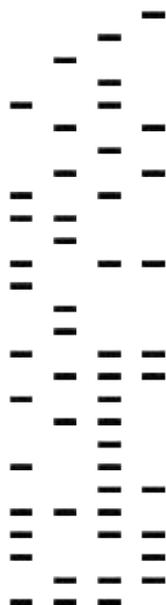


# HABITER DEMAIN

L'INNOVATION DANS LE LOGEMENT FACE  
À LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

- Les pratiques habitantes, entretiens
- Les pratiques adaptatives exemplaires
- Bibliographie commentée et glossaire



**PARIS  
VAL DE  
SEINE**  
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'ARCHITECTURE

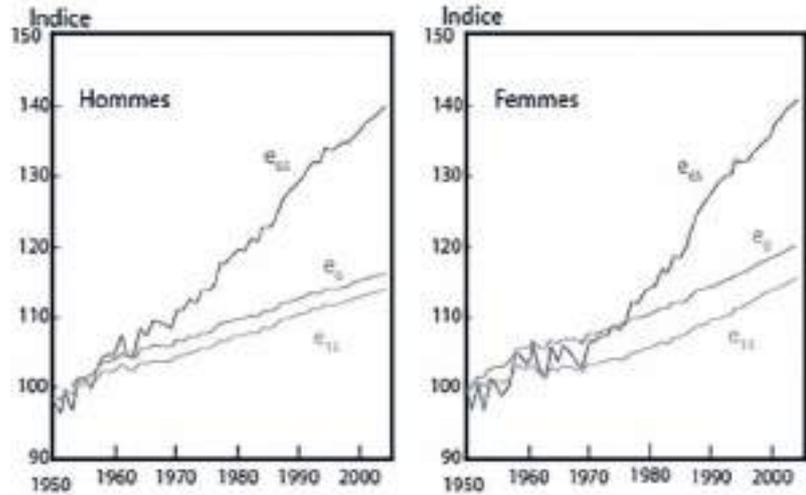


# SOMMAIRE

5	<b>Introduction</b>
13	<b>LES PRATIQUES HABITANTES: ENTRETIENS</b>
15	<b>Le vieillissement</b> Un logement en recomposition A la recherche d'un logement adapté
27	<b>Les familles monoparentales</b> Le papa solo La table ouverte
39	<b>La cohabitation</b> Apprendre le "le vivre ensemble" De retour en France Entre amis
55	<b>LES PRATIQUES ADAPTATIVES EXEMPLAIRES</b>
59	- <b>Mettre en Relation</b>
77	- <b>Adapter le parc existant</b>
87	- <b>Inventer de nouvelles typologies</b>
105	<b>Croisement des données</b>
113	<b>BIBLIOGRAPHIE COMMENTÉE</b>
115	<b>I. Ouvrages généraux</b> - Ville et Urbanisme - Habitat et Logement Généralités Appropriation Intimité Logement social - Démographie - Famille et relations familiales - Trajectoires résidentielles - Mobilité

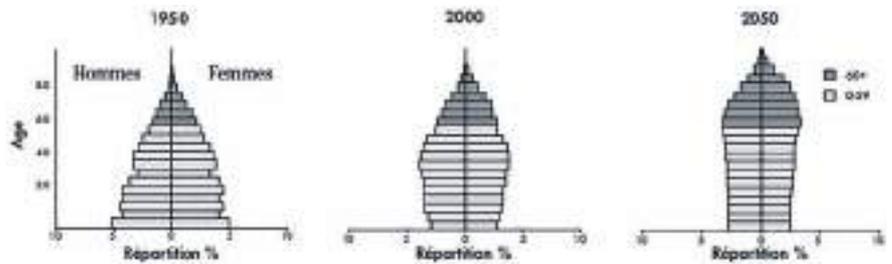
126	<b>II. Cohabitation</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Généralités</li><li>- Cohabitation familiale</li><li>- Colocation</li><li>- Hébergement</li><li>- Intergénérationnel</li></ul>
131	<b>III. Vieillesse et habitat</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- La vieillesse</li><li>- Vieillesse et logement</li><li>- Vieillesse et famille</li><li>- Les politiques publiques du logement face au vieillissement de la population</li><li>- Vieillesse et ville</li><li>- Trajectoires résidentielles à l'heure de la vieillesse</li></ul>
139	<b>IV. Rénovations urbaines</b>
142	<b>V. L'évolution des formes familiales</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- La famille</li><li>- Les familles monoparentales</li><li>- La vulnérabilité des familles monoparentales face au logement et au travail</li><li>- Le rôle de la femme, la place de l'enfant</li></ul>
148	<b>VI. Marqueurs, stigmatisme et ségrégation</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Image et réalité</li><li>- Les familles monoparentales et les espaces de vulnérabilité : quel degré de ségrégation ?</li><li>- L'enfant dans la ville</li></ul>
152	<b>VII. Filmographie</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Cohabitation</li><li>- Vieillesse</li><li>- Rénovation urbaine</li><li>- Ségrégation spatiale et sociale</li></ul>
153	<b>VIII. Webographie</b>

**ÉVOLUTION COMPARÉE DES ESPÉRANCES DE VIE À 0, 15 ET 65 ANS EN FRANCE DEPUIS 1950.**



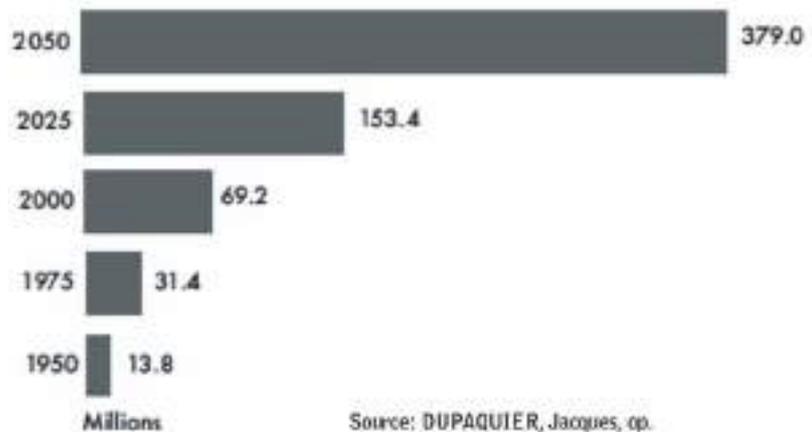
Source: DUPAQUIER, Jacques, op.

**ÉVOLUTION DE LA PYRAMIDE DES ÂGES DES PAYS LES PLUS DÉVELOPPÉS**



Source: DUPAQUIER, Jacques, op.

**PROGRESSION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 80 ANS ET PLUS DANS LE MONDE**



Source: DUPAQUIER, Jacques, op.

# INTRODUCTION

Dans le cadre d'une convention entre la Caisse des Dépôts et Consignation et le Centre de Recherche sur l'Habitat (CRH-LAVUE) intitulée « Habiter demain », trois stagiaires, étudiantes en Master 2 de l'ENSA Paris-Val-de-Seine, ont été reçues au sein du Laboratoire afin de réaliser une étude portant sur l'adaptation de l'habitat aux transformations démographiques contemporaines : vieillissement, recomposition de la famille, mobilités résidentielles, migrations... L'objectif était de réaliser un état des lieux de la question, à l'aide d'une bibliographie et d'un catalogue des pratiques adaptatives existantes dans le logement. Pour cela, il est avant tout nécessaire d'identifier clairement les évolutions démographiques contemporaines majeures et leur effet potentiel sur le logement.

Nous avons distingué quatre thématiques, ni exhaustives ni exclusives, regroupant les évolutions démographiques et sociétales contemporaines majeures

- Le vieillissement de la population
- La diversification des formes familiales,
- La précarisation des individus
- L'augmentation des séquences de vie solitaire.

## Le vieillissement

En premier lieu, il semble important de définir l'âge d'une personne âgée. On peut définir une personne âgée selon son statut économique : les retraités (61,5 ans) ou selon son niveau de dépendance, qui est relatif à chaque individu. Il s'agit alors dans ce cas d'un état et non pas d'un âge numérique. Jacques Dupaquier, démographe, explique, « Traditionnellement, on a l'habitude de choisir le 60e anniversaire comme seuil de la vieillesse, mais aujourd'hui on tend généralement à le porter à 65 ans. Quant à la limite de ce qu'on dénomme « le grand-âge », elle se situe quelque part entre 70 et 85 ans. »<sup>1</sup>

L'espérance de vie ne cesse d'augmenter et atteint, en moyenne, plus de 80 ans aujourd'hui contre 47 ans en 1900. De plus, le nombre de personnes âgées croît de manière continue. En France, plus de 15 millions de personnes sont âgées de plus de 60 ans aujourd'hui, on estime qu'elles seront 20 millions en 2030. Ces nouvelles proportions démographiques questionnent la place du sénior dans la société.

L'allongement de la durée de vie se traduit par une surreprésentation numérique des personnes âgées mais s'accompagne également d'une augmentation récente de la précarité, de l'isolement et la pauvreté. Le taux de pauvreté des plus de 65 ans est passé de 35% en 1970 à 10% en 2006. Il a connu son point le plus bas en 84 : 7,5% avant de remonter jusqu'au début des années 90 et de se stabiliser autour de 10%. Le taux de pauvreté des personnes âgées est inférieur à celui de l'ensemble de la population. Cependant, selon les tendances actuelles on peut observer une évolution de la pauvreté chez les personnes âgées femmes, immigrés ou ruraux (réformes des retraites, sous emplois, solde minimum vieillesse).<sup>2</sup>

1. DUPAQUIER, Jacques, Le vieillissement de la population dans le monde, Paris, CNRS, 2006, 1 vol., p.7  
2. [http://www.hclpd.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_Hclpd\\_No17.pdf](http://www.hclpd.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Hclpd_No17.pdf)

L'habitat joue alors un rôle majeur dans cette période de vie. En effet, il peut accroître le sentiment d'exclusion et la dépendance des personnes âgées comme favoriser le maintien de sa vie sociale et de son indépendance. Les personnes âgées sont majoritairement propriétaires de leur logement cependant cela ne signifie pas pour autant que leur habitat soit adapté à leurs besoins « L'Anah considère que 830 000 ménages âgés modestes occupent un logement dont ils sont propriétaires et qui nécessite des travaux. Il s'agit de l'adaptation à la perte d'autonomie, mais aussi de l'amélioration des performances énergétiques et, parfois, de la remise en état ».

De plus, les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses dans le logement social.<sup>1</sup> On observe également une augmentation de nombre de personnes âgées vivant seules. Selon l'INSEE, en 2016, le nombre de personnes vivant seules est de 9 millions (pour 6 millions en 1990). Parmi ces 9 millions, 44% sont âgées de 60 ans ou plus.

L'effet de cette évolution démographique sur l'Habitat est quantitatif mais aussi qualitatif. Dans notre corpus, nous étudions trois types d'adaptation : la cohabitation intergénérationnelle, la rénovation et l'adaptation de l'existant aux personnes âgées et la construction de logements neufs prenant en compte les besoins de cette catégorie sociale.

## Évolution des formes familiales

La famille est une institution sociale investie de certaines fonctions (reproduction, socialisation, intégration culturelle), reconnue et protégée par l'Etat en tant qu'élément fondamental de l'ordre social. La définition de la famille doit aujourd'hui prendre en compte certaines évolutions importantes des figures domestiques, et notamment de la diversité des formes d'unions (mariage, PACs, concubinage, divorce, union libre hors mariage). Citons également la place des différentes générations et de l'entourage familiale, de la croissance du nombre de familles monoparentales, l'augmentation du nombre de ménages et la réduction du nombre de personnes par ménage, l'augmentation du nombre de personnes âgées vivant seules, l'augmentation du nombre de couple sans enfants et l'augmentation des autres ménages sans famille.

Ainsi les démographes s'intéressent de plus en plus à des notions comme «l'entourage», la famille recomposée et les couples sans domiciles communs, les cohabitations.

Aujourd'hui un foyer n'est plus égal à une famille. Il faut plutôt se référer à la notion de ménage : « De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne ». <sup>2</sup>

---

1. [http://www.hclpd.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_Hclpd\\_No17.pdf](http://www.hclpd.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Hclpd_No17.pdf)

2. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1879-février-2017>

On peut relever plusieurs types d'évolutions :

### Les familles monoparentales

La proportion de familles monoparentales dans l'ensemble des familles est passée de 8,2% à 20,8 % entre 1975 et 2011. En 2005, 1,76 million de familles sont composées d'enfants de moins de 25 ans et d'un seul parent. Cette nouvelle configuration familiale est complexe à définir et recouvre des situations très contrastées. Il s'agit néanmoins très majoritairement d'une catégorie sociale fragilisée vivant en majorité dans des espaces de vulnérabilité. <sup>1</sup>

Evolution du nombre de familles monoparentales dans le total des familles avec enfants en France, entre 1950 et 2013

Types de famille	1950	1999	2008	2013
Couples avec enfants(s)	87,6	83,1	79,4	77,8
familles mono-parentales	12,4	16,9	20,6	22,2
dont: - Femmes avec enfant(s)	11,0	14,8	17,6	18,7
- Hommes avec enfant(s)	1,4	2,1	2,9	3,5

Source: Insee, Recensements de la population de 1954 à 1999, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 INSEE, mars 2015. Depuis combien de temps est-on membre d'une famille monoparentale ?, n°1539.

### Les familles recomposées

En 2011, parmi les 13,7 millions d'enfants mineurs résidant en France métropolitaine, 900 000 vivent principalement avec un seul de leurs parents et une partie du temps chez l'autre parent <sup>2</sup>. La multi résidence engendre la multiplication des logements et des configurations familiales au sein de leur logement selon les moments.

Résidence des enfants vivant principalement avec un parent

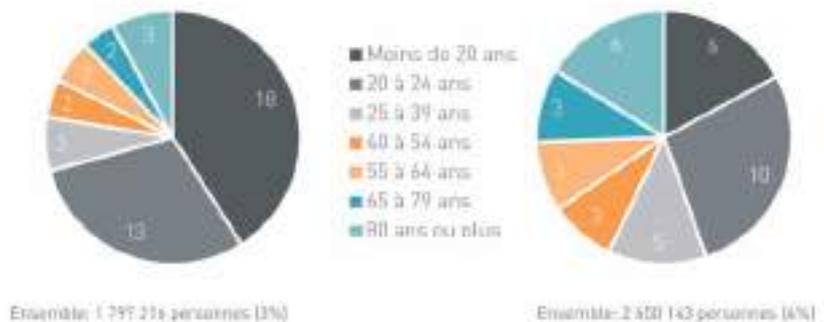


1. Insee, Recensements de la population de 1954 à 1999, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 INSEE, mars 2015. Depuis combien de temps est-on membre d'une famille monoparentale ?, n°1539.  
2. Insee Première, Mai 2017, Vivre dans plusieurs configurations familiales, n°1647

### Les ménages sans familles

Les données de l'INSEE ne permettent pas d'identifier finement les relations entre les membres de la famille au sein d'un ménage. Ainsi une veuve et son petit fils ne sont pas considérés comme une famille. Par contre deux frères vivant ensemble sont considérés comme un ménage sans famille.

La colocation et les cohabitations intergénérationnelles sont les deux situations dont on parle le plus en France aujourd'hui. Cependant il est difficile de faire l'état des lieux des différentes formes de cohabitations qui sont absentes des recensements et difficilement quantifiables. On considère deux données, les « personnes vivant dans des ménages sans famille » (gauche) et « les personnes hors familles dans les ménages de plusieurs personnes » (droite).



Document personnel d'après les données du recensement 2013 de l'INSEE)

### Les couples sans enfants

Ces nouvelles formes familiales engendrent une augmentation du nombre de ménages et une réduction du nombre de personnes par ménage.

Ces évolutions de formes familiales questionnent alors le logement, avant conçu pour des familles traditionnelles. La cohabitation peut parfois être une des solutions qui permet à la fois de répondre aux besoins des personnes âgées et des nouvelles formes familiales. Cela permet notamment de diminuer la durée des séquences de vie solitaire et l'exposition à la précarisation.

### La précarisation des individus

La vulnérabilité des individus se développe en France depuis plusieurs années du fait, notamment, de l'augmentation du chômage et de l'accroissement des inégalités. La France compte cinq millions de pauvres si l'on fixe le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian et 8,8 millions si l'on utilise le seuil à 60 %, selon les données 2014 de l'Insee (dernière année disponible). Dans le premier cas, le taux de pauvreté est de 8,1 % et dans le second de 14,1 %. Au cours des dix dernières années (2004-2014), le nombre de pauvres a augmenté de 950 000 au seuil à 50 % et de 1,2 million au seuil à 60 %. Quel que soit le seuil retenu, le taux de pauvreté s'est élevé de 1,2 point. (Insee)

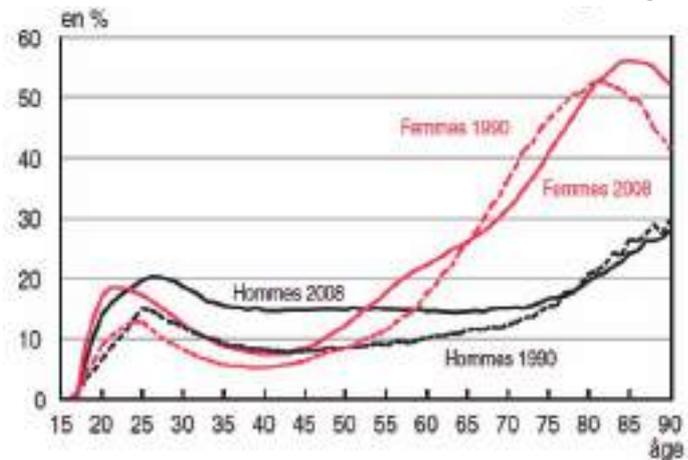
Cette vulnérabilité se spatialise et s'illustre dans des territoires marqués par la ségrégation et l'exclusion sociale.

## La multiplication des séquences de vie solitaire

On observe une augmentation du nombre de ménages d'une personne et cela dans chaque tranche d'âge.

Comme nous avons pu le voir précédemment, cela s'explique, en partie, par la hausse du nombre de personnes âgées vivant seules et l'augmentation de foyers monoparentaux (séparation, divorces...), mais aussi par l'allongement du temps des études et le retard de l'âge de la première union.

Proportion d'hommes et de femmes résidant seuls en 1990 et en 2008 selon l'âge



Source: INSEE février 2012

Ces grandes évolutions démographiques et sociétales ont un impact sur les modes de vies des individus les plus fragilisés, précaires et isolés. Cela suscite un intérêt pour des modes de vies plus collaboratifs et participatifs et un attrait pour le « vivre ensemble ». Cela s'illustre à la fois par des interactions à l'extérieur du foyer : multiplication d'associations, de plateformes de mises en relations, de réseaux d'échange et de partage et à la fois dans le logement même, de sa conception à son appropriation. En effet, tous les acteurs sont mobilisés sur la question de l'adaptabilité du logement aux évolutions démographiques.

Dans le cadre de l'élaboration des mémoires de Master, chaque stagiaire a développé plus précisément un axe de l'adaptation du logement et de ses habitants face aux évolutions démographiques :

**Le vieillissement de la population**, ou plus précisément: «Les anciens face aux rénovations urbaines, entre vulnérabilités et résistances.»

**Les recompositions familiales**, au travers du cas des familles monoparentales: «Villes et formes familiales : les familles monoparentales à Romainville»

**La cohabitation** en tant que mode de vie, ou plus précisément: «Cohabitations et parcours résidentiels»

Ces premières études ont permis de mieux cerner, d'un côté, les pratiques et les besoins spécifiques des personnes âgées et des familles monoparentales en matière d'habitat et, de l'autre, les pratiques de la cohabitation dans le logement ordinaire. Notons que certaines évolutions démographiques ont par conséquent été laissées de côté et mériteraient un développement plus important, comme par exemple la question des migrations.

Cette première réflexion est complétée par une recherche d'expériences exemplaires et innovantes souhaitant apporter des solutions aux évolutions démographiques et sociétales actuelles. Ces quelques opérations exemplaires permettent de dresser un portrait des acteurs impliqués. Sans chercher à réaliser un échantillonnage représentatif, nous avons avant tout sélectionné des réalisations ou actions exemplaires, c'est-à-dire, qui expriment une tendance, sans pour autant pouvoir déterminer si elle est dominante ou non. Nous avons ainsi cherché à comprendre quelles réponses trouve-t-on aujourd'hui dans les centres urbains denses, dans les villes moyennes et dans les petites villes ou le milieu rural. Quelle(s) évolution(s) démographique(s) préoccupe(nt) les professionnels du logement, les associations, les maîtres d'œuvre ou même les particuliers ? Autrement dit, quels sont les destinataires de ces actions ? Qui en est majoritairement l'initiateur ? Qui sont les porteurs de projet ? Nous avons cherché à rassembler des exemples aux formes variées, de la résidence intergénérationnelle, aux actions de service civique, en passant par les plateformes en ligne de mise en relation de colocataires, l'adaptation des logements existants ou par les diverses formes d'habitat groupé qui fleurissent partout en France. Nous nous sommes également restreintes au territoire français et à quelques exemples de nos voisins francophones (Belgique, Suisse...). Il est important de préciser que nous avons principalement extrait ces réalisations exemplaires de sources Internet (sites des bailleurs sociaux, des communes, des associations ou encore des agences nationales comme l'ANRU). Certains exemples sont tirés de rapports et d'études régionaux ou de catalogues ayant déjà recensé quelques opérations. Notre regard se limite donc aux opérations ayant fait l'objet de communication particulière, par les porteurs de projet ou par la presse. Nos entretiens permettent de rendre compte des pratiques habitantes non conventionnelles.

Notre étude s'organise en plusieurs livrets.

Dans un premier temps, quelques extraits d'entretiens réalisés au cours de ces derniers mois, tout d'abord dans le cadre de nos mémoires de fin d'étude, puis complétés, rendront compte de nos premières observations sur le terrain. A quelles difficultés font face les personnes âgées et les familles monoparentales au quotidien dans leur logement, et dans leur habitat au sens large ? Quelles stratégies trouvent-elles pour adapter leur environnement à leurs besoins ? Comment la cohabitation s'organise-t-elle dans le logement ordinaire ? Quelles motivations poussent les jeunes étudiants, les parents isolés ou les familles traditionnelles, à cohabiter ?

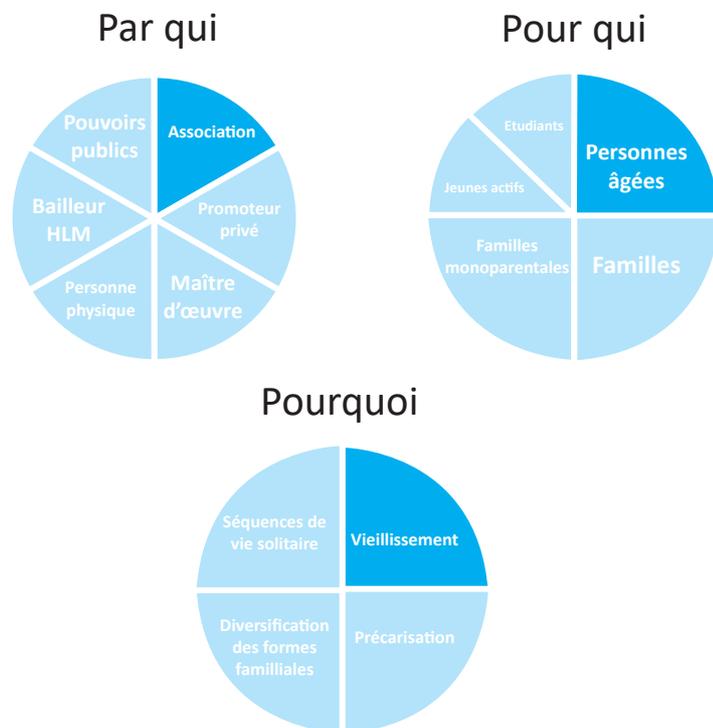
Dans un second temps, suite aux observations des pratiques habitantes dans le logement ordinaire, nous présentons le résultat de notre recherche d'opérations exemplaires souhaitant répondre aux problématiques sociodémographiques actuelles. Nous avons choisi de présenter ces opérations exemplaires sous formes de fiches récapitulatives.

Premièrement, nous présenterons les actions de mise en réseau des habitants. Cela comprend ainsi les différentes plateformes de mise en relation de particuliers, mais également la mise en relation des particuliers avec des professionnels pouvant les accompagner ou les former. Toutes ces opérations de « mise en relation » ont pour objectif de vivre autrement.

Ensuite, nous présenterons les opérations de transformation du parc existant visant à s'adapter aux évolutions démographiques et aux nouveaux modes de vie.

Enfin, nous présenterons les nouvelles typologies d'habitat qui apparaissent ces dernières années, dans ce nouveau contexte sociodémographique.

Nous avons pris le soin, pour chaque opération, de souligner les porteurs de projet, les destinataires ainsi que l'évolution démographique ou sociétale pour lesquelles le projet propose une réponse.



Le premier cercle précise l'initiateur du projet (en bleu foncé) et les porteurs de projet. Le second, précise les destinataires principaux de l'opération (en bleu foncé) et les destinataires secondaires. Le troisième cercle, souligne les problématiques sociodémographiques actuelles pour lesquelles le projet apporte une réponse potentielle.

Enfin, en annexe de notre compte-rendu, se trouvent une bibliographie commentée et un glossaire, constitués au fur et à mesure de notre étude. Ces deux éléments sont des outils de recherche à destination de toute personne souhaitant en savoir plus sur les problématiques de l'habitat et du logement face aux évolutions démographiques contemporaines.

# ENTRETIENS

Ces entretiens ont été réalisés à la fois dans le cadre du travail de mémoire et dans le cadre du stage, en complément. La méthode semi-directive et celle du récit de vie ont été retenues pour ces échanges, afin de laisser la parole aux habitants. Les entretiens ont été réalisés dans les logements pour pouvoir effectuer des relevés habités et analyser les pratiques de chaque habitant. Le corpus est constitué de sept situations, regroupées par thématiques :

## **15 Vieillessement**

- 16 Un logement en recomposition - Bernard - 94 ans
- 20 A la recherche d'un logement adapté - Maurice - 75 ans

## **27 Familles monoparentales**

- 28 Le papa solo - Paul - père monoparental
- 32 La table ouverte - Lucile - mère monoparentale

## **39 Cohabitation**

- 40 Apprendre le « le vivre ensemble » - Baptiste – Un père en colocation
- 44 De retour en France - Elodie, Blandine, Fanny – Des étudiantes en colocation
- 48 Entre amis - Nicolas et Samy – De jeunes actifs en colocation



# VIEILLISSEMENT

# UN LOGEMENT EN RECOMPOSITION



**BERNARD**  
"LE MARCHEUR"

Homme  
94 ans

Locataire d'un logement social  
T4

Retraité depuis 29 ans  
Retraite "convenable"  
Veuf depuis 3 mois

Grand marcheur  
Difficultés à manger  
Malgré la présence de sa fille, il  
subit la solitude

Sur le point de déménager dans un  
logement plus petit afin de faire  
face à la réduction de ses revenus  
après la mort de sa femme.



Les Ulis, terrain de pétanque - nouveaux logements et tours de logement d'origine. Photographie de Viviane ANDRÉ

Suite à la mort de sa femme, il y a quelques mois, Bernard a décidé de quitter ce logement qu'il occupait depuis une dizaine d'années avec elle. Il habite les Ulis depuis que cette ville nouvelle située à 24 kilomètres au sud ouest de Paris à vue le jour dans les années 1970, soit depuis près de 40 ans. Il y a vu ses enfants grandir. Ils ont habité un T4 avec leur enfant jusqu'à la grande opération de renouvellement urbain qui a débuté dans la ville en 2003. Son immeuble étant visé par les démolition, il a été obligé de déménager avec sa femme. C'est d'ailleurs autour de la question du relogement que l'entretien a été réalisé. Bien qu'ils ne soient plus que deux, ils ont à nouveau obtenu un T4, dans lequel ils ont pu replacer toutes leurs affaires. En revanche, leur ancien logement situé au cinquième étage avec ascenseur était bien plus adapté au handicap de sa femme, très malade depuis des années. Ce nouveau logement, situé en RDC surélevé, est séparé de la rue par 17 marches. En fauteuil roulant, sa femme était alors assignée à domicile. Bernard en revanche est en très bonne condition physique pour son âge, conservé par sa pratique sportive de la marche depuis son plus jeune âge. N'ayant jamais eu de voiture, il est habitué à marcher et à utiliser les réseaux de transports en commun. Malgré les 17 marches qu'il compte à chacune de ses sorties, Bernard conserve donc une bonne mobilité et une bonne autonomie.

Après la mort de sa femme, Bernard a décidé de déménager dans un logement plus petit, dans la même résidence, afin de faire face à la réduction de ses revenus. Lorsque nous le rencontrons, il est alors en plein tri en vue d'un éventuel déménagement. Les cartons remplacent les meubles et les pièces se vident.

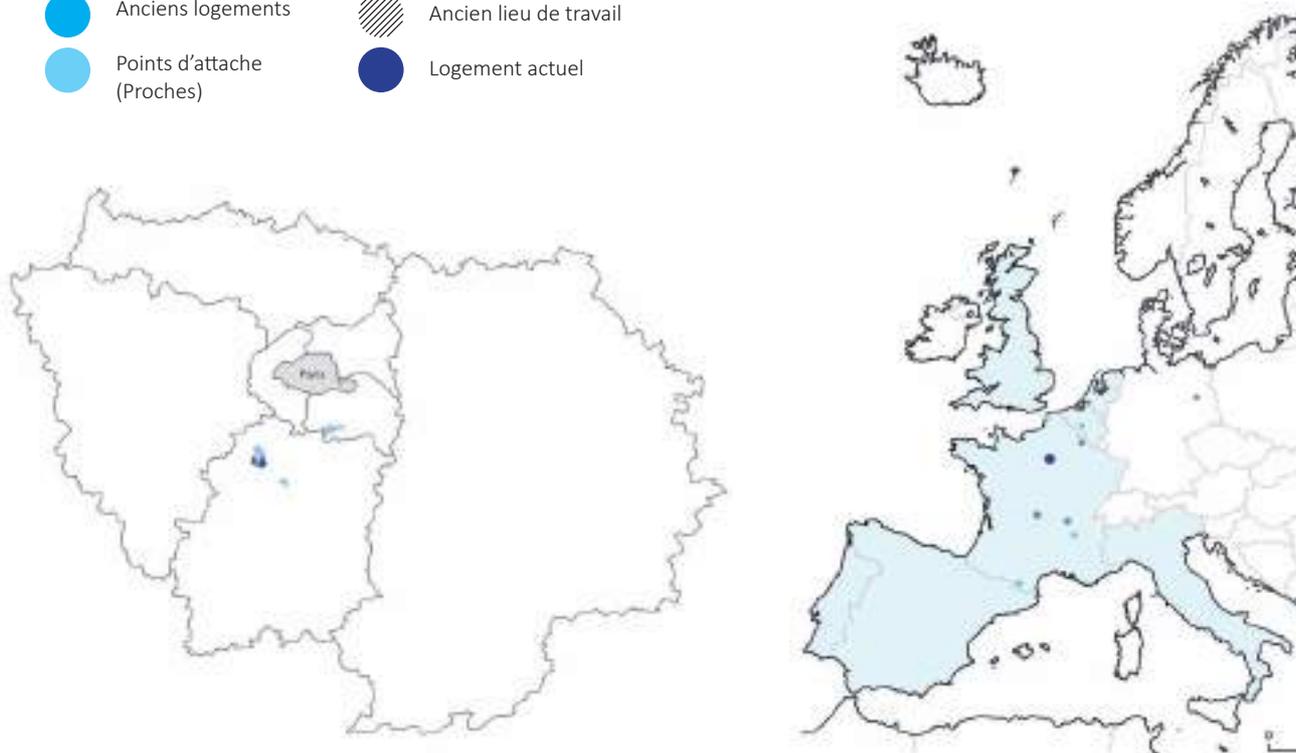


« J'en ai jeté énormément déjà. T'as, t'as pas vu dans les chambres il y a des chambres il y a plus rien presque... oui là c'est le fouilli là bas aussi. Je trie au fur à mesure et je jette. J'ai laissé aux encombrants des quantités de choses. Des armoires, des buffets... Ici j'avais un buffet, qui faisait 4 m de long. Un buffet pour la vaisselle hein. Sur le côté là contre le mur j'en avais un autre pareil, la vaisselle les verres etc. »

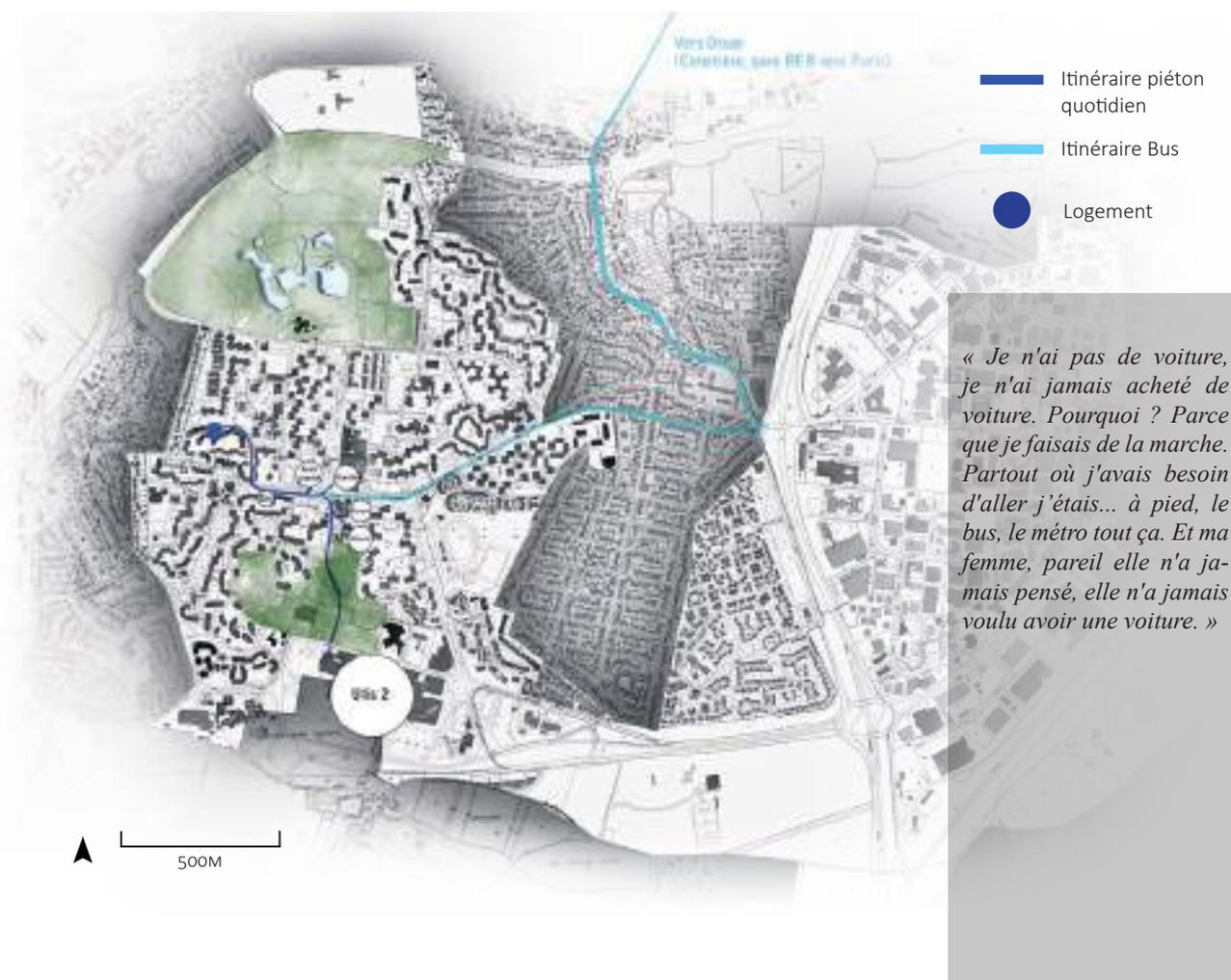
Le logement de Bernard



- Anciens logements
- Points d'attache (Proches)
- Ancien lieu de travail
- Logement actuel



Grâce à sa bonne condition physique et son habitude des transports en communs, Bernard conserve une bonne mobilité à l'échelle de la ville et des communes limitrophes où il a des attaches. Il se rend quotidiennement au centre commercial de la ville (30 minutes de marche). Il se rend également très régulièrement au cimetière familial à Orsay, commune limitrophe. Il doit pour cela emprunter 2 bus. La fréquence de passage du second étant assez limitée, il choisit souvent de marcher ce qui représente 1 heure de marche aller retour. Plus occasionnellement, il se rend également à Paris en transport en commun. Y ayant travaillé durant 40 ans, il conserve des habitudes dans la capitale.



## CHAMBRE DE BERNARD

Avant le décès de sa femme

« On avait les deux chambres face à face. Elle m'appelait souvent la nuit parcequ'elle souffrait. »

« je la sortais du lit, je faisais sa toilette je faisais tout hein. Je faisais sa toilette, je l'habillais, je la ramenait ici... Et puis elle restait dans.. [sanglot] sur cette chaise jusqu'au... jusqu'au soir. Puis je faisais les choses à l'envers je la ramenait au lit et tout... voilà. »

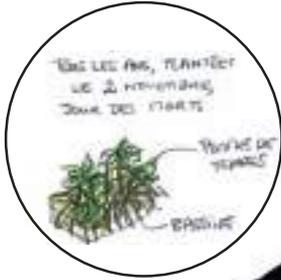
MARIAGE



NOCES D'OR NOCES D'ARGENT

STOCK

Médicaments & vin



LOGGIA

MUSÉE  
PERSONNEL

« Bin... à la mort de ma femme hein. Fin disons 8 jours après ma fille m'a dit "tu peux pas rester là, essaye d'avoir un logement plus petit." Parce que.. J'ai un 4 pièces. Donc j'ai trois chambres, pour moi tout seul. Donc je couche que dans une. J'ai donc deux chambres qui sont vides. »

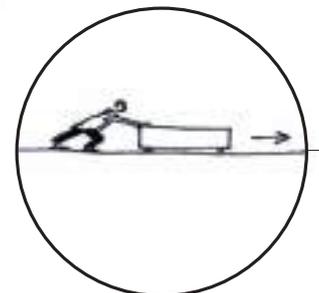
CHAMBRE VIDE



MUSÉE PERSONNEL

«Elle aimait les papillons. C'est pour ça que j'ai mis des papillons sur la télé.. Et puis c'est joli. ça embellit tout ce qu'on peut voir à la télé... »

LE TRI



« Etant donné qu'on a 67 ans de mariage, on avait beaucoup de meubles qui sont de cette époque à peu près. Si vous voulez j'avais beaucoup de meubles qui datent de 50 ou 60 ans hein. D'autant plus que j'avais moi-même hérité des meubles de mes parents quand ils sont décédés. Alors j'avais mon appartement vraiment était... bien meublé. Bien encombré.»

● Espaces de vie ● Espaces de stockage ● Musée personnel ● Espaces inutilisés



### CHAMBRE DE SA DEFUNTE FEMME

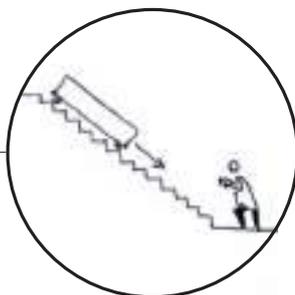
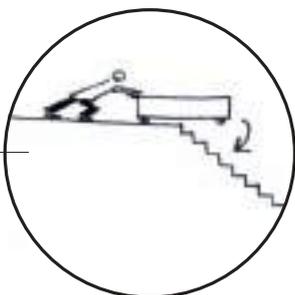
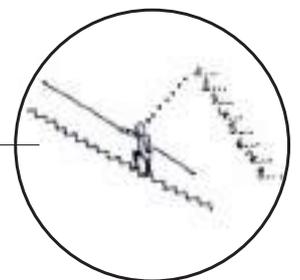
Un véritable sanctuaire, resté intact

« Mon père est mort, ma mère est morte, [silence] mon fils, ma femme maintenant, ça fait donc déjà 4 personnes. Puis j'ai accueilli un frère [dans le caveau familial]...»



« Tu vois toutes ces traces-là. C'est tout ce que je donne à manger aux pigeons qui viennent là ils sont bien connus, je les connais il y en a un qui est rouge il en a ... il y a des pies. Ce qui est interdit dans les HLM, de jeter par la fenêtre. Mais je ne jette pas ! La nuance, je le mets sur la terrasse, pour les oiseaux. Seulement il est interdit de nourrir les animaux. »

« Comment voulez vous que je descende 17 marches, elle peut pas se.. elle peut pas poser le pied par terre ! »



« ... Bin je fais tout seul le tri des objets. Quand je te dis que j'ai descendu moi-même par l'escalier des... des meubles qui faisaient deux mètres de long hein! »

# A LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT ADAPTÉ



## MAURICE

Homme  
75 ans

Locataire d'un logement privé  
T2

Revenus très faibles

Illétré

Ancien SDF

A travaillé dans la vente de fruits et légumes mais est aujourd'hui en incapacité de travailler suite à un accident.

Subit la solitude au quotidien

Chienne pour seule compagnie

se déplace à mobilette

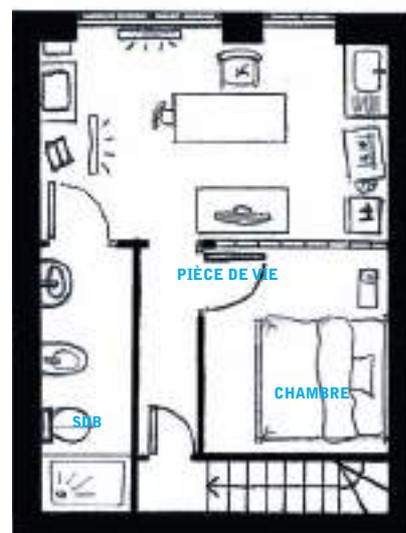
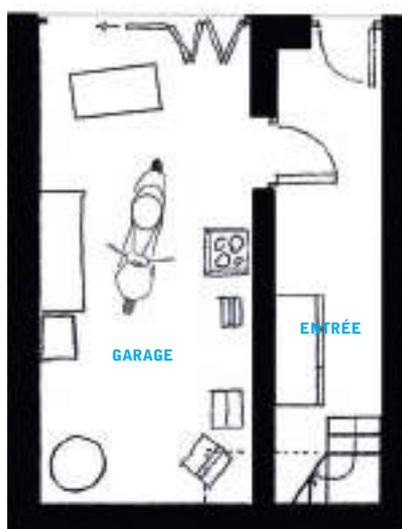
Bricoleur

Arrivé il y a quelques mois à Lauzerte pour se rapprocher des commerces, des services et palier à la solitude.



Lauzerte, place des cornières. Photographie: Viviane ANDRÉ

Maurice est arrivé dans le centre bourg de Lauzerte il y a quelques mois. Lauzerte est une des communes profitant de l'OPAH\* centre-bourg de l'ANAH\*. C'est dans ce cadre qu'à eu lieu cette rencontre. Résidant dans une maison excentrée, loin des services et des commerces, il a souhaité palier à sa solitude en emménageant dans un centre bourg. En plein hiver, il subissait également dans son ancien logement une grande précarité énergétique. Il souhaitait un garage, pour pouvoir bricoler. Le bricolage est pour ce vieil homme très important, c'est un moyen de palier à sa précarité financière. Il est cependant déçu de ce nouveau logement qui lui coûte très cher. En effet, il a toujours froid, le logement, rénové, subit des infiltrations d'eau. Les fenêtres, en simple vitrage de le protègent pas suffisamment du froid. Il manque également de lumière. Les rues très étroites de cette ancienne ville médiévales laissent entrer peu de lumière, d'autant qu'il est exposé nord est. La chambre en second jour est encore plus sombre. Enfin, les espaces de vie sont situés au premier étage, le séparant de la rue par un escalier raide et étroit. Sa chienne, âgée et en mauvaise santé, est incapable de monter les marches. Ayant déjà du mal à se déplacer, il doit donc également la porter pour monter. Sa chienne est très importante dans sa vie, il dépense d'ailleurs un tiers du peu d'argent qui lui reste pour vivre après avoir payer son loyer pour ses frais médicaux. Ayant peu d'entourage, les animaux ont toujours eu une place importante dans sa vie. Quitter son logement au milieu de la nature, avec jardin, a été très difficile car il a du laisser certains de ses animaux, comme sa tortue. Il souhaite quitter ce petit bourg pour retourner dans une ville plus dynamique, car ce petit centre bourg offre finalement que peu de service, et il ne trouve pas le lien social qu'il recherche. Il n'a cependant pour le moment trouvé aucun logement dans son budget.

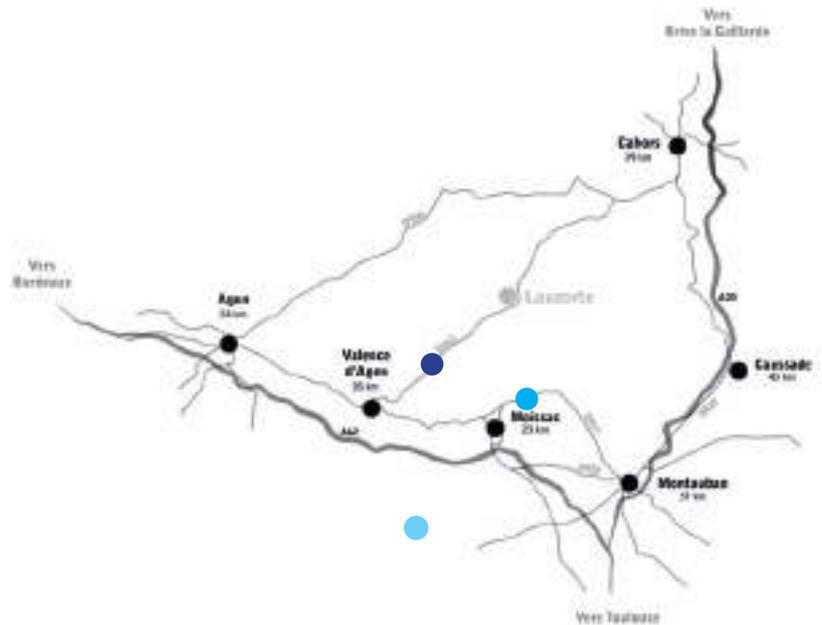


Le logement de Maurice



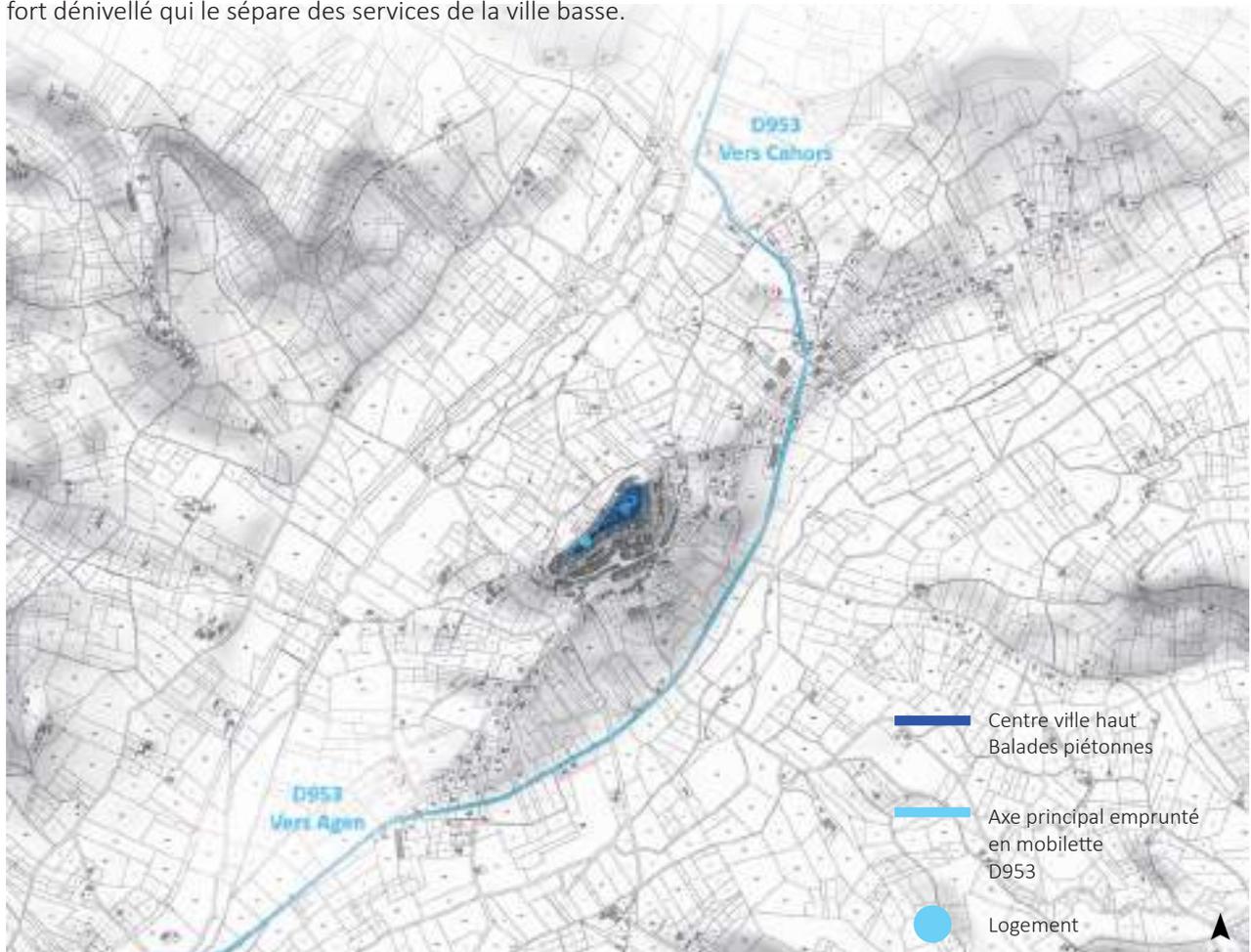
\* Voir glossaire

- Anciens logements
- Point d'attache (Origine)
- Logement actuel



A Lauzerte, il n'existe aucune offre de transports en communs. C'est un territoire rural excentré des transports. Les gares TER les plus proches sont par exemple à une trentaine de kilomètres. Les habitants y trouvent tout de même un supermarché et quelques services (banque, poste, vétérinaire, quelques medecins..) Les autres services se situent dans les bourgs voisins ou à Valence d'agen, Montauban, Cahors, Agen.

N'ayant pas les moyens d'avoir une voiture, Maurice se déplace donc à mobilette. Son logement, équipé d'un garage dans lequel il bricole, lui permet donc également de stationner son véhicule. Ce mode de déplacement reste cependant difficile pour lui, c'est d'ailleurs suite à un accrochage à mobilette qu'il est désormais en incapacité de travaillé et considérablement handicapé dans sa vie quotidienne. Son logement est situé dans le centre ville ancien, au sommet de la colline. Ce centre est cependant aujourd'hui délaissé par les commerces et les services au profit de la ville basse. Maurice se déplace à pied dans le centre ville haut, mais est assez limité, en raison du fort dénivelé qui le sépare des services de la ville basse.

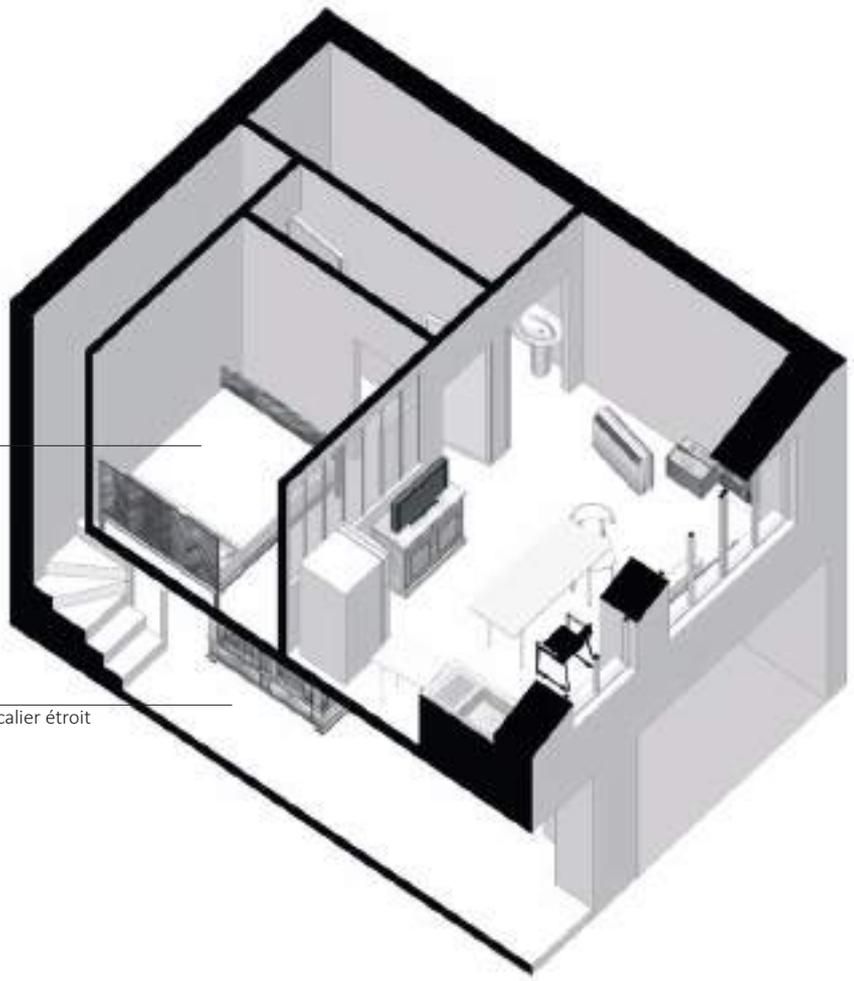




**CHAMBRE**  
En second jour



**ENTRÉE**  
Sombre et escalier étroit

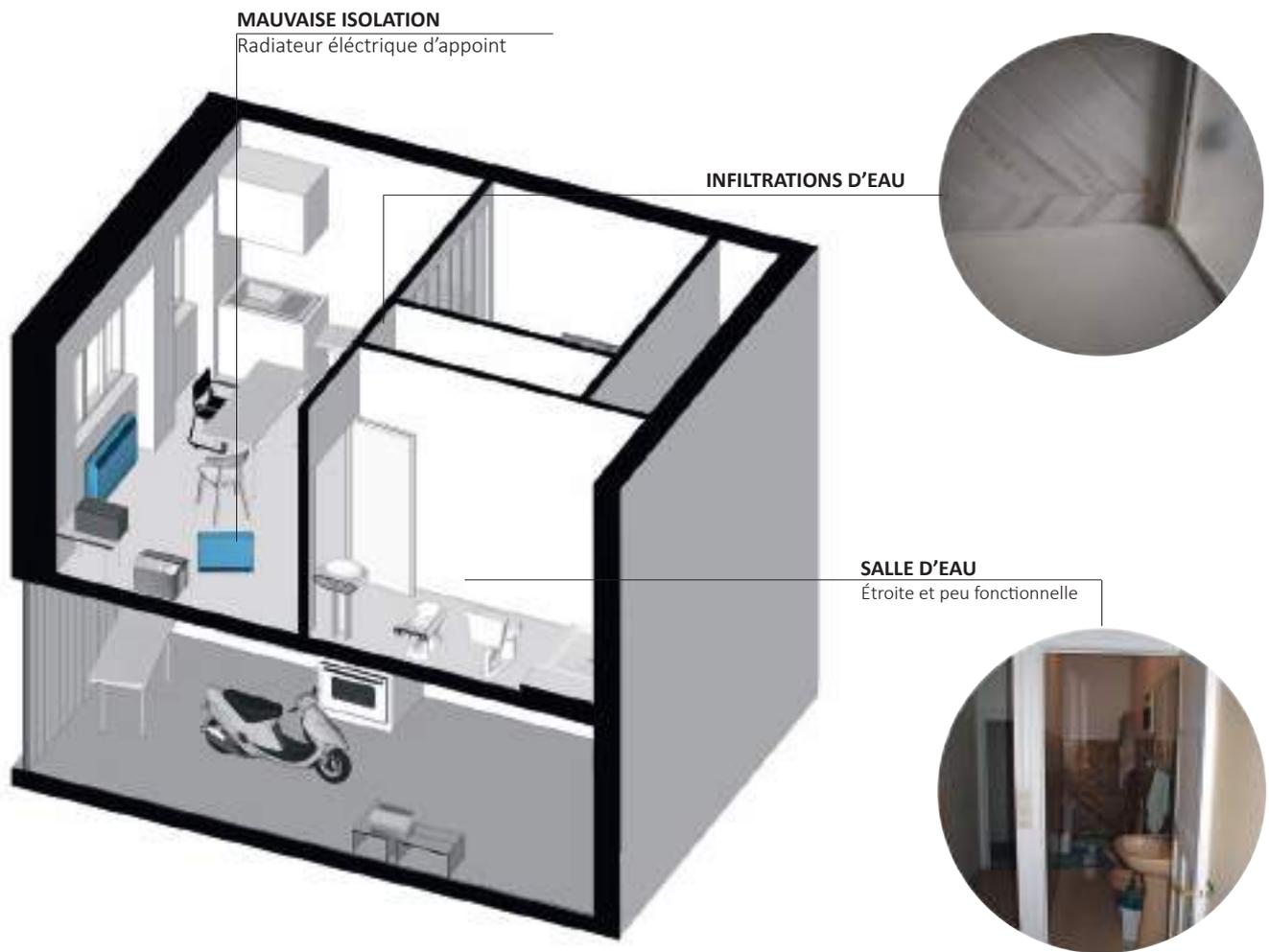


**PIÈCE DE VIE**

Une pièce sombre meublée grâce à la pratique de la « récup' » et du bricolage



Au rez-de-chaussée, un long couloir sombre suivi d'un escalier étroit et abrupte donne accès à l'espace de vie, au premier étage. Handicapé depuis un accident de mobylette, Maurice a de grandes difficultés à gravir, chaque jour, cet escalier, d'autant plus qu'il doit porter sa chienne, malade, incapable de monter les marches. La pièce de vie remplit les fonctions de cuisine, salle à manger et de salon. Maurice y passe le moins de temps possible car c'est une pièce très sombre. Seuls quelques rayons de soleil parviennent à l'intérieur de la pièce en fin d'après-midi. En effet, les rues médiévales de Lauzerte sont étroites et assez sombres. Orienté Nord-Ouest, l'ensoleillement est en effet assez limité. Tous les meubles ont été récupérés et bricolés, notamment afin de compenser l'irrégularité du plancher.



### **GARAGE**

La pièce en plus indispensable au «travail d'à côté» (bricolage et stationnement du véhicule)



Maurice est particulièrement fier de ses capacités de bricoleur. Il répète régulièrement que, bien qu'il ne sache pas lire, il sait bricoler. Le garage était donc pour lui indispensable. Il préfère ainsi, devoir monter, chaque jour, ces escaliers, mais avoir, au rez de chaussée une pièce en plus, pour bricoler et pour stationner son deux roues. Ces deux activités sont ses outils pour faire face à sa grande précarité et à son isolement.

Maurice subit une véritable précarité énergétique. L'appartement est mal isolé, mal orienté et subit des infiltrations d'eau. Il est obligé d'ajouter un chauffage électrique d'appoint afin de ne pas avoir froid.

Ces deux entretiens, bien que réalisés dans des contextes bien différents, soulèvent des questions similaires.

Rappelons tout de même la différence des profils sociologiques. Bernard est un homme très âgé mais en relativement bonne condition physique pour son âge. Ses revenus ayant diminué suite au décès de sa femme restent tout à fait convenables. Il a en effet occupé durant plus de 40 ans un poste au sein du ministère du logement à Paris, en tant que journaliste. Il conserve une bonne mobilité, grâce, d'un côté, à l'importante offre de transport présente dans la région parisienne et à son habitude pour la marche. Maurice quant à lui est dans une précarité bien plus importante. Après avoir payé son loyer il ne lui que 60 € pour vivre. Sa mobilité est très fragile. En effet, bien qu'il soit plus jeune que Bernard, il est bien plus handicapé physiquement. L'absence de transports publics à Lauzerte, et l'éloignement de nombreux services, le dénivelé, sont de véritables obstacles à sa mobilité au quotidien. Ses petits revenus lui permettent tout de même d'avoir un petit deux roues, qu'il conduit tout de même avec difficultés. Illétré, il a longtemps travaillé auprès des primeurs. Un métier physique qu'il n'est plus en mesure de faire aujourd'hui. Les déménagements successifs de ces deux hommes ont également des raisons très différentes. Bernard a déménagé il y a dix ans en raison de la rénovation urbaine de la ville et déménage aujourd'hui suite au décès de sa femme, pour des raisons financières. Maurice quant à lui, cherche avant tout à se rapprocher des services et à pallier à sa grande solitude. Contrairement à Bernard qui est relativement bien entouré, notamment par sa famille, Maurice est seul.

Ce sont donc des situations et des récits de vie très différents qui influencent leur capacité d'adaptation, cependant, on retrouve dans ces deux situations des stratégies de résistance et d'adaptation soulevant des questions communes.

La première grande question que ces entretiens semblent soulever est celle de rester dans son logement et de s'adapter en aménageant son espace de vie, ou de partir, à la recherche d'un logement plus adapté. La plupart du temps il semblerait que ce soit plutôt les habitants qui adaptent leurs modes de vie au logement. En effet, les autres logements proposés, peut-être plus adapté aux difficultés physiques liées au vieillissement, ne répondent pas à d'autres besoins bien plus essentiels.

En effet, les entretiens ont soulevé la question de la pièce en plus pour les personnes âgées. On remarque en effet que Bernard, bien que réduisant progressivement son espace de vie, utilise dans son logement plus que deux pièces. La chambre de sa femme, véritable sanctuaire, est restée intacte. Le salon et la cuisine sont les espaces les plus occupés par Bernard au quotidien. Entre les deux, se trouvent un espace de stockage et surtout, un grand couloir, anciennement salle à manger, lui servant de petit musée personnel. Cette accumulation de photos et d'articles de journaux, raconte sur les murs de son appartement toute sa vie, rend hommage à tous les proches qu'il a enterré. Bernard accepte de déménagé dans un appartement plus petit, il le dit lui-même, un T4 est bien trop grand pour lui, mais il a accumulé au cours de sa vie de nombreux souvenirs et objets qu'il souhaite conserver. Ils lui permettent de tenir, ils font partie de lui. Depuis sa demande de déménagement de nombreuses propositions lui ont été faites, mais, la plupart du temps pour des studios ou de trop petits T2. Il acceptera finalement un grand T2, malgré les 22 marches qu'il devra franchir chaque jour pour atteindre l'appartement situé au premier étage sans ascenseur.

A Lauzerte, Maurice cherchait avant tout à avoir moins froid et à se sentir moins seul, moins isolé. Les typologies de logement à Lauzerte sont héritées de l'histoire médiévale de la ville. Ce sont d'étroites parcelles dans lesquelles on trouvait souvent une boutique au rez-de-chaussée et un logement au premier étage. Selon le choix des propriétaires, le rez-de-chaussée a parfois été transformé en garage (le stationnement en ville historique étant problématique) ou en habitation. Maurice, malgré son handicap physique, a préféré un garage au rez-de-chaussée et son logement à l'étage. En effet, cette pièce en plus est vitale pour Maurice. En premier lieu car le stationnement de son deux-roues est indispensable. Vivre à Lauzerte sans véhicule est très difficile en raison de la distance séparant les différents services et l'important dénivelé. Mais, au-delà de l'importance du stationnement, le garage est pour Maurice le lieu du « travail à côté »<sup>1</sup>, du bricolage, qui lui permet au quotidien de faire face à sa précarité financière. C'est aussi un moyen de résistance. Il ne sait pas lire, a de grandes difficultés financières, se sent seul, mais sait bricoler. Sa pièce de vie, la chambre, ne seraient pas si bien meublées sans ce garage. Ancien SDF il n'a pas, comme Bernard accumulé de nombreux souvenirs et de nombreux meubles qu'il doit trier. Cette pièce en plus n'est pas un lieu de stockage et de souvenir, mais au contraire un lieu où il les fabrique.

Cette réflexion autour de la pièce en plus pour les personnes âgées se retrouve dans tous les entretiens réalisés dans le cadre du mémoire de fin d'étude<sup>2</sup>. Nous pouvons par exemple évoquer le cas de Murielle, 80 ans, locataire d'un T3 aux Ulis, en région parisienne. Elle tient particulièrement à cette « pièce en plus » qui, dans son cas, est une chambre d'ami. En effet, en grande précarité financière, très handicapée physiquement et socialement isolée, cette pièce lui permet d'accueillir son petit-fils, résidant dans le sud de la France. Ne pouvant pas se déplacer, elle fait venir à elle ses amis habitant loin. Elle accueille parfois un ami de Narbonne et une amie coréenne.

Ces entretiens soulèvent ainsi différentes questions concernant l'adaptation de l'habitat au vieillissement. Nous retiendrons l'importance de la mobilité pour les personnes âgées, leur garantissant un lien social et une autonomie, ainsi que l'importance des « pièces en plus » comme outils pour faire face à la solitude, la précarité financière, la perte des proches et des capacités physiques.

---

1. WEBER, Florence, 1986. Le travail à côté. étude de pratiques ouvrières en milieu rural, Collection En temps et lieu, 238p.

2. ANDRÉ, Viviane, 2017, Les anciens des quartiers HLM face à la rénovation urbaine. Entre vulnérabilité et résistance, dirigé par FIJALKOW, Yankel, Mémoire de fin d'étude: Architecture, Paris, ENSAPVS, 160p.



# FAMILLES MONOPARENTALES

## LE PAPA SOLO



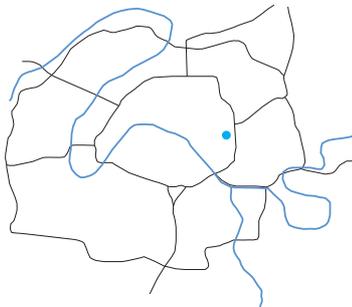
### PAUL «LE PAPA SOLO»

Homme  
40 ans

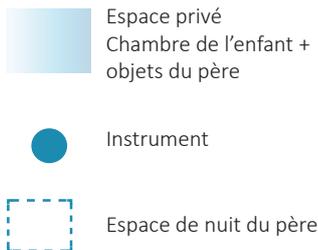
Locataire HBM  
T2

Musicien

Monoparentale depuis 5 ans  
1 enfant - 6 ans  
Garde alternée



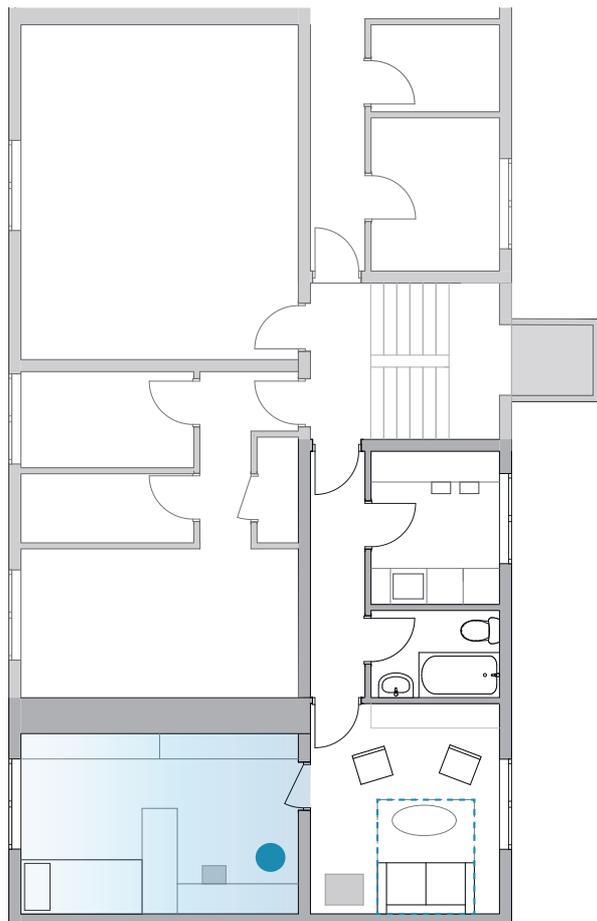
Paris, 20<sup>ème</sup>  
HBM  
5<sup>ème</sup> étage  
Surface : 40m<sup>2</sup>



« (...) mais je n'ai plus de vie privée quand il est là. Quand je reçois, je ferme la porte entre le salon et la chambre. Toutes mes affaires personnelles sont dans la chambre ».

Paul est un musicien de 40 ans. Il est le papa d'un garçon de 6 ans. Ce papa est monoparental depuis cinq ans. Il vivait auparavant avec sa femme et son fils dans le même quartier à quelques rues de son nouveau logement. Suite à leur séparation, Paul a quitté le foyer principal pour trouver un nouveau logement proche de son ex conjointe et de l'école de son fils. Cela fait donc cinq ans que ce papa vit dans son nouveau logement. En tant que papa monoparental, il a obtenu un logement en HBM. Son appartement T3 se trouve au cinquième étage d'un immeuble de six étages avec ascenseur. Paul avait comme critère prioritaire de rester dans son quartier.

Depuis 1 an, Paul est en couple avec une mère également monoparentale. Sans préciser le lieu précis de son logement, Paul l'a qualifiée comme une « voisine ». Paul n'a pas pour objectif de devenir propriétaire cependant il aimerait accéder à un logement plus grand afin que son fils et lui puissent chacun avoir son intimité. Il n'a pas mentionné la possibilité d'emménager avec sa nouvelle conjointe.

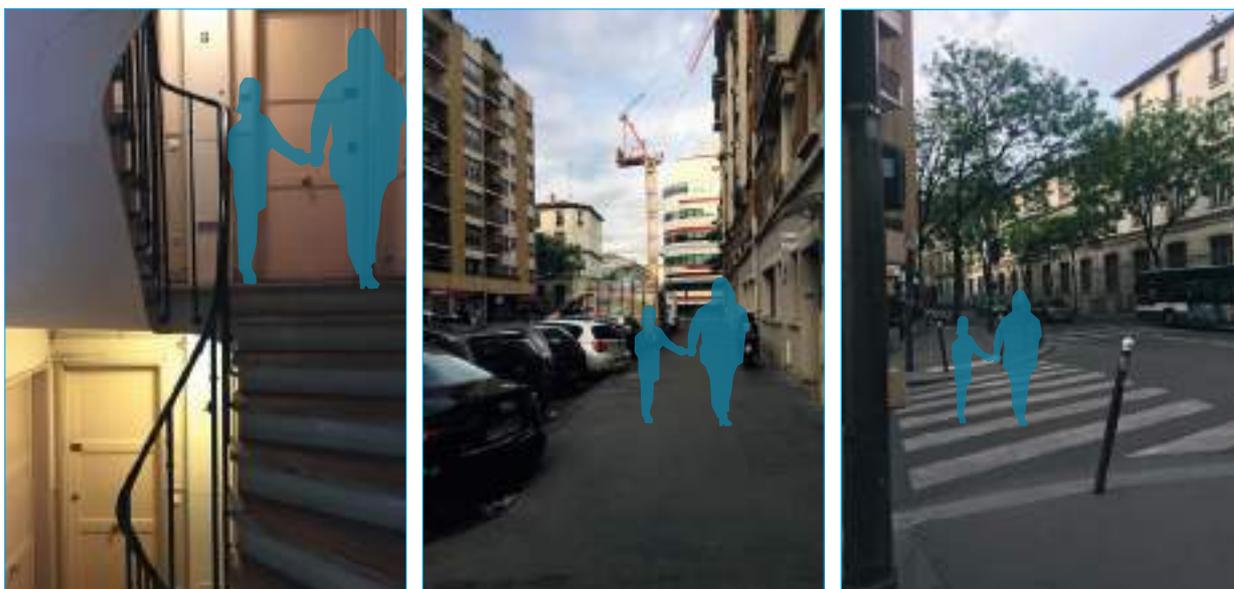


Le logement de Paul et de son fils



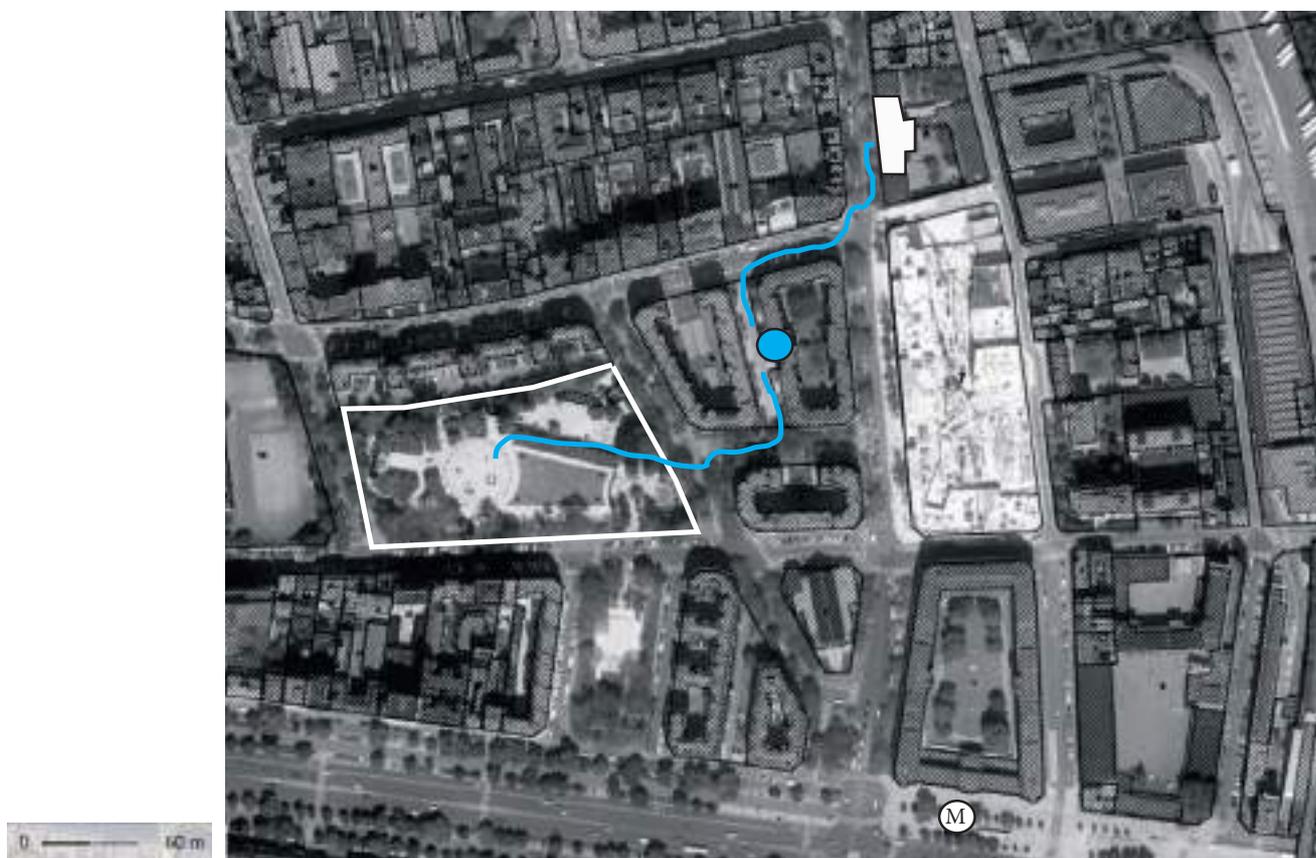
1.100e

## Sur le chemin de l'école



L'école et le parc sont à cinq minutes à pied du logement. L'enfant de Paul ne va pas à l'école tout seul. L'école et le logement sont en effet séparés par deux passages piétons, ce qui peut rendre le parcours hostile à un enfant de cet âge.

Paul est un musicien. Son emploi lui permet d'adapter son quotidien au rythme de l'école. Il accompagne son fils le matin à 8h30 les semaines où il a sa garde. Le soir il va soit le chercher soit sa copine s'en charge. Occasionnellement, son fils rentre avec la baby-sitter d'un autre enfant de six ans vivant dans l'immeuble avec sa mère. Paul n'a pas recours directement à une aide extérieure rémunérée pour s'occuper de son enfant.



Vue depuis la chambre

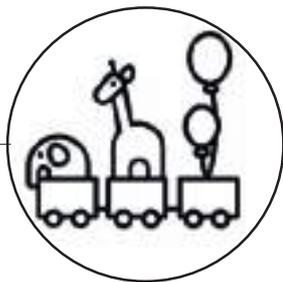


*« La chambre est trop grande, ce n'est pas adapté à une famille comme la nôtre, la pièce de vie commune est plus petite, on perd beaucoup de place avec le couloir, la salle de bain n'est pas adaptée, la baignoire prend trop de place dans notre salle de bain, la machine à laver est dans la cuisine du coup... Si les pièces étaient mieux agencées, on aurait une plus petite chambre et un espace plus grand pour l'adulte ».*



*« J'ai pas fait de travaux ici, on peut pas vraiment (...) On pourrait inverser les deux pièces, le souci serait qu'on passerait par la chambre pour aller dans le salon. Inverser salle de bain / cuisine, faire une ouverture sur la cuisine. Bouger le mur pour faire une chambre plus petite, et avoir un coin privé dans le salon ».*

Vue depuis la pièce de vie



Porte d'entrée



La cour



### Square Sarah Bernard

*«On va plus souvent faire des activités tous les deux. On est souvent dehors car l'appartement est petit. On va au parc je rencontre des personnes, lui aussi il rencontre d'autres enfants, il a de la place, beaucoup plus que dans notre appartement..».*



## LA TABLE OUVERTE



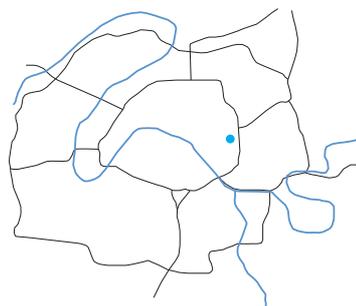
### LUCILE

Femme  
35 ans

Propriétaire  
T5

Assistante sociale dans la fonction  
public éducation nationale.  
Veuve depuis 3 ans

Deux filles  
12 et 16 ans



Paris, 20<sup>ème</sup>

R+1- dernier étage  
Surface : 110m<sup>2</sup>

mono-orienté Sud  
pièce de vie : toit  
translucide

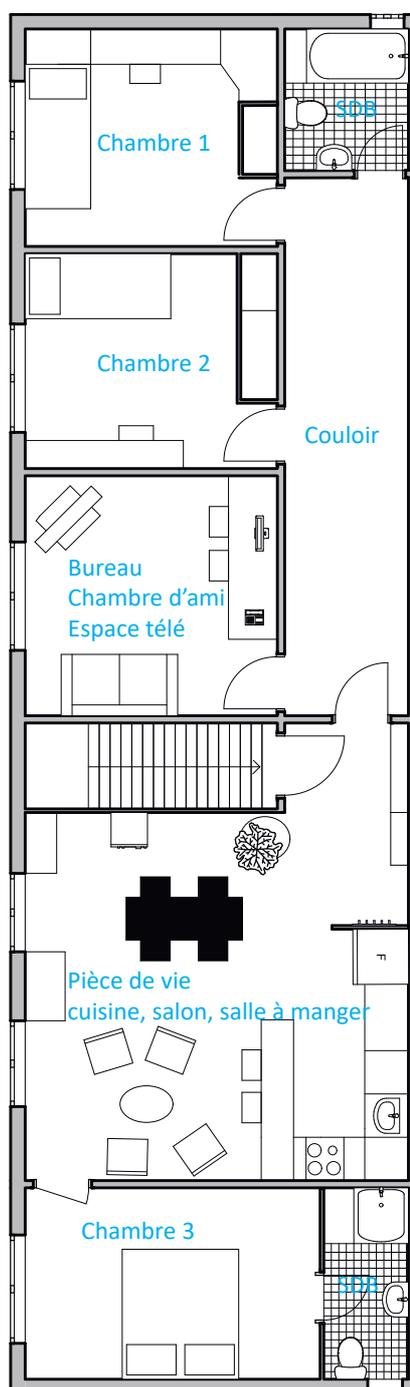
«On a cet appartement depuis la naissance de ma fille cadette et mes filles sont toujours restées dans la même école ».

Le logement de Lucile et de ses filles

Après le décès de son mari, Lucile est devenue une mère monoparentale à l'âge de 29 ans. Lucile n'a pas souhaité communiquer des informations sur sa situation conjugale actuelle. Lucile est assistante sociale et travaille à 20 minutes de son logement. Elle se rend en scooter au travail.

Ces deux filles ont 10 et 16 ans et sont respectivement au CM2 et en Première.

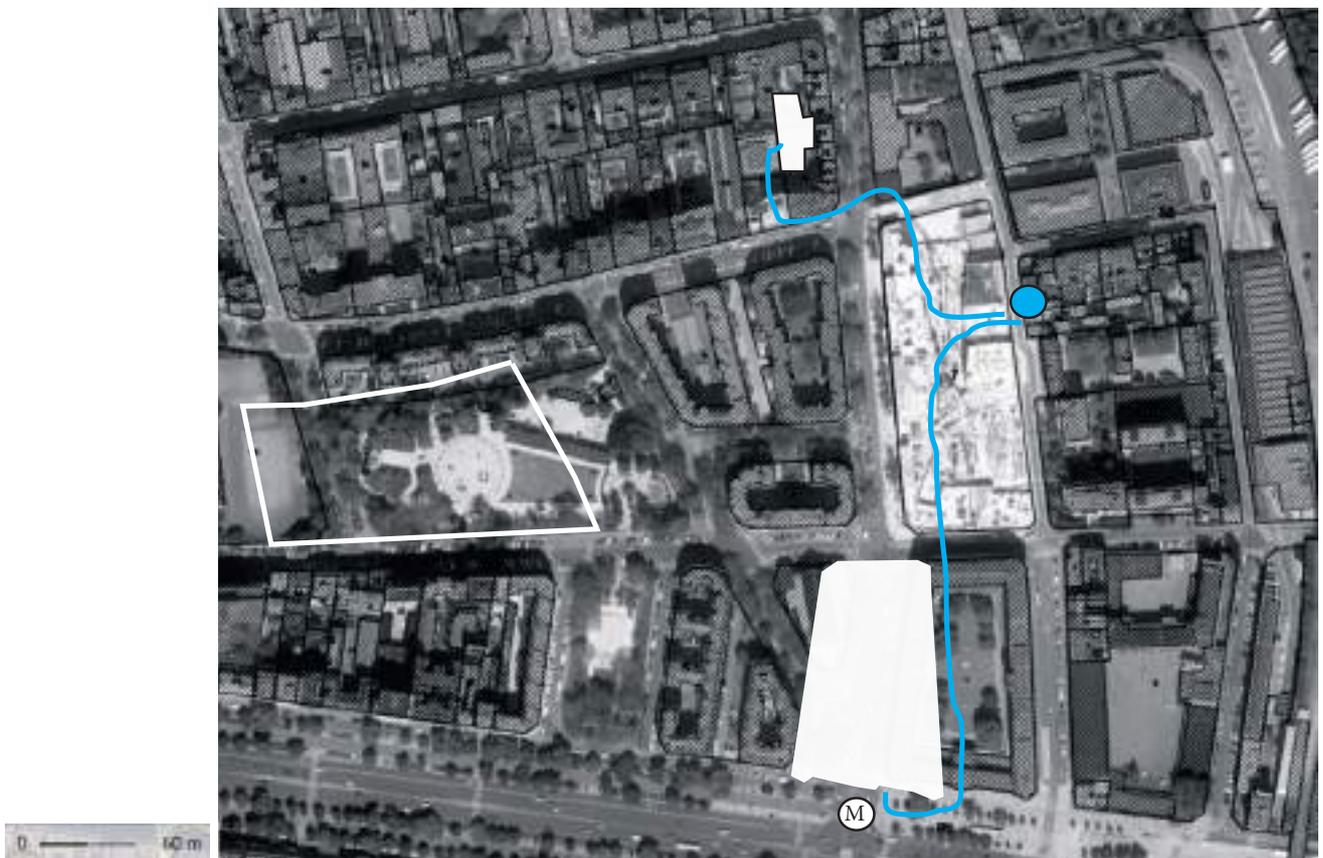
Le logement de cette famille a été transformé à la suite de leur changement de forme familiale. La famille a souhaité rester dans son logement notamment pour conserver leur statut de propriétaire et afin de maintenir un réseau social solide. Depuis leur nouvelle situation, l'appartement est devenu un lieu d'accueil avec une présence forte de leur famille et de leurs amis (adultes et enfants). Lucile a, entre autres, instauré une « table ouverte » tous les mercredis soir.

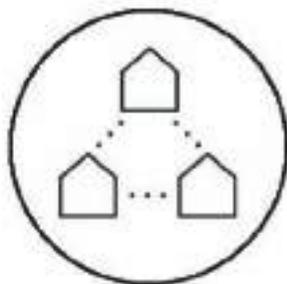




*«On a choisi cet appartement parce que mon mari connaissait le quartier. Il habitait dans la maison en face, avec ma belle-mère. Le quartier était pas cher, il était en pleine gentrification. Il a acheté pièces par pièces. Il s'agissait de chambre de bonnes desservies par une salle de bain palier»..*

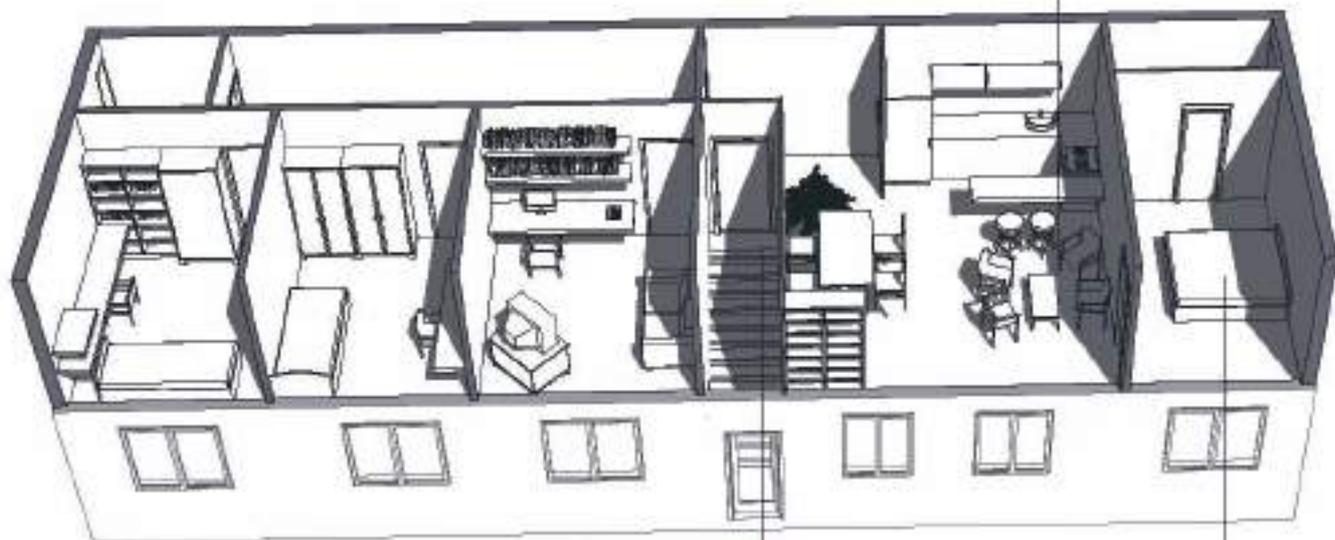
L'école primaire et le collège sont à cinq minutes à pied du lieu de résidence de cette famille. Les deux filles vont chacune à l'école toute seule, elles partent à peu près aux mêmes heures. La mère est présente le matin pour le départ. Les deux enfants ont leurs clefs. La maman rentre de son travail entre 17h et 18h, après un temps calme, la famille dine aux alentours de 22h. Les enfants n'ont pas le droit à la télé après le repas. La situation de monoparentalité n'a pas modifié l'organisation des parcours de cette famille. La fille cadette était accompagnée par ses parents lorsqu'elle était trop jeune pour aller seule à l'école. Le parcours jusqu'à l'école primaire semble sécurisé : un seul passage piéton à l'angle d'une école maternelle (dos d'âne et peu de circulation). La fille cadette se rend à l'école avec une petite fille, de la même copropriété, plus jeune. Il y a deux ans, la mère ne souhaitait pas laisser sa fille seule chez elle après l'école. Des amis de la famille ayant leur fille à la même école l'hébergeait, puis sa sœur passait la chercher en sortant des cours.





## Réseaux et entraides

*On a toujours fait des grandes réunions (avec les voisins) avant que la fête des voisins soit institutionnelle, on faisait déjà une fête une fois en été et une fois en hiver. Il y en a (des voisins) dont je suis très très proches... qui étaient là à l'époque de ma belle-mère et de mon mari (...). Il y a beaucoup d'entraide, d'ailleurs pour réparer mon chauffage c'est un voisin qui va m'aider»*



## Travaux et aménagement

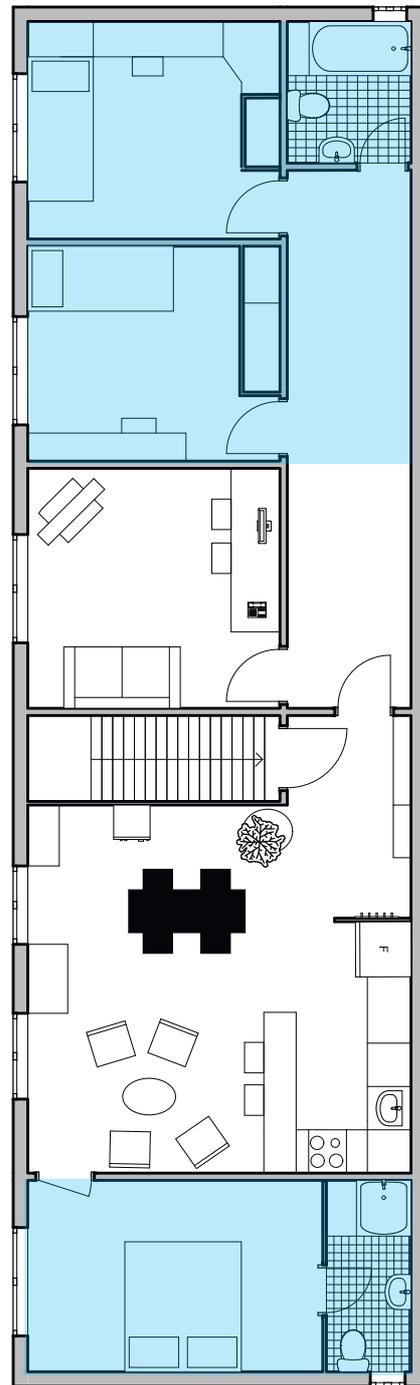
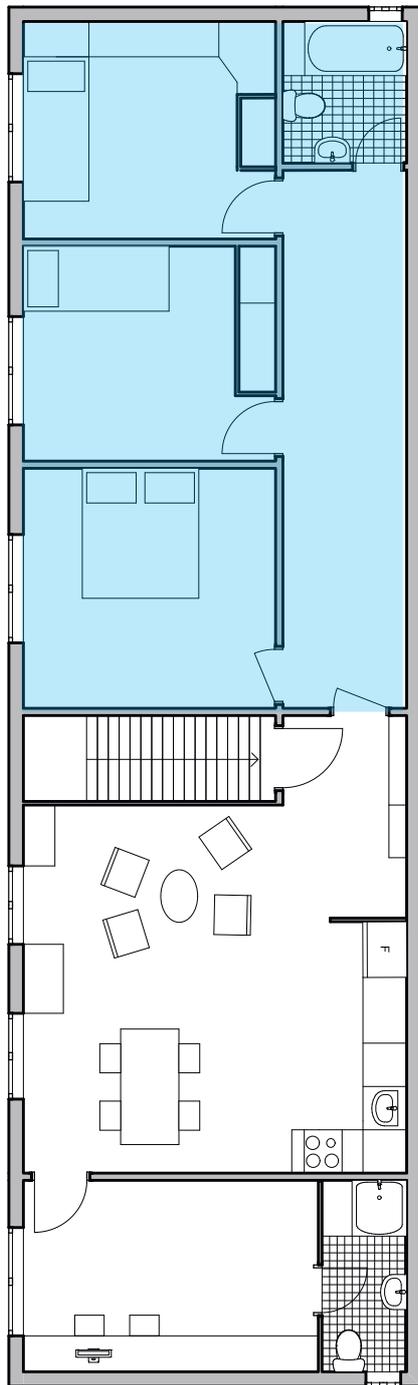
*«Maintenant il y a la pièce où je dors, avant c'était la chambre d'amis mais j'ai échangé donc maintenant c'est ma chambre, j'ai une salle de bain privée. Dans cette salle de bain il y a la machine à laver, un congélateur et le sèche-linge donc c'est plus utilitaire qu'une suite parentale royale quoi ! En plus depuis que le chauffage est cassé, mes filles passent tous les matins dans ma chambre pour aller se doucher » »*



## Privé/Public



Les espaces privés sont les chambres. Cependant, lorsque la famille accueille des invités, la fille cadette libère sa chambre et dors dans le canapé lit du bureau.



*Les travaux ont permis de créer un sentiment de nouveauté : «de ne pas vivre au même endroit exactement». Deux changements majeurs apparaissent : l'échange entre le bureau et la chambre adulte puis le réaménagement de la cuisine et de l'espace de vie.*

*«On a un cuisine américaine refaite il y a deux ans, avec un bar ouvert. Il peut y avoir plusieurs personnes dans la cuisine parce que avant elle était très étroite. C'est plus agréable pour accueillir du monde».*

Ces deux entretiens ont été réalisés en plus du mémoire. Les deux cas exposés sont des situations très distinctes. Le premier profil est celui d'un homme de quarante ans, musicien. Il est dans une situation de monoparentalité depuis cinq ans et à la garde partagée de son fils âgés de six ans. Ce père est à nouveau en couple avec une mère également en situation de monoparentalité. Il vit dans un logement T2 en HBM. Son logement ne comporte qu'une seule chambre qu'il a laissée à son fils. Ce père est toujours en contact avec la mère de l'enfant. Sa situation de monoparentalité a eu un impact sur sa trajectoire résidentielle. Cependant il a pu conserver son emploi et a peu modifié son organisation quotidienne ainsi que ses parcours. Le logement n'est pas adapté à ses besoins. En effet, une semaine sur deux la chambre de son fils est « vide ». Le second profil est celui d'une mère veuve. Cette assistante sociale s'occupe à présent seule de ses deux filles âgées de dix et seize ans. Elle est en situation de monoparentalité depuis trois ans. Propriétaire de son T5, cette mère n'a pas changé d'appartement à la suite de son changement de forme familiale. Elle a également souhaité conserver son réseau social solide lié au quartier. Cependant, elle a souhaité modifier son logement afin d'avoir la sensation d'un renouveau. Les travaux ont été effectués par étapes et notamment grâce à l'aide de ses voisins. En effet disposant désormais d'un seul salaire, sa situation financière ne lui a pas permis de faire de gros travaux. Leur logement répond à leurs besoins. Pour cette mère il est primordial que ces filles puissent se déplacer seule dans la ville notamment pour les parcours entre la maison et l'école. Il est alors important de s'intéresser à l'enfant dans la ville à la fois en créant des parcours favorable aux enfants et à la fois en développant des structures publiques relais entre l'école et la maison.

Ces entretiens ont permis de montrer la complexité et la diversité de familles monoparentales. En effet, on retrouve deux profils « atypiques » : un homme et une femme veuve. Dans 85% des cas, le parent est une femme et la monoparentalité liée au veuvage diminue depuis les années 1980. Cette évolution de forme familiale touche toutes les catégories socio professionnelles. De plus, ces entretiens confirment quelques données statistiques. Les foyers monoparentaux sont constitués depuis 5,5 ans en moyenne. Il est intéressant de comprendre les différents facteurs ayant un impact sur l'ancienneté de la monoparentalité. Par exemple, les hommes sont moins longtemps en situation de monoparentalité. Paul a en effet, créer une nouvelle vie conjugale.

Dans un cas l'adaptation du logement semble primordiale afin d'accorder à chacun un espace d'intimité. Le rapport à l'intimité est différent dans ces foyers. Le père distingue l'espace où il stock ses affaires et l'espace où il dors. La chambre de l'adulte est moins sacralisée. Il s'adapte au logement. Dans le cas de la mère monoparentale, suite au décès de son mari, elle a recomposé l'espace nuit et jour de son appartement. Avant l'espace nuit et privée était regroupé. Aujourd'hui la chambre de l'adulte est plus loin de l'espace enfant et plus proche de l'espace de vie. Cette mère a pu adapter son logement à ses besoins. Elle a cependant du accepter de s'entourer de familles afin de pouvoir s'organiser au quotidien. Ces mécanismes de solidarité et les parcours de l'enfant sont les deux facteurs qui ont permis à cette mère de garder un certain rythme de vie

Chacune de ces catégories a des besoins et des attentes spécifiques, cependant toutes nécessitent un logement qui s'adapte à leur nouvelle forme familiale ainsi que des équipements socioculturels qui répondent à leur rythme de vie. Pour ces deux parents, l'enfant permet de garder un réseau social important et de favoriser des mécanismes de solidarité. J'ai pu observer ces mécanismes, propre à chaque quartier et parfois à chaque immeuble, notamment au travers de mon mémoire « Ville et famille monoparentale » lors de mon enquête de terrain auprès des travailleurs sociaux à Romainville.



# COHABITATIONS

# APPRENDRE LE VIVRE ENSEMBLE



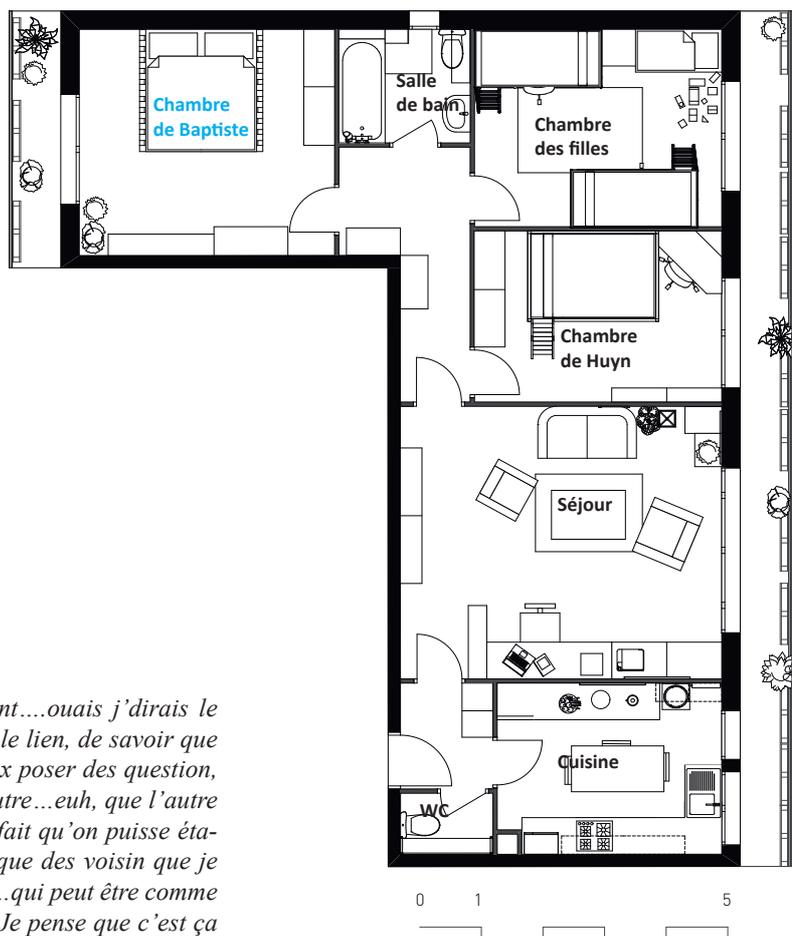
## BAPTISTE

Homme  
44 ans  
Porteur de projet



Baptiste est locataire d'une T4 de 90m<sup>2</sup> non meublé, à Issy-les-Moulineaux. Il est père de 3 enfants de 12, 8 et 2 ans, issues de deux unions différentes. Les deux plus grandes sont présentes une semaine sur deux et la plus petite un week-end sur deux. Baptiste sous-loue depuis un an la troisième chambre à Huyn (29 ans), qu'il connaît par des amis communs. Baptiste s'occupe du ménage des pièces communes. Il font leurs courses séparément sauf pour quelques produits du quotidien et quelques arrangements. Huyn va quitter l'appartement à la fin de l'année et Baptiste souhaite trouver un nouveau colocataire en concertation avec ses filles.

*«Si ça se passe pas bien, euh..bah d'ailleurs elles le disent, on en parle, parce qu'on a des temps d'échange entre nous, entre nous la famille, mais pas le colocataire, et euh...et je leur ai demandé s i elles voulaient voir le prochain avant que j'accepte, que ce soit lui ou un autre et elles ont dit « ok oui on préfère ».*



## BAPTISTE

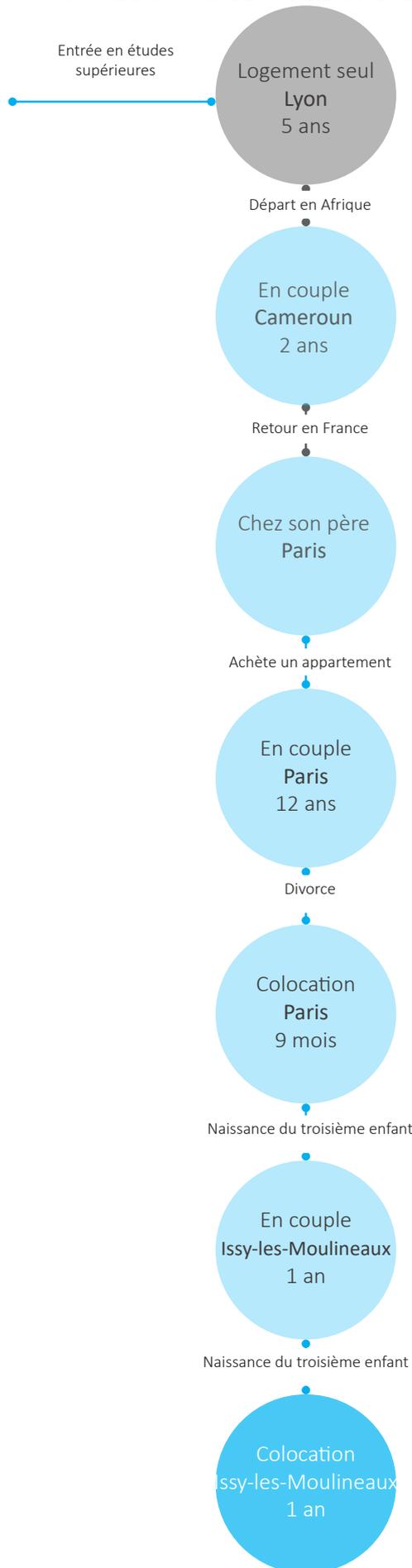
*«Le point positif le plus marquant...ouais j' dirais le la...créer le lien la relation en faire, créer le lien, de savoir que j'peux échanger avec quelqu'un, que j'peux poser des question, que l'autre j'peux être disponible pour l'autre...euh, que l'autre peut m'aider à bricoler quelque chose, le fait qu'on puisse établir une relation et que...j'arrête d'avoir que des voisin que je croise, mais d'avoir quelqu'un avec qui je...qui peut être comme un voisin finalement, mais avec qui je vis. Je pense que c'est ça le point, pour moi le plus positif. Et puis si, l'autre point le plus positif c'est pour montrer aussi à mes enfants que c'est possible, et que c'est gérable. Parce qu'elles ont une maman qui elle ne conçoit pas du tout ça.»*





Logement familial  
18 ans

# PARCOURS RÉSIDENTIELS



## RESPECT DES RÈGLES

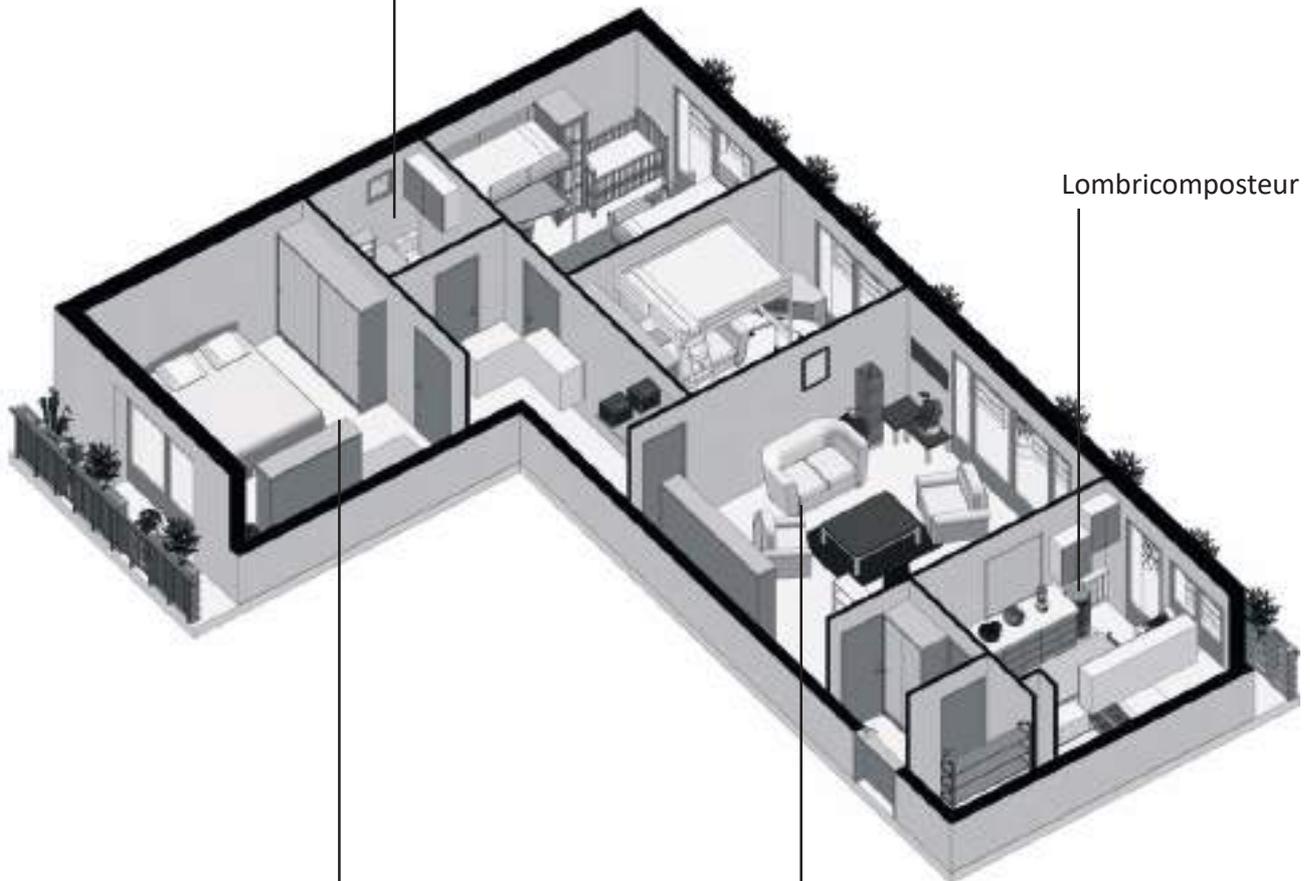
### Première expérience

«Le premier colocataire que j'avais eu, c'était en juillet de l'année dernière, celui pour qui ça a duré un moi, c'est moi qui lui avait demandé de partir, ça collait pas du tout il respectait pas du tout les règles de la maison, notamment avec la cigarette. C'est non fumeur, je tolérais sur le balcon mais je me retrouvais avec les cendriers sur le balcon et les enfants qui jouaient avec le cendrier sur le balcon et ma petite qui était avec les mégots, j'ai dit non un fois, deux fois, dix fois, j'ai dit c'est bon il comprend pas il comprend pas.»

## ORGANISATION

### La salle de bain

«Au niveau d'la salle de bain bah on arrive à connaître nos rythmes respectifs, il sait que moi l'matin il faut que...la dou...la salle de bain soit libre à 8h, pour que tout l'monde aille se laver les dents après le petit dej et qu'on prenne le bus pour aller à l'école.»



### CHAMBRE DE BAPTISTE

« Aujourd'hui comme moi je suis plus en couple, finalement moi j'peux mettre à disposition celle de 17m<sup>2</sup>, mais auquel cas je la louerai plus cher, donc j'ai pas réussi à trouver pour l'instant des gens qui seraient prêt à mettre, bah la 800 euros, pour une chambre de 17m<sup>2</sup> plus les parties communes.... »



Dans le séjour, des meubles récupérés et bricolés, comme la table basse. Baptiste et Huyn ont un calendrier commun pour se prévenir si ils ont éventuellement besoin de recevoir dans cette pièce. Notamment lorsqu'ils font du «co-homing», une pratique qui consiste, pour les personnes travaillant depuis chez eux à se recevoir à tour de rôle.

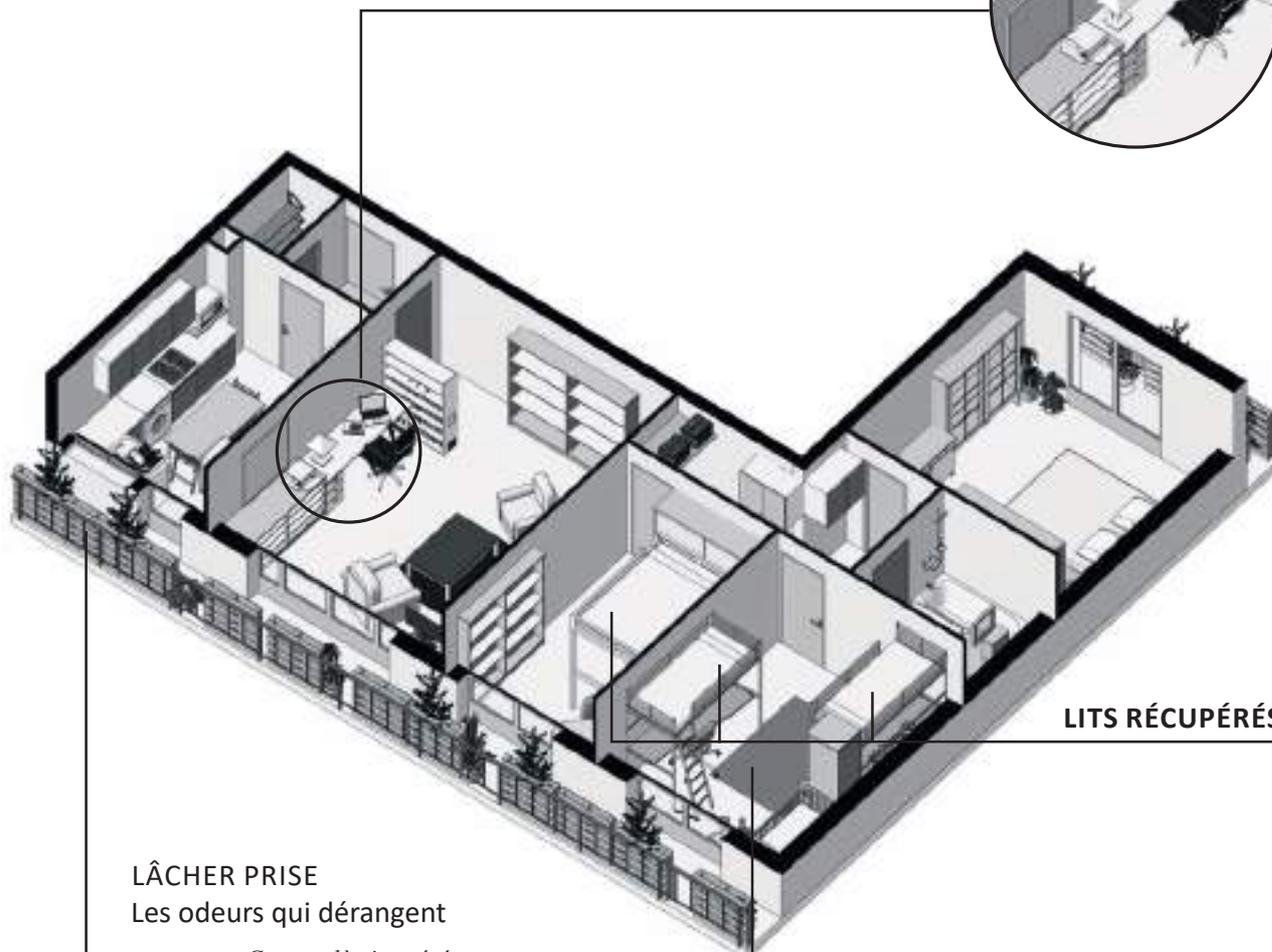
## ORGANISATION

### La cuisine

«Comme chacun a ses pièces à lui, ça pose pas d'soucis, après par contre on s'organise dans la cuisine, parce que des fois on est un p'tit peu trop nombreux, donc on s'organise quand euh, moi j'fais manger tous les enfants bah lui il attend un p'tit peu si il a très faim, il patiente un peu...»

## ARRANGEMENTS

«Donc au niveau des courses on s'est arrangés, on a fait du troc, par exemple lui il voulait une imprimante, il en a pris une, et moi j'lui ai dit j'en ai pas besoin, mais si j'l'utilise de temps en temps comment j'peux compenser, bah du coup, on s'est mis d'accord, il a olive et euh, bières à volonté.»



LITS RÉCUPÉRÉS

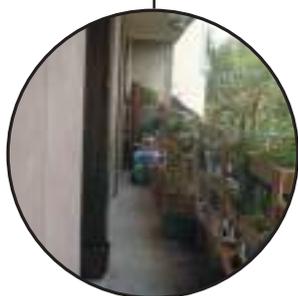
### LÂCHER PRISE

Les odeurs qui dérangent

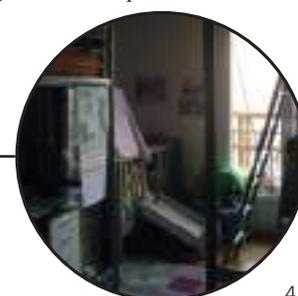
« Comme là j'ai aéré parce qu'il a fait sa cuisine, et que comme il cuisine des fois des choses frites, et c'est rude des fois. [...] Donc c'est des petites choses, qui piquent un peu, et pour autant, je sais que ça s'équilibre avec le reste, je lâche prise là-dessus »

### CHAMBRE DES FILLES

« Donc là pareil on optimise, chacun a son bureau, et puis, et puis la petite qui a son lit en bas parce qu'on ne peut pas la mettre en haut pour l'instant. [...] Mais du coup quand elles ne sont pas là les échelles je les range, ça libère l'espace... »



RÉCUPÉRATION  
& BRICOLAGE



# DE RETOUR EN FRANCE



## ELODIE

Femme  
24 ans

Revient du Brésil où elle a vécu en colocation. Avant cela, elle a vécu chez l'habitant et en studio.

## BLANDINE

Femme  
22 ans

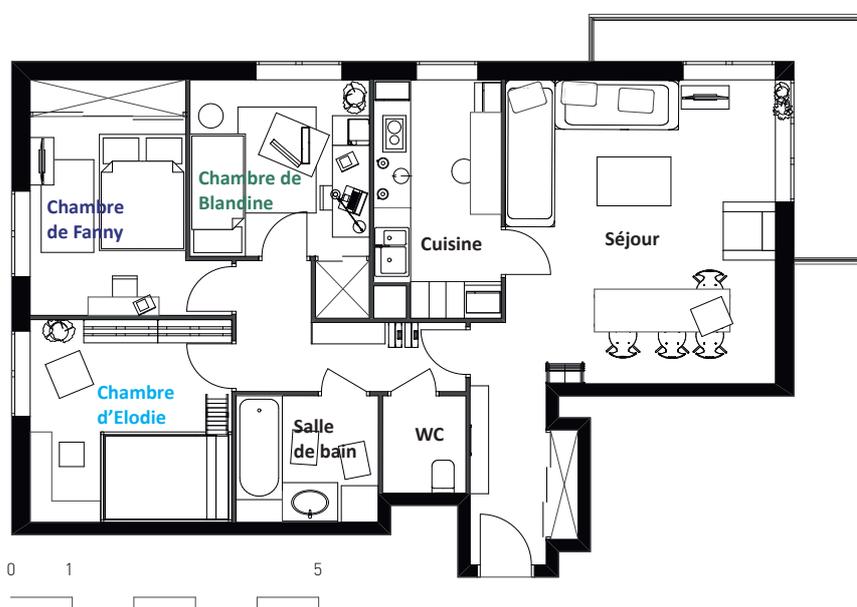
Revient des Etats-Unis où elle a vécu en colocation. Avant cela, elle vivait en foyer étudiant.

## FANNY

Femme  
24 ans

Revient d'Italie où elle a vécu en colocation. Avant cela, elle a vécu en résidence étudiante et en studio

Elodie, Blandine et Fanny sont en colocation depuis la rentrée de septembre 2016 dans un T4, non meublé à Vitry, qu'elles ont trouvé par le biais d'une annonce. Elles étaient toutes les trois en échange à l'étranger l'année précédente. Elodie et Fanny se connaissent depuis 4 ans, et ne connaissaient pas Blandine avant la colocation. Elles sont toutes les trois dans la même école. Elles font leurs courses séparément, sauf pour les produits de base (sel, poivre, produits ménagers...) et s'organisent ensemble pour le ménage: une fois par semaine, chacune une pièce et partagent leurs repas occasionnellement.



## FANNY

« [...] à mon retour ici, pour finir mes études j'me suis dit je ne peux pas revenir dans 20m<sup>2</sup>, ce serait trop dur...(rires)...beaucoup trop dur, euh...du coup j'voulais être en colocation, pour avoir plus d'espace et ne pas payer trop cher »



## ELODIE

« [...] ça s'est super bien passé, du coup quand je suis revenue en France je me suis dit que c'était hors de question que je revives seule, que je pourrais pas, et... voilà »



## BLANDINE

« Et euh...bah en rentrant après les États-Unis [...] bah, je pense que j'avais surtout pas envie de vivre seule, parce que j'ai besoin euh...un peu fin...je pense que j'ai un tempérament un peu facilement enthousiaste.



# PARCOURS RÉSIDENTIELS



Logement familial  
18 ans

Entrée en études supérieures

Chez l'habitante  
**Vauréal**  
1 an

Changement d'école

Studio  
Paris  
1 an

Changement pour un logement moins cher

Studio  
Paris  
1 an

Année d'étude à l'étranger

Colocation  
**Brésil**  
1 an

Retour en France

Colocation  
**Vitry-sur-Seine**  
6 mois



Logement familial  
16 ans

Entrée en première option arts plastiques

Chez ses  
grands-parents  
**Bressuire**  
2 ans

Entrée en études supérieures

Foyer étudiant  
**Paris**  
2 ans

Résid. étudiant  
**Paris**  
1 ans

Année d'étude à l'étranger

Colocation  
**États-Unis**  
7 mois

Changement de logement suite à des  
problème avec son colocataire

Chez l'habitant  
**États-Unis**  
2 mois

Retour en France

Colocation  
**Vitry-sur-Seine**  
6 mois



Logement familial  
18 ans

Entrée en études supérieures

Résid. étudiante  
**Vauréal**  
1 an

Changement d'école

Studio  
**Asnières**  
1 an

Changement pour un logement moins cher et  
plus grand

Résid. étudiante  
**Issy-les-Moulineaux**  
2 ans

Année d'étude à l'étranger

Colocation  
**Italie**  
1 an

Retour en France

Colocation  
**Vitry-sur-Seine**  
6 mois

## LES CHAMBRES



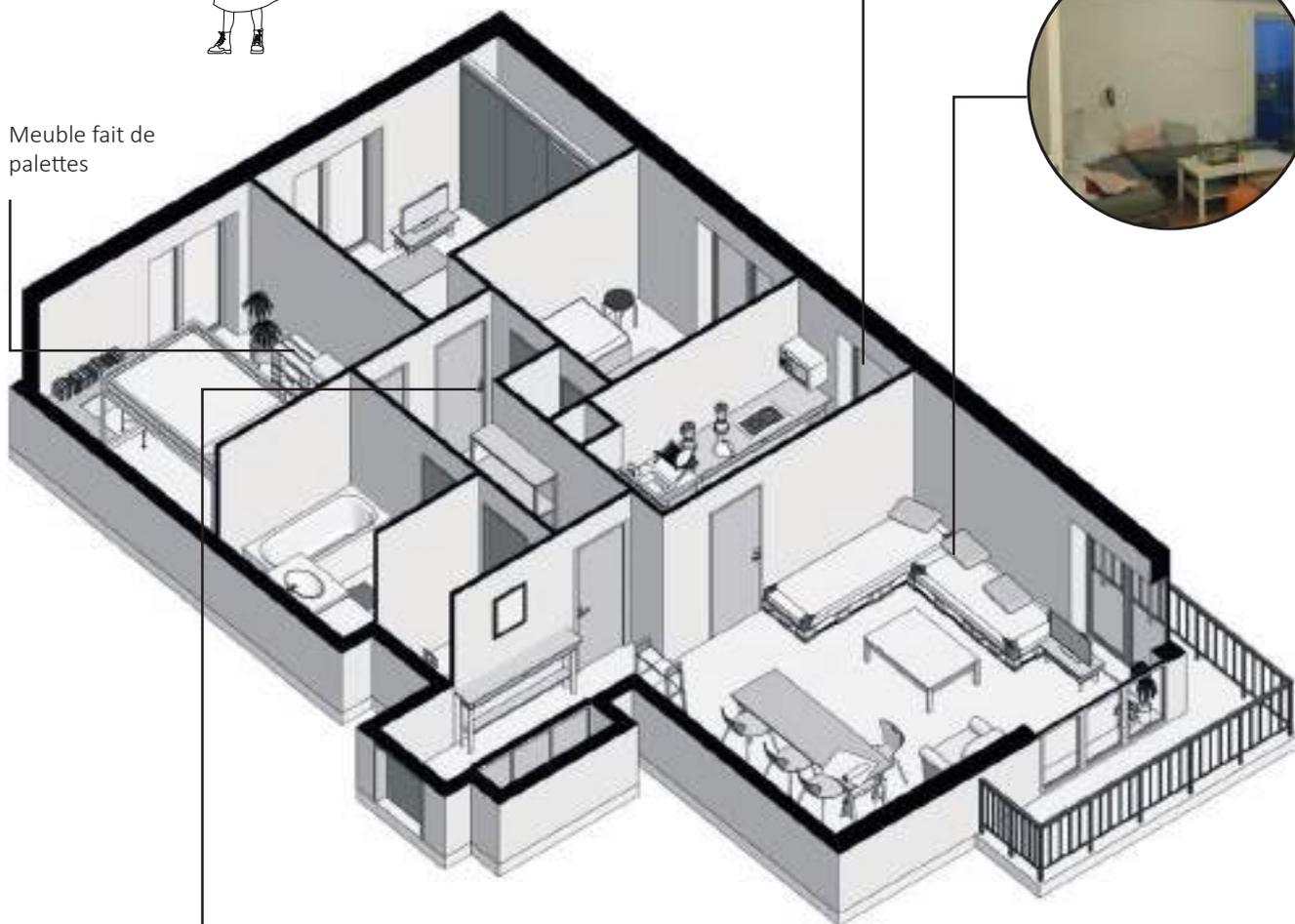
Les provisions personnelles  
des colocataires



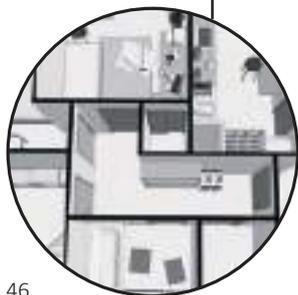
Canapé fait de palettes et de  
matelas



Meuble fait de  
palettes



## LE COULOIR



«Le couloir est un peu l'endroit où, on va discuter (rires)...il est vraiment à la rencontre de toutes les chambres, donc si y'en a une qui est entrain de poser une question à l'autre et que l'autre elle s'dit « ahhh » du coup t'ouvre les portes et c'est comme si en fait t'étais sur un pallier de...d'appartement et que les voisins discutent entre eux.» **Fanny**

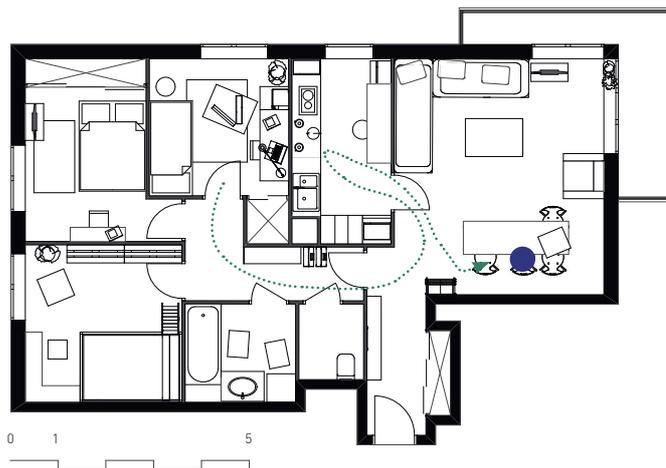
## AMÉNAGEMENTS

«On est arrivées toutes les trois en même temps, du coup on euh... Faut faire vachement gaffe à ce qu'il n'y en ai pas une qui prenne le pas sur les autres, tu vois genre, qui impose trop sa touche [...] au final je trouvais que c'était plus facile d'arriver dans un univers déjà établi» **Elodie**

## LES REPAS

### Une question de hasard

«Du coup c'est un peu comme ça tombe en fait, si je vois Fanny manger un matin, bah, je vais m'asseoir je vais manger, et euh, ou je mange toute seule, enfin, chacune son rythme. On aurait pu faire des repas ensemble mais je pense qu'à l'heure actuelle, le prem...premier emploi du temps, le premier semestre nous a pas permis de nous organiser des bon petits plats...» **Blandine**



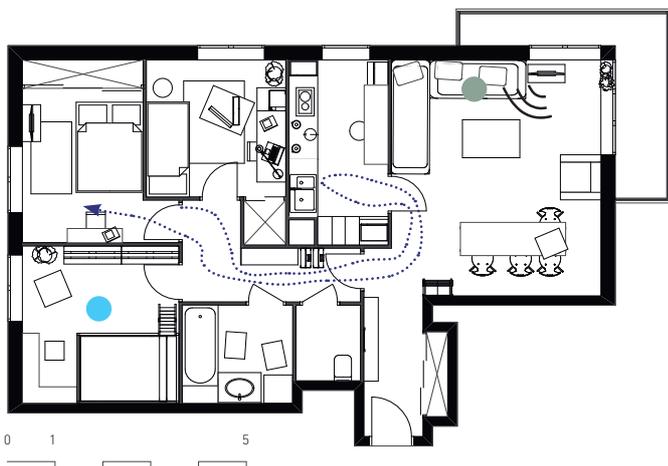
## LE SÉJOUR

### Un espaces de travail...

«Blandine et moi on travaille souvent dans le salon et Fanny fin un petit peu moins... je sais pas comment elle fait elle bosse dans sa chambre, elle travaille sur son canapé, mais c'est incroyable de... genre le matin tu te réveilles Fanny elle sort de sa chambre à 13h...mais elle a... fin elle mange quand, elle va faire pipi quand... Mais euh, ouais le salon, je le trouve un peu trop grand même, parce qu'on est trois...» **Elodie**

### A partager...

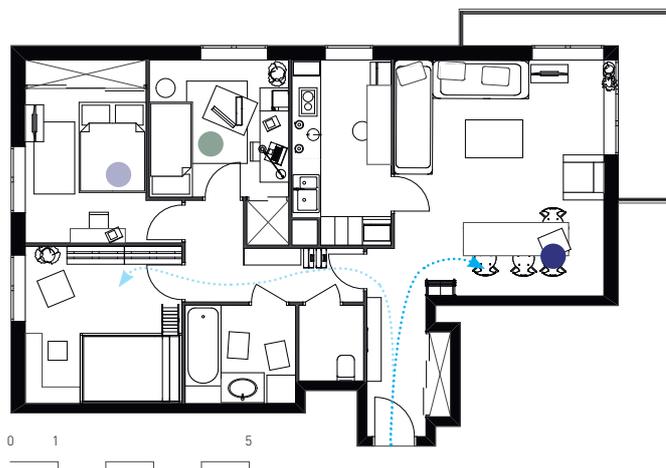
«...dans le salon, je pense c'est ça, c'est l'espace partagé puis comment on fonctionne, j'ai remarqué, agit pas mal sur par exemple, si je suis dans le salon à regarder la télé, Elodie va pas venir travailler, alors que si je suis euh...dans le salon à, peut-être, à regarder...euh écouter de la musique, mais avec un autre ordi fin, ou un autre écran, fin voilà, et que je les ais dans les oreilles, bon là elle pourra être là.» **Blandine**



## LE SOIR

### Une question de hasard

«Si on était là, par exemple y'a une fois où j'étais en train de travailler, moi je faisais une maquette donc je fais une petite charrette maquette, euh, du coup elle a papoté avec moi et elle s'est mise à bosser ici, mais euh...par exemple hier soir elle est rentrée tard, moi j'bossais mais dans ma chambre, du coup elle est allée dans sa chambre et » **Fanny**



# ENTRE AMIS



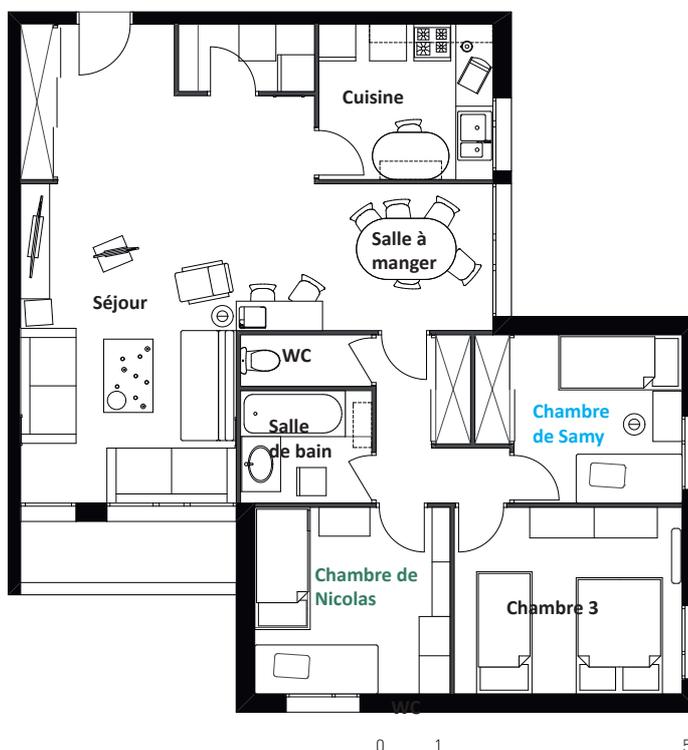
## SAMY

Homme  
29 ans  
Scénariste

## NICOLAS

Homme  
30 ans  
Développeur Web

Samy et Nicolas, amis d'enfance, louent un T4 à Créteil avec deux amis à eux. Ils hébergent ponctuellement un ou deux amis et accueillent aussi de temps en temps des «couch surfer», c'est-à-dire des gens de passage logés gratuitement pour une nuit ou plus. Ils font les courses au coup par coup et font généralement leurs repas ensemble. L'appartement, qui appartient à un ami de la famille de Nicolas, est meublé et chacun a rapporté des meubles au fur et à mesure. La colocation s'est terminée début Février 2017, après les entretiens. Nicolas va vivre seul en Mars, et Samy est retourné chez ses parents en attendant de trouver un autre appartement en colocation.



## SAMY



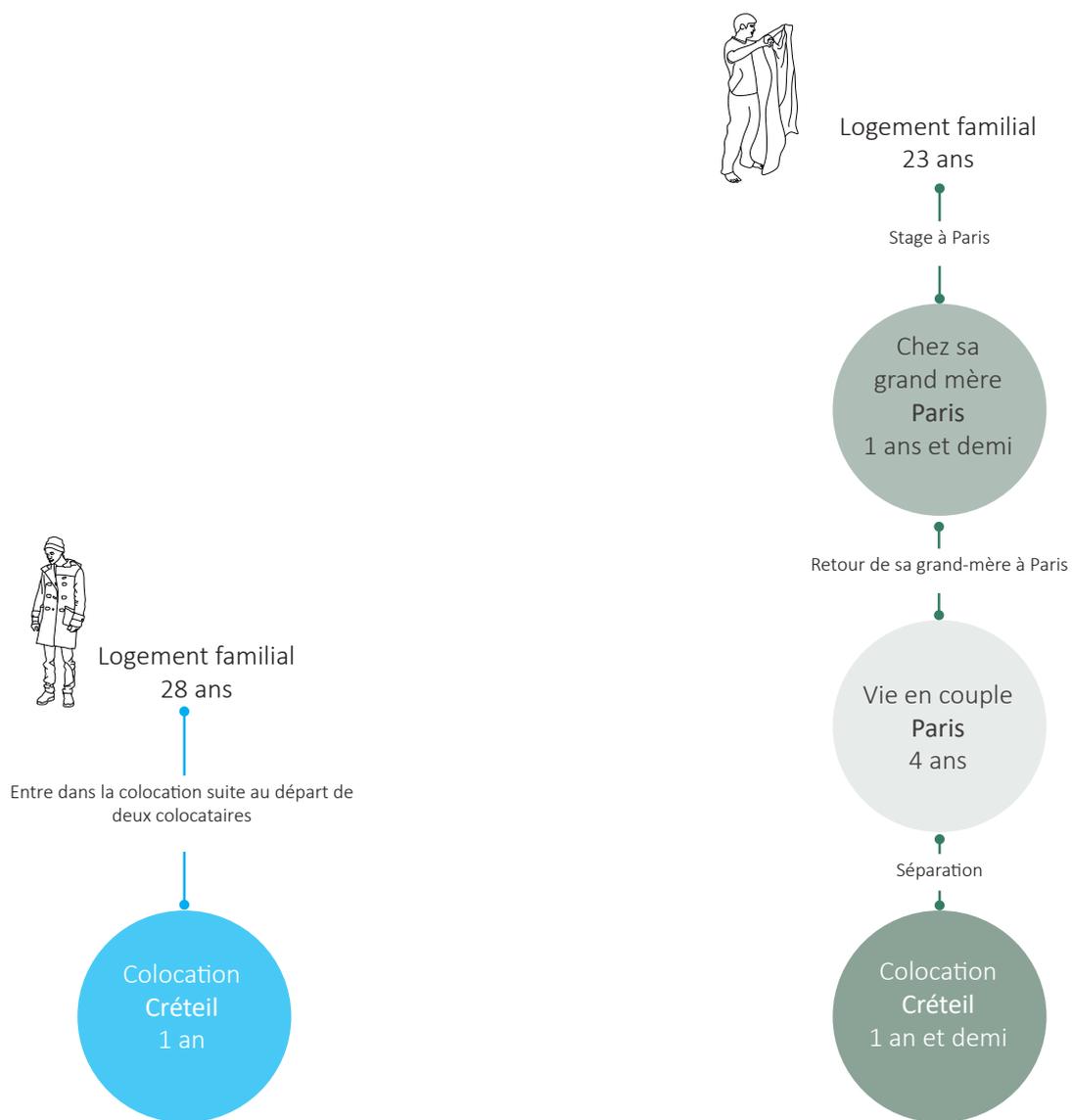
«J'aime bien quand t'es à plusieurs tu peux avoir un peu d'espace déjà c'est bien. Mais euh...ouais si je...si...après j'pense pas que j'ai les moyens de vivre tout seule si ce n'est dans un cagibi en fait...»

## NICOLAS



«[...]Les points positifs...en fait les points positif je dirais c'est t'es jamais seul...les points négatifs je dirais c'est t'es jamais seul...»

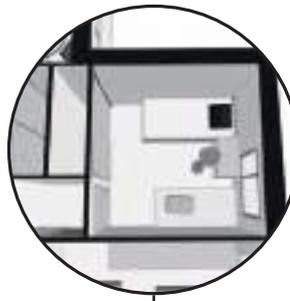
# PARCOURS RÉSIDENTIELS



## ORGANISATION

### Au jour le jour

«C'est euh... c'est une bonne question... nan c'est plus euh, c'est plus une sorte de chaos. Genre on est tous un peu des... bordéliques dans...dans un peu toutes les facettes...ce qui fait que bon, c'est un peu...fin voilà quoi...quand je vois le frigo un peu vide j'achète des trucs, quand un autre vois le frigo un peu vide il achète des trucs...fin c'est...y'a pas de...ouais. Ce qui peut être un peu relou pour la vaisselle...mais...ouais disons que ça va on arrive à s'en sortir...»



## CHAMBRE DE SAMY

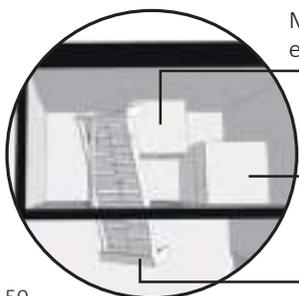
«Quand je suis ici, ouais au pire si vraiment j'ai besoin de faire un session ou quoi, j'vais dans ma chambre, puis j'aime bien j'suis là j'bosse j'suis dans ma chambre puis à un moment donné ça me saoule, je pose mon truc je viens dans le salon y'a du monde, j'fume une clope et puis je retourne faire mon truc.» **Samy**

Dans l'appartement il y a toujours des photos du propriétaire.



## LE CAGIBI

### Accumulation



Machine à laver en panne

Frigo en panne

Sommier cassé

## CHAMBRE DE NICOLAS

(Ou dorment parfois les «couch-surfer»)

«Comme il y a du monde à la mais tu peux pas dormir dans ta chambre parce qu'il y a des, il y a des meufs que ton coloc il a invité, qui dorment dans ta chambre...pfff...sur le principe tu l'prends un peu mal au début mais après tu dis bon aller c'est bon t'accepte et puis voilà tu vois...ça dépend, ça dépend un peu de...de si t'as besoin de te lever le matin, si t'as besoin de...d'aller chercher des affaires dans ta chambre des trucs comme ça tu vois...» **Nicolas**

Ces entretiens rendent compte de cohabitations, en dehors du cercle familial, à trois étapes du cycle du vie: au moment des études, chez les jeunes actifs et en ayant des enfants. Si la colocation chez les étudiants et les jeunes actifs semble aujourd'hui courante la situation de Baptiste est plus particulière. Durant l'entretien Baptiste évoque le choix de la colocation comme un élément d'une réflexion globale sur son mode de vie, qui tend à favoriser le vivre ensemble. Dans la colocation des étudiantes, si chacune ont de motivations différentes (gain d'espace, sociabilité), on remarque, notamment chez Fanny et Elodie que leurs expériences respectives à l'étranger ont joué un rôle important. Elles ont à la fois été positives en ce sens où elles leur ont donné envie de retenter l'expérience et une sorte de «test» qui leur ont permis de définir en quelques sorte des «critères»: ce qu'elles souhaitent, ce qu'elle ne souhaitent pas. Par exemple, Fanny avait pour critère de ne pas vivre avec quelqu'un de totalement inconnu où qui fasse des études différentes des leurs. Ces critères se redéfinissent aussi au fur et à mesure de la cohabitation, et donnent ainsi lieu à des régulation ou des modifications dans le comportement des habitants.

La question de mise en place des règles de cohabitation au départ diffère aussi selon les situations. Dans l'appartement de Baptiste, la présence des enfant et le fait qu'il soit «souverain» dans le logement ont donné lieu à certaines conditions préalable: ne pas fumer, ne pas manger trop de viande, respect du tri des déchets...Le non respect de ces règles entraînant le départ du sous-locataire. Dans les colocation des étudiantes et des jeunes actifs, ou tous sont égaux par rapport au logement, les règles du quotidien semblent moins explicites. Chez les étudiantes, il s'agit surtout d'organisation, décidée en amont: le ménage ensemble, les courses séparées sauf pour les produits du quotidien (huile d'olive, café, papier toilette etc...), utilisation d'une application de comptes commun pour se rembourser... Chez Nicolas et Samy, aucune règle ne semble avoir été évoqué. Leur colocation, qui a début suite à la séparation de Nicolas, est un peu le fruit d'une occasion qui se présente, contrairement à celle des étudiantes et de Baptiste ou une réflexion à eu lieu en amont.

Sur l'usage des espaces, on voit encore apparaître une différence entre la situation de Baptiste et les deux autres. Si dans tous les cas chacun et libre d'utiliser cet espace, chez Baptiste, la «privatisation» de ces espaces, si elle est prévue en amont est possible: réunion de travail ou réunion de famille par exemple...Chez les étudiantes il est arrivés que certains parents utilisent l'espace du séjour comme chambre à coucher. L'usage de ces espace fait en tout cas l'objet de régulation. Les cohabitants vont adapter leur comportement selon si les autres sont présents, par exemple, mettre ses écouteurs pour ne pas gêner l'autre qui travail.

Les trois appartements font l'objet d'une partition jour/nuit. La proximité des chambres n'a pourtant été évoquée à aucun moment comme un aspect négatif de la cohabitation. Cette question reste tout de même un point important. En effet, la cohabitation vient ajouter une échelle intermédiaire entre celle de l'immeuble et celle de l'intimité. La notion de «voisinage» est d'ailleurs évoquée par plusieurs enquêtés. L'espace personnel des cohabitants se matérialise par la chambre. Le passage des sons, des odeurs peut alors être un élément nuisible au bon déroulement de la cohabitation. La question de l'entrée ou non des autres cohabitants dans ces espaces ne semble pas non plus ici très

marquée. Par exemple, aucun habitant ne ferme à clef la porte de sa chambre lorsqu'il quitte le logement. Cela peut en partie s'expliquer par le fait que dans les trois situations, les personnes se connaissent en amont ou partagent un «*monde commun*» (Emery, 2005). Chez Baptiste et chez Samy et Nicolas, l'usage de ces espaces est même courant. Pour travailler, chez Baptiste, lorsqu'il fait du «co-homing». Pour recevoir chez les garçons, la plupart des chambres ayant plus de lits que d'occupants.

Dans ces trois situations, la cohabitation a fait l'objet d'un choix. Les habitants, pèsent en quelques sorte les pour et les contres et sont prêts à faire des concessions, au regard des avantages fournis par ce mode de vie. Il vont donc adapter leur comportement et leurs attentes selon le logement qu'ils ont choisi ou qui s'est présenté à eux (comme c'est le cas pour les jeunes actifs) et selon les cohabitants qu'ils auront choisis. La question de l'adaptabilité du logement à ce mode de vie semble être plus sensible dans des situations où il n'y a pas eu ce choix. Par exemple dans des colocations étudiantes en logement social ou parfois les jeunes ne se connaissent pas. Ou encore, des situations plus précaires d'hébergement d'un proche ou d'une connaissance (Lévy-Vroelant, Béguin 2011; Carvalho, 2016). Cette question d'adaptabilité peut aussi être plus marquée dans le cas de cohabitation intergénérationnelles, familiales ou non. En effet, dans ces trois situations les habitants sont respectivement à des étapes de leur cycle de vie similaires. Si entre Baptiste et Huyn, il y a un certain écart d'âge et de situation familiale, ils partagent un «monde commun», des valeurs communes et des rythmes de vie semblables. D'autres entretiens rendent compte de situations différentes dans le travail de mémoire de master «Cohabitation et Parcours résidentiels» soutenu en Février 2017.

# PRATIQUES ADAPTATIVES

Suite aux observations des pratiques habitantes dans le logement ordinaire, réalisées au cours de nos entretiens, nous présentons le résultat de notre recherche d'opérations exemplaires souhaitant répondre aux problématiques sociodémographiques actuelles. Nous avons choisi de présenter ces opérations exemplaires sous formes de fiches récapitulatives.

Premièrement, nous présenterons les actions de mise en réseau des habitants. ( les différentes plateformes de mise en relation de particuliers, la mise en relation des particuliers avec des professionnels pouvant les accompagner ou les former...) Toutes ces opérations de « mise en relation » ont pour objectif de vivre autrement.

Ensuite, nous présenterons les opérations de transformation du parc existant visant à s'adapter aux évolutions démographiques et aux nouveaux modes de vie.

Enfin, nous présenterons les nouvelles typologies d'habitat qui apparaissent ces dernières années, dans ce nouveau contexte sociodémographique.



## 59 METTRE EN RELATION

60	Uniparent
61	Cotoiturage
62	Mobili Pass
63	Appartager
64	Campus Vert
65	Wwoofing
66	K d'urgences
67	CALM
68	Association Syndicale Familles Monoparentales
69	«Vivre avec»
70	Cocon3S
71	KAP'S
72	Pari Solidaire/ Est métropole Habitat
73	Living Lab
74	Réseau COSI

## 77 ADAPTER LE PARC EXISTANT

78	Tour Madrid
79	Valoration du bâti
80	Réhabilitation RIVP
81	«Attentifs»
82	Troyes Habitat
83	Apprentoit
84	Dar Al Amal

## 87 INVENTER DE NOUVELLES TYPOLOGIES

88	Le studio indépendant
89	Îlot 3H
90	Les Clusters
91	La pièce partagée
92	Le logement «Jeune»
93	Maison des Babayagas
94	Label «Bien vieillir à habitat 29»
95	Villa Génération
96	Hameau des Buis
97	Oasis Saint-Priest
98	Projet «Prélude»
99	Résidence le Victoria
100	Résidence intergénérationnelle Bassens
101	Résidence «les 3 sources»
102	Habitat Kangourou

## 105 CROISEMENT DES DONNÉES



# METTRE EN RELATION

Par qui

Pour qui



Pourquoi



# PLATEFORME DE MISE EN RELATION

## UNIPARENT

Réseau social des familles monoparentales

www.uniparent.com est un site Internet collaboratif et communautaire d'informations et de services aux familles monoparentales et/ou recomposées qui prône la solidarité, le partage et l'échange». Ce site est accessible gratuitement par tous.<sup>1</sup>

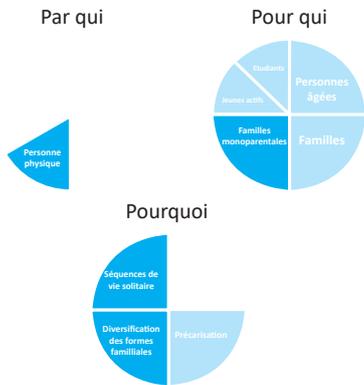
Uniparent a pour objectif d'être :

- un média Internet dédié aux problématiques des monoparents, avec différentes rubriques : conseils, bons plans, soutien, informations...
- le porte-voix et réseau social facilitant le partage de solutions via un forum et la mise en commun de conseils et astuces.
- un outil d'entraide et de co-construction développé par les familles monoparentales elles-mêmes.

Cette plateforme est à l'initiative de Prepar vie. Prepar-vie a été fondé en 1984 et gère des produits d'épargne assurance et prévoyance.



# PLATEFORME DE MISE EN RELATION



## Cotoituration

### Solution de colocation pour les familles monoparentales

Cette plateforme souhaitant « La cohabitation pour tous » existe depuis 2014 à l'initiative de Jessica Levy et Leslie Mohorade. CoToituration.fr est un site de colocation 100% gratuit favorisant la mise en relation des familles monoparentales désireuses de partager un logement soit avec un autre parent solo et son (ses) enfant(s), soit avec une personne seule.<sup>2</sup> Afin de constituer « une famille alternative »<sup>1</sup> cette plateforme propose à chaque participant d'établir un profil assez précis de ses habitudes, de son mode de vie, d'éducation, la composition de la famille. L'objectif de cette plateforme est de maintenir le lien social des familles monoparentales et notamment de créer une solidarité entre les cohabitants.

Pour en savoir plus : [https://www.youtube.com/watch?v=oneeinQ\\_-7o](https://www.youtube.com/watch?v=oneeinQ_-7o)  
<https://www.youtube.com/watch?v=eSfbBcPnmGA>



2

**L'esprit CoToituration**

PARTAGER PLUS QU'UN LOGEMENT, C'EST L'IDÉE DE CoToituration.fr.

- Pour réaliser de **belles économies**
- Pour **faciliter le quotidien des mamans et des papas solos**
- Pour partager un **logement plus spacieux et plus confortable**

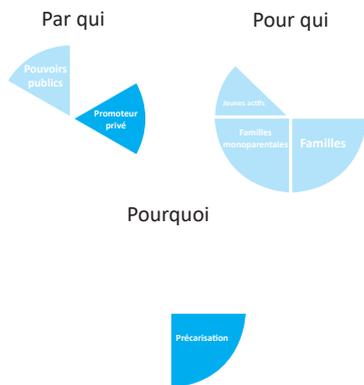
Grâce à un moteur de recherche adapté aux familles monoparentales (âge des enfants, éducation, loisirs, modes de vie, ...), CoToituration.fr permettra de trouver le/la colocataire idéal(e).

*Parce que sur les 2 millions de familles monoparentales en France, il y en a forcément 1 avec qui vous pourriez cohabiter.*

3

3

Source des images:  
1. [https://www.youtube.com/watch?v=oneeinQ\\_-7o](https://www.youtube.com/watch?v=oneeinQ_-7o)  
2 & 3. <http://www.cotoituration.fr/>



# PLATEFORME DE MISE EN RELATION

## MOBILI PASS

Prêt ou subvention accordés par action logement service.<sup>1</sup> Les bénéficiaires de cette aide sont des salariés en mobilité professionnelle. Ils peuvent être locataires ou propriétaires, en CDD ou en CDI. Le Mobili Pass prend en charge certains frais liés à l'accès au logement locatif.

Les objectifs de cette aide sont de favoriser et faciliter la mobilité professionnelle, de proposer des prêt ou subvention à taux réduit. L'aide est accordée en cas d'embauche, de mutation, d'envoi en formation dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi et ces événements provoquent un changement de résidence principale ou la nécessité d'un second logement.



*« L'aide Mobili-Pass peut financer de nombreuses opérations comme les frais d'assistance à la mise en location ou à la vente du logement, les émoluments du notaire, les frais de mainlevée d'une hypothèque ou encore les indemnités de remboursement anticipé des prêts immobiliers suite à une vente. Elle peut également couvrir les frais d'agence pour la recherche du nouveau logement, de rédaction de bail ou encore aider à supporter la charge d'un double logement pendant la période de transition (dans la limite de 4 à 6 mois selon l'organisme). En revanche, elle ne couvre pas le coût du déménagement, pas plus que les frais de réexpédition du courrier et de branchement ou raccordement (EDF/GDF, téléphone, câble, etc.) ».*<sup>2</sup>



Le TIL Logement vous aide financièrement à couvrir certaines dépenses liées au changement de logement dans le cadre d'une mobilité professionnelle, à l'embauche ou lors de changement de lieu de travail ou lors de votre départ.

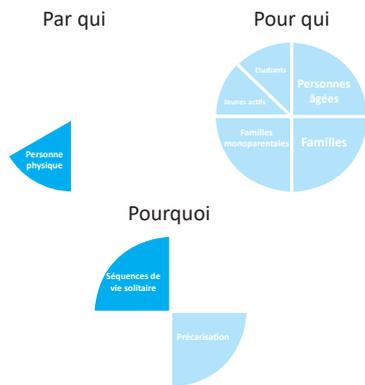
L'AIDE MOBILI-PASS est une subvention accordée dans le cadre des dépenses effectivement engagées, aux salariés des entreprises du secteur privé non agricoles (TIL secteur privé) à hauteur de :

- + 1 800 € maximum sans intervention de votre entreprise
- ou
- + 3 300 € maximum avec l'accord écrit de votre entreprise dans les 8 mois de l'embauche ou du changement de lieu de travail.

1. Voir glossaire

2. <https://www.credit-agricole.fr/blog/logement/mobili-pass-ou-comment-obtenir-une-aide-pour-demenager.html>

Source images: <http://www.premium-relocation.com/fr/mobili-pass/>



# PLATEFORME DE MISE EN RELATION

## Appartager

### Le réseau social de la colocation

Ce site internet permet de mettre en relation des individus souhaitant vivre en colocation partout en France. Cette plateforme a été fondée en 1999 par Yannick Pons et dirigé par Albin Serviant, Appartager.com appartient au groupe W3, au même titre que Vivastreet.com, Coloc-senior.fr et Colocation.fr. Cette plateforme regroupe plus de 90000 annonces.

Ce site permet à la fois de publier des annonces comme de chercher des offres de logements.

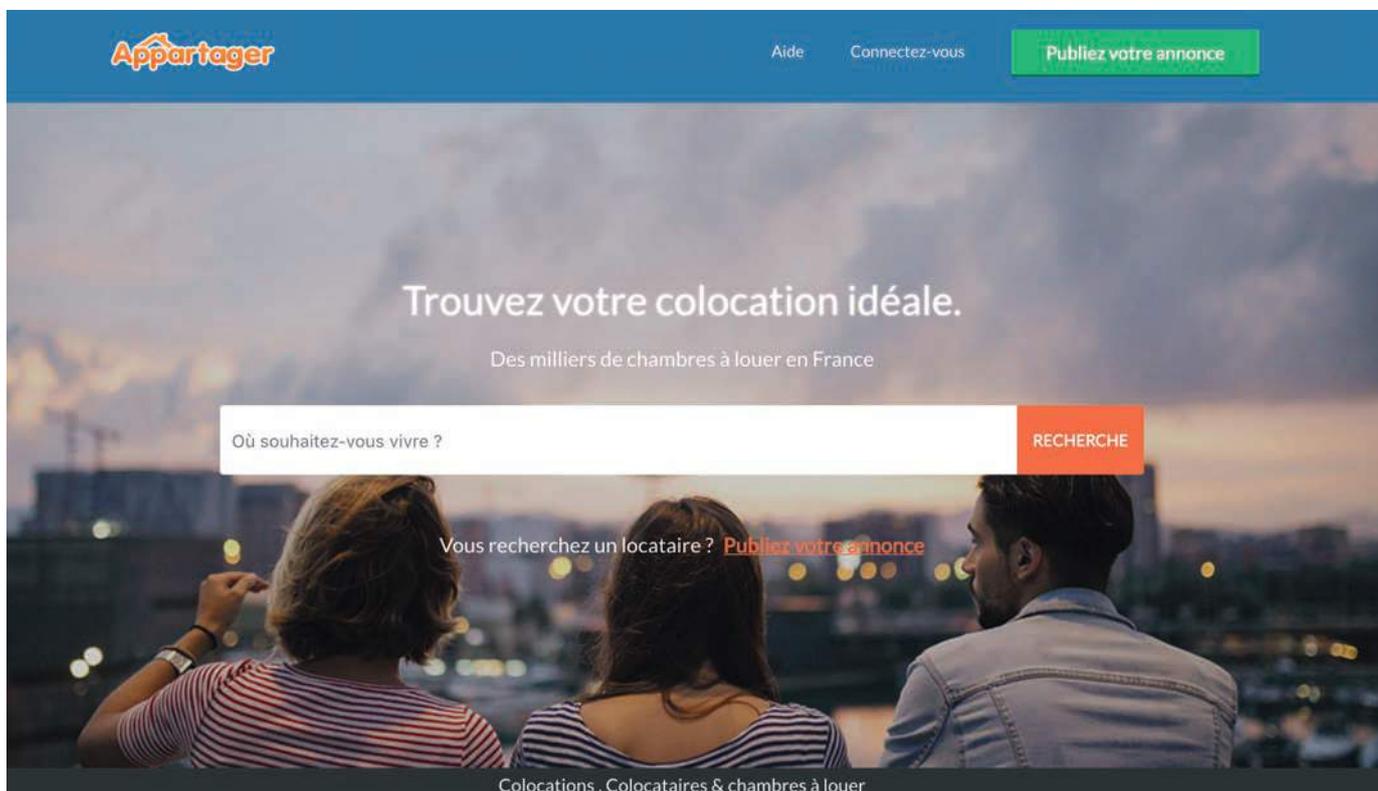
Le slogan de cette plateforme est : « Partager plus qu'un toit ».



1

Pour en savoir plus :

- <https://www.appartager.com/>
- <http://blog.appartager.com/>

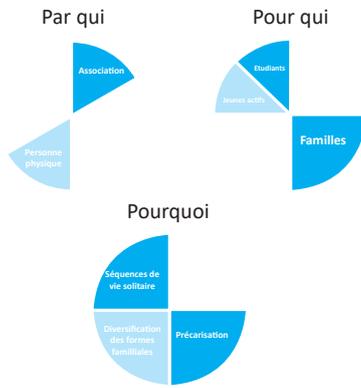


2

Sources images:

1. <http://blog.appartager.com/>
2. <https://www.appartager.com/>

# ÉTUDIANTS CHEZ AGRICULTEURS



## Campus vert

### Hauts-de-France, Ile de France et Bretagne

Milieu rural

Mise en relation d'étudiants et d'agriculteurs prêts à aménager un studio ou un T2 dans leur corps de ferme.



La fédération des Associations des Fermes d'accueil en Chambres d'étudiants, sous le nom "Campus vert" met en relation des étudiants avec des agriculteurs. En aménageant dans le corps de ferme, chez eux, un studio ou un T2 pour un étudiant, les propriétaires valorisent leur patrimoine et reçoivent un apport financier complémentaire leur permettant de mieux vivre. Les étudiants, quant à eux, accèdent à un logement à loyer modéré. La qualité des logements est réglementée par l'association, afin d'assurer des conditions de vie et de travail idéales pour les étudiants. Cette initiative permet de désengorger le marché locatif urbain et de redynamiser les territoires périurbains. Elle permet de tisser des liens entre les jeunes et le milieu agricole, de leur faire découvrir les modes de vie et les problématiques quotidiennes des agriculteurs.

En plus d'un logement, les agriculteurs s'engage à proposer aux étudiants des activités, des moments de rencontre et de convivialité. L'étudiant doit également avoir accès aux productions agricoles, les goûter, les découvrir. L'objectif est l'entraide. L'étudiant a accès à des espaces de stockage, aux éventuels équipements des propriétaires (vélos, équipement de loisir...). Ces services font partie d'un cahier des charges que l'agriculteur doit signer. Des petits jobs rémunérés peuvent également être proposés par les propriétaires (aide aux travaux agricoles, garde d'enfants, ...)

Le projet a débuté en 1995 avec 3 agriculteurs de la région de Béthune (62). Ils sont aujourd'hui une centaine dans la région Hauts-de-France à accueillir plus de 500 étudiants. Aujourd'hui, le concept se développe en Bretagne et en Ile de France.

Pour en savoir plus:

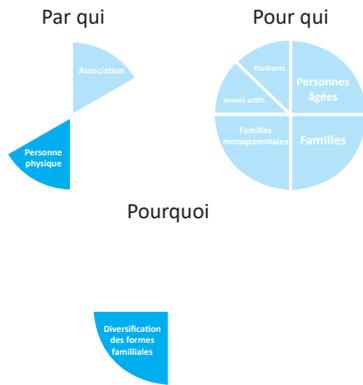
- <http://www.campusvert.com/>

- <http://agriculture.gouv.fr/campus-vert-le-bon-plan-logement-pour-etudiant>



Logements et corps de ferme types

# COHABITATION TEMPORAIRE



## Le Wwoofing

Assister un agriculteur en échange de nourriture et d'un logement

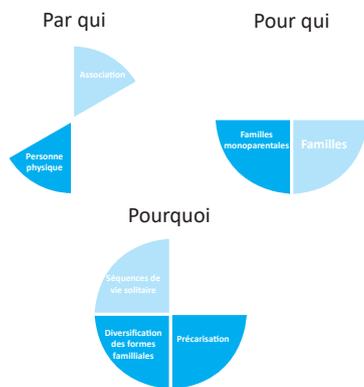
### Monde

Environ 6 000 hôtes répartis dans le monde selon l'association Wwoof UK.

Wwoof signifie «World Wide Opportunities on Organics Farms», soit «opportunités mondiales dans des fermes biologiques». L'initiative de ce mouvement vient de Sue Coppard, une anglaise qui a pour habitude de passer ses week-ends à la campagne, chez des agriculteurs, et de participer aux activités de la ferme en échange du gîte et du couvert. Les objectifs de cette pratique sont principalement le partage et l'échange de savoir-faire durables. Les différentes associations offrent des plateformes de mise en relations des agriculteurs et de «wwoofeurs».

Cette pratique est surtout une réponse à une évolution sociétale développant le vivre ensemble par des pratiques habitantes, hors du cercle familial.





2000 adhérents - 20 Associations  
Syndicales de Familles  
Monoparentales en France



# ASSOCIATION

## K d'urgences Charte de la monoparentalité

K d'urgence a pour but de venir en aide aux personnes en situation difficile, notamment les familles monoparentales.

K d'urgence met en relations les familles monoparentales et des associations afin d'aider ces foyers vis-à-vis du logement, de l'emploi, de la garde, des vacances, des courses.

K d'urgence a été créé en 2010 par Christine Kelly, ancienne journaliste, écrivain, ancienne membre du conseil supérieur de l'audiovisuel.

Cette association vise plus particulièrement les familles monoparentales les plus précaires en situation d'urgence.

Par exemple, K d'urgence a mis en place à l'association Môm'artre en finançant pour des familles monoparentales la garde de 3 enfants pendant 6 mois.

### \*L'URGENCE AU COEUR DE LA SOCIÉTÉ\*

Regardons autour de nous. Ouvrons les yeux. Le nombre de familles monoparentales a plus que doublé en France en quarante ans. Une famille sur cinq est concernée. Ces chiffres ne cessent de croître. En général ce sont les femmes qui se retrouvent chef de foyer dans plus de huit cas sur dix. Il faut constater que ces familles sont très vite victimes d'intégration sociale.

#### ACTIONS



#### ACTIONS



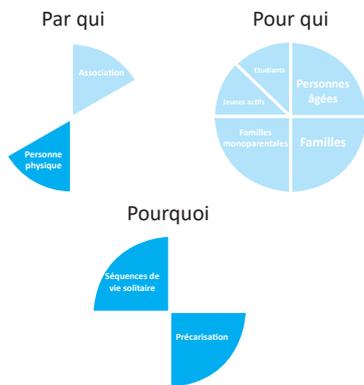
#### DONS



Une Française a été victime d'une agression sexuelle, puis des enfants...  
Les enfants ont été placés dans une famille...  
Les enfants ont été placés dans une famille...  
Les enfants ont été placés dans une famille...

En fait, garder les enfants, même si c'est...  
particulièrement les femmes qui doivent...  
être, souvent...

- Chercher un emploi
- Chercher un logement
- Trouver une crèche
- Se faire aider par des proches



2

## ASSOCIATION

### CALM SINGA France

Singa est une association internationale aujourd'hui présente dans six pays. Après sa création en France en 2012, SINGA se développe au Québec, en Allemagne, au Maroc, en Suisse et en Belgique. Singa est à la fois une plateforme et une association avec des bureaux. Singa France a pour objectif de créer des cohabitations en proposant aux réfugiés de vivre dans des foyers français.

Les intentions de Singa sont :

- Sensibiliser la société civile à la question de l'asile et des réfugiés
- Accompagner les réfugiés dans leur intégration socio- économique
- Créer des espaces de dialogue et de rencontre entre les réfugiés et la société d'accueil

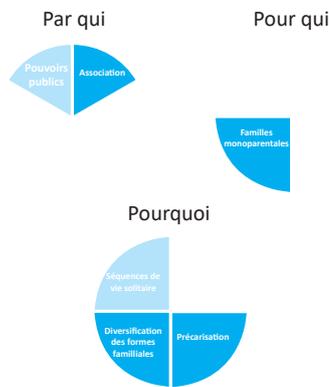
CALM est un programme de mise en relation de SINGA France visant à connecter des personnes réfugiées à la recherche d'un accueil temporaire avec des particuliers disposant d'une chambre pour les accueillir. Le dispositif CALM (Comme à la Maison) propose une immersion de 3 à 12 mois chez des particuliers. 1

Cette association est à l'initiative de Guillaume Desmoulins, Émilien Ah-Kiem, Jérémy Dhür, Irina Arsova et Jad Ghosn.



3

1. <http://calm.singa.fr/>  
 2. <https://www.singafrance.com/>  
 3. <https://www.singafrance.com/>



2000 adhérents - 20 Associations Syndicales de Familles Monoparentales en France



## ASSOCIATION

### Association Syndicale des Familles Monoparentales

L'association regroupe des familles monoparentales ou recomposées qui ont (ou ont eu) des enfants à charge. Cette association a été créée en 1970 sous l'appellation Association Syndicale des Femmes Chefs de Famille. Depuis 2003, l'association se nomme Association Syndicale des Familles monoparentales (ASFMR).

En métropole et départements d'outre-mer, il existe 20 associations sous cette appellation. Elles se regroupent au sein d'une Fédération Syndicale des Familles monoparentales dont le siège se situe à Paris.

*« Exprimer l'existence sociale des familles monoparentales ayant ou ayant eu des enfants à charge. Leur permettre d'être représentées et faire valoir leurs droits auprès des pouvoirs publics et des organismes semi-publics ou privés. Promouvoir des services et des réalisations sociales répondant aux intérêts de ces familles. Obtenir des pouvoirs publics qu'ils tiennent compte des familles monoparentales dans l'élaboration ou l'aménagement de toute la législation ». <sup>1</sup>*

Une attention spécifique doit être portée aux familles monoparentales de par leur vulnérabilité sociale et économique. L'ASFMR a un rôle dans la socialisation des enfants et du parent stigmatisé parfois comme déviant. Cette association permet de palier l'isolement. Pour cela, les associations mettent en place des activités, des garderies, des conseillers financiers, des cours de soutiens, des cours de français...

*« 14 % des familles monoparentales sont au-dessous du seuil de pauvreté contre 6 % des couples avec enfants, 7,4 % de travailleurs pauvres, le double de celui des parents vivants en couple ». <sup>2</sup>*

Cette Fédération est affiliée à la Confédération Syndicale des Familles (CSF). La CSF est dans la continuité des mouvements syndicaux populaires et ouvriers.

Les objectifs de la CSF sont :

- Être le lieu où les familles sont écoutées et entendues, où elles se regroupent pour s'informer mutuellement, s'entraider et agir ensemble, mener des actions pour que les familles obtiennent des conditions de vie et un environnement adéquat.
- Donner aux familles les moyens d'être actrices de leur vie et d'exercer leurs responsabilités éducatives, sociales, économiques.

Par qui



Pour qui



# ASSOCIATION

Pourquoi



## “Vivre avec”

### Bordeaux

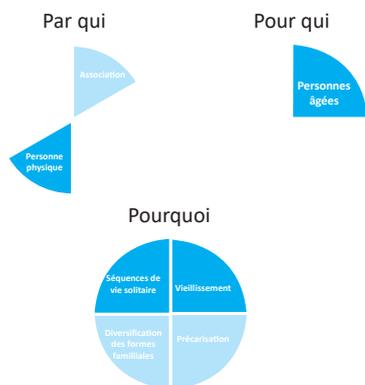
Metropole et aire metropolitaine

Association de mise en relation de femmes âgées seules et d'étudiants.

Association de mise en relation de jeunes étudiants et de femmes âgées seules prêtes à héberger quelqu'un. Cet accord favorise la réussite universitaire en évitant aux étudiants d'avoir à travailler pour payer leur loyer, en échange de quoi, ils tiennent compagnie et apportent une aide quotidienne à leur hôte âgée. Les étudiants s'engagent à passer au minimum 5 soirs par semaine au domicile.



Pour en savoir plus: <http://rue89bordeaux.com/2014/04/nous-vieillirons-ensemble-habitat-partage-seniors/>



# ASSOCIATION - COLOCATION

## Cocon3S exemple des 'triplettes de Ginko'

### Bordeaux

Métropole et aire métropolitaine

Colocations de personnes âgées, soutenues et incitées par une association.



Dans un T5 de 93m<sup>2</sup>, avec jardin et terrasse, dans l'éco quartier de Ginko, à Bordeaux, trois sexagénaires ont décidé de vivre ensemble pour faire face à l'isolement et aux difficultés du vieillissement.

En effet, ce mode d'habitat partagé a été initié par Christiane Baumelle, psychosociologue résidant en Bretagne, suite à la canicule de 2003. L'association nationale Cocon3S est créée pour encourager les seniors à rejoindre des petits groupes d'habitats partagés.

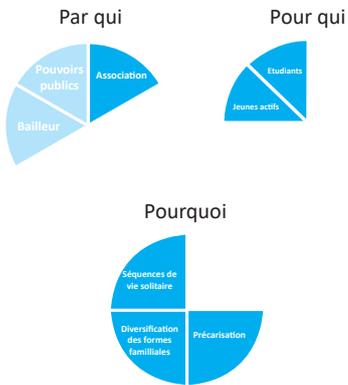
Soutenues et encouragées par l'association, ces trois locataires ont pu réaliser leur projet. L'originalité du dossier n'a pas refroidi les bailleurs puisque chaque locataire s'est engagée, dans le cas du départ d'une d'entre elle, à continuer de payer le loyer dans son intégralité.

### FINANCEMENT

Locataires

Pour en savoir plus: <http://rue89bordeaux.com/2014/04/nous-viellirons-ensemble-habitat-partage-seniors/>

# COLOCATION & LOGEMENT SOCIAL



## Les KAP'S

### Koloc' à projets solidaires

#### France

Métropole/Aire Métropolitaine  
Ville moyenne  
Des colocations autour d'un projet solidaires dans 16 villes en France dont Paris (75), Lyon (69), Nantes (44)...



#### FINANCEMENT

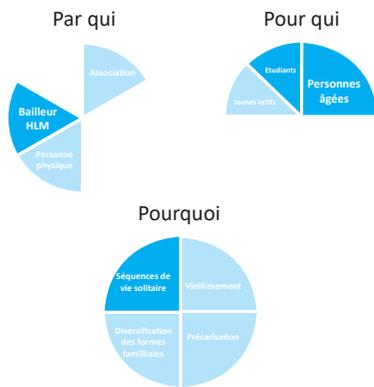
La RIVP avec une aide de l'État.

Les Kaps s'inspirent directement des Kot Belges, des habitations communautaires rassemblant une dizaine d'étudiants autour d'un projet commun. Plus particulièrement des Kot-à-Projets de la ville de Louvain-la-Neuve. C'est l'AFEV, Association de la fondation étudiante pour la ville, qui importe ce concept dans les quartiers populaires français en 2011. Pour monter ces projets, l'AFEV a trois partenaires principaux. Tout d'abord, les bailleurs sociaux qui mettent à disposition des logements, neuf, pensés pour la colocation (comme l'exemple ci-dessous à Oullins (69)) ou des logements anciens, parfois réhabilités. Ensuite, la collectivité participe à la définition des projets adaptés à la stratégie de développement local. Enfin, l'université, qui communique sur le projet et participe à l'évaluation. L'AFEV et ses bénévoles portent le projet et recrute et forme les «kapseurs».

Les appartements vont de 3 à 6 chambres avec des espaces communs meublés et équipés. Le bail est signé pour un an. Les «kapseurs» doivent avoir entre 18 et 30 ans, être étudiants, en formation ou volontaire en service civique ou en service européen, avec quelques spécificités selon les villes (comme par exemple être boursier à Paris etc...). Chaque «kapseur» peut postuler individuellement, il s'agit donc de colocation entre personnes qui ne se connaissent pas forcément mais se rassemblent autour du projet commun. Ces colocations permettent à des jeunes d'accéder à un logement à loyer modéré. Elles permettent aussi de recréer du lien social dans certains quartiers.

Pour en savoir plus:  
<http://kolocsolidaire.org>





## Collaboration Est métropole Habitat et “Pari solidaire” Lyon

### Lyon (69) Métropole et aire métropolitaine

Mise en relation de jeunes étudiants ou actifs avec des locataires âgés volontaires.



A Lyon, le bailleur Est Métropole Habitat collabore avec l'association “Pari solidaire” en proposant à ses locataires âgés allant dans leur logement, des chambres libres, d'accueillir une jeune étudiant ou actif. Cette pratique permet d'optimiser le parc de logement en proposant des chambres libres dans des logements sous-occupés. Les locataires âgés peuvent ainsi conserver le logement qu'ils occupent depuis de nombreuses années et auquel ils tiennent, tout en diminuant leur loyer. Ces colocations solidaires et intergénérationnelles favorisent le vivre ensemble, les liens intergénérationnels et le maintien à domicile des ménages âgés. L'association a également une plateforme en ligne permettant aux jeunes de trouver un hébergement et à toute personne âgée ou en situation de handicap de proposer une chambre. Le type d'engagement liant les habitants s'adapte selon les ressources et les disponibilités de chacun. L'association choisit les profils, pose le cadre et formalise la rencontre par la signature d'une charte. Elle assure également le suivi des cohabitations.

Pour en savoir plus:

<http://www.leparisolidairelyon.org/>  
<http://www.est-metropole-habitat.fr>

Par qui



Pour qui



Pourquoi



## Le Living-Lab et l'opération "tablettes pour seniors"

### Besançon (25)

Ville moyenne

Formation de 19 locataires seniors du bailleur NEOLIA aux NTIC et développement de tablettes et d'applications ergonomiques adaptées.



### FINANCEMENT

ESH NEOLIA

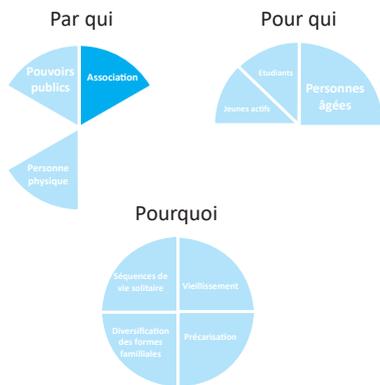
Soutien: Fonds d'innovation des ESH (Entreprises Sociales de l'Habitat) – CARSAT- AG2R Réunica

Le bailleur social NEOLIA a conçu un "logement laboratoire" au sein de son patrimoine dans lequel les seniors peuvent venir tester des équipements destinés à favoriser le maintien à domicile. Cette initiative a permis de vérifier l'utilité et la réception de ces équipements auprès des personnes âgées. Les locataires âgés ont fait preuve d'une grande curiosité face à ces nouvelles technologies, mis en confiance par la ressemblance entre le logement modèle et le leur. Face à ce constat, le bailleur social a mis en place un atelier de formation aux NTIC pour 19 locataires du quartier de Palente à Besançon où NEOLIA est implanté depuis 60 ans et au sein duquel les locataires seniors sont nombreux. Les 2 immeubles ciblés prioritairement ont également été traités dans le cadre d'un dispositif « Label Génération » mis en place par le bailleur. L'objectif est, d'une part, d'aider les locataires à s'approprier cet outil par le biais d'un accompagnement personnalisé, et d'autre part, d'analyser l'utilisation effective des tablettes par les seniors et la pertinence de l'interface. Au-delà de la curiosité aux nouvelles technologies, cette formation a pour objectif de faciliter les démarches de locataires et le contact avec leur famille ou les institutions ayant accepté de participer à l'expérience (par exemple, le CCAS de la ville, la caisse des retraites et bien d'autres).

Chaque locataire a ainsi, sur l'interface qui lui est dédiée, une adresse mail pour écrire aux partenaires, un espace documentaire alimenté par chacun des partenaires et un lien vers le ou les sites internet des partenaires.

Pour cette initiative, le bailleur a reçu en 2015 le prix « HLM partenaire des âgés » dans la catégorie « Numérique, domotique et habitat connecté ».

Pour en savoir plus: <http://www.neolia.fr/fr/je-loue/neolia-et-les-seniors.html>  
<http://www.hlm-partenairesages.fr/>

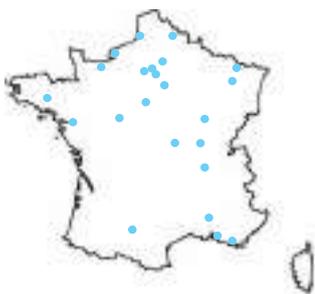


# ASSOCIATION

## Le réseau COSI Cohabitation Solidaire Intergénérationnelle

### France

28 structures en France et dans les DOM-TOM



Le réseau COSI est une association regroupant plusieurs structures (associations, CCAS, SCIS, maison de l'habitat, point ou bureau d'information jeunesse...) promouvant la cohabitation intergénérationnelle. Créé en 2005 par Aude Messéan, créatrice également de la première association française de logement intergénérationnel en 2004, le réseau s'attache à la définition du cadre réglementaire et aux respects des valeurs communes (solidarité, respect, laïcité et convivialité) entre les différentes structures.

Les structures du réseau COSI s'occupent de mettre en relation des jeunes et des personnes âgées. L'intérêt de cette démarche profite à la fois aux jeunes, qui peuvent profiter d'un logement de courte durée, gratuit ou abordable, et aux personnes âgées, qui peuvent se maintenir à domicile. Si le versement d'un loyer dépend de chaque situation, la charte commune prévoit l'obligation d'une « veille passive » de la part du jeune, c'est à dire sa présence dans le logement à partir de l'heure du dîner.

La cohabitation des générations dans le logement pose question, notamment concernant les modes d'habiter et les rythmes de vies, parfois très différents. Les structures de cohabitation intergénérationnelle jouent alors aussi un rôle d'accompagnants et de médiateurs tout au long des différentes cohabitations.

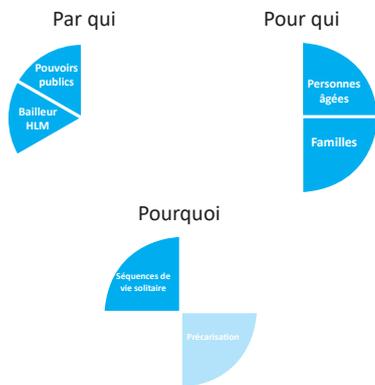
Pour en savoir plus:  
<https://reseau-cosi.org/a-propos/>







# ADAPTER LE PARC EXISTANT



# PLATEFORME DE MISE EN RELATION

## La Tour Madrid

### Belfort (Franche comté)

Ville moyenne

152 logements réhabilités, 53 avec adaptations spécifiques pour les personnes âgées



### FINANCEMENT

650 000 euros (ANRU 25%)  
Coûts de fonctionnement : 20 000 euros annuels

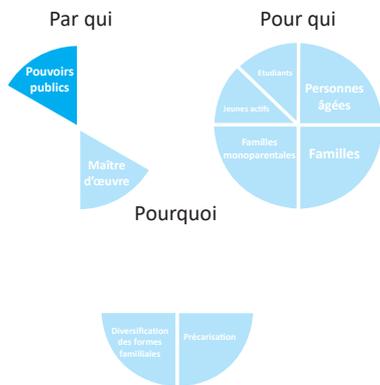
Belfort, située en région Franche-Comté, compte 50863 habitants dont près de 15 % ont plus de 65 ans. En 2002, la ville de Belfort, Territoire Habitat et le CCAS mettent en place une opération soutenue par l'ANRU (25 % des financements) qui adapte les logements aux nouveaux besoins des locataires. Un regard particulier est par exemple apporté aux conditions de vie des locataires âgés. Certains aménagements et équipements sont laissés au choix des habitants permettant une adaptation au plus près des réels besoins des ménages. Cette opération permet aux habitants de rester à domicile et de conserver leurs habitudes.

Dans cette tour, 60 % des personnes ont plus de 60 ans.

La rénovation a été pensée afin de favoriser les rencontres sociales, la solidarité, l'entraide, la mise en commun d'expériences et de connaissances.

Cette opération comporte 152 logements réhabilités, 53 avec des adaptations spécifiques pour les personnes âgées. Le CCAS a constitué un groupe de travail avec des habitants âgés de 70 à 75 ans et autonomes, en respectant au mieux la mixité homme/femme. Une association de locataires est créée, « la madrilène ». Cette association reçoit un financement de la mutuelle sociale agricole. Le projet est de ce fait participatif, les habitants se concertant régulièrement pour définir leurs besoins, les adaptations à apporter, la mise en place de l'espace commun <sup>1</sup>.





# RÉHABILITATION

## Valorisation du bâti

### Adaptation de l'offre de logement aux nouveaux besoins

#### Châteldon (63)

Petite ville/Milieu rural



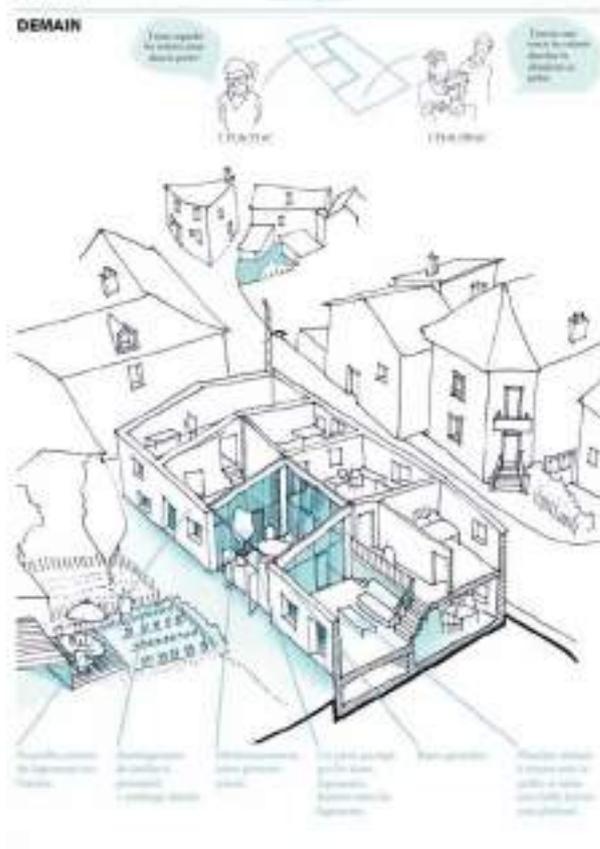
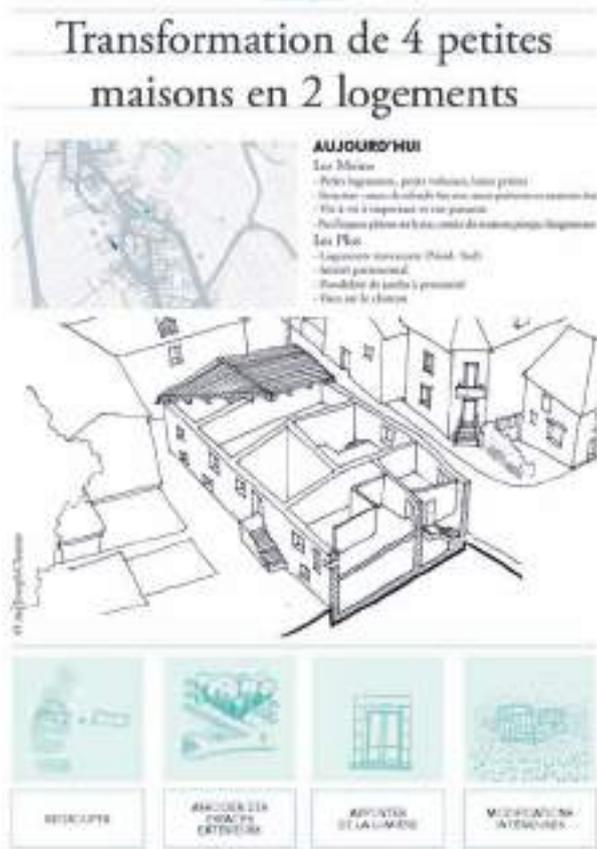
#### FINANCEMENT

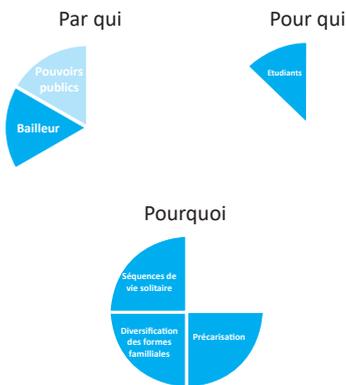
L'Etat (DATAR), Région Auvergne, Département Puy-de-Dôme, Europe (Leader), Parc naturel régional Livradois-Forez et les communes

Dans le cadre de l'appel à projet « Habiter autrement les centre-bourgs » porté par le Conseil général du Puy de Dôme et le Parc naturel régional Livradois-Forez, le Collectif ETC. s'est implanté en résidence à Châteldon pendant 6 mois. L'enjeu du programme est d'adapter les centres anciens aux nouveaux modes de vie afin de maintenir les populations et d'en accueillir de nouveaux.

La restitution du travail du collectif s'organise autour de 5 axes : les activités et services, l'analyse foncière, les compléments d'habitat, l'accueil des visiteurs et la valorisation du bâti. Dans ce dernier point, la valorisation du bâti, les architectes s'attachent à réhabiliter les logements afin de répondre aux besoins et envies actuelles : espaces extérieurs, logements adaptés au vieillissement etc... Dans leur étude, ils évoquent aussi l'importance de réviser les documents d'urbanisme (PLU, POS...) pour permettre ces évolutions. Les centres anciens étant souvent classés.

Pour en savoir plus:  
<http://www.collectifetc.com/realisation/au-p-o-i-l/>





# COLOCATION & LOGEMENT SOCIAL

## Réhabilitation d'appartement Des colocations pour étudiants boursiers

### Paris (75)

Métropole/Aire Métropolitaine

De grands logements réhabilités pour des colocations étudiantes.



### FINANCEMENT

La RIVP avec une aide de l'État.

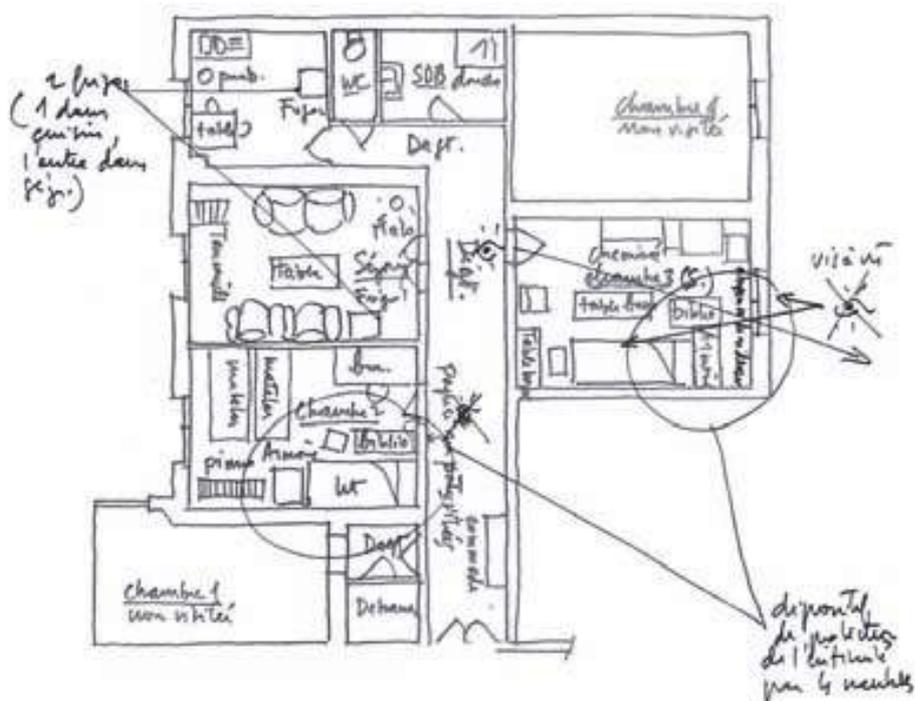
La RIVP, la Régie immobilière de la ville de Paris, réhabilite de grands logements pour les adapter à des colocations étudiantes depuis 2009. Cette démarche, présente un intérêt pour le bailleur, qui diversifie son offre et lutte contre la vacance de ces logements trop cher pour des familles (car ils font souvent plus de 100m<sup>2</sup>). Elle permet aussi à des étudiants boursiers d'accéder à un logement à loyer modéré en plein cœur de Paris.

Depuis 2013, la démarche de la RIVP est intégrée au programme Coopcoloc qui permet à des étudiant primo arrivants dans une université francilienne d'accéder au logement dans ces colocations. Les étudiants peuvent déposer leur candidature directement sur le site internet, ce qui facilite les démarches.

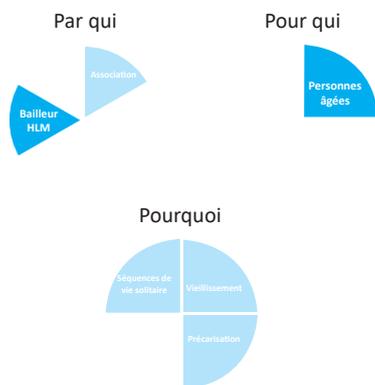
Dans l'ouvrage « Cohabiter. Les lieux de la cohabitation », les auteurs rencontrent des étudiants vivant dans l'un de ces appartements.

Pour en savoir plus:

- <http://www.rivp.fr/une-nouvelle-colocation-etudiante-voit-le-jour-dans-le-12e-arrondissement/>
- <http://www.rivp.fr/inauguration-du-51-rue-federation-15e/>



# RÉNOVATION LOGEMENTS SOCIAUX



## “Attentifs” Service civique

### Agglomération Lyonnaise (69) Villeurbanne et Saint-Priest Métropole et aire métropolitaine

4 postes de service civique pour rompre l'isolement des personnes âgées et détecter les besoins d'adaptation des logements.

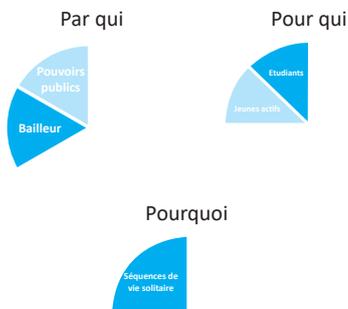


En partenariat avec le “Pari solidaire” Lyon, Est Métropole Habitat accueille depuis 2012 des jeunes en service civique pour un accompagnement personnalisé des locataires âgés d'une dizaine de résidences à Villeurbanne et Saint-Priest. Leur rôle est de diagnostiquer les besoins des locataires âgés de plus de 65 ans, de les informer des solutions existantes et de les accompagner dans leurs démarches auprès des différents services pouvant répondre à leurs besoins. Ils interviennent deux jours par semaine sur une période de neuf mois. En parallèle, ces jeunes organisent également des événements et s'assurent de l'intégration des locataires à la vie sociale du quartier (visites régulières, portage des courses, jeux de société, préparation du Réveillon Solidaire, organisation d'une brocante, Fête des Voisins). Ils ont également pour mission d'inciter les locataires à utiliser les structures de proximité. Cette initiative a été récompensée par le prix « coup de cœur du jury » dans le concours « HLM, partenaire des âgés » en 2015.

Ce type d'action favorise les relations intergénérationnelles et combat l'isolement des locataires âgés. La présence des jeunes au plus près des locataires permet de détecter des conditions de vie parfois problématiques de ménages n'ayant pas conscience de leur précarité (difficulté à se chauffer, vétusté des équipements, isolement social). Le dialogue et la relation de confiance que peuvent mettre en place ces volontaires permettent de convaincre les locataires de la nécessité d'adapter leur logement. Ils peuvent aussi informer les locataires des aides financières existantes, en les rassurant et les accompagnant tout au long des démarches. En effet, de nombreux ménages n'expriment pas leurs besoins ou sont découragés par les démarches administratives nécessaires pour obtenir une aide financière. Sans ce type d'action, de nombreuses situations de mal logement ou d'isolement social resteraient inconnues.

Pour en savoir plus:

<http://www.est-metropole-habitat.fr>



# RÉHABILITATION LOGEMENT SOCIAL

## L'action de Troyes Habitat Adapter l'offre de logement aux étudiants

### Troyes (10)

Ville moyenne

758 logements étudiants.  
Programmes mixte avec studios et T1 pour étudiants et T3 à vocation familiale



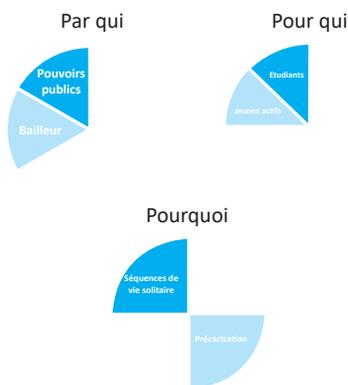
### FINANCEMENT

PLS pour les étudiants  
PLUS ANRU

Afin de renforcer l'attractivité de son territoire marqué par une décroissance démographique, la ville de Troyes a souhaité promouvoir l'implantation d'établissement de formation et d'enseignement supérieur depuis les années 90. Aujourd'hui la population de moins de 30 ans représente 41% de la population totale, soit 25000 personnes dont 9000 étudiants.

Afin de répondre aux besoins de ces populations, l'OPH de Troyes s'est engagée à adapter une partie de son parc à ces populations. La première opération réalisée concernait la Tour Jules Guesde, située dans un quartier en ZUS vouée à être démolie. La réhabilitation a permis de créer 91 logements, avec sur chaque palier des T1 pour étudiants et des T3 pour des familles. Aujourd'hui, 738 logements étudiants sont gérés par Troyes Habitats, avec une durée d'occupation moyenne de 2 ans.

L'adaptation du parc existant aux besoins des nouveaux arrivants permet le développement de la ville sur elle-même et limite l'étalement urbain. De plus la création de programmes mixtes, permet aussi d'anticiper certaines évolutions futures.



## Apprentoit

### Logements pour apprentis en milieu rural

#### Lot-et-Garonne

Petite ville/Milieu rural

31 logements adaptés dans 11 communes du département



#### FINANCEMENT

Ciliopée habitat, partie prenante d'Action Logement, adapte et met à disposition les logements.

Depuis 2011, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat mène un projet de réhabilitation et de mise à disposition de logements pour les apprentis et plus généralement les jeunes de moins de 28 ans dans onze communes du département de Lot-et-Garonne. La démarche s'inscrit dans le Plan Départemental de l'Habitat. La démarche permet aux jeunes de bénéficier d'un logement à proximité du lieu de formation et d'un logement à proximité du lieu d'entreprise, limitant ainsi les déplacements quotidiens. Elle permet aussi à des entreprises, situées en milieu rural d'être plus attractives pour les apprentis. Le projet est aussi porté par le groupe Ciliopée Habitat qui met à disposition une partie de son patrimoine.

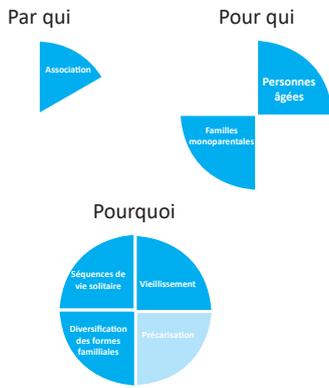
Les logements, des chambres individuelles avec salles de bain et cuisines, sont organisés en groupements de 2 à 4 unités avec des espaces communs. Les loyers des deux logements (formation et entreprise) est d'environ 100 euros par mois par habitant, après déduction des aides, et sous bail unique. Un travailleur social présent à Agen, accompagne les jeunes locataires. Durant les périodes d'absence des apprentis les logements sont à disposition des jeunes actifs saisonniers.



Source images:

<http://www.astria.com/astriaEtVous/Newsletter110/USH-Guide-Logement-jeunes.pdf>

<http://www.sudouest.fr/2016/07/16/les-apprentis-ont-enfin-leur-logement-apprentoit-2436531-3740.php>



# LOGEMENT INTERGENERATIONNEL

## Dar Al Amal

### Deux cultures et trois générations sous le même toit

**Molenbeek (Belgique)**  
Métropole- Aire Métropolitaine



#### FINANCEMENT

La personne âgée est le propriétaire ou le bailleur du logement. Location à un tiers.

À Bruxelles, l'ASBL Le Foyer a ouvert une maison pour les femmes baptisée «Dar Al Amal» («La Maison de l'Espoir»), qui a initié un projet d'habitats kangourou dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean.

Deux maisons unifamiliales ont été scindées en deux et chacune aménagée en deux appartements. Au RDC réside une personne âgée belge et à l'étage réside une famille de personnes immigrées avec enfants.

L'objectif de cette opération est de permettre de créer des relations entre ces habitants et de dépasser les préjugés. Le projet existe depuis 20 ans.

*«Au départ, l'objectif poursuivi était de conduire un projet interculturel dans une commune où se côtoient, sans pour autant se fréquenter, une forte population d'origine étrangère et une population autochtone très âgée et, généralement, fort attachée à son quartier. Il s'agissait de construire des ponts entre les deux groupes afin de maintenir la cohésion sociale au sein de la localité.»<sup>1</sup>*

*«L'expérience a montré que le projet était aussi intergénérationnel puisqu'il permettait la rencontre entre des générations différentes qui, au fil du temps, se sont éloignées. Le projet de "Dar Al Amal" révèle — pour autant qu'on le veuille —, que rien n'est irréversible : aînés, adultes et enfants peuvent vivre ensemble.»<sup>2</sup>*

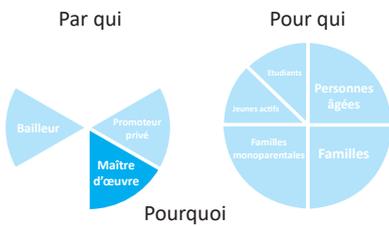
Chacun a son chez-soi, même si la famille a les clés de l'appartement de la personne âgée, au cas où une urgence se présenterait. En échange de la mise à disposition de cette maison, l'association reçoit un loyer modeste. Pour la famille 225 €/mois sont demandés, alors que la personne âgée paye 175 €/mois.

Pour en savoir plus : <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-7897.html> |





# **INVENTER DE NOUVELLES TYPOLOGIES**



Diversification des formes familiales

## Le studio indépendant Un espace en plus, pensé pour l'autonomie

Depuis quelques années déjà, les promoteurs et les architectes intègrent dans leurs plans de logements un studio indépendant.

Cette disposition spatiale permet l'autonomie d'un des membres, disposant d'une salle d'eau indépendante, d'un accès indépendant ou d'une proximité avec la porte d'entrée de logement et dans certains cas, d'une kitchenette, permettant son indépendance totale.

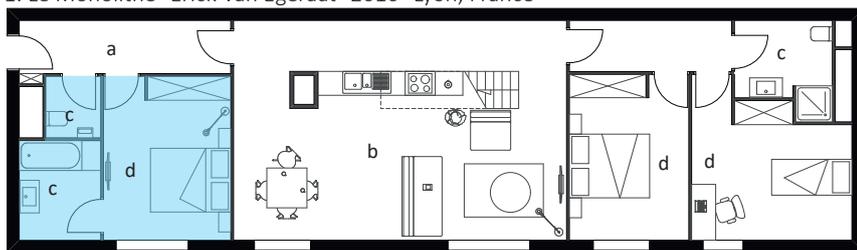
Cette typologie anticipe les évolutions familiales, l'espace peut être attribué à un jeune, un parent âgé ou encore une personne extérieure au ménage.

Pour en savoir plus:

[http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/Entre\\_confort\\_desir\\_normes.pdf](http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/Entre_confort_desir_normes.pdf)

L'ouvrage «Entre confort désir et normes» développe page 147 cette typologie de l'espace en plus.

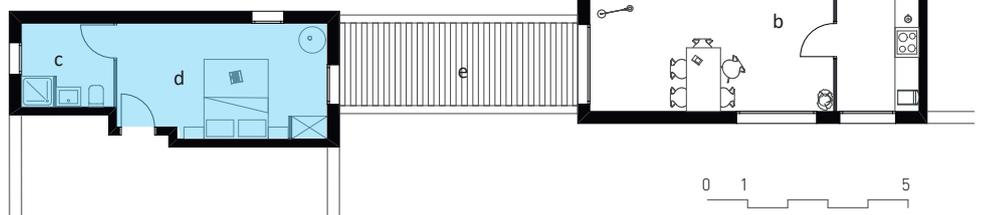
1. Le Monolithe- Erick Van Egeraat- 2010- Lyon, France

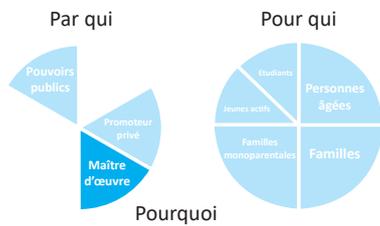


- a. Entrée- Circulation
- b. Séjour- Salle à manger- Cuisine
- c. Sanitaires
- d. Chambres
- e. Terrasse

Studio indépendant

2. Les Brouets- Hondelatte-Laporte- 2011  
Mantes-la-Ville, France





Diversification des formes familiales

# NOUVELLES TYPOLOGIES

## Îlot 3H

### Des logements évolutifs et en «co-résidence»

#### Ivry-sur-Seine (94)

Métropole/Aire Métropolitaine

358 logements dont 40% en locatif social, placés à différents étages.



#### FINANCEMENT

SOGEPROM

(Groupe Société Générale)

#### ARCHITECTE

ST+AR (Stratégie+Architecture)

Beatriz Ramo

Dans le cadre du projet d'Ivry Confluence, la SADEV 94, société d'économie mixte d'aménagement du Val-de-Marne, a fait appel à l'agence ST+AR pour mener une réflexion sur l'habitat. Le premier intérêt de cet opération est son montage : l'architecte pense le projet avant que le promoteur soit choisi. Le deuxième point fort, est l'anticipation des évolution familiales. Les appartements ne sont pas des T1, T2, T3, etc. mais des T2+, avec un espace supplémentaire qui peut se fermer, des T4-T5 évolutifs et divisibles, etc. Le projet comprend aussi des appartements en «co-résidence», sortes de grandes *colocations*, à l'image des cluster en Suisse. Le principe de «co-résidence» a été développé par l'agence ST+AR dans le cadre d'une étude pour l'AIGP. L'évolution des logements est anticipée dès la construction et l'élaboration du règlement de copropriété : réseaux séparables, cloisons, balcon que l'on peut refermer etc...

Par ce projet, l'architecte souhaite diversifier les typologies, à l'image de la diversité des ménages :

« La famille type, deux parents et deux enfants c'est 25 % des familles [françaises], estime-t-elle. Après, on a les familles monoparentales, les pères divorcés, les gens qui travaillent à la maison... »

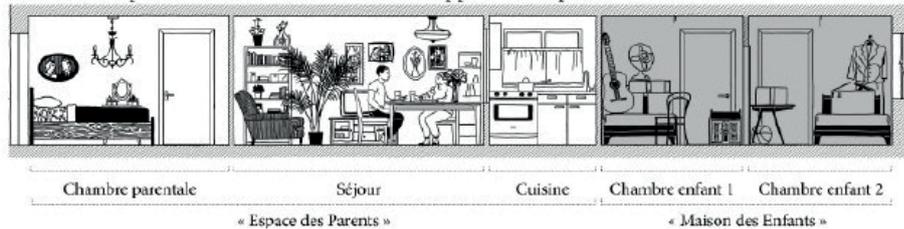
Pour en savoir plus:

<http://st-ar.nl/>

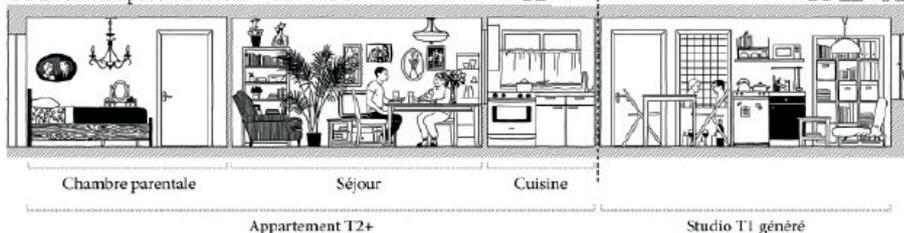
<http://www.habiterlaville.fr/quand-lhabitat-sadapte-aux-habitants-et-non-linverse/>



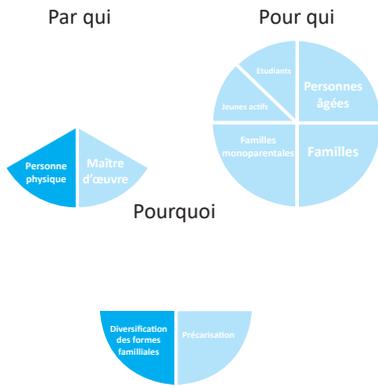
T4 Evolutif après décohabitation des enfants : appartement prêt à être divisé



T4 Evolutif après division = T2+ + T1



# NOUVELLES TYPOLOGIES



## Les clusters

### Colocations et coopératives habitantes

#### Suisse Métropole/Aire Métropolitaine

Certaines coopératives habitantes, courantes en Suisse, proposent des colocations.



#### FINANCEMENT

Les habitants sont propriétaires de parts sociale des coopératives et locataires de leur logement.

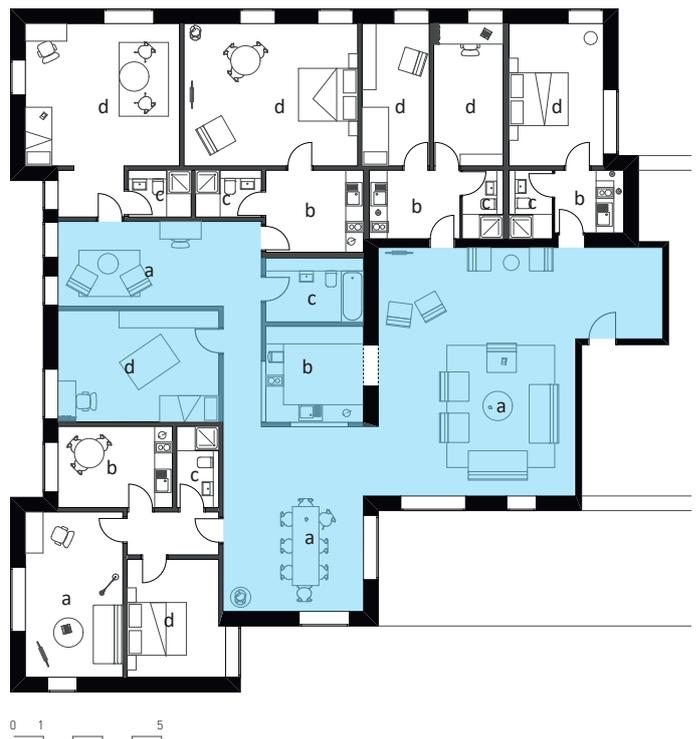
Les coopératives habitantes existent depuis plus d'un siècle en Suisse. Dans des villes comme Zurich, où se loger coûte particulièrement cher, ces coopératives permettent à des personnes à faible revenus et à des familles de se loger décemment. Les coopératives sont des structures d'intérêt général regroupant des habitants propriétaire d'une part sociale. Chaque habitant est ensuite locataire de son logement.

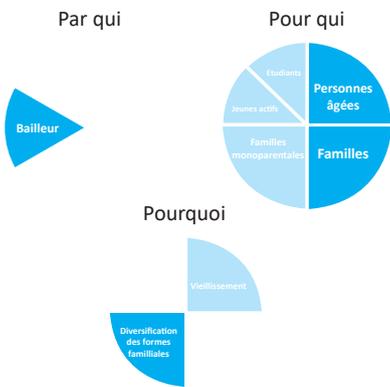
Au sein de ces coopératives, certains appartements, les clusters, sont prévus pour la colocation. Ces clusters se différencient des colocations françaises en ce sens où l'on observe des unités individuelles (chambre, cuisine, sanitaires) et des espaces partagés (cuisine, chambre d'ami, séjour...). Cette multiplication des espaces permet une diversité d'usages et laisse le choix aux habitants. Si une critique peut être faite quant à la surenchère d'espace (ces appartements font souvent plusieurs centaines de mètres carrés), le faible coût des loyers par rapport au parc privé suisse reste un avantage.

La transposition directe du modèle des clusters suisses en France peut sembler difficile tel quel. Cependant les différentes typologies (unités individuelles et espaces partagés) ainsi que l'organisation en coopérative habitante peuvent être sources d'inspiration. La loi ALUR a permis la réglementation des coopératives habitantes en France, aujourd'hui utilisées dans le montage d'habitats groupés participatifs.

- a. Séjour/Salle à manger
- b. Cuisine
- c. Sanitaires
- d. Chambres/Bureau

Espace partagé





## La pièce partagée

### Une pièce entre deux logements distincts

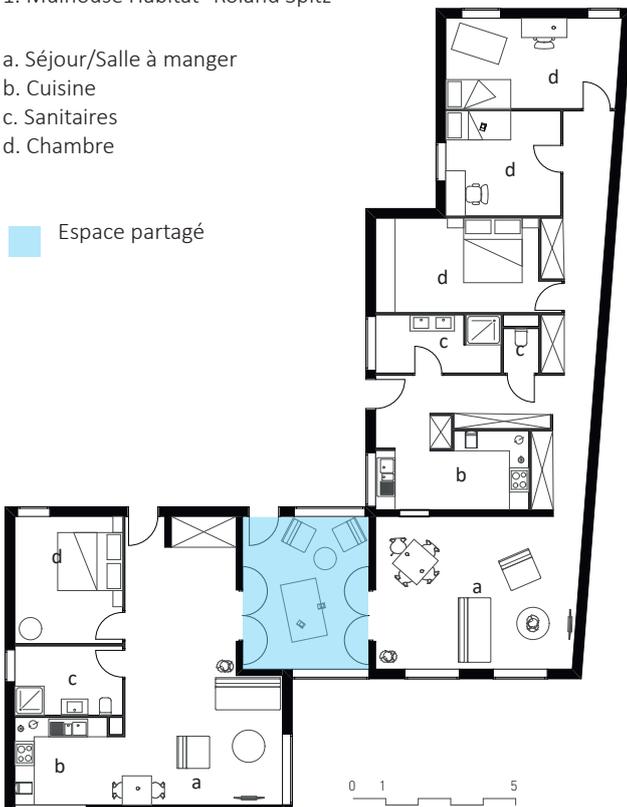
Pour répondre à la question de la cohabitation, notamment intergénérationnelle, les architectes et les bailleurs proposent une «cohabitation de pallier». Le principe consiste à placer entre deux appartements distincts une pièce supplémentaire accessible depuis les deux logements, et possédant parfois un accès vers l'extérieur. Cette typologie ajoute une échelle intermédiaire de cohabitation entre celle de l'immeuble et celle du logement et illustre l'expression «vivre ensemble séparément».

Le point sensible de cette typologie concerne l'entretien et l'appropriation de cet espace, à l'image des espaces communs de l'immeuble.

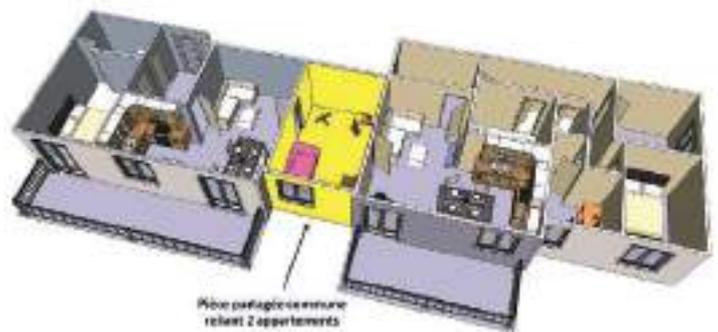
#### 1. Mulhouse Habitat- Roland Spitz

- a. Séjour/Salle à manger
- b. Cuisine
- c. Sanitaires
- d. Chambre

Espace partagé

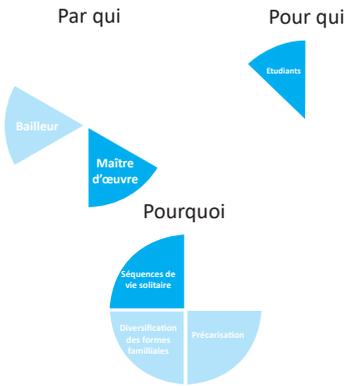


#### 2. Résidence Beauregard-Quincé- Mulhouse habitat



Source images:

1. Document personnel à partir des plans d'architecte
2. <http://www.capgeris.com/logement-senior-1520/1er-programme-intergenerationnel-pour-habitat-35-a-rennes-a27179.htm>



## Logement «Jeune»

Mutualisation, colocation et industrialisation

### Aix-en-Provence

Métropole/Aire Métropolitaine

350 logements pour étudiants internationaux.



### FINANCEMENT

CROUS Marseille-Aix

Coûts des travaux:

13.11 M€ HT

### ARCHITECTE

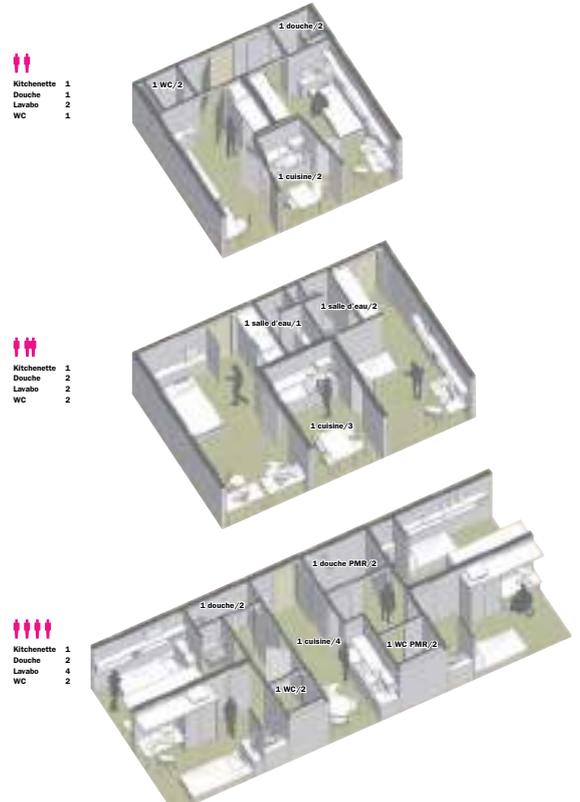
Canal Architecture

En 2010, l'agence Canal Architecture répond à un concours d'idée lancé par ALT-OSICA. Cette étude donne lieu à l'édition d'un livret « Le logement «jeune» n'est-il qu'un produit? »

Dans leurs typologies, les architectes proposent des colocations sous forme de mutualisation d'espaces de service qui permettent d'optimiser les espaces individuels. Ils anticipent aussi l'évolution des bâtiments en pensant un système réversible et industrialisé. L'étude a donné lieu à la construction en 2015 de 350 logements étudiants à Aix-en-Provence.

« En conjuguant solide et flexible, il serait enfin acceptable de considérer qu'il n'y a pas de meilleur procédé constructif que celui qui évite les logements dédiés (aux étudiants, aux travailleurs, aux handicapés, aux vieux...), qui peut se prêter à toute forme d'évolution et accueillir tous formats de programmation destinés à rayonner au centre de la cité. Une conception structurelle solide et durable, anticipant à dessein des principes d'évolution, peut offrir plusieurs vies à un même bâtiment jusqu'au passage du prochain siècle. »

↑	△	△△	△△	↑↑
Surface 18m <sup>2</sup>	Surface 18m <sup>2</sup>	Surface 2x18 = 36m <sup>2</sup>	Surface 2x20 = 40m <sup>2</sup>	Surface 2x18 = 36m <sup>2</sup>
Handicapé 12m <sup>2</sup>	Handicapé 6m <sup>2</sup>	Handicapé 12m <sup>2</sup>	Handicapé 12m <sup>2</sup>	Handicapé 12m <sup>2</sup>
Accessibilité PMR Non	Accessibilité PMR Oui	Accessibilité PMR Oui	Accessibilité PMR Oui	Accessibilité PMR Non
Commentaire Chambre NON PMR avant juillet 2009	Commentaire Chambre PMR après juillet 2009	Commentaire Mutualisation PMR à deux mais cuisine éclairée en second jour	Commentaire Cuisine en façade mais malus de 4m <sup>2</sup>	Commentaire Non accessible PMR Cf : proposition de loi au Sénat

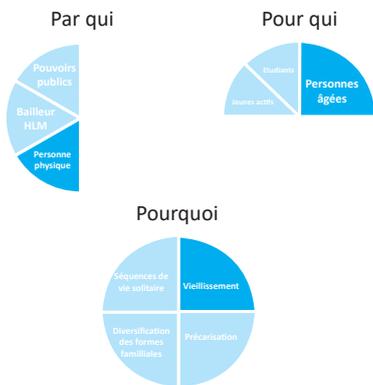


- Kitchenette 1
- Douche 1
- Lavabo 2
- WC 1

- Kitchenette 1
- Douche 2
- Lavabo 2
- WC 2

- Kitchenette 1
- Douche 2
- Lavabo 4
- WC 2





# HABITAT GROUPE

## Maison des Babayagas “L’anti-maison de retraite”

### Montreuil (94)

Metropole et aire metropolitaine

25 logements dont 4 pour les moins de 30 ans  
+ Locaux collectifs



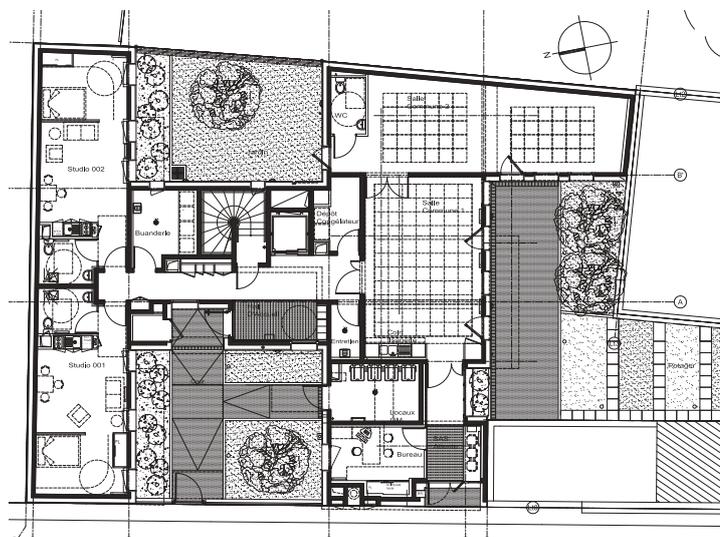
### FINANCEMENT

OPH Montreuillois  
Conseil général de Seine Saint-Denis.

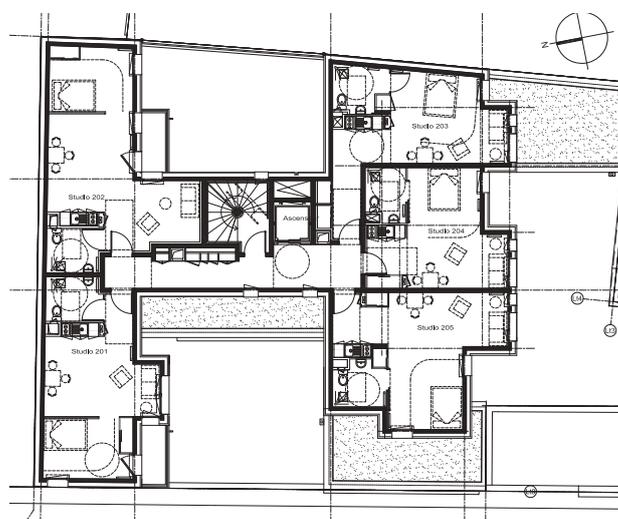
Cette initiative de la part de plusieurs femmes âgées, rassemblées autour de Thérèse Clerc, refusant la solitude, la perte d’autonomie et la stigmatisation de la vieillesse, a mené à la création d’une nouvelle typologie d’habitat. Ce sont des logements HLM pour des femmes âgées modestes souhaitant rester autonomes tout en profitant de solidarité et d’entraide. Rassemblées, elles trouvent alors l’énergie de voyager, d’organiser des événements et de transmettre leurs connaissances à d’autres générations. C’est un lieu autogéré, grâce à une convention entre leur association, la Mairie et l’office HLM, elles disposent ainsi chacune d’un appartement à loyer modéré.

La Maison des Babayagas est construite dans un îlot du centre-ville de Montreuil, rue de la Convention, près de la Mairie, quartier central et commerçant. Les paliers sont de véritables espaces de rencontre et de vie en commun. Des locaux communs ont également été intégrés au projet pour accueillir des associations et une Université populaire. L’architecte a travaillé dès le début avec les futures locataires, prenant en compte leurs désirs et leurs besoins, ce qui est en soi une première pour l’OPHLM. Le rez-de-chaussée accueille les fonctions collectives : accueil, salle commune, bureau, tisanerie, bassin côté Sud, atelier en fond de jardin...

Les bâtiments sont conçus pour faire face à divers handicaps : mobilité réduite, usage d’un fauteuil, handicaps visuels, etc. Les aménagements des logements pourront faire l’objet de réajustements progressifs leur permettant d’évoluer en même temps que leurs habitants.

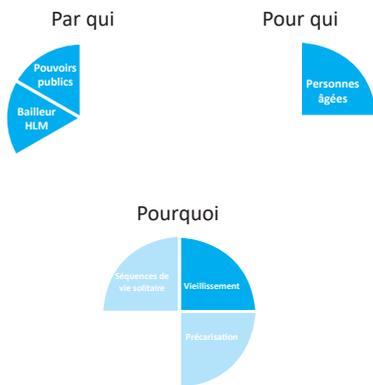


Plan RDC



Plan étage courant





# HABITAT GROUPÉ

## Label “Bien vieillir à habitat 29” Exemple de la résidence de Riec-sur-Belon

### Riec-sur-Belon (29)

Petite ville ou milieu rural

Logements sociaux pour personnes âgées seules ou en couple.

10 maisons de 60 m<sup>2</sup> (T3) avec jardin. Moyenne d'âge 73 ans.



### FINANCEMENT

Habitat 29 + PLAI et PLUS (87 %)

Etat

Conseil régional

Région

EPCI

Mairie: entretien des abords et des jardins privés

A proximité du centre-ville et des commerces, cette rue, composée de 10 petites maisons, offre à chaque locataire un jardin, des espaces communs des animations et la présence permanente d'un responsable prêt à intervenir en cas de besoin. Entre l'EHPAD et le logement traditionnel, cette solution permet de laisser aux personnes âgées leur indépendance. Les logements sont adaptés aux besoins du vieillissement (motorisation des ouvrants, douches adaptées...). Performants en énergie et de plain-pied ils ont été conçus avec l'aide d'ergothérapeutes. La rue est également conçue pour favoriser la socialisation des locataires.

L'OPH du département du Finistère (Habitat 29) et la mairie de Riec-sur-Belon ont misé sur la proximité des services et les prestations techniques à l'intérieur des logements, dans le but de prolonger l'autonomie et éviter l'installation en résidence médicalisée.

Cette typologie est une solution permettant aux personnes âgées de faire face aux difficultés du vieillissement. Elle s'adresse plutôt à des personnes âgées habitant dans des maisons trop éloignées des services souhaitant se rapprocher d'un centre-ville. Cependant, ces logements sont destinés uniquement à des locataires âgés. Cette typologie ne propose donc pas de mixité intergénérationnelle et n'envisage pas la conception d'un logement adapté à chaque âge de la vie. C'est un logement dans lequel l'habitant s'installe une fois âgé et non un logement qui vieillit avec lui. Ne proposant pas de solution pour le maintien dans l'ancien domicile familial, cette solution ne résout pas le traumatisme que peuvent subir les personnes âgées devant quitter l'ancien logement familial.

Pour en savoir plus:

<https://www.youtube.com/watch?v=cKvxwBlzAEc>

<http://www.habitat29.fr/>

<http://www.hlm-partenairesages.fr/>



Par qui



Pour qui



Pourquoi



# HABITAT GROUPE

## Villa Génération

### Noidans-lès-Vesoul

Petite ville et milieu rural

18 à 32 logements dans 18  
maisons individuelles  
1 maison commune



“Villa génération” est un concept du bailleur social Noelia. A Noidans-lès-Vesoul, un lotissement de 18 maisons individuelles avec jardins propose un logement social à des seniors plus habitués à la vie en maison individuelle. Les logements sont adaptés au vieillissement et plus faciles d’entretien.

Une maison commune permet aux résidents de se retrouver et à la “personne ressource” du lotissement d’organiser des animations. En effet, un référent est régulièrement présent pour les résidents en cas de besoin. Solution alternative aux EHPAD, le lotissement permet aux résidents de conserver leur autonomie et un lien social.

Les logements sont conçus pour faciliter le quotidien des personnes âgées (douches adaptées, motorisation des ouvrants, logement de plain-pied, proximité des services... )

### FINANCEMENT

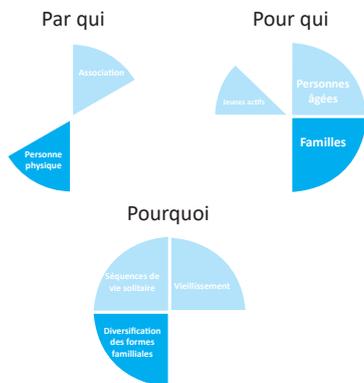
Néolia

Pour en savoir plus:

<https://www.youtube.com/watch?v=YTk71C4FZQQ-> [http://www.neolia.fr/fileadmin/user\\_upload/mediatheque/neolia/chiffres\\_cles/www\\_RAPPORT\\_ACTIVITE\\_NEOLIA\\_2015.pdf](http://www.neolia.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/neolia/chiffres_cles/www_RAPPORT_ACTIVITE_NEOLIA_2015.pdf)

<http://www.udaf70.fr/images/2012---rien-que-pour-nos-vieux---er-lundi-23-janvier-2012-07b1.pdf>





# HABITAT GROUPÉ

## LE HAMEAU DES BUIS Un écovillage pédagogique intergénérationnel et la ferme des enfants

### Berrias-et-Casteljau (07)

Petite ville ou milieu rural

Environ 50 habitants de 3 à 84 ans, un centre de formation, 80 élèves de la maternelle au collège, une ferme, une boulangerie...



### FINANCEMENT

Financement participatifs des habitants

Le Hameau des Buis, situé au cœur du Parc national des Cévennes, est le résultat de nombreuses années de réflexion d'un groupe de particuliers (familles et retraités) aspirant à de nouveaux modes de vie. Ce hameau est un exemple des « oasis de vie » du mouvement Colibri.

Les « oasis de vie » sont des initiatives privées de plusieurs ménages partageant une même philosophie de vie, plus proche de la nature et centrée sur le vivre ensemble et l'entraide. Souhaitant vivre de manière plus écologique et solidaire, convaincus des bénéfices des relations intergénérationnelles et d'une autre forme d'économie, ce sont souvent des familles ou des couples retraités qui se réunissent autour d'un projet d'habitat participatif qu'ils imaginent d' A à Z avec les moyens de chacun. Les porteurs de projet défendent aussi un nouveau mode de consommation et inventent donc également de nouveaux types de financement, une nouvelle économie locale et solidaire.

Les projets et les formes d' "oasis" du mouvement Colibri- dont fait partie ce hameau- prennent des formes différentes mais partagent une même philosophie du vivre ensemble.

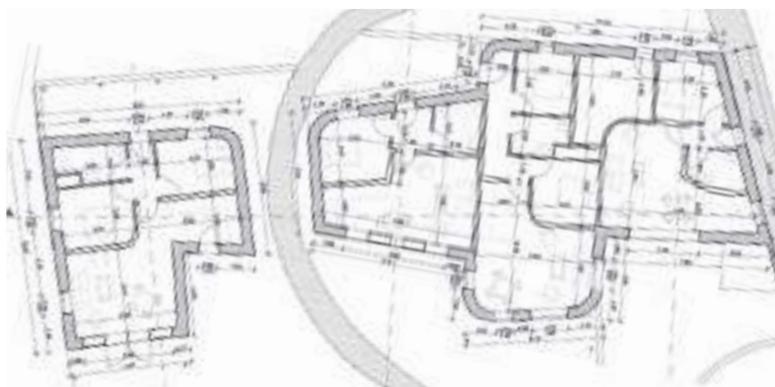
Ces exemples sont particulièrement intéressants car représentatifs d'une initiative habitante tout à fait innovante. Des particuliers, aux revenus variés, décident de changer de vie et d'inventer de nouveaux modes de vie, en accord avec les problématiques environnementales actuelles mais répondant également aux évolutions démographiques. De nombreuses personnes âgées refusant l'isolement, de jeunes parents, des familles modestes inventent les solutions à leurs besoins que le logement traditionnel ne leur apportait pas.

Pour en savoir plus:

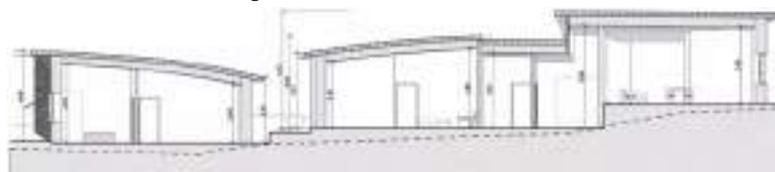
<http://onpassealacte.fr/initiative.on-a-cree-un-lieu-de-vie-de-partage-entre-ecoliers-et-retraites.84539958400.html>  
hameauesbuis.com



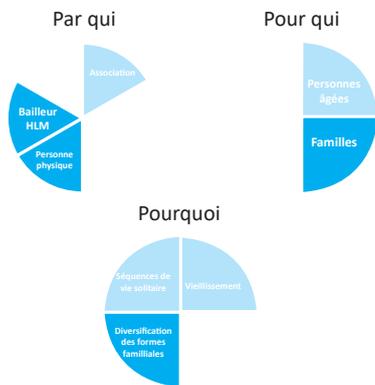
Plan masse



Plan d'un ensemble de logements



Coupe longitudinale



# HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL

## Oasis Saint-Priest

### Saint-Priest (69)

Métropole et aire métropolitaine

40 logements dans deux allées, une réservée aux familles et l'autre aux personnes âgées.



Inspiré de l'expérience des Babayagas, l'oasis Saint-Priest est une initiative du bailleur Paris-est habitat. Il propose, dans la ZAC des Îlots Verts, à des locataires seniors et à des familles une nouvelle forme d'habitat. Les locataires âgés ont en effet exprimé le souhait de vivre ensemble afin de s'entraider dans les difficultés de la vieillesse. Ce projet prend la forme d'un habitat participatif dans le cadre locatif social. La résidence sera livrée début 2020.

*« Un bâtiment performant sur le plan énergétique avec deux corps sera érigé, pour séparer les logements familles de ceux d'Oasis. (...) des espaces semi-privatifs et en commun sont prévus, notamment des coursives à chaque étage pour permettre à tous de partager des moments conviviaux. De plus, les logements pour Oasis seront un peu plus grands que les normes habituelles pour pouvoir les équiper. C'est le fruit d'un travail avec un médecin ergonomiste. »<sup>1</sup>*  
(Pierre Minassian (AUM), architecte du projet)

### FINANCEMENT

Est Métropole Habitat  
Commune de Saint-Priest  
Métropole  
État

### ARCHITECTE

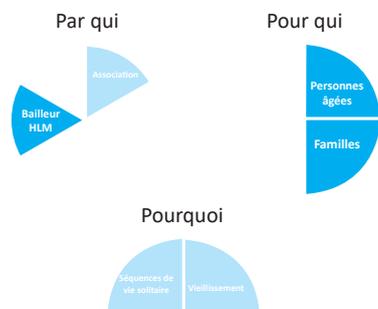
Pierre Minassian (AUM)

Pour en savoir plus:

<http://www.est-metropole-habitat.fr/innovation-sociale/notre-politique-dinnovation-sociale/des-portes-grandes-ouvertes-2/>

<http://www.leprogres.fr/rhone/2016/10/06/des-seniors-inventent-leur-futur-habitat>

<http://www.millenaire3.com/content/download/9423/195647/>



# HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL

## Projet 'Prélude'

### Villeurbanne (69)

Métropole et aire métropolitaine

33 logements



### FINANCEMENT

Paris est habitat

Dans le quartier Gratte-Ciel à Villeurbanne, le projet « Prélude » compte 33 logements. La moitié sera prioritairement réservée aux locataires seniors autonomes d'Est Métropole Habitat avec un accompagnement de l'association le Pari Solidaire Lyon. L'autre moitié sera réservée à des familles. La livraison est prévue fin 2018.

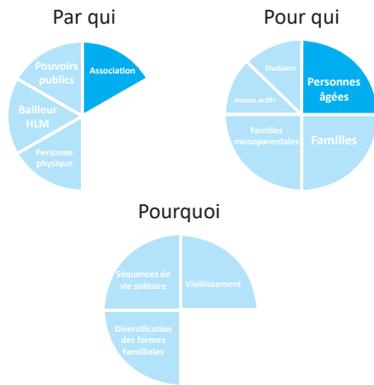
Un local sera mis à disposition dans la résidence à une association en échange d'animations ou de services.

Les premiers locataires intéressés par le projet ont été visiter plusieurs programmes de bailleurs sociaux à Bordeaux dont un, servira de référence au projet notamment pour les jardins partagés pour lesquels le service espaces verts de la mairie apporte son aide.

Pour en savoir plus:

<http://www.est-metropole-habitat.fr/innovation-sociale/notre-politique-dinnovation-sociale/des-portes-grandes-ouvertes-2/>

<http://www.millenaire3.com/content/download/9423/195647/>



## Résidence le Victoria

### Lyon (69)

Métropole et aire métropolitaine

75 logements

1/3 jeunes (étudiants)

1/3 familles

1/3 personnes âgées et personnes handicapées

(15 logements adaptés pour les personnes âgées + 10 logements adaptés pour les personnes lourdement handicapés moteurs)



### FINANCEMENT

Grand Lyon Habitat

Etat

Région Rhône-Alpes

Apicil

Ville de Lyon

La Fondation de France

La Fondation SEB

16% en fonds propres de Grand Lyon Habitat

19% en subventions (Etat, Ville, Métropole, Région)

65% PLAI et PLUS

Pour les locataires, les loyers (valeur janvier 2013) varient entre 334€ (T2 en PLUS) à 473€ (T3 en PLUS).

La résidence le Victoria est une résidence intergénérationnelle du bailleur social Grand Lyon Habitat. Le projet émerge en 2011, quand le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP) souligne le manque de logements adaptés aux handicaps moteurs et au vieillissement. La résidence est habitée depuis 2013 par des étudiants, des personnes handicapées, des seniors, et des familles. Chaque locataire a signé une charte de solidarité, qui met en avant le partage et l'entraide. Le GIHP Rhône-Alpes y tient une permanence 24h sur 24 et organise des événements gratuits pour toute la « famille ».

Ce projet n'entre dans aucun cadre juridique : grâce à une convention APL spécifique, les résidents de l'ensemble des logements sont sélectionnés. Elle garantit également par le système d'attribution des logements, le maintien de la répartition des logements en fonction des générations (jeunes, familles, personnes âgées). L'attribution des logements adaptés aux personnes handicapées est quant à elle gérée entièrement par le GIHP.

Cette opération permet de rompre l'isolement des personnes âgées et d'inciter la solidarité entre les générations. Les personnes âgées et les personnes handicapées, intégrées dans la vie sociale de la résidence, évitent l'installation dans des centres spécialisés. L'incitation à l'entraide et les rencontres quotidiennes entre les habitants combat ainsi la stigmatisation sociale.

Les logements adaptés pour personnes handicapées intègrent beaucoup de domotique : portes à ouvertures automatiques, éclairage à détection de mouvements... Les parties communes sont quant à elles équipées de portes à ouverture automatique. Au rez-de-chaussée, les résidents peuvent profiter d'espaces communs (hall d'entrée spacieux pour organiser des événements et locaux du GIHP)

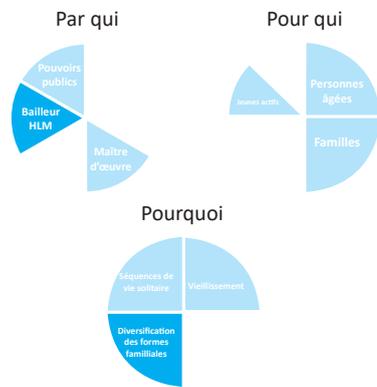
Selon le bailleur, la taille « humaine »<sup>1</sup> de la résidence facilite les interactions et assure le bon fonctionnement du système. Au-delà de la charte de solidarité signée par tous les résidents, l'animatrice du GIHP et le gardien jouent un rôle crucial dans le bon fonctionnement de la résidence, favorisant l'entraide et les rencontres. La gestion économique de ce type de résidence est cependant plus complexe. En effet, tant au moment de la construction que pour la gestion du bâtiment, l'adaptation et les nombreux équipements domotiques sont bien plus coûteux que pour une résidence classique. Ainsi, il est nécessaire de mobiliser de nombreux financements afin de ne pas léser les autres ménages.

Pour en savoir plus: Grand Lyon Habitat, Dossier de presse du Victoria, 6 mai 2013

Grand Lyon Habitat, Le Victoria L'immeuble Intergénérationnel de Grand Lyon Habitat, présentation du 17 juin 2015

<http://www.millenaire3.com/content/download/9423/195647/>

<http://www.grandlyonhabitat.fr/organisme/Actualites/Regards-sur-Le-Victoria-a-Lyon-8e>



## Résidence intergénérationnelle à Bassens

### Bassens (70)

Ville moyenne

74 logements sociaux  
15 logements pour personnes âgées  
2 logements PMR  
T1 au T5



### FINANCEMENT

ICF Habitat sud est Méditerranée

Subvention d'Etat  
Subvention Surcharge Foncière  
Subvention Chambéry Métropole  
Subvention Conseil Général  
Bonification, BBC du Conseil Général  
Subvention Commune de Bassens  
Subvention Région

52 PLUS dont 10 seniors et 1 PMR  
22 PLAI dont 5 seniors et 2 PMR

### ARCHITECTE

Jean-loup PATRIARCHE

Cette résidence intergénérationnelle est située au cœur de l'éco-quartier « Bassens Côté Sud ». Elle doit permettre de rompre l'isolement des seniors et éviter l'ennui en leur proposant des activités. L'objectif est également qu'ils se sentent en sécurité dans leur environnement, entouré et soutenus par des professionnels et des voisins. Les familles peuvent profiter d'un réel échange, d'entraide et de partage de savoir-faire.

La typologie des logements, du T1 au T5, peut convenir à de jeunes actifs, des seniors, des couples ou encore des familles nombreuses. Deux logements ont également été aménagés pour convenir aux personnes à mobilité réduite et quinze pour le maintien à domicile des personnes âgées. (Douches à l'italienne, barres de maintien et volets roulants électriques...)

Les espaces communs sont conçus pour favoriser les rencontres et l'accessibilité de tous (rampe d'accès, potagers collectifs et adaptés, composteur, salle commune...) Un local commun est accessible à tous les résidents dans la résidence : « *C'est effectivement un lieu de rencontre intergénérationnel situé au centre de la résidence. Cet espace réserve une grande transparence sur le jardin et sur la rue. Mais nous concevons les échanges à l'échelle du quartier. D'autant que les personnes âgées, surtout, sont intéressées par l'activité et le mouvement.* »<sup>1</sup> précise l'architecte.

Afin d'assurer le bon fonctionnement du principe de solidarité intergénérationnelle tous les résidents doivent signer une charte de solidarité, incitant à « *participer à la vie de la résidence en respectant les rythmes de chacun ; porter une attention particulière à ses voisins, s'engager à proposer régulièrement des services, même minimes ; ou faire profiter ses voisins de ses savoir-faire.* »<sup>2</sup>

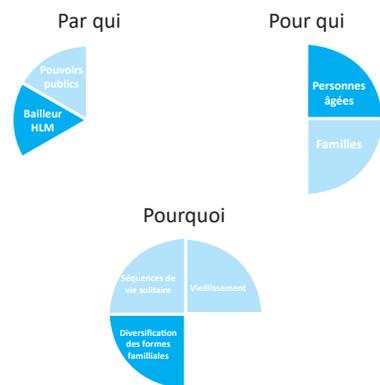
Pour en savoir plus :

- [http://www.senioractu.com/Savoie-une-premiere-residence-intergenerationnelle-a-Bassens\\_a16457.html](http://www.senioractu.com/Savoie-une-premiere-residence-intergenerationnelle-a-Bassens_a16457.html)
- [http://www.icfhabitat.fr/groupe/sites/groupeicf.fr.groupe/files/file/DOSSIER%20DE%20PRESSE\\_ECOQUARTIER\\_BASSENS\\_24102013.pdf](http://www.icfhabitat.fr/groupe/sites/groupeicf.fr.groupe/files/file/DOSSIER%20DE%20PRESSE_ECOQUARTIER_BASSENS_24102013.pdf)



1. [http://www.senioractu.com/Savoie-une-premiere-residence-intergenerationnelle-a-Bassens\\_a16457.html](http://www.senioractu.com/Savoie-une-premiere-residence-intergenerationnelle-a-Bassens_a16457.html)

2. Ibid.



## Résidence “Les 3 sources”

### Chambéry-le-vieux (73)

Ville moyenne

42 logements locatifs sociaux  
2/3 logements pour personnes âgées autonomes  
1/3 pour les familles relogées dans le cadre du projet de l'ANRU Chambéry le haut



### FINANCEMENT

SAIEM de chambéry  
(aujourd'hui Cristal Habitat)

### ARCHITECTE

Barbeyer et Dupuis  
en concertation avec les habitants

Cette nouvelle résidence a prévu, dès la conception, des logements, des espaces publics et des espaces de circulation adaptés au vieillissement permettant le maintien à domicile des locataires seniors (sanitaires adaptés, revêtement de sol antidérapants, équipements électriques, poignées accessibles...). Des repères visuels ont été placés dans les espaces de circulation pour mieux s'orienter. La résidence est à proximité des services, notamment grâce à une liaison en bus pour rejoindre le centre-ville. La résidence accueille des commerces, des jardins familiaux, une maison relais et un restaurant associatif.

L'idée est ainsi d'attribuer ces logements, tous adaptés au vieillissement, à différents types de ménages : jeunes couples, familles, personnes âgées... permettant une mixité sociale et des relations intergénérationnelles de ménages pouvant vieillir dans leur logement. Les espaces communs sont conçus pour favoriser les rencontres et assurer la mise en place progressive d'une solidarité dans le quartier.

L'ensemble du projet est de « haute qualité environnementale » (système de récupération des eaux pluviales, chantier propre...) Disponible depuis 2009, la résidence est lauréate du concours « Vivre ensemble aujourd'hui et demain », catégorie « Réalisation Exemplaire » ainsi que du prix « Confort de vie » de la Fondation des Caisses d'Épargne.

Pour en savoir plus: <http://www.gazette-sante-social.fr/1327/residence-intergenerationnelle-chambery-le-vieux>

Par qui



Pour qui



Pourquoi



# LOGEMENT INTERGENERATIONNEL

## Habitat Kangourou

Le principe de l'habitat kangourou consiste à scinder une maison unifamiliale en deux logements, autonomes, mais groupés, pour y accueillir :

- aux étages, un jeune ménage ou une famille
- au rez-de-chaussée, un couple ou une personne âgée

*«L'habitat kangourou favorise le partage, l'entraide et la solidarité entre les générations. Il permet de rompre la solitude et l'isolement des personnes âgées et de favoriser le maintien de l'autonomie et de la liberté individuelle. D'autre part, la jeune génération peut bénéficier d'un logement à moindre coût ainsi que de l'expérience et de la disponibilité des personnes âgées. L'habitat kangourou offre une alternative à la maison de repos.»<sup>1</sup>*

Pour illustrer ce principe nous pouvons observer cet exemple de maison bigénération contemporaine proposé par Dessins Drumonts. Une entrée partagée permet d'accéder aux deux logements. Le logement au RDC fait 130 m<sup>2</sup>, garage compris et le logement en R+1 a une surface de 112 m<sup>2</sup>.

Pour en savoir plus : [http://atoimontoit.be/index\\_htm\\_files/habitat\\_kangourou.pdf](http://atoimontoit.be/index_htm_files/habitat_kangourou.pdf)







# CROISEMENT DES DONNÉES

Afin de comparer et d'analyser les différents exemples de pratiques adaptatives nous avons réalisé des tableaux de croisements selon trois caractéristiques des projets. Tout d'abord un premier croisement à partir des destinataires (Pour qui/où et Pour qui/par qui), ensuite des croisements à partir des typologies de projets (quelle typologie/pour qui et quelle typologie/pourquoi). Enfin, la dernière caractéristique utilisée pour les croisements (comment/pour qui et comment/par qui) concerne la façon dont ces opérations répondent aux évolutions démographiques et sociétales constatées et aux problématiques qu'elles soulèvent : en pensant l'intergénérationnel, en accompagnant les habitants etc...

## Légende des tableaux d'analyse:

Texte en bleu : Lorsqu'une opération apparaît plusieurs fois sur la même ligne

Case en Gris : lorsqu'une opération apparaît plusieurs fois sur une même colonne

En gras : Désigne l'initiateur du projet, le destinataire principal ou la problématique démographique principalement visée par l'opération.

Il convient de préciser que les résultats de cette analyse sont à nuancer au regard du nombre d'opération sélectionné ainsi que de la méthode de recherche utilisée. Ils permettent cependant de soulever quelques questions et d'observer quelques tendances.

## A propos des destinataires des opérations:

On remarque tout d'abord qu'indépendamment de la localisation, une majorité d'opérations concerne plusieurs publics, exceptés pour les personnes âgées qui font souvent l'objet d'un traitement particulier. Les petites villes et le milieu rural où d'avantage d'actions semblent portées sur les familles et les personnes âgées, commencent à développer des opérations de logement pour les jeunes actifs, apprentis et étudiants. En métropole et grandes aires métropolitaines de nombreuses opérations concernent les jeunes et les personnes âgées. Dans ces zones de forte pression foncière, où les loyers sont parfois chers, ce sont en effet les populations les plus touchées par les difficultés de logement.

Du côté des porteurs de projets, les bailleurs sociaux semblent très investis dans l'innovation et la réflexion pour répondre aux besoins des différents publics, à l'exception des familles monoparentales, contrairement aux bailleurs privés. Les actions menées par les bailleurs ou par les associations concernent souvent un seul type de public. Des initiatives des personnes physiques se développent pour tous les publics, répondant directement aux besoins des habitants et témoignant de l'émergence d'une philosophie de l'entraide. Ces opérations, à l'initiative de personnes physiques nécessitent souvent l'implication de plusieurs acteurs, tant pour le montage que pour le financement.

Les jeunes et les personnes âgées semblent être les publics destinataires d'un grand nombre d'opérations, de la part de nombreux porteurs de projets différents, d'autant plus par les bailleurs et les associations. Ces opérations prennent également place dans des contextes urbains variés. Les familles monoparentales quant à elles sont très peu visées par les bailleurs.

### **Typologies d'opérations:**

Aucune adaptation dans les logements neufs ou existants, parmi nos exemples, n'est conçue spécifiquement pour les familles monoparentales. Ces dernières sont plutôt concernées par les opérations de mise en réseau des habitants, elles interviennent souvent à une échelle plus large que celle du logement. Les opérations à destination de tous répondent le plus souvent à la thématique de la diversification des formes familiales. On observe notamment de nombreuses interventions pour créer ou transformer des habitats afin qu'ils soient intergénérationnels : opération visant les personnes âgées et les étudiants, les familles monoparentales et les jeunes actifs etc... Les réponses apportées à la multiplication des périodes de vie solitaire et des formes familiales prennent souvent la forme de constructions neuves. En second lieu les opérations neuves s'adressent aux thématiques du vieillissement et de la précarisation.

### **Comment:**

Les opérations de mise en relation concernent souvent plusieurs publics avec parfois des principaux comme les familles monoparentales, les personnes âgées ou étudiants qui peuvent être les plus touchés par l'isolement. Les actions d'accompagnement des habitants sont d'ailleurs particulièrement orientées vers les familles monoparentales et les personnes âgées. Concernant l'adaptation des logements pour les habitants déjà présents, elles s'orientent particulièrement vers des personnes âgées, notamment afin de les aider à rester le plus possible dans leur logement. Les cohabitations intergénérationnelles concernent des publics différents selon les échelles. Au niveau du logement on observe une importance des opérations à destination des étudiants et personnes âgées, alors que celles à l'échelle de l'habitat sont plutôt à destination des familles et des personnes âgées. Cette différence d'échelle s'explique par le fait que les opérations concernant les étudiants et les personnes âgées répondent directement à la multiplication des séquences de vie solitaires, alors que celle entre famille et personnes âgées s'approchent plus de la diversification des formes de vie familiales. Les cohabitations entre pairs concernent aussi particulièrement les étudiants et les personnes âgées, pour les mêmes raisons. Concernant les porteurs de projet, les opérations intergénérationnelles à l'échelle du logement sont majoritairement initiées par des associations, qui mettent en relation les habitants, tandis que les opérations d'habitat intergénérationnel à l'échelle d'une résidence sont majoritairement mises en place par des bailleurs sociaux. Ces bailleurs adaptent aussi souvent leur parc existant et leur production de logement à de nouveaux usages et de nouveaux habitants, en partenariat avec les architectes.

Trois éléments ressortent de l'analyse croisée des pratiques adaptatives. Tout d'abord, on remarque, de la part des bailleurs et des pouvoirs publics, une attention particulière portée aux personnes âgées et aux jeunes. Ces populations sont considérées en France comme les plus précaires face à la question du logement. Les réponses apportées à leurs besoins peuvent parfois être complémentaires, comme par exemple avec les binômes intergénérationnels étudiants-personnes âgées.

Les bailleurs et les pouvoirs publics semblent cependant plus en difficulté face aux besoins des nouvelles formes familiales, notamment, ceux des familles monoparentales. Les associations et les personnes physiques, à l'initiative de réponses locales, au cas par cas et ancrées dans la situation d'un territoire, semblent plus en mesure d'y répondre. Le manque d'information sur ces nouvelles formes familiales, dans les données du recensement témoigne de la difficulté des institutions à les appréhender. Cependant, les choses semblent évoluer, notamment avec la publication en mai 2017 de la première enquête de l'INSEE sur les nouvelles configurations familiales.

Enfin, on remarque de manière générale une multiplication des acteurs impliqués, notamment de nombreuses collaborations entre les pouvoirs publics (et les bailleurs sociaux) et les personnes physiques et associations. Ces partenariats permettent d'allier l'expertise des associations concernant la connaissance du terrain et des besoins réels des habitants, aux capacités financières et aux compétences de montage de projet et de gestion des institutions publiques et des bailleurs. L'architecte, lorsqu'il intervient, accorde les besoins et l'expertise de chaque intervenant et propose une mise en forme. Il imagine les espaces de vie et de rencontre des habitants. De plus en plus à la recherche de typologies spatiales rendant possible l'entraide et la solidarité, ainsi que l'évolution progressive des logements au fil des besoins de leurs habitants, les architectes sont souvent à l'origine d'innovations typologiques.

En effet, notre étude semble démontrer que l'enjeu n'est pas seulement d'adapter les logements en fonction de chaque évolution démographique mais plutôt de penser des solutions à la fois évolutives et mixtes. On peut citer l'exemple de l'îlot 3H, qui se destine à toutes les formes familiales et anticipe leurs évolutions dès la construction. Les résidences intergénérationnelles par exemple répondent à cette idée de mixité. Elles rapprochent des populations, rendant possible l'entraide entre habitants sans l'imposer. On remarque aussi le développement de réseaux de solidarité et de sociabilité, ne se limitant plus au cercle familial. Ces réseaux existent à toutes les échelles, du logement à l'espace virtuel d'internet. La question du réseau est étroitement liée à celle de la mobilité, notamment pour les familles monoparentales et les personnes âgées. Pour ces populations la facilité d'accès aux services et les possibilités de déplacement dans la ville sont essentiels. C'est ainsi la question de l'enfant dans la ville qui se pose pour les familles monoparentales et des déplacements à l'heure du vieillissement du corps pour les personnes âgées. La cohabitation, pensée à plusieurs échelles, apparaît alors comme une réponse possible en imaginant les espaces où peuvent se créer ces différents réseaux. Il ressort que le logement, et plus largement l'habitat, doit « rendre possible », laisser le choix, une « marge de manœuvre », aux habitants.

**Nom de l'opération**

Lorsqu'une opération peu répondre aux besoins de différents contextes urbains.

**Nom de l'opération**

Lorsqu'une opération s'adresse à plusieurs destinataires.

**Nom de l'opération**

Apparait en gras dans la case du destinataire principal de l'opération lorsque plusieurs sont visés.

POUR QUI / OU	Metropole et aire Métropolitaine	Villes moyennes	Petites ville ou Milieu rural	Espace Virtuel	Typologies génériques
Etudiants	<b>Vivre avec</b> KAP'S Réseau Così Ilot 3H Clusters Réhabilitation RVP Logement "Jeune" Maison des babayagas Résidence le victoria <b>Pari solidaire</b>	KAP'S Réseau Così <b>Action Troyes habitat</b>	<b>Campus vert</b> Wwofling Valorisation du bâti à Chateldon <b>Apprentoit</b>	Appartager Cotoituration CALM (SINGA)	Studio indépendant La pièce partagée Habitat Kangourou Ilot 3H
Jeunes actifs	Mobilipass Clusters Pari solidaire KAP'S Réseau Così vivre avec Réseau Così Maison des babayagas Résidence le victoria Ilot 3H	Mobilipass Action Troyes habitat KAP'S Réseau Così Résidence intergénérationnelle à Bassens	Mobilipass Wwofling Valorisation du bâti à Chateldon Apprentoit	Appartager Cotoituration CALM (SINGA)	Studio indépendant La pièce partagée <b>Habitat Kangourou</b> Ilot 3H
Familles monoparentales	Mobilipass Clusters K d'urgence Ilot 3H Résidence le victoria Association syndicale des familles monoparentales	Mobilipass K d'urgence Association syndicale des familles monoparentales	Mobilipass Wwofling K d'urgence Valorisation du bâti à Chateldon Hameau des buis Association syndicale des familles monoparentales	<b>UNIPARENT</b> Appartager <b>Cotoituration</b> CALM (SINGA)	Studio indépendant La pièce partagée Habitat Kangourou Ilot 3H
Familles	Mobilipass Clusters Projet "Prélude" Ilot 3H Résidence le victoria <b>Oasis saint Priest</b>	Mobilipass Tour Madrid Résidence intergénérationnelle à Bassens Résidence "Les 3 sources"	Mobilipass Campus vert Wwofling Valorisation du bâti à Chateldon <b>Hameau des buis</b>	UNIPARENT Cotoituration Appartager CALM (SINGA)	Studio indépendant <b>La pièce partagée</b> <b>Habitat Kangourou</b> Ilot 3H
Personnes âgées (ou PMR)	<b>Vivre avec</b> Cocon 3s <b>Pari solidaire</b> Réseau Così 'Attentifs' service civique Ilot 3H Clusters <b>Maison des Babyagas</b> Oasis saint Priest <b>Résidence le victoria</b> Projet "Prélude"	Tablettes pour séniors Cocon 3s <b>Résidence "Les 3 sources"</b> Réseau Così Tour Madrid Résidence intergénérationnelle à Bassens	Wwofling Valorisation du bâti à Chateldon Bien vieillir à habitat 29 Villa génération Hameau des buis	Appartager Cotoituration CALM (SINGA)	Studio indépendant <b>La pièce partagée</b> <b>Habitat Kangourou</b> Ilot 3H

**Nom de l'opération**

Lorsqu'une opération a nécessité la collaboration de différents porteurs de projet.

**Nom de l'opération**

Lorsqu'une opération s'adresse à plusieurs destinataires.

**Nom de l'opération**

Apparait en gras dans la cas du destinataire principale lorsque plusieurs sont visés, ou de l'initiateur du projet lorsque plusieurs porteurs de projets ont pris part.

POUR QUI / PAR QUI	Provois Publics	Associations	Promoteur privé	Maître d'œuvre	Personne Physique	Bailleur HLM
Etudiants	<b>Valorisation du bâti à Chateldon</b> <b>Apprentoit</b> KAP'S Réhabilitation RVP Action Troyes habitat Résidence le Victoria Ilot 3H Maison des babayagas Réseau Così	<b>Campus Vert</b> <b>Vivre avec</b> KAP'S Wwofling Pari solidaire Résidence le Victoria <b>Réseau Così</b> CALM (SINGA)	Studio indépendant Ilot 3H Habitat Kangourou	<b>Studio indépendant</b> <b>Ilot 3H</b> <b>Logement "Jeune"</b> Valorisation du bâti à Chateldon Habitat Kangourou Clusters	Appartager <b>Wwofling</b> <b>Clusters</b> Réseau Così Valorisation du bâti à Chateldon Habitat Kangourou Clusters Résidence le Victoria Maison des babayagas <b>CALM (SINGA)</b>	<b>Réhabilitation RVP</b> <b>Action Troyes habitat</b> La pièce partagée Apprentoit <b>Pari solidaire</b> Résidence le Victoria Logement "Jeune" Maison des babayagas Studio indépendant
Jeunes actifs	<b>Valorisation du bâti à Chateldon</b> Apprentoit Mobilipass KAP'S vivre avec Réseau Così Apprentoit Ilot 3H Résidence le Victoria Maison des babayagas Action Troyes habitat Résidence intergénérationnelle à bassens	<b>KAP'S</b> Campus vert Pari solidaire vivre avec <b>Réseau Così</b> Wwofling CALM (SINGA)	<b>Mobilipass</b> Studio indépendant Habitat Kangourou Ilot 3H	<b>Studio indépendant</b> <b>Ilot 3H</b> Habitat Kangourou Valorisation du bâti à Chateldon Clusters Résidence intergénérationnelle à bassens	Appartager <b>Wwofling</b> <b>Clusters</b> Réseau Così Résidence le Victoria Maison des babayagas Cotoituration <b>CALM (SINGA)</b>	Action Troyes habitat La pièce partagée Pari solidaire Studio indépendant Apprentoit Maison des babayagas Résidence le Victoria <b>Résidence intergénérationnelle à bassens</b>
Familles monoparentales	<b>Valorisation du bâti à Chateldon</b> Mobilipass Association syndicale des familles monoparentales Ilot 3H Résidence le Victoria	<b>K d'urgence</b> Association syndicale des familles monoparentales Wwofling Résidence le Victoria Hameau des buis CALM (SINGA)	<b>UNIPARENT</b> <b>Mobilipass</b> Habitat Kangourou Studio indépendant Ilot 3H	<b>Studio indépendant</b> <b>Ilot 3H</b> Habitat Kangourou Valorisation du bâti à Chateldon Clusters	Cotoituration Appartager <b>Wwofling</b> Résidence le Victoria <b>Clusters</b> <b>CALM (SINGA)</b> Hameau des buis	La pièce partagée Studio indépendant Résidence le Victoria
Familles	<b>Valorisation du bâti à Chateldon</b> Mobilipass Tour Madrid Ilot 3H Résidence le Victoria Résidence les 3 sources Résidence intergénérationnelle à bassens	<b>Campus Vert</b> Wwofling K d'urgence Oasis saint Priest Projet "Prélude" Résidence le Victoria Hameau des buis CALM (SINGA)	UNIPARENT <b>Mobilipass</b> Habitat Kangourou Studio indépendant Ilot 3H	<b>Studio indépendant</b> Valorisation du bâti à Chateldon Habitat Kangourou Clusters <b>Ilot 3H</b> Résidence intergénérationnelle à bassens	Appartager <b>Hameau des buis</b> <b>Clusters</b> <b>Oasis saint Priest</b> <b>Wwofling</b> Campus vert Résidence le Victoria Cotoituration <b>CALM (SINGA)</b>	<b>La pièce partagée</b> Résidence le Victoria Résidence "Les 3 sources" <b>Oasis saint Priest</b> <b>Projet "Prélude"</b> Tour Madrid Studio indépendant Résidence les 3 sources <b>Résidence intergénérationnelle à bassens</b>
Personnes âgées (ou PMR)	<b>Valorisation du bâti à Chateldon</b> Tour Madrid Tablettes pour séniors Réseau Così Ilot 3H Résidence le Victoria Bien vieillir à habitat 29 Maison des babayagas Résidence intergénérationnelle à bassens Résidence les 3 sources	<b>Vivre avec</b> <b>Réseau Così</b> Cocon 3s Pari solidaire <b>Résidence le Victoria</b> Wwofling 'Attentifs' service civique Hameau des buis Oasis saint Priest Projet "Prélude" CALM (SINGA)	Studio indépendant Ilot 3H Habitat Kangourou	<b>Studio indépendant</b> <b>Ilot 3H</b> Habitat Kangourou Valorisation du bâti à Chateldon Clusters Résidence intergénérationnelle à bassens	Appartager <b>Wwofling</b> <b>Cocon 3s</b> <b>Clusters</b> Cotoituration <b>Maison des babayagas</b> Hameau des buis Réseau Così Oasis saint Priest Résidence le Victoria <b>CALM (SINGA)</b>	<b>Tablettes pour séniors</b> Tour Madrid <b>'Attentifs' service civique</b> <b>Pari solidaire</b> Résidence le Victoria Maison des babayagas Bien vieillir à habitat 29 Villa génération Oasis saint Priest <b>Projet "Prélude"</b> <b>La pièce partagée</b> Studio indépendant <b>Résidence intergénérationnelle à bassens</b> <b>Résidence les 3 sources</b> Maison des babayagas

**Nom de l'opération** Lorsqu'une opération s'adresse à plusieurs destinataires.

**Nom de l'opération** Désigne le destinataire principal du projet lorsque plusieurs sont visés.

TYPOLOGIE/POUR QUI	Étudiant	Jeunes actif	Personne âgées	Familles monoparentale	Familles
Construction neuve	<ul style="list-style-type: none"> <li>. ILOT 3H ST+AR</li> <li>. La Maison des Babayagas</li> <li>. Le studio indépendant</li> <li>. Les Clusters</li> <li>. Résidence le Victoria</li> <li>. Le logement "jeune"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Bassens</li> <li>. ILOT 3H ST+AR</li> <li>. La Maison des Babayagas</li> <li>. Le Hameau des Buis</li> <li>. Le studio indépendant</li> <li>. Les Clusters</li> <li>. Résidence le Victoria</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Bassens</li> <li>. Habitat 29</li> <li>. ILOT 3H ST+AR</li> <li>. <b>La Maison des Babayagas</b></li> <li>. <b>Le Hameau des Buis</b></li> <li>. Le studio indépendant</li> <li>. Les 3 sources</li> <li>. Les Clusters</li> <li>. Oasis Saint-Priest</li> <li>. Prélude</li> <li>. <b>Résidence le Victoria</b></li> <li>. Villa Génération</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. ILOT 3H ST+AR</li> <li>. Le studio indépendant</li> <li>. Les Clusters</li> <li>. Résidence le Victoria</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Bassens</li> <li>. ILOT 3H ST+AR</li> <li>. Le Hameau des Buis</li> <li>. Le studio indépendant</li> <li>. Les 3 sources</li> <li>. Les Clusters</li> <li>. <b>Oasis Saint-Priest</b></li> <li>. Prélude</li> <li>. Résidence le Victoria</li> </ul>
Adaptation de l'existant	<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Apprentoit</b></li> <li>. Habitat Kangourou</li> <li>. La pièce partagée</li> <li>. Réhabilitation d'appartement (RIVP)</li> <li>. <b>Troyes Habitat</b></li> <li>. Valorisation du bâti (Collectif ETC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Apprentoit</li> <li>. <b>Habitat Kangourou</b></li> <li>. La pièce partagée</li> <li>. Troyes Habitat</li> <li>. Valorisation du bâti (Collectif ETC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Habitat Kangourou</li> <li>. <b>La pièce partagée</b></li> <li>. Valorisation du bâti (Collectif ETC)</li> <li>. "Attentifs"</li> <li>. Dar Al Amal</li> <li>. <b>La tour Madrid</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Habitat Kangourou</li> <li>. la pièce partagée</li> <li>. Valorisation du bâti (Collectif ETC)</li> <li>. Dar Al Amal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Habitat Kangourou</b></li> <li>. <b>La pièce partagée</b></li> <li>. Valorisation du bâti (Collectif ETC)</li> <li>. La tour Madrid</li> </ul>
Mise en réseau	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Appartager</li> <li>. CALM by Singa</li> <li>. Cotoiturage</li> <li>. Le réseau COSI</li> <li>. Le Wwoofing</li> <li>. <b>Vivre avec</b></li> <li>. <b>"Pari Solidaire"</b></li> <li>. <b>Campus vert</b></li> <li>. KAP'S</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Appartager</li> <li>. CALM by Singa</li> <li>. Cotoiturage</li> <li>. Le réseau COSI</li> <li>. Le Wwoofing</li> <li>. Mobili Pass</li> <li>. Vivre avec</li> <li>. "Pari Solidaire"</li> <li>. Campus vert</li> <li>. KAP'S</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Appartager</li> <li>. CALM by Singa</li> <li>. Cocon 3S</li> <li>. Cotoiturage</li> <li>. Le réseau COSI</li> <li>. Le Wwoofing</li> <li>. Living Lab</li> <li>. Mobili Pass</li> <li>. <b>Vivre avec</b></li> <li>. <b>"Pari Solidaire"</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Appartager</li> <li>. CALM by Singa</li> <li>. <b>Cotoiturage</b></li> <li>. Le Wwoofing</li> <li>. <b>K d'urgences</b></li> <li>. <b>Uniparent</b></li> <li>. Association Syndicale des FM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Appartager</li> <li>. CALM by Singa</li> <li>. Cotoiturage</li> <li>. Le Wwoofing</li> <li>. Mobili Pass</li> <li>. <b>Campus vert</b></li> <li>. K d'urgences</li> <li>. Uniparent</li> </ul>

**Nom de l'opération** Lorsqu'une opération répond à plusieurs problématiques socio-démographiques actuelles

**Nom de l'opération** Apparaît en gras dans la case de la problématique socio-démographique principalement visée par l'opération lorsque le projet répond à plusieurs problématiques.

TYPOLOGIE/POURQUOI	Période de vie solitaire	Diversification formes familiales	Viellissement	Précisation
Construction neuve	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Bassens</li> <li>. Habitat 29"</li> <li>. La Maison des Babayagas</li> <li>. Le Hameau des Buis</li> <li>. <b>Le logement "jeune"</b></li> <li>. Les 3 sources</li> <li>. Oasis Saint-Priest</li> <li>. Prélude</li> <li>. Réhabilitation d'appartement (RIVP)</li> <li>. Résidence le Victoria</li> <li>. Villa Génération</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Bassens</li> <li>. La Maison des Babayagas</li> <li>. <b>Le Hameau des Buis</b></li> <li>. Le logement "jeune"</li> <li>. <b>Les 3 sources</b></li> <li>. <b>Oasis Saint-Priest</b></li> <li>. Réhabilitation d'appartement (RIVP)</li> <li>. Résidence le Victoria</li> <li>. Villa Génération</li> <li>. Ilot 3H ST+AR</li> <li>. La pièce partagée</li> <li>. Le studio indépendant</li> <li>. <b>Les Clusters</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Bassens</li> <li>. <b>"Habitat 29"</b></li> <li>. <b>La Maison des Babayagas</b></li> <li>. Le Hameau des Buis</li> <li>. Les 3 sources</li> <li>. Oasis Saint-Priest</li> <li>. Prélude</li> <li>. Résidence le Victoria</li> <li>. Villa Génération</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. "Habitat 29"</li> <li>. La Maison des Babayagas</li> <li>. Le logement jeune</li> <li>. Réhabilitation d'appartement (RIVP)</li> <li>. Les Clusters</li> </ul>
Adaptation de l'existant	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Apprentoit</li> <li>. Habitat kangourou</li> <li>. <b>KAP'S</b></li> <li>. Troyes Habitat</li> <li>. "Attentifs"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Habitat kangourou</li> <li>. <b>KAP'S</b></li> <li>. Valorisation du bâti (Collectif ETC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Habitat kangourou</li> <li>. "Attentifs"</li> <li>. La tour Madrid</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. KAP'S</li> <li>. "Attentifs"</li> <li>. Valorisation du bâti (Collectif ETC)</li> </ul>
Mise en réseau	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Appartager</li> <li>. Association Syndicale des FM</li> <li>. CALM by Singa</li> <li>. <b>Campus vert</b></li> <li>. <b>Cocon 3S</b></li> <li>. <b>Cotoiturage</b></li> <li>. Dar Al Amal</li> <li>. K d'urgences</li> <li>. Le réseau COSI</li> <li>. <b>"Pari Solidaire"</b></li> <li>. Vivre avec</li> <li>. Living Lab</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Association Syndicale des FM</b></li> <li>. Campus vert</li> <li>. Cocon 3S</li> <li>. <b>Cotoiturage</b></li> <li>. Dar Al Amal</li> <li>. <b>K d'urgences</b></li> <li>. Le réseau COSI</li> <li>. "Pari Solidaire"</li> <li>. Vivre avec</li> <li>. Uniparent</li> <li>. Le Wwoofing</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Cocon 3S</b></li> <li>. Dar Al Amal</li> <li>. Le réseau COSI</li> <li>. "Pari Solidaire"</li> <li>. Vivre avec</li> <li>. Living Lab</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. Appartager</li> <li>. <b>Association Syndicale des FM</b></li> <li>. CALM by Singa</li> <li>. <b>Campus vert</b></li> <li>. Cocon 3S</li> <li>. Cotoiturage</li> <li>. Dar Al Amal</li> <li>. <b>K d'urgences</b></li> <li>. Le réseau COSI</li> <li>. "Pari Solidaire"</li> <li>. Vivre avec</li> <li>. Mobili Pass</li> </ul>

**Nom de l'opération** Lorsqu'une opération s'adresse à plusieurs destinataires

**Nom de l'opération** Lorsqu'une opération combine plusieurs formes de réponse, par exemple, en proposant une cohabitation avec ses pairs et intergénérationnelle.

**Nom de l'opération** Apparaît en gras dans la case du destinataire principal de l'opération lorsque plusieurs sont visés ou dans la case de la stratégie principale adoptée lorsque le projet combine plusieurs réponses.

COMMENT/POUR QUI	Etudiants	Jeunes actifs	Personnes âgées	Familles Mono	Familles
Mettre en relation les habitants	Appartager CALM (SINGA) Cotoituration <b>Pari Solidaire</b> Réseau Così Vivre avec	Appartager CALM (SINGA) Cotoituration Pari Solidaire Réseau Così Vivre avec	Appartager CALM (SINGA) Cocon 3S Cotoituration <b>Pari Solidaire</b> Réseau Così <b>Vivre avec</b>	Appartager Assoc. Syndic Fam Mono CALM (SINGA) <b>Cotoituration</b>	Appartager CALM (SINGA) Cotoituration
Accompagner les habitants	KAP'S	KAP'S Mobilpass	Attentifs, Service Civique Living Lab	Assoc. Syndic Fam Mono <b>K d'urgences</b> Mobilpass <b>Uniparent</b>	K d'urgences Mobilpass Uniparent
Adapter les formes de logements aux nouveaux usages et nouveaux habitants	Apprentoit Clusters Habitat Kangourou Îlot 3H Logement "Jeune" Pièce partagée Réhabilitation RIVP Studio Indépendant <b>Troyes Habitat</b> Valorisation (Chateldon)	Apprentoit Clusters <b>Habitat Kangourou</b> Îlot 3H Pièce partagée Studio Indépendant Troyes Habitat Valorisation (Chateldon)	Clusters <b>Dar Al Amal</b> <b>Habitat Kangourou</b> Îlot 3H <b>Pièce partagée</b> Studio Indépendant Valorisation (Chateldon)	Clusters <b>Dar Al Amal</b> Habitat Kangourou Îlot 3H Pièce partagée Studio Indépendant Valorisation (Chateldon)	Clusters <b>Habitat Kangourou</b> Îlot 3H <b>Pièce partagée</b> Studio Indépendant Valorisation (Chateldon)
Adapter le logement des habitants déjà présents			Attentifs, Service Civique Tour Madrid		Tour Madrid
Penser l'intergénérationnel (Logement)	<b>Pari Solidaire</b> Studio Indépendant Réseau Così Vivre avec Habitat Kangourou	Pari Solidaire Studio Indépendant Réseau Così Vivre avec <b>Habitat Kangourou</b>	<b>Pari Solidaire</b> Studio Indépendant Réseau Così <b>Vivre avec</b> <b>Habitat Kangourou</b>	Studio Indépendant   Habitat Kangourou	Studio Indépendant   <b>Habitat Kangourou</b>
Penser l'intergénérationnel (Habitat)	Maison des Babayagas Résidence le Victoria Pièce partagée	Maison des Babayagas Résidence à Bassens Pièce partagée Résidence le Victoria	<b>Maison des Babayagas</b> Oasis Saint-Priest <b>Pièce partagée</b> Projet Prélude Résidence à Bassens <b>Résidence le Victoria</b> <b>Résidence "les 3 sources"</b>	Résidence à Bassens Résidence le Victoria Pièce partagée	<b>Oasis Saint-Priest</b> Projet Prélude <b>Pièce partagée</b> <b>Résidence le Victoria</b> Résidence "les 3 sources"
Cohabiter avec ses pairs	KAP'S Logement "Jeune" Réhabilitation RIVP	KAP'S	Bien vieillir Habitat 29 Cocon 3S <b>Maison des Babayagas</b> Villa Génération		
Cohabiter avec un agriculteur	<b>Campus Vert</b> Wwoofing	Campus Vert Wwoofing	Wwoofing	Wwoofing	<b>Campus Vert</b> Wwoofing

**Nom de l'opération** Lorsqu'une plusieurs porteurs de projet ont collaboré pour monter l'opération

**Nom de l'opération** Lorsqu'une opération combine plusieurs formes de réponse, par exemple, en proposant une cohabitation avec ses pairs et intergénérationnelle.

**Nom de l'opération** Apparaît en gras dans la case de l'initiateur du projet lorsque plusieurs porteurs de projet ont collaboré ou dans la case de la stratégie principale adoptée lorsque le projet combine plusieurs réponses.

COMMENT/PAR QUI	Pouvoir publics	Bailleurs	Promoteur privé (+ société privée)	Maître d'œuvre	Association	Personnes physiques
Mettre en relation les habitants	Assoc. Syndic Fam Mono CALM (SINGA) Réseau Così	<b>Pari Solidaire</b>	Uniparent		Assoc. Syndic Fam Mono CALM (SINGA) Cocon 3S Pari Solidaire Réseau Così Vivre avec	Appartager <b>Cocon 3S</b> Cotoituration Réseau Così
Accompagner les habitants	Assoc. Syndic Fam Mono KAP'S Living Lab Mobilpass	Attentifs, Service Civique Living Lab KAP'S	Mobilpass		Assoc. Syndic Fam Mono KAP'S	K d'urgences
Adapter les formes de logements aux nouveaux usages et nouveaux habitants	Apprentoit Logement "Jeune" Réhabilitation RIVP Troyes habitat <b>Valorisation (Chateldon)</b>	Apprentoit Îlot 3H Pièce partagée <b>Réhabilitation RIVP</b> Studio Indépendant <b>Troyes Habitat</b>	<b>Habitat Kangourou</b> Îlot 3H Studio Indépendant	Clusters <b>Habitat Kangourou</b> Îlot 3H <b>Logement "Jeune"</b> <b>Studio Indépendant</b> Valorisation (Chateldon)	Attentifs, Service Civique Dar Al Amal	Clusters
Adapter le logement des habitants déjà présents	Tour Madrid	Attentifs, Service Civique Tour Madrid			Attentifs, Service Civique	
Penser l'intergénérationnel (Logement)	Studio indépendant Réseau Così	<b>Pari Solidaire</b>	Studio Indépendant   <b>Habitat Kangourou</b>	<b>Studio Indépendant</b>   <b>Habitat Kangourou</b>	Réseau Così Vivre avec Pari Solidaire	Réseau Così
Penser l'intergénérationnel (Habitat)	Maison des Babayagas Résidence à Bassens Résidence le Victoria Résidence "les 3 sources"	Maison des Babayagas <b>Oasis Saint-Priest</b> Pièce partagée Projet Prélude Résidence à Bassens Résidence le Victoria <b>Résidence "les 3 sources"</b>	Résidence le Victoria	Résidence à Bassens	Oasis Saint-Priest Projet Prélude <b>Résidence le Victoria</b>	<b>Maison des Babayagas</b> <b>Oasis Saint-Priest</b>
Cohabiter avec ses pairs	<b>Bien vieillir Habitat 29</b> KAP'S Logement "Jeune" Réhabilitation RIVP Maison des Babayagas	<b>Bien vieillir Habitat 29</b> KAP'S Maison des Babayagas <b>Réhabilitation RIVP</b> Villa Génération		Logement "Jeune"	Cocon 3S KAP'S	Cocon 3S Maison des Babayagas
Cohabiter avec un agriculteur					Campus Vert Wwoofing	<b>Campus Vert</b> Wwoofing

# BIBLIOGRAPHIE COMMENTÉE



## 1.1 Ville et urbanisme

**GRAFMEYER, Yves et AUTHIER, Jean-Yves**, 2015. *Sociologie urbaine*. 4e édition. Arcueil : Numilog. ISBN 978-2-200-60253-6.

**GUILLUY, Christophe**, 2014. *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*. imprimé à Barcelone : Flammarion. Champs actuel.

**LEVY et LUSSAULT**, 2003. *dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin : Paris.

**PINÇON, Michel et PINÇON-CHARLOT, Monique**, 2010. *Sociologie de Paris*. Paris : Editions la Découverte. Repères. ISBN 978-2-7071-6378-3.

## 1.2 Habitat et logement

### 1.2.1 Généralités

**ALLÈGRE, Guillaume et DOLLÉ, Guillaume**, 2013. Le logement des jeunes et des nouvelles générations, 1978-2006. Plus grand... mais à quel prix ! *Revue de l'OFCE*. 2013. Vol. 128, n° 2, pp. 421-449. DOI 10.3917/reof.128.0421.

On observe entre 1978 et 2006 une forte augmentation du coût du logement (par m<sup>2</sup>) relativement au revenu des ménages. Cette augmentation de la cherté; relative du logement touche particulièrement les ménages jeunes dont les revenus progressent moins vite que l'ensemble des ménages. Malgré cela, les jeunes ménages vivent dans des logements plus grands en 2006 qu'en 1978. Cette évolution qualitative a eu lieu surtout entre 1978 et 1988; elle est nettement moins marquée pour les ménages les plus jeunes. L'intégralité de la très forte hausse du coût relatif du logement par m<sup>2</sup> se traduit par une hausse du poste logement dans le budget des ménages jeunes. Concernant les conditions de logement, il n'y a pas de sacrifice générationnel: lorsqu'elles vieillissent, les générations les plus récentes bénéficient sans ambiguïté de logements nettement plus grands. Les jeunes résident un peu plus longtemps chez leurs parents, mais ceci s'explique en grande partie par l'allongement des études et la hausse du chômage. Ces éléments plaident pour un réexamen de la situation économique par âge et génération qui tient compte des effets de l'évolution du coût du logement sur le niveau de vie ainsi que sur les transferts de richesse intergénérationnels.

**AMPHOUX, Pascal et BARBEY, Gilles**, 1998. entre architecture et sciences sociales - débat non contradictoire. *Matières n°2*. 1998. pp. P. 88-92.

**BIENNALE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME (3 ; 2013 ; CAEN)**, 2013. *Habiter imaginons l'évidence !* Paris : D. Carré. ISBN 978-2-915755-48-0.

Cet ouvrage, publié à l'occasion de la 3ème Biennale d'architecture et d'urbanisme de Caen, rassemble des points de vue différents professionnels, invités à s'exprimer sur la question du logement en France. Ces prises de positions sont accompagnées d'exemple de projets, construits ou non, venant

appuyer les propos de leurs auteurs. Une partie de l'ouvrage est consacrée particulièrement à Álvaro Siza et Eduardo Souto de Moura, invités d'honneur de la biennale. Ce rassemblement des questions autour du logement permet de poser le contexte du sujet de notre étude.

Chapitres clefs:

Sarfati, Alain. *La normalisation du chez-soi*. pp. 66-69  
Bocabeille, Jean. *Mixité vs mutualisation*. pp. 74-79  
Rubin, Patrick. *Pour un logement "jeune", intelligent, dédié à tous; une construction industrialisée, réversible et pérenne*. pp. 96-99

**BONVALET, Catherine, BRUN, Jacques et SEGAUD, Marion** (éd.), 2000. *Logement et habitat bibliographie commentée*. Paris : la Documentation française. ISBN 2-11-004602-3.

**CAILLY, Laurent et DUREAU, Françoise**, 2016. *Les espaces du logement pratiques habitantes et politiques publiques*. Paris : L'Harmattan. Habitat et sociétés. ISBN 978-2-343-08549-4.

**COLLOQUE INTERNATIONAL «FAMILLES, modes de vie et habitat»** (1987 ; Arc et Senans), 1989. *Familles, modes de vie et habitat*. Paris : L'Harmattan. Collection Habitat et sociétés. ISBN 2-7384-0315-8.

**DEBRAND, Thierry**, 2006. Logement, patrimoine et retraite. *Revue française d'économie*. 2006. pp. 81-115.

Thierry Debrand Logement, patrimoine et retraite. Sous l'effet du vieillissement de la population, le logement comme l'une des solutions au problème de financement des retraites redevient d'actualité. En effet, face aux incertitudes sur le niveau des pensions futures dans un régime par répartition et aux fluctuations importantes des marchés boursiers, la propriété apparaît comme une alternative peu risquée de capitalisation de ses revenus. Notre article s'organise autour de trois interrogations : Quels sont les liens entre le logement et le vieillissement de la population ? Comment, individuellement, le logement peut-il impacter les retraites des ménages ? Et enfin, comment l'intervention de la collectivité dans l'économie du logement peut-elle influencer sur les retraites ? Nous montrons que le logement, et pas seulement la propriété individuelle, peut devenir une des solutions pour faire face aux difficultés financières rencontrées par les retraités et les systèmes de retraites.

**ELEB, Monique, CHÂTELET, Anne-Marie et GARCAS, Jean-Claude**, 1990. *L'habitation en projets de la France à l'Europe European France 1989*. Liège Bruxelles : P. Mardaga. ISBN 2-87009-432-9.

**ELEB, Monique et DEBARRE-BLANCHARD, Anne**, 1995. *L'invention de l'habitation moderne Paris 1880-1914*. [Paris] [Bruxelles] : Hazan Archives d'architecture moderne. ISBN 2-85025-384-7.

**ELEB, Monique et SIMON, Philippe**, 2013. *Entre confort, désir et normes le*

*logement contemporain: 1995-2012.* Bruxelles : Mardaga. ISBN 978-2-8047-0155-0.

*“Face aux changements remarquables de notre société comment la production du logement a-t-elle évolué ? Ce livre propose un bilan de l’habitation de ces quinze dernières années en France. Il s’interroge sur les façons dont architectes et maîtres d’ouvrage s’adaptent à notre temps, face à ce que l’on peut savoir de nos divers styles de vie. Quels sont les dispositifs spatiaux utilisés par les architectes pour tenir compte à la fois des nouvelles façons de vivre, des réglementations récentes et des nouvelles façons de penser l’environnement ?”*  
L’ouvrage, organisé en six chapitre, s’intéresse à la fois aux questions techniques et aux questions des usages, en mettant l’accent sur les évolutions que l’on peut observer. Les projets étudiés rassemblent des interventions remarquables mais aussi issues de la production courante de logement. Ce panorama, assez large, crée un recueil de “bonnes pratiques”, source d’inspiration.

Chapitres clefs:

*Conception du logement et changements dans les comportements.* pp. 12-22  
*Distribution et dispositifs.* pp. 92-124

**FORT, Francine et ARC EN RÊVE-CENTRE D’ARCHITECTURE (BORDEAUX) (éd.),** 2008. *Collectif nouvelles formes d’habitat collectif en Europe [exposition, Arc en rêve, Centre d’architecture, Bordeaux, 4 juillet - 26 octobre 2008].* Bordeaux : Arc en rêve, Centre d’architecture. ISBN 978-2-906489-33-2.

Cet ouvrage édité à l’occasion d’une exposition et d’un colloque ayant eu lieu à Bordeaux en 2008 s’organise en deux parties. La première, rassemble des points de vues théoriques de philosophes, sociologues, géographes etc...s’exprimant sur la question du logement pensé collectivement. La deuxième partie, regroupe les 45 projets de l’exposition. Ces projets, construits sur le territoire européen, ont été sélectionnés pour leur caractère innovant en terme de logement collectif, ainsi que pour leurs “qualités architecturales”. Si cette dernière partie est intéressante car elle crée une source d’inspiration pour la pratique du projet architectural, la première, ouvre le questionnement en apportant des points de vue autres que ceux de l’architecte et en tentant “d’articuler la question du logement collectif à celle de l’habiter, du quotidien, de l’individu, avec la mise en perspective de la notion de collectif, d’un point de vue philosophique et de l’être collectif, l’en-commun”

Chapitres clefs:

Bégout, Bruce. *Une place dans le monde.* pp. 41-42  
Younès, Chris. *Cohabiter.* pp. 43-44 (cf: Cohabitation: 2.1 Généralités)

**FRANCE. SECRÉTARIAT D’ÉTAT AU LOGEMENT ET À L’URBANISME,** 2010. *L’adaptation de l’habitat au défi de l’évolution démographique un chantier d’avenir rapport au Secrétaire d’État au logement et à l’urbanisme.* Paris : la Documentation française. Collection des rapports officiels. ISBN 978-2-11-008209-1.

**HABITAT ET VIE URBAINE. CHANGEMENTS DANS LES MODES DE VIE** (2006 ; PARIS), 2006. *Habitat et vie urbaine changements dans les modes de vie les actes du colloque, 14 et 15 mars 2006 rapport final*. La Défense : PUCA. Actes de colloque. ISBN 2-11-085685-8.

**HUET, Bernard, LAMBERT-BRESSON, Michèle et TOUSSAINT, Jean-Yves**, 1992. *Le logement collectif contemporain émergence d'une typologie architecturale*. [La Défense] : Plan Construction et Architecture, Programme Cité-Projets. Recherche. ISBN 2-11-085476-6.

**LÉGER, Jean-Michel**, 1990. *Derniers domiciles connus enquête sur les nouveaux logements, 1970-1990*. Paris : Ed. Créaphis. ISBN 2-907150-18-9.

**LEROY-MERLIN et AUTREMENT** (éd.), 2009. *Habiter autrement*. Paris : Autrement. Le Mook. ISBN 978-2-7467-1339-0.

**PANERAI, Philippe, CASTEX, Jean et DEPAULE, Jean-Charles**, 1997. *Formes urbaines de l'îlot à la barre*. Marseille : Éd. Parenthèses. Collection Eupalinos. ISBN 2-86364-602-8.

**PERIAÑEZ, Manuel**, 1993. *L'habitat évolutif du mythe aux réalités*. Paris : Plan construction et architecture, Programme cité-projets. Recherches 44. ISBN 2-11-085505-3.

**PINSON, Daniel**, 1993. *Usage et architecture* [en ligne]. L'Harmattan. Villes et entreprises. ISBN 2-7384-1800-7. Disponible à l'adresse : [https://books.google.fr/books/about/Usage\\_et\\_architecture.html?hl=fr&id=-p8-DbvewpEC](https://books.google.fr/books/about/Usage_et_architecture.html?hl=fr&id=-p8-DbvewpEC)

**PINSON, Daniel**, 2007. *Usage. Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*. mars 2007. Vol. L'espace anthropologique, n° 20-21, pp. 166-169. Disponible à l'adresse <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01131481/document>

Daniel pinson revient sur l'utilisation du terme « usage » en architecture, son origine et sa signification, après l'« utilitas », de Vitruve, la « commoditas » d'Alberti, la « distribution », la « fonction », le « besoin », les « pratiques »,... comment sommes nous passés à la notion d'usage ? L'auteur met en évidence l'effet des liens croissants entre anthropologie, sociologie et architecture depuis la fin du XXème siècle. Il rappelle cependant, que l'analyse et le decryptage si scientifique et précis soit il des usages, ne peut être qu'un guide à la conception sans jamais réellement apporter des solutions idéales. « *L'usage est en effet volatile (versatile) il a, sous certains aspects, quelque chose d'insaisissable qui n'autorise pas de le fixer dans des types arrêtés.* » (p. 2)

**PINSON, Daniel**, 2012, Du mésusage de l'habitation au réapprentissage de l'habiter..., *Revue du MAUSS* [en ligne]. [Consulté le 15 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.journaldumauss.net/?Du-mesusage-de-l-habitation-au>

**RAPOPORT, Amos et NOSCHIS, Kaj**, 2014. *Repenser l'habitat: donner un sens au logement = Rethinking habitats : making sense of housing*. Gollion, Suisse :

Infolio, impr. 2014. ISBN 978-2-88474-462-1.

**ROBETTE, Nicolas**, 2009. *De l'espace de vie à l'espace d'une vie décrire les espaces de vie individuels*.

**ROBETTE, Nicolas**, 2012. Les espaces de vie individuels: de la géographie empirique en démographie. *Cybergeog : European Journal of geography*. 27 avril 2012.

**SEGAUD, Marion, BONVALET, Catherine et BRUN, Jacques** (éd.), 1998. *Logement et habitat, l'état des savoirs*. Paris : Éd. la Découverte. Textes à l'appui. ISBN 2-7071-2841-4.

**SEGAUD, Marion**, 2010. *Anthropologie de l'espace habiter, fonder, distribuer, transformer*. 2e édition. Paris : A. Colin. Collection U. ISBN 978-2-200-24815-4.

**SEYSEN-GUÉRIN, Dorothée, ROUX-DEMARE, Francois-Xavier et CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT PRIVÉ (BREST, Finistère)** (éd.), 2016. *Logement et vulnérabilité [actes de colloque, 10 octobre 2014, Université de Bretagne Occidentale]*. Paris : Institut universitaire Varenne. Collection « Colloques & essais » 23. ISBN 978-2-37032-074-2.

**ZUMTHOR, Peter**, 2010. *Penser l'architecture*. 2e édition augmentée. Basel : Birkhäuser. ISBN 978-3-0346-0582-3.

### 1.2.2 Appropriation

**BACHELARD, Gaston**, 1998. *La poétique de l'espace*. 7e édition. Paris : Presses universitaires de France. Quadriga 24. ISBN 2-13-044375-3.

**BARBEY, Gilles**, 1990. *L'évasion domestique essai sur les relations d'affectivité au logis*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes. Architecture. ISBN 2-88074-199-8.

**ELEB, Monique**, 1994. *L'apprentissage du chez-soi le Groupe des maisons ouvrières, Paris, avenue Daumesnil, 1908*. Marseille : Ed. Parenthèses. ISBN 2-86364-063-1.

**LAROQUE, Geneviève**, 2011. Ma maison, c'est mon château. *Gérontologie et société*. 2011. Vol. 136, n° 1, pp. 8-11. DOI 10.3917/g.s.136.0008.

Dans son article, G. Laroque déploie toutes les significations de la maison et du logement, notamment face au vieillissement. La maison, lieu de l'intimité, prolongement de soi, repère et repaire. La maison est mémoire de l'individu et justifie sa place dans la société. Il reflète l'individu jusque dans ses difficultés, il se transforme et évolue avec son habitant. La décision, à l'heure du grand âge et de la dépendance, de quitter « mon château » peut être très difficile si elle est subie, comme être un véritable renouveau si elle est acceptée.

**SERFATY-GARZON, Perla**, 2003. L'Appropriation. In : *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*. Armand Colin. Paris. pp. P27-30.

Perla SERFATY-GARZON définit l'appropriation et les origines de la notion. Deux idées dominantes ressortent : l'adaptation de quelque-chose à un usage défini et l'action visant à rendre propre quelque-chose. Les notions de propriété, de construction du sujet, et d'intimité sont abordées, ainsi que le modèle culturel influençant l'appropriation d'un objet ou d'un lieu par un individu. L'appropriation est avant tout un processus et révèle, « dans ses gestes quotidiens les plus humbles » (Bourdieu) les capacités et la créativité de l'habitant.

### 1.2.3 Intimité

**ELEB, Monique et CHÂTELET, Anne-Marie**, 1997. *Urbanité, sociabilité et intimité des logements d'aujourd'hui*. Paris : Editions de l'Épure Diffusion, Belles lettres. Recherche d'architecture. ISBN 2-907687-29-8.

**ELEB, Monique et DEBARRE-BLANCHARD, Anne**, 1989. *Architectures de la vie privée 1 Maisons et mentalités 1880-1914*. [Paris] : Ecole d'Architecture Paris-Villemin Bureau de la recherche architecturale.

**SERFATY-GARZON, Perla**, 1999. *Psychologie de la maison une archéologie de l'intimité*. Montréal : Ed. du Méridien. ISBN 2-89546-001-9.

**SERFATY-GARZON, Perla**, 2003. *Chez soi les territoires de l'intimité*. Paris : A. Colin. Sociétales. ISBN 2-200-26514-X.

### 1.2.4 Logement social

**ARBONVILLE, Denise et BONVALET, Catherine**, 2005. *Le logement comme facteur de solidarité ?* Paris : INED. ISBN 2-7332-4021-8.

**CHAMPY, Florent**, 1997. *L'architecte, le sociologue et l'habitant la prise en compte des usages dans la conception du logement social*. Paris : Plan construction et architecture. Recherches 88. ISBN 2-11-085579-7.

**CHAMPY, Florent**, 2010. *Sociologie de l'architecture*. Paris : La Découverte. Repères.

**INSTITUT DE SOCIOLOGIE URBAINE (PARIS) et HAUMONT, Nicole**, 1976. *Les locataires*. Paris : Institut de sociologie urbaine.

**JEAN-MARC STÉBÉ, HERVÉ MARCHAL et MARC BERTIER**, 2016. *Idées reçues sur le logement social*. Cavalier Bleu. repère.

(cf. 6.1 images et réalité)

**LÉGER, Jean-Michel**, 1990. *Derniers domiciles connus enquête sur les nouveaux logements, 1970-1990*. Paris : Ed. Créaphis. ISBN 2-907150-18-9.

**LUCAS, Charles**, 1913. *Les habitations à bon marché en France et à l'étranger*. Nouvelle édition mise à jour et considérablement augmentée. Paris : Librairie de la construction moderne.

**STÉBÉ, Jean-Marc**, 2016. *Le logement social en France 1789 à nos jours*. Paris : puf. Que sais-je ? (En ligne). ISBN 978-2-13-073329-4.

*Un siècle d'habitat social 100 ans de progrès*, 1989. . Paris : Union nationale des fédérations d'organismes d'HLM.

### 1.3 Démographie

**AMOSSÉ, Thomas et PONTHEUX, Sophie**, 2011. Les individus font-ils bon ménage ? *Travail, genre et sociétés*. 2011. Vol. 26, n° 2, pp. 19-22. DOI 10.3917/tgs.026.0019.

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE. COLLOQUE (02 ; 1984 ; GENÈVE)**, 1986. *Les familles d'aujourd'hui démographie et évolution récente des comportements familiaux*. Paris : AIDELF. ISBN 2-7332-7009-5.

**BONVALET, Catherine, ARBONVILLE, Denise et GRAFMEYER, Yves (éd.)**, 2006. *Quelles familles ? Quels logements ? la France et l'Europe du Sud*. Paris : Institut national d'études démographiques. Les Cahiers de l'INED 157. ISBN 978-2-7332-0157-2.

**BONVALET, Catherine et INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES (FRANCE) (éd.)**, 1994. *Logement, mobilité et populations urbaines*. Paris : CNRS éd. Cahiers. ISBN 2-271-05210-6.

**BONVALET, Catherine, MERLIN, Pierre et INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES (FRANCE) (éd.)**, 1988. *Transformation de la famille et habitat actes du colloque présidé par Pierre Merlin (Institut Français d'Urbanisme) Paris, 20-21 octobre 1986*. Paris : Institut national d'études démographiques [diff.] Presses universitaires de France. Travaux et documents 120. ISBN 2-7332-0120-4.

**BRAS, H.L. et TODD, E.**, 2015. *Le mystère français* [en ligne]. Points. Points. Série Essais. ISBN 978-2-7578-5540-9. Disponible à l'adresse : <https://books.google.fr/books?id=WzQojgEACAAJ>

**CLÉMENT, Céline**, 2008. Bibliographie critique. *Population*. 2008. Vol. 63, n° 2, pp. 397-422. DOI 10.3917/popu.802.0397.

**DUPÂQUIER, Jacques**, 2006. *Le vieillissement de la population dans le monde*. Paris : CNRS.

**HOURIET SEGARD, Geneviève**, 1998. *Logement, cycles démographiques et cycle de vie*. S.l : s.n. Th. doct.: Sci. écon., démogr. écon.: Paris, IEP: 1998.

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (FRANCE)**, 1995. *35 ans de consommation des ménages principaux résultats de 1959 à 1993 et séries détaillées 1959-1970*. Paris : INSEE. INSEE résultats 1995, 69-70. ISBN 2-11-066256-5.

**ROBERT-BOBÉE, Isabelle**, [sans date]. *Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050 | Insee* [en ligne]. INSEE. [Consulté le 22 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1280826>

**TOULEMON, Laurent**, 2011. Individus, familles, ménages, logements : les compter, les décrire. *Travail, genre et sociétés*. 2011. Vol. 26, n° 2, pp. 47-66. DOI 10.3917/tgs.026.0047.

Depuis quarante ans, les ménages se sont apparemment simplifiés: taille moyenne décroissante, raréfaction des ménages dits "complexes". Cependant, certaines situations individuelles ne sont pas repérées par les recensements, qui affectent chaque habitant à un logement et un seul. Un rapide rappel des principales évolutions observées depuis quarante ans est suivi d'une comparaison plus détaillée des situations familiales telles qu'elles apparaissent dans les grandes opérations statistiques de l'Insee: le recensement, l'enquête sur l'Emploi et les autres enquêtes auprès des ménages, qui utilisent toutes un même "Tronc commun" dont la nouvelle version contient des informations très précises sur les relations au sein des ménages et les multi-résidences. Il ressort de ces données que les hommes vivent plus souvent que les femmes dans des situations floues: multi-résidence, couple non-cohabitant, enfants résidant à temps partiel en cas de rupture parentale.

**TOULEMON, Laurent**, 2012. Évolution des situations familiales à travers les recensements français de 1962 à 2009. *Population*. 2012. Vol. 67, n° 4, pp. 657-681. DOI 10.3917/popu.1204.0657.

Les recensements permettent de compter la population et d'en décrire les principales caractéristiques à tous les niveaux géographiques. Grâce à la mise à disposition des données des recensements français, de 1962 à 2006 par le programme IPUMS-I de l'Université du Minnesota, et de 2006 à 2009 sur le site Internet de l'Insee, on peut décrire l'évolution des situations familiales depuis cinquante ans de manière très précise. La proportion d' "enfants" a diminué avec la baisse de la fécondité et le vieillissement de la population. Les autres changements majeurs (augmentation de la part des personnes vivant seules ou en famille monoparentale, raréfaction des situations de coresidence avec des enfants adultes ou des proches) se déclinent de façon différente selon le sexe et l'âge. Les disparités entre groupes sociaux (repérés par la profession, le niveau de diplôme ou le lieu de résidence) et leurs évolutions sont elles aussi souvent fonction du sexe et de l'âge. Le passage à des enquêtes annuelles de recensement offre de nouvelles possibilités d'exploitation des données annuelles, au moins à l'échelle nationale ou régionale, bien que le recensement soit conçu comme le regroupement de cinq vagues annuelles.

## 1.4 Famille et relations familiales

**BEAUCHEMIN, Cris, HAMEL, Christelle et SIMON, Patrick** (éd.), 2015. *Trajectoires et origines enquête sur la diversité des populations en France*. Paris : Ined éditions. Grandes enquêtes. ISBN 978-2-7332-8004-1.

**BONVALET, Catherine et LELIÈVRE, Éva**, 2005. Relations familiales des personnes âgées. *Retraite et société*. 2005. Vol. 45, n° 2, pp. 43-67.

A partir de trois indicateurs ( proximité affective, distance géographique et fréquence des contacts, les auteures cherchent à saisir les relations familiales des personnes âgées de plus de 60 ans. L'étude se base sur le résultat de différentes enquêtes INSEE.

**BONVALET, Catherine**, 2003. La famille-entourage locale. *Population*. 2003. Vol. 58, n° 1, pp. 9-43. DOI 10.3917/popu.301.0009.

L'auteure propose une définition de la « famille-entourage locale » désignant un type de fonctionnement familial marqué par la proximité spatiale et subjective, l'intensité des contacts et l'existence d'une entraide. Mais elle évoque également les « familles-entourage dispersées » et les « familles entourages locales semi-cohabitantes ». Au travers d'une étude tant quantitative que qualitative elle tente de faire ressortir le fonctionnement et les particularité de ses familles, les spécificité de leur histoire et de leurs trajectoire pouvant expliquer ces liens spécifiques. Ce travail met en évidence le lien entre le fonctionnement familial, les modes d'habiter et la localisation du logement.

**CHAUFFAUT, Delphine**, 2001. *L' évolution des relations entre générations dans un contexte de mutation du cycle de vie*. Paris : CREDOC. Cahier de recherche 163. ISBN 2-84104-185-9.

**DE SINGLY, François**, 2000. Penser autrement la jeunesse. *Lien social et Politiques*. 2000. N° 43, pp. 9-21. DOI 10.7202/005086ar.

**DE SINGLY, François**, 2000. *Libres ensemble l'individualisme dans la vie commune*. Paris : Nathan. Essais et recherches. ISBN 2-09-190932-7.

**GALLAND, Olivier**, 2011. *Sociologie de la jeunesse*. 5e édition. Paris : A. Colin. Collection U. ISBN 978-2-200-27008-7.

**MÉTALIE, Anne-Marie**, 1978. Pierre Bourdieu : La jeunesse n'est qu'un mot. 1978. [en ligne]. 1978. [Consulté le 27 décembre 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/questions/jeuness.html>

**RAMOS, Elsa**, 2011. Le processus d'autonomisation des jeunes. *Cahiers de l'action*. 2011. Vol. 31, n° 1, pp. 11-20.

**SEGALEN, Martine**, 1988. *Sociologie de la famille*. 2e édition révisée et

augmentée. Paris : A. Colin. Collection U. ISBN 2-200-31195-8.

**SÉMINAIRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LA FAMILLE**, 1977. *The Family life cycle in European societies*. The Hague Paris : Mouton. New Babylon 28. ISBN 90-279-7822-0.

## 1.5 Trajectoires résidentielles

**BALLAIN, René, BLAIS, Jean-Paul et BOBROFF, Jacotte**, 1984. *Évolution du patrimoine-logement et trajectoires résidentielles*. [Paris] : Plan Construction.

**BERGER, Martine, BRUN, Jacques et FRANCE. PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE** (éd.), 2006. *Mobilités résidentielles, navettes et recomposition des systèmes résidentiels en région parisienne*. La Défense : Plan urbanisme construction architecture. Recherches 167. ISBN 2-11-085679-3.

**BONVALET, Catherine et BRINGÉ, Arnaud**, 2016. L'impact des trajectoires familiales sur les parcours résidentiel et géographique des franciliens nés entre 1930 et 1950? *Revue européenne des sciences sociales*. 2016. Vol. 54-1, n° 1, pp. 75-102.

**BONVALET, Catherine, FRIBOURG, Anne-Marie et FRANCE. PLAN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE** (éd.), 1990. *Stratégies résidentielles actes du séminaire... Paris, 1988*. Paris : INED. Congrès et colloques 2. ISBN 2-7332-4002-1.

**CARTIER, Marie, MASCLÉ, Olivier et SIBLOT, Yasmine**, 2012. *La France des « petits-moyens » enquête sur la banlieue pavillonnaire*. Paris : La Découverte. TAP / Enquêtes de terrain.

**COURGEAU, Daniel**, 1988. *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale migrations internes, mobilité temporaire, navettes*. Paris : Institut national d'études démographiques. ISBN 2-7332-2009-8.

**DANIEL COURGEAU et MONIQUE MERON**, 1995. Mobilité résidentielle, activité et vie familiale des couples. *economie et statistique*. 1995. Vol. 290, n° 1, pp. 17-31.

**LÉVY, Jean-Pierre**, 2003. Peuplement et trajectoires dans l'espace résidentiel : le cas de la Seine-Saint-Denis. *Population*. 2003. Vol. 58, n° 3, pp. 365-400. DOI 10.3917/popu.303.0365.

L'article porte sur les processus de transformation du peuplement du département de la Seine-Saint-Denis (banlieue nord et est de Paris), du triple point de vue des logiques résidentielles des groupes sociaux, des effets de la structure de l'offre et des marquages sociaux des territoires; partir des données du recensement général de la population de 1990, on regroupe en classes d'habitat des types de logements dont les habitants ont des caractéristiques proches. Ces classes sont ensuite hiérarchisées

et interprétées à partir d'un indice de statut socio-résidentiel, dont les variations spatiales nous permettent d'identifier l'influence des marquages sociaux des communes sur le peuplement (aires résidentielles), qu'ils relèvent des composantes de leur parc immobilier (zones d'habitat) ou de leur situation géographique (effets locaux). Ces typologies sont ensuite utilisées pour interpréter la mobilité résidentielle des ménages entrés dans un logement de la Seine-Saint-Denis en 1994. Les données relatives aux ménages enquêtés ont été exploitées dans une triple direction: pour cerner les trajectoires résidentielles des ménages; pour mettre à jour les choix de localisation des ménages, les marges de manoeuvre et les contraintes pesant sur leur décision; en utilisant les parcours résidentiels du moment comme un indicateur des évolutions des peuplements territoriaux.

**SEBILLE, Pascal**, 2009. Un passage vers l'âge adulte en mutation? In : *Portraits de familles l'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles*. Paris : INED. pp. 315-340. Grandes enquêtes.

**THOMSIN, Laurence**, 2005. Trajectoires résidentielle et cycle de vie. In : *Parcours de vie regards croisés sur la construction des biographies contemporaines*. Liège : ULG. pp. 19-42. ISBN 2-930322-98-5.

## 1.6 Mobilités

**IMBERT, christophe, DESCHAMPS, Guilhem, LELIEVRE, Eva et ET AL.**, 2014. Vivre dans deux logements: surtout avant et après la vie active. *Population et Sociétés*. janvier 2014. Vol. n°507.

11 % des adultes en France en 2011 habitent 2 logements ou plus. 26 % pour les 18-19ans. (raisons familiales et scolaires). Chez les adultes en activité (9 à 10 %) ce second logement est occupé pour les vacances, d'autant plus après 60 ans, à l'arrivée de la retraite, tant que les conditions financières et physique permettent de conserver deux logements. Un nombre important d'individus vivra ou à vécu en bi-résidence. La double résidence doit donc être prise en compte comme d'autres évolutions sociétales importantes.

**VINCENT-GESLIN, Stéphanie, RAVALET, Emmanuel et KAUFMANN, Vincent**, 2016. Des liens aux lieux : l'appropriation des lieux dans les grandes mobilités de travail. *Espaces et sociétés*. 2016. Vol. 164-165, n° 1-2, pp. 179-194. DOI 10.3917/esp.164.0179.

## 2.1 Généralités

**AZAROVA, Katerina**, 2007. Appartements communautaires à Moscou : un territoire partagé. *L'Homme et la société*. 2007. Vol. 165-166, n° 3-4, pp. 161-175. DOI 10.3917/lhs.165.0161.

“Entre 1918 et 1922, la forme du logement ou la redistribution rationnelle des surfaces habitables dans les grandes villes de la jeune Union Soviétique, rassemble des habitants d’origine et de condition sociale très diverses dans des grands appartements bourgeois en communauté de voisins composée de plusieurs familles. Ce voisinage ne se transforme pas en communauté proclamée, mais évolue toutefois selon quelques principes de collectivisme. Ce système de fonctionnement se base sur des règles inédites qui se développent au cours de l’histoire depuis 1918 jusqu’à la fin du Régime soviétique.”

Au regard de la cohabitation étudiée dans cette recherche, cette “cohabitation forcée” est un contre exemple des aspirations actuelles des habitants, plus proches du “vivre ensemble séparément”. La description que fait l’auteure d’une journée classique permet de comprendre les systèmes d’organisation au sein de cette communauté.

Pour aller plus loin:

Katerina AZAROVA, *L’appartement communautaire: l’histoire cachée du logement soviétique*. Éd. du Sextant, 2007, 362 p. : L’ouvrage complet comporte des entretiens et une série de photographies.  
KLAPISCH, Cédric, DURY, Loïk et LEVESQUE, Laurent, 2005. *Les poupées russes*. Studio Canal vidéo [éd.]. 2005. : Une scène du film se déroule dans un appartement communautaire.

**BREVIGLIERI, Marc**, 2006. *Le temps des cohabitations*. In : Habitat et vie urbaine changements dans les modes de vie les actes du colloque, 14 et 15 mars 2006 rapport final. La Défense : PUCA. pp. 45-56. Actes de colloque. ISBN 2-11-085685-8.

**ELEB, Monique et BENDIMERAD, Sabri**, 2013. *Cohabiter. Les lieux de la cohabitation*. In : Assises de l’habitat Leroy Merlin. 2013.

Cette recherche dresse un panorama des cohabitations en s’appuyant sur plusieurs séries d’entretiens. Pour cela les auteurs ont fait le choix de diversifier les situations: de la colocation étudiante à une cohabitation entre femmes âgées, des cohabitations familiales ou entre inconnus. A l’aide de relevés habités mais aussi de photographies, ils illustrent et comparent les différents modes d’organisation entre les cohabitants, en exposant à la fois les aspects positifs et négatifs qu’ils expriment. L’intérêt de cette étude réside dans le fait qu’elle met en lumière un mode de vie encore parfois méconnu et ce, en le prenant dans sa globalité.

**HAFFNER, Josette**, 1968. *Habitations communautaires pour étudiants, jeunes travailleurs, retraités...* Paris : Ed. Eyrolles. Architecture de notre temps 5.

**KOPP, Anatole**, 1967. *Ville et révolution architecture et urbanisme soviétiques des années vingt*. Paris : Éd. Anthropos.

**LAFERRÈRE, Anne**, 2003. *Cohabitation*. In : Dictionnaire critique de l’habitat et

du logement. Armand Colin. Paris. pp. p.76.

**MARANDOLA, Marthe et LEFEBVRE-DECAUDIN, Geneviève**, 2009. *Cohabiter pour vivre mieux*. Paris : J.C. Lattès. ISBN 978-2-7096-3079-5.

**YOUNÈS, Chris**, 2008. *Cohabiter*. In : Collectif *nouvelles formes d'habitat collectif en Europe* [exposition, Arc en rêve, Centre d'architecture, Bordeaux, 4 juillet - 26 octobre 2008]. Bordeaux : Arc en rêve, Centre d'architecture. pp. p.42-43. ISBN 978-2-906489-33-2.

## 2.2 Cohabitations familiales

**BLOSS, Thierry, FRICKEY, Alain et GODARD, Francis**, 1990. *Cohabiter, décohabiter, recohobiter. Itinéraires de deux générations de femmes*. *Revue française de sociologie*. 1990. pp. 553-572.

A partir des données d'une enquête menée auprès de deux cohortes de femmes, cet article analyse le départ du domicile parental en tant que conjoncture de l'existence où se condensent des événements décisifs dans le passage à « l'état adulte ». Deux logiques sociales d'entrée dans la vie adulte régissent principalement les comportements de décohabitation. Un mode d'installation domine, conforme à celui de la famille d'origine, où l'on accède à l'autonomie sociale par la voie conjugale. Mais coexiste également un itinéraire individuel de certification scolaire et professionnelle qui s'accommode moins des rapports d'alliance traditionnels et passe le plus souvent par un retour chez les parents. Caractéristique d'une insertion par essais/erreurs, la recohobitation concerne essentiellement les jeunes femmes issues des couches moyennes et supérieures. Cette tendance illustre la permanence des liens de solidarité entre parents et enfants et traduit une transformation qualitative de la décohabitation.

**CRIBIER, Françoise**, 1992. *La cohabitation à l'époque de la retraite*. *Sociétés contemporaines*. 1992. pp. 67-91

A partir des recensement et d'enquêtes auprès des retraités, l'auteur explicite le phénomène de la cohabitation à l'âge de la retraite. En 1992, près d'un quart des personnes retraités vivent avec quelqu'un qui n'est ni un conjoint ni un enfant de moins de 25 ans. L'analyse porte à la fois sur les caractéristiques démographiques et sociales de ce mode de vie. Ce texte peut être étudié en complément de l'étude d'Ogg, Renaut et Trabut, traitant des cohabitations familiales, mais vingt ans plus tard.

**OGG, Jim, RENAUT, Sylvie et TRABUT, Loïc**, 2015. *La corésidence familiale entre générations adultes : un soutien réciproque*. *Retraite et société*. 2015. Vol. 70, n° 1, pp. 105-125.

A partir d'un croisement des données de l'enquête Famille et logements du recensement de la population en 2011 par l'INSEE, les auteurs analysent le phénomène de la corésidence intergénérationnelle: lorsque parents et enfant adultes vivent sous le même toit. Les enquêtes montrent que ce mode de vie qui peut sembler ancien et voué à disparaître concerne en réalité près de 1.8 million d'individus. Ces cohabitations peuvent être des témoignages d'un soutien des parents envers les enfants, ou inversement ou bien d'une entraide mutuelle entre génération. Un tiers des individus interrogés sont hébergés par leur parents, le plus souvent des hommes, un tiers hébergent leurs parents, le plus souvent des femmes et enfin, un dernier tiers reste indéterminé, les informations ne permettant pas de trancher. L'analyse des catégories socio-professionnelles ainsi que des origines permettent de comprendre certains phénomènes de transmission ou bien certaines particularités culturelles. L'intérêt majeur de cet article est de

nous informer sur ces situations absentes des recensements de l'INSEE.

**OGG, Jim et RENAUT, Sylvie**, 2014. Focus - Éviter le mal-logement lors du vieillissement : le choix de la cohabitation intergénérationnelle. *Informations sociales*. 2014. Vol. 184, n° 4, pp. 38-40.

**RAMOS, Elsa**, 2002. *Rester enfant, devenir adulte la cohabitation des étudiants chez leurs parents*. Paris Budapest Torino [etc.] : l'Harmattan. Logiques sociales. ISBN 2-7475-3270-4.

## 2.3 Colocation

**APPARTAGER et ACTION LOGEMENT**, 2016. De la colocation à la location partagée: panorama d'un mode vie en plein mutation.

**BAUMELLE, Christiane**, 2012. Des seniors en colocation manuel de survie. [Clermont-Ferrand] : Éd. Tournez la page. Deuxième vie. ISBN 978-2-36483-005-9.

**EMERY, Stéphanie**, 2005. La colocation ou l'art de la proximité distante. Fribourg (Suisse) : Academic Press. Lectures du social 1. ISBN 2-8271-0992-1.

Cet ouvrage s'appuie sur une enquête menée par l'auteure auprès de douze binômes ou trinômes vivant en colocation en Suisse. Elle s'attache à comprendre ce mode de vie, courant dans le monde étudiant, mais plus rare pour des personnes proches de la trentaine exerçant une activité professionnelle. L'autre particularité de ces colocations est que les personnes ne se connaissaient pas au départ. L'auteure analyse les différents instants de ces colocations, de la première rencontre aux régulations nécessaires.

*“Comment justifier ce choix de vie singulier, alors que bien souvent la trentaine est synonyme d'engagement marital, du désir de fonder une famille, etc. ? Ils sont en effet des milliers, à l'instar de Ludovic et d'Aurélien, à avoir décidé de vivre ensemble pour un temps, partageant certains moments du quotidien. Cette histoire paraît peu commune car elle met en scène deux personnes tentant d'organiser un vivre ensemble sans pour autant avoir des intérêts communs ou vouloir construire quelque chose. Ce phénomène, a priori de faible importance sociale, donne une illustration de l'institution du collectif à partir d'individus.”*

**ISCHER, Patrick**, 2012. De la construction d'un « chez-soi collectif » à la composition d'un « chez-nous ». Enquête auprès de jeunes actifs suisses. *Agora débats/jeunesses*. 2012. Vol. 61, n° 2, pp. 119-131. DOI 10.3917/agora.061.0119.

**KINOSHITA, Kinoko**, 2014. Tokyo room la vie en colocation un essai-manga sur la vie de 3 femmes qui habitent ensemble. [Allauch] : Clair de lune. ISBN 978-2-35325-656-3.

**PASTINELLI, Madeleine**, 2005. Seul et avec l'autre : colocalitaires au quotidien (Québec). *Ethnologie française*. 2005. Vol. 35, n° 3, pp. 479-491. DOI 10.3917/ethn.053.0479.

Cet texte s'appuie sur une enquête menée au Québec entre 1999 et 2000 auprès de colocalitaires d'un quartier populaire de la ville de Québec. Comme d'autres ouvrages sur la colocation, l'auteure s'attache à comprendre ce mode de vie à la fois dans les espaces que les organisations quotidiennes.

“L'auteure explore la manière de «vivre ensemble et séparément» à la fois,

selon d'étranges configurations, parfois composées seulement d'hommes ou de femmes, parfois mixtes. Cette ethnographie porte sur des points très concrets: négociation de l'espace, façon d'envisager le chez-soi, partage des produits domestiques aussi bien que des activités quotidiennes et des tâches ménagères."

**UNION SOCIALE POUR L'HABITAT**, 2012. Dossier « Jeunes cherchent logement ». Revue trimestrielle de l'Union sociale pour l'habitat. décembre 2012. N° 68, pp. 10-46.

## 2.4 Hébergement

**CARVALHO, Elsa**, 2016. Une location partagée : régulation institutionnelle et pratiques locatives « informelles » à Paris. In : *Les espaces du logement pratiques habitantes et politiques publiques*. Paris : L'Harmattan. Habitat et sociétés. ISBN 978-2-343-08549-4.

**LÉVY-VROELANT, Claire**, 2003. Héberger. In : *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*. Armand Colin. Paris. pp. p.230-232.

**LÉVY-VROELANT, Claire et BÉGUIN, Hélène**, 2011. *Logement chez autrui et transition biographique: pratique et représentation parmi les jeunes et leurs hébergeants à Londres et à Paris*. S.I. PUCA.

Cette étude menée pour le PUCA s'appuie sur des séries d'entretiens menées, en deux temps, auprès de 62 enquêtés, hébergés ou hébergeants à Londres et à Paris. Le rapport de l'étude s'attache à la fois à comprendre les modes d'organisation dans ces situations et le moment, dans les trajectoires des enquêtés. Si a priori les relations d'hébergement semblent se distinguer clairement entre l'hébergé et l'hébergeant, il s'agit en réalité d'une notion aux « contours flous » à laquelle s'attache l'idée de cohabitation et qui semble impliquer des rapports moins nets entre les protagonistes que ceux définis, a priori, par l'hospitalité.

*"Mais héberger, ou être hébergé, c'est vivre avec l'autre, avec les autres du groupe domestique. Frontières en redéfinition, usages des réseaux sociaux virtuels et immédiats, négociation de règles et inégalité des droits et des devoirs, la quatrième partie fait entrer le lecteur dans l'univers domestique reformaté par l'hébergement."*

## 2.5 Intergénérationnel

**GADET, Carole**, 2013. *Sous le même toit logement*. Paris : Jacob-Duvernet. Ensemble demain. ISBN 978-2-84724-453-3.

**LABIT, Anne**, 2014. L'habitat solidaire intergénérationnel : mythe et réalité en France et en Allemagne. In : *Habiter et vieillir Vers de nouvelles demeures*. Toulouse : ERES. Pratiques du champ social. ISBN 978-2-7492-3662-9.

Cette analyse comparée entre la France et l'Allemagne sur la cohabitation solidaire intergénérationnelle permet de rendre compte des différences entre ces deux pays. En France, le développement de ce mode d'habiter s'organise surtout autour de binômes "senior-étudiant", deux populations au cœur de préoccupations sur la question du logement. En Allemagne, il s'agit plutôt d'une entraide entre les familles et personnes âgées, dans le but d'une "lutte contre la rupture des liens familiaux". Ces différences rendent compte de deux politiques distinctes.

**MATHURIN**, 2015. *J'habite au troisième âge*. Paris : Lemieux. ISBN 978-2-37344-012-6.

Ce livre apporte un témoignage très intéressant d'une cohabitation solidaire intergénérationnelle. L'auteur raconte son quotidien avec humour sous forme d'anecdotes accompagnées d'illustrations, sa vie commune avec Germaine, âgée de 96 ans lorsqu'il emménage avec elle:

*“Le premier matin, elle me propose un café. Elle dispose deux mugs, l'un à l'endroit, l'autre à l'envers par inadvertance. Elle verse la poudre dans le premier. -Une cuillerée de café, une de Ricorée et un sucre. Elle réitère l'opération avec le second et reverse tout, sans comprendre pourquoi. Depuis c'est moi qui prépare le café le matin. “*

Ce témoignage direct donne une vision réaliste de ces cohabitations, abordant les moments positifs et les points négatifs:

*« Lorsque je rentre, je suis entièrement tourné vers Germaine, je ne peux pas sortir, faire ce que je veux quand je veux. Je me retrouve avec des contraintes plus fortes que celles de mon travail, qui est déjà très accaparant. Je ne vis plus pour moi mais pour faire ce qu'on attend de moi. »*

**NÉMOZ, Sophie**, 2007. Les ambivalences de l'individualisme contemporain. Fondations et charpentes urbaines de maisonnées intergénérationnelles. *Les Annales de la recherche urbaine*. 2007. Vol. 102, n° 1, pp. 110–119. DOI 10.3406/aru.2007.2700.

**NÉMOZ, Sophie**, 2008. De la « co-âgitation » urbaine aux « maisonnées » intergénérationnelles. *Agora débats/jeunesses*. 2008. Vol. 49, n° 3, pp. 30-39. DOI 10.3917/agora.049.0030.

“Alors que les étudiants ont de plus en plus de mal à se loger dans les grandes villes universitaires, de nombreuses personnes âgées vivent seules dans ces mêmes espaces urbains et disposent de pièces inoccupées à l'intérieur de leur domicile. De Madrid à Paris, associations et programmes locaux tirent parti de cette inégalité résidentielle pour rapprocher l'âge de la retraite de celui des études supérieures. “ Dans son étude Sophie Némoz fait émerger trois types de cohabitations intergénérationnelle, deux qui définissent un certain déséquilibre dans les relations: l'auberge étudiante et la demeure gériatrique. La troisième démontre un certain compagnonnage entre les cohabitants, dans cette dernière, les personnes âgées ont auparavant vécu une cohabitation avec un membre de leur famille plus jeune. Ce dernier type nous interroge sur l'influence de la cohabitation sur les modes d'habiter.

### 3.1 La vieillesse

**BOURDELAIS, Patrice, 1997.** *L'âge de la vieillesse histoire du vieillissement de la population.* Nouvelle édition. Paris : O. Jacob. Opus 60. ISBN 2-7381-0507-6.

**CAMPÉON, Arnaud, 2011.** Vieillesse ordinaires en solitude. *Gérontologie et société.* 2011. Vol. 138, n° 3, pp. 217-229. DOI 10.3917/gs.138.0217.

**CARADEC, Vincent, 2007.** L'épreuve du grand âge. *Retraite et société.* 2007. Vol. 52, n° 3, pp. 11-37.

A partir de la notion d'épreuve développée par Danilo Martucelli, et la liste ouverte de 8 épreuves auquel l'homme se confronte au cours de son existence, Vincent Caradec propose d'ajouter « l'épreuve du grand âge » qu'il définit notamment par la tension entre « les prises de l'individu sur le monde qui tendent à s'effriter » et celle qu'ils « s'efforce de maintenir » « voire de recréer ». L'auteur tente de définir cette épreuve spécifique au travers de la notion de « déprise » des activités (reflétant le rapport pragmatique au monde, le faire), du sentiment « d(in)achèvement de soi » (reflétant le rapport à soi) et de la tension entre le sentiment « d'étrangeté » et de « familiarité au monde » (reflétant le sentiment d'appartenance au monde).

**CLÉMENT, Serge et ROLLAND, Christine, 2007.** *Usages, normes, autonomie analyse critique de la bibliographie concernant le vieillissement de la population.* La Défense : Plan Urbanisme Construction Architecture. Recherche 177. ISBN 2-11-085689-0.

**CRIBIER, Françoise, [sans date].** La santé auto-estimée des hommes et des femmes à l'époque de la retraite. *Retraite et société.* N° no 39, pp. 93-117.

**ELIAS, Norbert, 2012.** *La solitude des mourants quelques problèmes sociologiques.* [Paris] : C. Bourgeois. Titres 154. ISBN 978-2-267-02336-7.

**ENNUYER, Bernard, 2011.** À quel âge est-on vieux ? La catégorisation des âges : ségrégation sociale et réification des individus. *Gérontologie et société.* 2011. Vol. 138, n° 3, pp. 127-142. DOI 10.3917/gs.138.0127.

“ Âge biologique, âge biologique, âge social...” La définition de la vieillesse et de l'âge qui lui correspond est complexe. La société dans laquelle nous vivons catégorise les individus et les classe, selon des tranches d'âges (enquêtes INSEE, recensement, tarifs 12-25 ou seniors de la SNCF...) En France, la population vieillit, certes, mais en bonne santé. Cependant, la vieillesse est encore un mot qui fait peur. “Vieux”, “Anciens”, “Séniors”, “Retraités”... QUE désignent ces mots, que signifient-ils? que représentent-ils? Bernard Ennuyer tente ainsi de mieux définir les termes essentiels de la vieillesse et de révéler les abus de langage. « L'assignation à « comportement d'âge » est une négation complète de la singularité et de l'essence même de l'être humain. Elle doit être combattue sans relâche ! » (p.142)

## 3.2 Vieillesse et logement

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE (PARIS) (éd.)**, 1988. *Architectures du grand âge variations architecturales sur la fin de vie*. Paris : Ed. du Moniteur. ISBN 2-281-15102-6.

**ALLAIN, Jean-Marie et KROLL, Lucien**, 1995. *Valenciennes et ailleurs... bien vieillir chez soi*. Paris : l'Harmattan. Plan construction et architecture programme Cité-Projets. ISBN 2-7384-3302-2.

**ARGOUD, Dominique**, 2006. De nouvelles formes d'habitat pour personnes âgées : d'hier à aujourd'hui. Du point de vue de la Fondation de France. *Gérontologie et société*. 2006. Vol. 119, n° 4, pp. 85-92. DOI 10.3917/gs.119.0085.

Depuis vingt-cinq ans, la Fondation de France soutient et finance des formes d'hébergement pour personnes âgées qu'elle juge innovantes. En particulier, la Fondation de France s'est beaucoup investie dans la promotion des "petites unités de vie". Mais il semble qu'aujourd'hui émergent de nouvelles formes d'hébergement qui sont plus proches du secteur de l'habitat que de celui du secteur social et médico-social.

**CENTRE D'ANALYSE STRATÉGIQUE**, 2011. L'adaptation du parc de logements au vieillissement et à la dépendance. *Questions sociales* [en ligne]. octobre 2011. N° 245. Disponible à l'adresse : [www.strategie.gouv](http://www.strategie.gouv)

Face au vieillissement de sa population, la France a choisi de développer le maintien à domicile des personnes âgées. Seulement, L'ANAH évalue à près de 2 millions le nombre de personnes de plus de 60 ans vivant dans un logement inadapté. Le centre d'analyse stratégique fait donc un bilan des manques et des enjeux liés à l'adaptation du parc de logement au vieillissement et à la dépendance afin de proposer des solutions en s'inspirant notamment des initiatives des pays européens voisins.

**DEBRAND, Thierry**, 2006. Logement, patrimoine et retraite. *Revue française d'économie*. 2006. pp. 81-115.

**DEHAN, Philippe**, 1997. *L'habitat des personnes âgées du logement adapté aux établissements spécialisés*. Paris : Le Moniteur. Collection Techniques de conception. ISBN 2-281-19097-8.

**DÉOUX, Suzanne, MASSOT, Odile et GIRARD, Véronique**, 2011. L'habitat, facteur de santé des trente dernières années de vie des aînés ? *Gérontologie et société*. 2011. Vol. 136, n° 1, pp. 91-103. DOI 10.3917/gs.136.0091.

De plus en plus de personnes âgées souhaitent rester chez-elles le plus longtemps possible. Le déménagement en institution médicalisée est de plus en plus repoussé voire évité. Les bienfaits du maintien à domicile sur la santé des personnes âgées sont de plus en plus reconnus, cependant,

vieillir n'est pas anodin et nécessite souvent des adaptations du logement ou, du moins, une attention particulière au confort et aux conditions de vie. Il faut accompagner les transformations physiques, psychiques et sociales. Cet article recense les caractéristiques à surveiller dans le logement des personnes âgées: acoustique, thermique, qualité de l'air, lumière, ambiance colorée, etc... Dans leur conception et dans leur réalisation, les logements doivent avant tout ne pas être accidentogènes et s'adapter aux déficiences progressives dans un environnement familial et agréable.

**DJAOUI, Elian**, 2011. Approches de la « culture du domicile ». *Gérontologie et société*. 2011. Vol. 136, n° 1, pp. 77-90. DOI 10.3917/g.s.136.0077.

Cet article explore les différentes manifestations de la « culture du domicile ». Rappelant dans un premier temps les valeurs associées au domicile et sa signification. Il tente peu à peu de démontrer la place du domicile dans la vie des personnes âgées. Cette « culture du domicile » nous confronte finalement à deux questions éthiques : le respect des choix de vie de chacun et la reconnaissance de la vulnérabilité et de la fragilité.

**DREYER, Pascal**, 2013. Habiter. Réparer. Résister. *Cultures et sociétés*. juillet 2013. Vol. Révoltes, Résistances-Réparation !, n° 27.

« *Habiter, réparer et résister sont des notions à la fois reliées et séparées dans l'expérience quotidienne de l'habitant.* » (p.1) Pascal Dreyer explore dans son article la signification du logement et de l'habitat dans la construction de l'individu. Au travers de ces trois notions "Habiter", "Réparer" et "Résister", il est plus aisé de comprendre les comportements de chacun face aux transformations de son habitat, aux pertes de capacités et à l'augmentation de la dépendance. « *Le handicap, le vieillissement et le grand âge sont des moments privilégiés pour observer et comprendre les enjeux vitaux de l'attachement au logement et les fonctions fondamentales qu'il garantit pour permettre à l'homme de rester vivant.* » (p. 1) Cet article nous aide ainsi à comprendre le comportement des personnes âgées ou en situation de handicap face aux adaptations de leur logement ou aux déménagements. L'étude du handicap et du vieillissant sont cependant des moments de crises de la relation à l'habitat, permettant en réalité de mettre en évidence les relations de l'homme à son logement.

**ENTREPRISES SOCIALES POUR L'HABITAT (FRANCE)**, 2006. *L'allongement du temps de la vie quels impacts sur le logement social ?* Paris : la Documentation française. Habitat et solidarité. ISBN 2-11-006242-8.

**FRANCE. SECRÉTARIAT D'ETAT AUX PERSONNES ÂGÉES (1981-1984)**, 1983. *Habitat des personnes âgées*. Paris Comité français d'éducation pour la santé : Secrétariat d'État chargé des personnes âgées. Dossiers constats.

**LAROQUE, Geneviève**, 2011. Ma maison, c'est mon château. *Gérontologie et société*. 2011. Vol. 136, n° 1, pp. 8-11. DOI 10.3917/g.s.136.0008.

Dans son article, G. Laroque déploie toutes les significations de la maison et du logement, notamment face au vieillissement. La maison, lieu de

l'intimité, prolongement de soi, repère et repaire. La maison est mémoire de l'individu et justifie sa place dans la société. Il reflète l'individu jusque dans ses difficultés, il se transforme et évolue avec son habitant. La décision, à l'heure du grand âge et de la dépendance, de quitter « mon château » peut être très difficile si elle est subie, comme être un véritable renouveau si elle est acceptée.

**MEMBRADO, Monique et ROUYER, Alice**, 2014. *Habiter et vieillir Vers de nouvelles demeures*. Toulouse : ERES. Pratiques du champ social. ISBN 978-2-7492-3662-9.

**MONTANDON, Christiane**, 2013. Lieux d'énonciation et rapports au vieillir : entre rupture et continuité : Les changements du Port à l'Anglais à Vitry-sur-Seine. In : *Pratiques du champ social* [en ligne]. ERES. pp. 43-62. Disponible à l'adresse : [http://www.cairn.info/article.php?ID\\_ARTICLE=ERES\\_ROUYE\\_2013\\_01\\_0043](http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=ERES_ROUYE_2013_01_0043)

**MORESTIN, Frédéric et CAUVIN, Sandrine**, 2011. Personnes âgées et adaptation du logement : présentation, résultats et perspectives du projet et de l'étude SADEER. *Gérontologie et société*. 2011. Vol. 136, n° 1, pp. 141-155. DOI 10.3917/g.s.136.0141.

**SCHITTICH, Christian et EBNER, Peter** (éd.), 2007. *Housing for people of all ages flexible, unrestricted, senior-friendly*. München Basel Boston : Edition DETAIL, Institut für Internationale Architektur-Dokumentation GmbH Birkhäuser. In detail. ISBN 978-3-7643-8119-6.

**SECHET, Patrice, DANIEL-LACOMBE, Éric et LAFORGUE, Jean-Didier**, 1995. *La méthode générative programmation et conception de l'habitat des personnes âgées*. Paris : Plan Construction et Architecture, Programme Cité-Projets. Expérimentations S.E.P.I.A. ISBN 2-11-085532-0.

**SERFATY-GARZON, Perla**, 2013. Chez-soi, vieillesse et transmission. Les enjeux intimes de la trace et du don. In MEMBRADO, Monique et ROUYER, Alice, 2014. *Habiter et vieillir Vers de nouvelles demeures*. Toulouse : ERES. Pratiques du champ social. ISBN 978-2-7492-3662-9.

« La vieillesse est l'automne de la vie » et « l'automne n'est plus le temps de se bâtir un chez soi » (p.25), mais celui de préparer l'hiver rude et ses épreuves, ainsi que l'après. C'est le temps de la transmission et du don aux descendants. C'est l'heure du tri, du choix du « bon receveur », de la maîtrise de la trace et de l'image qu'on laissera au monde après notre départ. Rencontre avec 28 femmes de 66 à 99ans.

**TRABUT, Loic et GAYMU, JOELLE**, 2016. Habiter seul ou avec des proches après 85 ans en France : de fortes disparités selon les départements. *Population & sociétés*. N° 539.

**TRACHMAN, Benoît**, 2016. Quand la perte de son « chez-soi » amène à la perte de soi. *Le Journal des psychologues*. Vol. 342, n° 10, pp. 72-77. DOI 10.3917/jdp.342.0072.

**WEBER, Florence**, 1986. *Le travail à coté. étude de pratiques ouvrières en milieu rural*, Collection En temps et lieu, 238p.

### 3.3 Vieillesse et famille

**BONVALET, Catherine et BRINGÉ, Arnaud**, 2016. L'impact des trajectoires familiales sur les parcours résidentiel et géographique des franciliens nés entre 1930 et 1950? *Revue européenne des sciences sociales*. 2016. Vol. 54-1, n° 1, pp. 75-102.

**BONVALET, Catherine et LELIÈVRE, Éva**, 2005. Relations familiales des personnes âgées. *Retraite et société*. 2005. Vol. 45, n° 2, pp. 43-67.

A partir de trois indicateurs ( proximité affective, distance géographique et fréquence des contacts, les auteures cherchent à saisir les relations familiales des personnes âgées de plus de 60 ans. L'étude se base sur le résultat de différentes enquêtes INSEE.

**SERFATY-GARZON, Perla**, 2013. Chez-soi, vieillesse et transmission. Les enjeux intimes de la trace et du don. In MEMBRADO, Monique et ROUYER, Alice, 2014. *Habiter et vieillir Vers de nouvelles demeures*. Toulouse : ERES. Pratiques du champ social. ISBN 978-2-7492-3662-9.

« La vieillesse est l'automne de la vie » et « l'automne n'est plus le temps de se bâtir un chez soi » (p.25), mais celui de préparer l'hiver rude et ses épreuves, ainsi que l'après. C'est le temps de la transmission et du don aux descendants. C'est l'heure du tri, du choix du « bon receveur », de la maîtrise de la trace et de l'image qu'on laissera au monde après notre départ. Rencontre avec 28 femmes de 66 à 99ans.

### 3.4 Politiques publiques du logement face au vieillissement de la population

**ARGOUD, Dominique, BESSAC, Gisèle et DAURE, Pierre-Henri**, [sans date]. Territoires et vieillissement. L'invention au quotidien. *Les annales de la recherche urbaine*. Vol. L'avancée en âge dans la ville, n° 100, pp. 29-32.

Face au vieillissement de la population, le positionnement de certaines collectivités locales évolue. Afin de lutter contre la dépendance et l'isolement, de nouvelles formes d'habitat et d'animation apparaissent. Ces nouvelles actions, portent moins sur l'accompagnement médical que sur l'art de vieillir dans en société. Ces nouvelles politiques publiques posent ainsi un autre regard sur le vieillissement de la population. Moins axés sur la médicalisation de la vieillesse, elles réfléchissent aux nouveaux modes de vie qui en découlent.

**BERNARD-HOHM, Marie-Christine**, 2011. L'ambivalence des élus face à la politique de vieillissement. *Gérontologie et société*. 2011. Vol. 136, n° 1, pp. 221-227. DOI 10.3917/g.s.136.0221.

**CENTRE D'ANALYSE STRATÉGIQUE**, 2011. L'adaptation du parc de logements au vieillissement et à la dépendance. *Questions sociales* [en ligne]. octobre 2011. N° 245. Disponible à l'adresse : [www.strategie.gouv](http://www.strategie.gouv)

Face au vieillissement de sa population, la France a choisi de développer le maintien à domicile des personnes âgées. Seulement, L'ANAH évalue à près de 2 millions le nombre de personnes de plus de 60 ans vivant dans un logement inadapté. Le centre d'analyse stratégique fait donc un bilan des manques et des enjeux liés à l'adaptation du parc de logement au vieillissement et à la dépendance afin de proposer des solutions en s'inspirant notamment des initiatives des pays européens voisins.

**CLEMENT, Serge**, 2006. L'individu vieillissant. Les représentations sociales du vieillissement dans les politiques publiques. *Les annales de la recherche urbaine*. 2006. Vol. L'avancée en âge dans la ville, n° 100, pp. 77-81.

Dans son article, l'auteur questionne le statut de l'individu vieillissant dans la société, sa place, son rôle, son image. Combattre "l'âgisme" (p.77) pour redonner aux anciens une place et un poids dans la société, en faisant valoir leur expérience et leur mémoire, remettre la transmission au cœur des politiques publiques, telles sont les réflexions soulevées par cet article. L'individu âgé n'est pas uniquement ce corps vieillissant, dépendant et isolé, à mobilité réduite. Le vieillissement touche chaque individu différemment; la figure du retraité dynamique, citoyen actif est de plus en plus présente dans la société.

**ENTREPRISES SOCIALES POUR L'HABITAT (FRANCE)**, 2006. *L'allongement du temps de la vie quels impacts sur le logement social ?* Paris : la Documentation française. Habitat et solidarité. ISBN 2-11-006242-8.

**ENTREPRISES SOCIALES POUR L'HABITAT (FRANCE)**, 2008. *Habitat social et vieillissement représentations, formes et liens*. Paris : la Documentation française. Habitat et solidarité. ISBN 978-2-11-007089-0.

**FONDATION DE FRANCE**, 2004. Vieillir dans son quartier dans son village. Des aménagements à inventer ensemble. In : . Paris. 12 octobre 2004.

**MALEVERGNE, Éric**, 2011. L'habitat des personnes âgées modestes. L'engagement de la fédération des pact et l'évolution des politiques publiques. *Gérontologie et société*. 2011. Vol. 136, n° 1, pp. 47-60. DOI 10.3917/gs.136.0047.

En 2011, cet article tente de donner un aperçu historique des politiques publiques mises en place jusqu'à aujourd'hui concernant les conditions d'habitat des personnes âgées. De l'après guerre aux années 2010, il dresse le portrait des conditions de vie des personnes âgées les plus modestes et les enjeux des politiques publiques.

**NATIONS UNIES. DIVISION DE LA POPULATION**, 2003. *Modalités de résidence des personnes âgées les problèmes et les réponses en matière de politiques*. New York : Nations unies. ISBN 92-1-251114-7.

**USH FRANCHE-COMTE et DOUCHEZ-CATTIN**, (dirigé par), 2009. Vieillir dans le parc locatif social. Les bailleurs sociaux franc-comtois face aux défis du vieillissement et du handicap. . novembre 2009. N° 5.

Compte-rendu d'une étude menée par l'USHFC ayant pour ambition de poser les grands enjeux du logement des personnes âgées de demain, en Franche-comté. Cet état des lieux permet de mettre en évidence les problématiques soulevées par le vieillissement des locataires du parc social. L'étude présente certaines réponses et stratégies mises en place par les bailleurs ainsi que les enjeux que représente ce nouveau contexte social, économique et réglementaire.

### 3.5 Vieillesse et ville

**COLLOQUE VILLE ET VIEILLISSEMENT**, aménagements urbains et personnes âgées (1997 ; Arles), 1998. *La ville des vieux recherche sur une cité à humaniser*. [La Tour d'Aigues] : Éd. de l'Aube. L'Aube territoire. ISBN 2-87678-454-8.

**FRANCE. PLAN URBAIN**, 2006. *L'avancée en âge dans la ville*. Paris : Secrétariat permanent du Plan Urbanisme construction architecture.

**LORD, Sébastien et DESPRÉS, Carole**, 2011. Vieillir en banlieue nord-américaine. Le rapport à la ville des personnes âgées. *Gérontologie et société*. 2011. Vol. 136, n° 1, pp. 189-204. DOI 10.3917/g.s.136.0189.

**OBSERVATOIRE DE L'HABITAT DU FINISTÈRE**, 2015. L'habitat des personnes âgées. [en ligne]. septembre 2015. [Consulté le 20 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.finistere.fr/var/finistere/storage/original/application/dd5f17f77460492731ae6d021cec1cc2.pdf>

**OBSERVATOIRE DE L'HABITAT FINISTÈRE**, 2015. « Bien vieillir dans son habitat » des solutions innovantes. [en ligne]. décembre 2015. [Consulté le 20 mars 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.finistere.fr/var/finistere/storage/original/application/2e2030384af0637374fcf51424b42302.pdf>

**PROFESSION BANLIEUE. RENCONTRE** (2009), 2010. *Vieillir dans les quartiers populaires un enjeu de politique publique cycle de qualification, 5, 12 et 19 juin 2009*. Saint-Denis : Profession banlieue, Centre de ressources. Déclinaisons urbaines autour de la politique de la ville. ISBN 2-913125-91-3.

### 3.6 Trajectoires résidentielles à l'âge de la vieillesse

**BÉSINGRAND, Didier**, 2009. *La mobilité résidentielle des séniors sur la façade atlantique de l'Europe*. Lille : A.N.R.T. Lille-thèses 56430.

**BONVALET, Catherine et BRINGÉ, Arnaud**, 2016. L'impact des trajectoires familiales sur les parcours résidentiel et géographique des franciliens nés entre 1930 et 1950? *Revue européenne des sciences sociales*. 2016. Vol. 54-1, n° 1, pp. 75-102.

**BONVALET, Catherine et OGG, Jim**, 2009. *Les baby-boomers une génération mobile*. [La Tour-d'Aigues] Paris : Éd. de l'Aube INED. Monde en cours. ISBN 978-2-7526-0533-7.

**F. Cribier**, 1970. La migration de retraite des fonctionnaires parisiens. *Bulletin de l'Association de géographes français*. 1970. pp. 135-143.

**FRANCE. PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE**, 2007. *Vieillesse de la population et logement les stratégies résidentielles et patrimoniales*. Paris : La Documentation française. ISBN 978-2-11-006053-2.

**HUYNH, Phuong Mai et FRANCE. PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE** (éd.), 2010. *Changer de résidence ? Changer de pays ? les comportements résidentiels des retraités programme de recherche vieillissement de la population et habitat actes du colloque [du 14 septembre 2009 à Paris]*. Paris-La Défense : PUCA, Plan urbanisme construction architecture. Actes de colloque 195. ISBN 978-2-11-097036-7.

**PROGRAMME DE RECHERCHE VIEILLESSE DE LA POPULATION ET HABITAT** (éd.), 2008. *Vieillir en pavillon mobilités et immobilités des personnes âgées dans l'espace périurbain*. [s.l.] : Plan, urbanisme construction architecture Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

**ROBETTE, Nicolas**, 2012. Les espaces de vie individuels : de la géographie à une application empirique en démographie. *Cybergeog : European Journal of Geography* [en ligne]. 27 avril 2012. [Consulté le 22 janvier 2017]. DOI 10.4000/cybergeog.25332. Disponible à l'adresse : <https://cybergeog.revues.org/25332>

**THOMSIN, Laurence**, 2005. Trajectoires résidentielle et cycle de vie. In : *Parcours de vie regards croisés sur la construction des biographies contemporaines*. Liège : ULG. pp. 19-42. ISBN 2-930322-98-5.

**BERGER, Martine, BRUN, Jacques et FRANCE. PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE** (éd.), 2006. *Mobilités résidentielles, navettes et recomposition des systèmes résidentiels en région parisienne*. La Défense : Plan urbanisme construction architecture. Recherches 167. ISBN 2-11-085679-3  
**DESAGE, Fabien et SCHOTTÉ, Manuel** (éd.), 2013. *Politiques du logement*. Bellecombe-en-Bauges : Editions du Croquant.

**DIETRICH-RAGON, Pascale et FIJALKOW, Yankel**, 2013. « On les aide à partir ». Le relogement comme révélateur des contradictions du développement social dans le cadre de la rénovation urbaine. *Espaces et sociétés*. 2013. Vol. 155, n° 4, pp. 113-128. DOI 10.3917/esp.155.0111.

Dans le cadre d'une opération de rénovation urbaine Porte Pouchet à Paris, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement, l'enquête qualitative auprès des acteurs professionnels de la rénovation urbaine permet de mettre en évidence les différences d'objectifs et de difficultés des 3 scènes d'interventions que les auteurs définissent. Les acteurs décideurs pensent les choses de façon globale et ont parfois peu conscience des difficultés rencontrées par les deux autres scènes. Les acteurs de la politique de la ville, en charge de la communication du projet forment la seconde scène, « entre le social et l'urbain », tandis que les acteurs chargés de l'accompagnement social et du relogement sont en première ligne.

**DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ÎLE-DE-FRANCE**, 2007. *Observation des mobilités résidentielles des ménages liées aux opérations de rénovation urbaine en Ile-de-France* [en ligne]. Paris : Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement de l'Île-de-France. Disponible à l'adresse : <http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/observation-des-mobilites-a1158.html>

**FOURNIER, Martine**, 2001. Les épreuves de l'individu, entretien avec François Dubet. *Sciences humaines*. mai 2001. Vol. L'intelligence une ou multiple?, n° 116, pp. 21-37.

Pour construire leur identité, les individus doivent composer avec leurs valeurs, leurs intérêts personnels, leurs rôles sociaux. La combinaison de ces différentes logiques se fait avec plus ou moins de bonheur, comme le montre le sociologue François Dubet à propos des jeunes des cités et de l'école.

**FRANCE. PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE**, 2011. *Etat des lieux sur les trajectoires résidentielles* [en ligne]. Paris : PUCA. Disponible à l'adresse : <http://urbamet.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/Urbamet/0298/Urbamet-0298093/puca1255.pdf>

**FRANÇOIS, Camille**, 2016. Jouer de la vulnérabilité résidentielle. Le travail de relogement au coeur de la démolition des grands ensembles. *Métropolitiques*. 19 février 2016.

L'article se penche sur le travail des "relogeurs" lors des opérations de rénovations urbaines et questionne les pratiques et stratégies qu'ils mettent en place pour atteindre les objectifs fixés par les bailleurs. Dans les coulisses des grandes opérations de rénovations urbaines, nous en apprenons d'avantage sur les conditions de relogement.

**GILBERT, Pierre**, 2013. Devenir propriétaire en cité HLM : Petites promotions résidentielles et évolution des styles de vie dans un quartier populaire en rénovation. *Politix*. 2013. Vol. 101, n° 1, pp. 79-104. DOI 10.3917/pox.101.0079.

Depuis les années 1990 une politique d'accèsion à la propriété est développée dans les quartiers sensibles afin de permettre à certains locataires d'HLM une ascension dans leur trajectoire résidentielle. Cette opportunité n'est cependant accessible qu'aux classes populaires « stables » et on observe un clivage entre les différentes couches sociales internes aux classes populaires. D'après une étude menée au sein du quartier des Minguettes dans la banlieue Lyonnaise, Pierre Gilbert fait ressortir les impacts de ce changement de situation sur les modes de vie des accédants et sur la vie de quartier.

**HABOUZIT, Rémi**, 2016. Changer les villes pour changer les habitudes : les effets de la rénovation urbaine sur les manières d'habiter. In : *Cailly L. et Dureau F., Les espaces du logement: pratiques habitantes et politiques publiques*. L'Harmattan. Paris.

Dans le cadre d'une enquête auprès d'anciens propriétaire relogés dans le parc social suite à la démolition de leur copropriété, Rémi Habouzit démontre comment le processus de relogement et le cadre mis en place par les professionnels du logement social visent peu à peu à normaliser les manières d'habiter. « *Finalement, c'est au regard des fragilisations engendrées par les procédures de relogement, que la rénovation urbaine contribue à déconstruire les manières d'habiter des habitants des copropriétés pour ensuite, grâce à l'action des professionnels, tenter de les normaliser et de les reconstruire dans le logement social.* » p.10

**MANGIN, David et PANERAI, Philippe**, 1999. *Projet urbain*. Marseille : Ed. Parenthèses. Collection Eupalinos. ISBN 2-86364-604-4.

**MARTUCCELLI, Danilo**, 2006. *Forgé par l'épreuve l'individu dans la France contemporaine*. Paris : A. Colin. Collection Individu et société. ISBN 978-2-200-34612-6.

**MARTUCCELLI, Danilo**, 2015. Les deux voies de la notion d'épreuve en sociologie. *Sociologie*. 2015. Vol. 6, n° 1, pp. 43-60. DOI 10.3917/socio.061.0043.

**MORIN, Cédric**, 2005. Comment les habitants de la daunière résistent. *Lien social*. 12 mai 2005. N° n°752.

**PUCA et HUYNH, Phung Mai**, 2008. Démolitions-reconstructions et trajectoires résidentielles des ménages état des savoirs et perspectives d'action actes du colloque du 15 avril 2008. In : . Paris-La Défense : PUCA. 2008. pp. 153. actes de colloques 195.

Actes de colloque produit suite à une rencontre organisé par le PUCA et la DIV le 15 avril 2008 sur le thème « Démolitions – reconstructions et trajectoires résidentielles des ménages » dans les opérations de renouvellement urbain. Au cours de cette journée, les participants font un état des lieux des savoirs et recherche effectuées sur les opérations de rénovation urbaine débutée depuis 2003. Quel impact sur les mobilités résidentielles des ménages ? Il y a t il des tendances généralisables ? Quelles leçons et perspectives d'actions peut-on en tirer pour les années à venir ?

Articles clefs:

**LELEVRIER, Christine**, Ce que nous apprennent les « études et recherches présentées lors de la journée : acquis et limites, p.13-24

**NOYE, Christophe**, Les mobilités résidentielles dans les opérations de rénovation urbaine en Ile-de-France, p.50-63

Analyse quantitative des effets des rénovations urbaines et démolitions sur les trajectoires résidentielles des ménages sur 6 sites en île-de-France.

**LELEVRIER, Christine**, Les trajectoires résidentielles des ménages dans les opérations d'île-de-France, p. 64-76

Analyse qualitative des effets des rénovations urbaines et démolitions sur les trajectoires résidentielles des ménages sur 6 sites en île-de-France.

**SOCIAL, Financement du logement**, 2014. LES MAITRISES D'ŒUVRE URBAINE ET SOCIALE (MOUS). [en ligne]. 30 juillet 2014. [Consulté le 2 décembre 2016]. Disponible à l'adresse:<http://www.financement-logement-social.logement.gouv.fr/les-maitrises-d-oeuvre-urbaine-et-sociale-mous-a1292.html>.

**TRACHMAN, Benoît**, 2016. Quand la perte de son « chez-soi » amène à la perte de soi. *Le Journal des psychologues*. 2016. Vol. 342, n° 10, pp. 72-77. DOI 10.3917/jdp.342.0072.

**VAYSSIÈRE, Bruno**, 1988. *Reconstruction, déconstruction le hard french ou l'architecture française des trente glorieuses*. Paris : Picard. Villes et sociétés. ISBN 2-7084-0375-3.

## 5.1 La famille

**ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES**, Septembre 2016 , *les structures contemporaines de la « parentalité »*, Seuil,, n°214.

**ALARY Jacques**, 1999. *Familles en transformation récits de pratique en santé mentale*. Pratiques professionnelles. Montréal Paris: G. Morin.

**APUR**, Juin 2008. *Les foyers monoparentaux parisiens : profils, attentes et besoins*.

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE. COLLOQUE** (02 ; 1984 ; GENÈVE), 1986. *Les familles d'aujourd'hui démographie et évolution récente des comportements familiaux*. Paris : AIDELF. ISBN 2-7332-7009-5.

**BONVALET**, Catherine et **MERLIN**, Pierre, 1988. *Transformation de la famille et habitat*. Population (French Edition). 43(4/5), 881-892.

**BONVALET**, Catherine, 2003. *La famille-entourage locale*. Population. 2003. Vol. 58, n° 1, pp. 9-43. DOI 10.3917/popu.301.0009.

**BÜTTNER**, Olivier, **LETABLIER** Marie-Thérèse et **PENNEC**, Sophie, 2002, *L'action publique face aux transformations de la famille en France*, Rapport de recherche CEE n°2.

Ce rapport de recherche a pour objectif de faire l'état des lieux des évolutions démographiques et sociétales contemporaines notamment en observant les transformations familiales. Cet écrit permet de lister les actions politiques mises en place en Europe face à ces évolutions démographiques.

Les résultats de ce rapport sont obtenus grâce à une série d'entretiens réalisés auprès de trois types d'acteurs : les acteurs politiques, les acteurs économiques et les représentants de la société civile.

Le premier chapitre de ce rapport croise les trois thématiques abordées dans cette bibliographie. En effet, il permet d'avoir un regard sur les grandes tendances démographiques telles que le vieillissement de la population, la diminution des ménages et la diversité des formes familiales.

Ces nouvelles formes familiales sont plus précaires et plus vulnérables. L'état, le marché et la société civile ont alors un nouveau rôle à jouer dans l'équilibre de ces familles notamment en adaptant le droit à la complexité des formes familiales. Les autres chapitres (de 2 à 5) concernent plus la thématiques des familles monoparentales. En effet, le chapitre 2 porte sur le droit de la famille et le chapitre 3 évoque les institutions des politiques familiales.

**CAILLÉ**, Philippe, 2011. *Nouvelles configurations familiales*. Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux 47. Bruxelles: De Boeck université.

**CASTELLAN**, Yvonne, 1995. *La famille*. Que sais-je ?

**CHAMBAZ**, Christine, 2000. *Les familles monoparentales en Europe : des réalités multiples*, Drees : Etudes et Résultats n°66.

**CHOMBART DE LAUWE**, Marie-José, et **COUVREUR** Louis, 1959. *Famille et habitation 1 Sciences humaines et conceptions de l'habitation*. Travaux du groupe d'ethnologie sociale. Paris: Centre national de la Recherche Scientifique.

**COLLOQUE INTERNATIONAL**, 1989. *Familles, modes de vie et habitat*. Paris : l'Harmattan. Collection Habitat et sociétés. ISBN 2-7384-0315-8.

**EYDOUX**, Anne et **LETABLIER**, Marie-thérèse, 2007. *Les familles monoparentales en France*. Rapport de recherche. Noisy-le-grand: Centre d'Etude de l'emploi.

**FAVRE**, Dominique, et **SAVET**, Alain, 1993. *Parents au singulier monoparentalités échec ou défi ?* Paris: Ed. Autrement.

**FRANCE. SECRÉTARIAT D'ÉTAT AU LOGEMENT ET À L'URBANISME**, 2010. *L'adaptation de l'habitat au défi de l'évolution démographique un chantier d'avenir rapport au Secrétaire d'État au logement et à l'urbanisme*. Paris : la Documentation française. Collection des rapports officiels. ISBN 978-2-11-008209-1.

**HABITAT ET VIE URBAINE. CHANGEMENTS DANS LES MODES DE VIE**, 2006. *Habitat et vie urbaine, changements dans les modes de vie les actes du colloque, 14 et 15 mars 2006 rapport final*. La Défense : PUCA. Actes de colloque. ISBN 2-11-085685-8.

**INSEE**, 2010. *Les revenus et le patrimoine des ménages*

Au travers de fiches thématiques, L'Insee expose les principaux indicateurs et analyses sur les inégalités monétaires, sur la pauvreté et sur le patrimoine des ménages.

Deux grand thèmes sont abordés : le revenu et le patrimoine.

La fiche 1.14 « Composition familiale et niveau de vie », permet de démontrer en quoi les familles monoparentales ont un revenu disponible plus faible et donc un niveau de vie inférieur aux familles traditionnelles. En effet, un seul adulte peut potentiellement avoir un salaire contre deux dans une famille traditionnelle. Les familles monoparentales sont plus confrontées à la pauvreté.

« Les familles monoparentales avec plusieurs enfants ont un niveau de vie annuel moyen inférieur de 36 % au niveau de vie moyen de l'ensemble de la population, malgré les droits supplémentaires et allocations spécifiques qui leur sont attribués ». (p.78)

**INSEE/INED**, 1999. *Enquête histoire familiale*.

**LÉVI-STRAUSS**, Claude, 1983. *Le regard éloigné* (pp. 143-166). Paris: Plon.

**MAURAGE** Philippe, 2013. *Monoparentalité : entre les mots, une réalité plurielle difficile à définir*, Single Family, compte rendu table ronde organisé par le CEFA.

**SINGLY**, François de, 2014. *Séparée vivre l'expérience de la rupture*. Pluriel. Sociologie de la famille contemporaine. 5e édition. Paris: Armand Colin.

**SEGALEN**, Martine, 1988. *Sociologie de la famille*. 2e édition révisée et augmentée. Paris : A. Colin. Collection U. ISBN 2-200-31195-8.

**SÉMINAIRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LA FAMILLE**, 1977. *The Family life cycle in European societies*. The Hague Paris : Mouton. New Babylon 28. ISBN 90-279-7822-0

**THÉRY** Irène, novembre 2012. *Le mariage n'est plus le socle de la famille*, Le journal du Dimanche.

**TODD**, 2011. *L'Origine des systèmes familiaux*, Tome 1: L'Eurasie, Gallimard.

## 5.2 Les familles monoparentales

**ALGAVA** Elisabeth, 2005. *Les familles monoparentales* in les résultats de l'enquête Etude de l'histoire familiale de 1999. Paris : Les cahiers de l'Institut national d'études démographiques, n° 156.

Cette enquête montre, en trois parties, la complexité de la notion de monoparentalité. En effet, le premier chapitre aborde le décalage entre la définition statistique et la réalité au travers de la pluralité des cas. Dans une deuxième partie, Elizabeth Algava, liste de manière non exhaustive, les différents facteurs d'entrée dans la monoparentalité et les diverses manières de vivre cette portion de vie. La troisième partie souligne l'impact sur les enfants de la précarisation et de la stigmatisation de leurs formes familiales. Enfin, cette enquête nuance son propos en précisant qu'il s'agit d'une catégorie sociale fragile bien que le degré de fragilité soit relatif à leur situation socio économique antérieure. En effet, toutes les classes sociales sont concernées par la monoparentalité, les besoins et attentes de ces ménages varient selon ce critère

**ALGAVA** Elisabeth, 2002, *Les familles monoparentales en 1999*, Population n°4-5.

**APUR**, Juin 2008. *Les foyers monoparentaux parisiens : profils, attentes et besoins*.

Cette enquête auprès de quinze pères et mères qui vivent seuls avec leurs enfants à pour objectif comprendre les conditions de vie des parents de foyers monoparentaux, d'illustrer leur vécu et de repérer leurs attentes et leurs besoins. Cette enquête permet à la fois de questionner leur rapport au logement et à la ville. Les entretiens retranscrits sont semi directifs et abordent dix thèmes : la trajectoire du parent seul, la situation financière, la situation professionnelle, le logement, le rapport parent-enfant-ex conjoint, l'environnement relationnel, les vacances, l'usage des services et des équipements, les difficultés vécues et ressenties, les besoins et attentes. Ce rapport d'enquête menée par l'Apur permet de saisir l'étendu et la diversité des familles monoparentales. En effet, on peut observer celles-ci selon l'âge des parents, l'âge des enfants, le sexe, l'activité professionnelle, le niveau de revenu, le statut d'occupation du logement, la localisation du domicile, les circonstances d'apparition de la monoparentalité, le mode de garde. L'axe d'analyse retenu dans cette enquête permet de classer les familles en trois catégories : les « défavorisées », les « intermédiaires », les « aisées ». Ces catégories prennent en compte le capital social, culturel, relationnel et économique. Les « défavorisées » sont celles qui cumulent le plus de vulnérabilité. Chacune de ces catégories a des besoins et des attentes spécifiques, cependant toutes nécessitent un logement qui s'adapte à leur nouvelle forme familiale ainsi que des équipements socioculturels qui répondent à leur rythme de vie.

**BLANC** Catherine, 1990. *La monoparentalité en perspective*, Recherches et Prévisions n° 21, 17-9.

**IINSEE**, 1994. *Portrait social – les familles monoparentales*.

**INSEE**, Mars 2015. *Depuis combien de temps est-on membre d'une famille monoparentale ?*, n°15 39

« En 2011, en France métropolitaine, 1,5 million de familles sont composées d'un parent sans conjoint et résidant avec au moins un de leur enfant mineur. Dans 85% des cas, le parent est une femme ». Suite à ce constat, cet article montre en quoi la monoparentalité est une période de vie parfois choisie parfois subie. Les foyers monoparentaux sont constitués depuis 5,5 ans en moyenne. Il est intéressant de comprendre les différents facteurs ayant un impact sur l'ancienneté de la monoparentalité. Par exemple, les hommes sont moins longtemps en situation de monoparentalité que les femmes et les femmes sans diplôme ou B.E.P. vivent depuis plus longtemps en famille monoparentale que les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur. La durée de cette forme familiale est également liée aux raisons de la monoparentalité (décès, divorce, séparation) et le nombre et l'âge des enfants.

**LE PAPE**, Marie-Clémence, **LHOMMEAU**, Bertrand et **RAYNAUD**, Emilie, 2015. *Les familles monoparentales en Europe : de nouvelles façons de faire famille pour de nouvelles normes ?*\_dossier Insee.

Cet article permet de montrer la complexité de la notion de monoparentalité à l'échelle européenne. En effet, ce phénomène de monoparentalité s'accroît dans tous les pays européens mais selon des degrés et des rythmes différents. Par exemple, en France, ce phénomène est stigmatisé à partir des années 1980 et apparaît comme une nouvelle forme de famille. En Norvège le nombre de pères seuls est deux fois plus important qu'à l'échelle européenne. Dans les pays de l'Est, la raison principale de la monoparentalité est le veuvage. Chaque famille est issue d'histoires familiales et de contextes nationaux hétérogènes mais elles ont pour points communs des conditions de vie en moyenne plus défavorables que l'ensemble des familles ainsi qu'un risque de précarité et d'exclusion plus fort.

Pour résumer, Marie-Clémence Le Pape, Bertrand Lhommeau, Émilie Raynaud proposent la définition de sept catégories permettant de mettre en évidence la surreprésentation des mères divorcées (32%) et jamais mariées (27%), et des ménages avec un ou deux enfants à charge (72%).

**LEFAUCHEUR**, Nadine, 1987. *Les familles monoparentales une catégorie spécifique?* Édité par Geneviève Ampe et Marie-Françoise Le Drian. [S. l.]: Association Marie Lambert, plan construction.

**RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SÉNAT**, 2005-2006. *les familles monoparentales et recomposées*, n°388.

Dans ce rapport d'activité, la deuxième partie apporte des informations intéressantes sur le sujet des familles monoparentales. Dans un premier temps ce rapport évoque l'évolution et les multiples formes de monoparentalité : « En 1999, la France comptait plus de 700 000 familles recomposées, soit 8 % de l'ensemble des familles, ce qui représente une hausse de près de 10 % par rapport au précédent recensement de 1990. 1,5 million d'enfants vivaient alors dans une famille recomposée, soit 8,7 % des enfants ». (I. A. 1.).

Dans un second temps, ce rapport souligne la précarisation de cette catégorie sociale notamment celle des femmes. En effet, dans 8 cas sur 10, elles sont à la tête du foyer monoparental. Cependant leur rapport au marché du travail est plus précaire, les emplois qui leur sont proposés sont plus atypiques (mi temps, CDD, travail de nuit) et moins rémunérés.

Enfin, ce rapport montre la nécessité d'adapter le droit familial à ces nouveaux modes de vies notamment en prenant en compte le schéma des familles recomposées, le rôle du beau parent, le rôle de l'ex conjoint : « plus d'un tiers des enfants vivant dans une famille monoparentale n'ont plus de contact avec leur père ».

**SÉCHET**, Raymonde, **EYDOUX**, Laurence et **DAVID**, Olivier, 2003. *Questions de définitions, caractéristiques démographiques et sociales des familles monoparentales en europe*, AISS, dossier n°54.

Ce dossier est composé de deux parties. En premier lieu, les auteurs s'interrogent sur la complexité de la notion de monoparentalité en exposant la variété de ses définitions et ses caractéristiques démographiques et sociales à l'échelle européenne. Cette partie permet à la fois de montrer les différentes évolutions de la famille, la construction statistique et administrative de cette catégorie familiale mais également de souligner la vulnérabilité économique et sociale de ces ménages lors de cette séquence de vie. « Eurostat estime que le revenu des familles monoparentales est inférieur de 11% à celui des ménages avec des enfants d'un seul actif et de 23% par rapport à celui de l'ensemble des ménages avec enfants » (p.22).

En second lieu, ce dossier aborde l'évolution des politiques sociales en direction des familles monoparentales en Europe et montre la disparité des dispositifs et des modes de traitements. Par exemple, neuf pays sur dix-huit ont un dispositif spécifique pour les familles monoparentales. Pour cinq de ces pays il s'agit d'une prestation (Irlande, Islande, France, Lichtenstein, Norvège). Une tendance européenne se dégage : favoriser l'accès à l'emploi.

**SÉCHET**, Raymonde et **DAVID**, Olivier, 2004. *Les familles monoparentales : des familles comme les autres mais des parents vulnérables. Femmes et insertion professionnelle*, Le Mans, France.

### 5.3 La vulnérabilité des familles monoparentales face au logement et au travail

**ALGAVA** Elisabeth, **BRESSE** Sylvie, **LE MINEZ** Sylvie et **PLA** Anne, 2005, *Les familles monoparentales et leurs conditions de vie*.

**BATTAGLIOLA**, Françoise, M. **GRUSKA**, et B. **MAZERAT**. *Rapport entre l'évolution de la structure familiale et la structure de l'habitat quelques tendances de recherche*. Paris: Ministère de l'environnement et du cadre de vie.

**CENTRE D'ÉTUDE DES REVENUS ET DES COÛTS (FRANCE)**. 1987. *Familles nombreuses, mères isolées, situation économique et vulnérabilité*. Édité par Marie Gabrielle David et Krzysztof Starzec. Documents du Centre d'étude des revenus et des coûts 85. Paris: la Documentation française.

**CHARDON**, Olivier, **DAGUET** Fabienne, et **VIVAS**, Émilie, Juin 1995. *Les familles monoparentales Des difficultés à travailler et à se loger*, INSEE.

Cet article permet de comprendre en quoi les familles monoparentales sont une forme familiale plus vulnérable. En effet, ces foyers sont plus fragiles face à l'emploi et au logement. L'enfant est ici considéré, dans les chiffres, comme ayant moins de 25 ans. En 2005, 2,84 millions d'enfants vivent dans une famille monoparentale. Suite à ce constat, cet article explicite en quoi et pourquoi le nombre de familles monoparentales ne cesse de croître depuis les années 1980. Cet article souligne également l'impact genrée de la monoparentalité. En effet, dans 8 cas sur 10, la mère est à la tête du foyer monoparental. Elles sont en situation moins favorable sur le marché du travail avec des emplois précaires et des revenus incertains. Cette situation a un impact sur leur logement : elles sont souvent locataires en logement social et dans des logements surpeuplés.

**CLEMENT** Justine, **MAHIEU**, Ronan et **MATHIEU**, François, 2005. *Les familles monoparentales et la précarité – 1994- 2003*. Recherches et prévisions n° 79, 117-123.

**CREDOC**, octobre 2010. *Le parc social, refuge des familles monoparentales, consommation & modes des vies* n°2033.

**DRIANT**, Jean Claude et RIEG C. 2004. *Les conditions de logement des ménages a bas revenus*, Insee Première 950.

**MERLIN**, Pierre, 1990. *La Famille éclate, le logement s'adapte*. Alternatives sociales 3. Paris: Syros-Alternatives.

**NEYRAND**, Gérard, **POUSSIN** Gérard, et WILPERT Marie-Dominique, 2015. *Père, mère après séparation résidence alternée et coparentalité*. [Érès poche]. Toulouse: Érès éditions.

**SAMALIN-AMBOISE**, Claudine, 1994 *Vivre à deux processus d'emprise et de dégagement dans la famille monoparentale*. Psychologie et sciences humaines 203. Liège: Mardaga.

**WAGENER**, Martin, 2011. *Trajectoires de Monoparentalité : Relations au travail et au logement*, Rapport intermédiaire pour le comité de suivi 2011, Cridis.

# 6 MARQUEURS, STIGMATES ET SÉGRÉGATION

## 6.1 Image et réalité

**AUTHIER, Jean Yves, BACQUÉ, Marie-Hélène et GUERIN-PACE, 2007.** Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales, La découverte.

**BAILLY, Antoine, BAUMONT, Catherine, HURIOT, Jean Marie et SALLET Alain, 1995.** Représenter la ville. Economica

**DEPAULE, Jean-Charles, 2006.** Les mots de la stigmatisation urbaine. Unesco.  
**FOOTE WHYTE, William, 1943.** Street Corner Society, the social structure of an Italian slum. University of Chicago Press. 284 pp.

**GROUT, Catherine, 15 octobre 2015.** L'architecture comme expérience sensorielle, culturelle et sociale, Journal des anthropologues [En ligne], 134-135 | 2013, URL <http://jda.revues.org/4762>

**GOFFMAN, Erving, 1975.** Stigmate: les usages sociaux des handicaps. Les éd. De minuit.

**HUGHES, E.C. 1996.** La place du travail de terrain dans les sciences sociales, in Le regard sociologique, Paris: EHESS, .267 pp.

**LYNCH, Kevin Andrew, 1969.** L'image de la cité. Paris : Dunod. Aspects de l'urbanisme.

Cet ouvrage propose un protocole pour comprendre la ville en s'appuyant sur la compréhension et l'usage de celle-ci par ses habitants. Kevin Lynch appuie son travail sur l'analyse de trois villes : Los Angeles, Boston et Jersey City. Il expose cinq formes physiques qui ont un impact sur la relation entre les habitants, la ville et son image : les voies, la limite, le quartier, les nœuds, les points de repères.

Cet ouvrage apparaît utile pour comprendre les marqueurs urbains et architecturaux des espaces sociaux. Il est important de voir la ville comme un ensemble provoqué par l'interaction de formes physiques.

« Les images de l'environnement sont le résultat d'une opération de va et vient entre l'observateur et son milieu. L'environnement suggère des distinctions et des relations de l'observateur (avec une grande capacité d'adaptation et à la lumière de ces propres objectifs) qui choisit, organise et charge de sens ce qu'il voit. L'image ainsi mise en valeur limite et amplifie alors ce qui est vu, tandis qu'elle même est mise à l'épreuve des sensations sensorielles filtrées, en un processus constant d'observation. Ainsi l'image d'une réalité donnée peut présenter des variations significatives d'un observateur à un autre ». (p.7)

**PINSON, Daniel, 2002.** La maison en ses territoires, de la villa à la ville diffuse, Paris, L'Harmattan.

**SENNETT, RICHARD , 2009.** La conscience de l'œil. verdier poche. Urbanisme & société.

## 6.2 Les familles monoparentales et les espaces de vulnérabilité : quel degré de ségrégation ?

**AUTHIER, Jean-Yves, BARBICHON, Guy et BENVENISTE, Annie**, 1996. La ville agrégation et ségrégation sociales. Habitat et sociétés. Paris Montréal: L'Harmattan.

**ARBONVILLE, Denise et BONVALET, Catherine**, 2005. Le logement comme facteur de solidarité ? Paris : INED. ISBN 2-7332-4021-8.

**BERTIER, Marc**. 2013. Formes urbaines et ségrégations une sociologie de la relégation des grands ensembles. <http://www.theses.fr/2013LORR0242/document>.

**BRUN, Jacques, RHEIN, Catherine, et RONCAYOLO, Marcel** éd. 1994. La ségrégation dans la ville concepts et mesures. Collection Habitat et sociétés. Paris: L'Harmattan.

**CHAMBOREDON, Jean Claude et LEMAIRE, Madeleine**, 1970. Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement. Revue française de sociologie XI (1): 3-33.

**CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES**, 3 février 2015. Office public de l'habitat-Romainville Habitat. Rapport d'observation.

**CHAMPY, Florent**, 1997. L'architecte, le sociologue et l'habitant la prise en compte des usages dans la conception du logement social. Paris : Plan construction et architecture. Recherches 88. ISBN 2-11-085579-7.

**FIJALKOW ,Yankel**, 2013. Crises et mal-logement : réflexions sur la notion de « vulnérabilité résidentielle ». In: Politiques sociales et familiales, n°114, Logement : enjeux d'actualité. pp. 31-38.

**GAULTIER, F., KACZA, D., et PEIGNEY, F.**, 2014. Mon quartier a changé! Ce que disent les habitants de la rénovation urbaine. ANRU.

Des enquêtes ont été menées auprès des habitants dont le quartier était concerné par des projets de rénovation urbaine afin de connaître leur regard et leur avis sur ces mutations. Au delà d'un avis sur le projet urbain, cette enquête permet d'avoir une lecture subjective d'un quartier au travers des regards d'habitants. Chacun a sa notion de limite, d'espace public et appropriable. Chaque individu a des attentes, des besoins et des usages particuliers.

Dans cette enquête, les individus semblent heureux de ces modifications urbaines notamment par rapport à l'évolution de l'image de leur quartier.

Cette enquête est intéressante pour ses résultats et diagnostic dans chaque cas de rénovation urbaine mais le principe de manière plus globale est également riche. En effet, cette enquête permet de s'intéresser à des fonctionnements locaux, des mécanismes de solidarité micro locaux et de souligner le décalage entre le discours des institutions, l'image relayée par les médias d'un quartier et la réalité vécue.

**HUGUET, Michèle**. 1971. Les femmes dans les grands ensembles de la représentation à la mise en scène. Édité par Hauts-de-Seine) Centre d'ethnologie sociale et de psychosociologie (Montrouge. Paris: Centre national de la recherche scientifique.

**MADORÉ, François.** 2013. Ségrégation sociale et habitat. Rennes: Presses universitaires de Rennes. <http://books.openedition.org/pur/2181>.

**OBERTI, Marco, et PRETECEILLE, Edmond.** 2016. La ségrégation urbaine. Collection Repères 666. Paris: La Découverte

**PAN KÉ SHON, Jean-Louis, et Scodellaro Claire.** 2011. Discrimination au logement et ségrégation ethno- raciale en France. Documents de travail 171. Paris: INED.

**STÉBÉ, Jean-Marc,** 2016. Le logement social en France 1789 à nos jours. Paris : puf. Que sais-je ? (En ligne). ISBN 978-2-13-073329-4.

**STÉBÉ, Jean-Marc, MARCHAL, Hervé et BERTIER, Marc** 2016. Idées reçues sur le logement social. Cavalier Bleu. Repère.

Dans cet ouvrage, les auteurs proposent au travers de trois chapitres d'expliquer et de rectifier les idées reçues et a priori sur le logement social. Le premier chapitre permet de montrer l'étendu des territoires du logement social : « Le logement social est réparti spatialement bien plus qu'on ne le croit. Mais c'est en banlieue qu'il s'impose dans le paysage en raisons des formes urbaines et monumentales qu'il revêt encore à travers des grands ensembles » (p22). Le logement social est présent dans toutes les formes urbaines (centre ville, banlieue, milieu rural). Le chapitre 2 porte sur le profil des habitants du logement social et permet de démontrer la présence d'une mixité ethnique, économique et sociale. Le dernier chapitre porte sur les enjeux sociaux et politiques qui se posent aux bailleurs. Ce chapitre aborde les notions de mixité, de relogement, de réhabilitation et les concept d'accèsion à la propriété, de stigmates, de codes et de culture.

**STÉBÉ, Jean-Marc.** 2010. La crise des banlieues sociologie des quartiers sensibles. 4e édition mise à jour. Que sais-je ? Société 3507. Paris: Presses universitaires de France.

### 6.3 L'enfant dans la ville

**AMAMOU, Inès,** 2016, September. Enfant, espace public et ambiances. Observations au sein des espaces de jeu. In Ambiances, tomorrow. Proceedings of 3rd International Congress on Ambiances. Septembre 2016, Volos, Greece (Vol. 1, pp. 45-50). International Network Ambiances; University of Thessaly.

**LEWIS, Paul et TORRES, Juan,** 2010. Les parents et les déplacements entre la maison et l'école primaire: quelle place pour l'enfant dans la ville?. *Enfances, Familles, Générations*, no 12, p. 44-64.

Cet article permet de porter un regard sur l'enfant dans la ville notamment au travers de son parcours le plus régulier entre l'école et la maison. Il s'agit ici de décrire l'habitus de ces enfants et l'impact de la routine sur le développement de l'enfant et son expérience de la ville. Cette article souligne également le regard des parents sur la ville : les zones dangereuses, les zones favorables à l'enfant. Ce rapport subjectif à la ville engendre des parcours particuliers pour l'enfant.

L'école est au cœur du quotidien des enfants et des parents et est vecteur de nombreux parcours, matin et soir, à pied, en transport ou en voiture. Il est intéressant d'analyser la corrélation entre forme urbaine, image du quartier et parcours.

**PAQUOT, Thierry, 2005.** Les enfants dans la ville. VEI enjeux, (141), 59-63.

Ce livre recueille les écrits de huit auteur(e)s s'intéressant à la question de l'enfant dans la ville. Ce livre est publié à la suite d'une exposition « la ville récréative » à Dunkerque et aborde différents thèmes : le droit des enfants, l'importance du jeu, la question de la forme des équipements dédiés aux enfants, l'espace urbain pour les enfants et les contrastes entre les enfants qui se développent en milieu rural et en milieu urbain. Ce livre s'appuie sur des exemples architecturaux et urbains concrets et possède également une riche filmographie commentée.

**TSOUKALA, Kyriaki, 1995.** La ville en tant qu'environnement d'expériences pour l'enfant. Architecture and Comportement, vol. 11, no 1, p. 63-68.

### Rénovation urbaine

**MEGNIEUX, Guillaume**, 2013. HLM (habitation légèrement modifiée). cellulod prod, interland film, Le Fresnoy, 2013.

**TISSIER, Catherine**, [sans date]. Retour dans l'îlot n°4. D'après une idée de FIJALKOW Yankel

Retour et commentaires d'Henry Coing sur les lieux de la rénovation urbaine de l'îlot n°4 dans le 13ème arrondissement parisien. Il revient sur les circonstances des premières politiques de la ville et leur impact sur les modes de vie.

**MOATI, Serge**, 2005. La rénovation urbaine, 1 an après... - © Image et Cie. Durée 19'23

### Ségrégation spatiale et sociale

**LADJ LY**. 2007. 365 jours à Clichy Montfermeil, -Collectif Kourtrajmé .Durée : 00'25 (<https://www.youtube.com/watch?v=KMmnRQ0E5wU&t=98s>)

Ce documentaire français est filmé par Ladj Ly, un habitant de la cité des Bosquet à Clichy Montfermeil et reflète l'ambiance et l'impact des émeutes des banlieues en 2005.

**LÉVY Jacques**. 2013. *urbanité/s*. Chôros. Durée : 01'17

### Cohabitation

**CAUE GARD**, 2015. Entre confort, désir et normes, le logement contemporain [en ligne]. 17 décembre 2015. [Consulté le 8 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=nthyi7gw0Ho>.

**KLAPISCH, Cédric, DURIS, Romain et GODRÈCHE, Judith**, 2002. L'auberge espagnole. Studio Canal [éd.] Universal pictures video [distrib.]. 2002.

**RAMO, Beatriz**, 2013. Video 2- Welcome to the Co-Residence [en ligne]. 21 octobre 2013. [Consulté le 8 février 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=RYHHcKg8Xlc>.

[www.anru.fr](http://www.anru.fr)

Permet notamment d'accéder à la présentation, aux actualités, et au descriptif des projets en cours ou déjà réalisés de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.

[www.anah.fr](http://www.anah.fr)

Permet d'accéder aux actualités, au détails des opérations et des projets en cours de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat. Ce site informe également les Propriétaires privés et les professionnels de l'habitat sur les aides financières et les accompagnements proposés par l'organisme.

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

[www.fondationdefrance.fr](http://www.fondationdefrance.fr)

Présentant la fondation de France et ses diverses actions, ce site permet également de se renseigner sur les actualités et les événements de la fondation de France. Il donne également accès à de nombreuses publications et réflexions concernant la vieillesse, le handicap, la maladie...

[www.gouvernement.gouv.fr](http://www.gouvernement.gouv.fr)

Permet d'accéder aux actualités du gouvernement ainsi qu'à de nombreux textes de loi, définitions et documentations.

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

[www.ined.fr](http://www.ined.fr)

Permet d'accéder aux actualités de l'Institut National d'Etudes Démographiques, ainsi qu'à de nombreuses publications et centre de ressources.  
[www.logement.gouv.fr](http://www.logement.gouv.fr)

Permet d'accéder aux actualités du ministère du logement ainsi qu'à de nombreux textes de loi, définitions et documentations.

[www.strategie.gouv](http://www.strategie.gouv)

[sig.ville.gouv.fr/Territoire](http://sig.ville.gouv.fr/Territoire)

Permet d'obtenir des données démographiques précises par communes et par IRIS, ainsi que certains documents importants relatifs à l'urbanisme de la commune (convention ANRU, conventions collectives,...)



# GLOSSAIRE



## AFEV

L'Afev, Association de la Fondation Étudiante pour la Ville, est une association loi 1901 créée en août 1991. Sa création procède de la volonté de lutter contre les inégalités et la relégation dans les quartiers populaires en France, en créant, à côté des politiques publiques, des espaces d'engagement citoyen pour les jeunes, en général, et pour les étudiants, en particulier. Présente dans 330 quartiers, organisant plus d'un million d'heures d'engagement solidaire par an, l'Afev est devenue le premier réseau d'intervention d'étudiants dans les quartiers populaires.<sup>1</sup>

## AGEPI (l'Aide à la Garde d'Enfant pour Parent Isolé)

“Délivré par Pôle Emploi si vous élevez seul(e) vos enfants et que vous reprenez un travail ou entamez une formation. Son montant varie selon la durée hebdomadaire de travail ou de formation, et selon le nombre d'enfants”.

2

## AIGP

L'Atelier International du Grand Paris (AIGP) met en oeuvre des actions de recherche, de développement, de valorisation et d'animation liées aux enjeux du Grand Paris, notamment à travers son Conseil scientifique. Il constitue un lieu à la fois d'expérimentation, de création et de diffusion. À la suite de la consultation internationale de 2008 intitulée « Le Grand Pari(s) de l'agglomération parisienne », l'Atelier International du Grand Paris est créé dans le but de poursuivre et développer les réflexions des architectes, urbanistes, chercheurs et experts mobilisés à cette occasion. L'AIGP revêt la forme d'un groupement d'intérêt public.[...] L'AIGP a pour mission de :

- Poursuivre et approfondir les réflexions engagées par les équipes consultées lors de la consultation du «Grand Pari(s) de l'agglomération parisienne » dont les résultats ont été présentés à la Cité de l'architecture et du patrimoine en avril 2009 ;

- Réaliser ou faire réaliser toutes études, démarches, propositions, ayant pour but d'éclairer les choix relatifs à l'aménagement, à l'architecture et à l'urbanisme et travailler sur la dimension métropolitaine et innovantes des initiatives, projets et réalisations qui se situent dans la dynamique du Grand Paris et aux modalités de leurs transcription

- Faire partager au plus grand nombre les résultats de ces travaux pour permettre aux citoyens de mieux s'approprier les enjeux métropolitains.

Le GIP assure également la conduite de deux programmes spécifiques : Europan, un appel à idées ouvert aux jeunes créateurs européens sur les nouvelles pratiques de projet urbain et POPSU, une plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines de grandes villes françaises.<sup>3</sup>

## ALUR (loi 2015)

“Cette loi a pour objectif de réguler les dysfonctionnements du marché, à protéger les propriétaires et les locataires, et à permettre l'accroissement de l'offre de logements dans des conditions respectueuses des équilibres des territoires”

1. <http://afev.org/presentation/presentation-generale/>

2. [www.caf.fr/vies-de-famille/elever-ses-enfants/famille-monoparentale/les-aides-pour-les-familles-monoparentales](http://www.caf.fr/vies-de-famille/elever-ses-enfants/famille-monoparentale/les-aides-pour-les-familles-monoparentales) - Décembre 2016

3. <https://www.ateliergrandparis.fr/aigp/>

La loi Alur agit sur la location, les propriétaires bailleurs, les nouvelles constructions et les professionnels de l'immobilier.

“Loi Alur pour la location: Encadrer les loyers, Limiter les justificatifs pour un locataire, Clarifier les frais d'agence liés à la mise en location, Faciliter l'accès au logement et améliorer la prévention des expulsions.

Loi ALUR pour les propriétaires bailleurs: Protéger les propriétaires des risques d'impayés et encourager la mise en location, Créer l'Agence de la garantie universelle des loyers, Contraindre les propriétaires indécis à faire des travaux, Améliorer la gestion des copropriétés et prévenir leur dégradation.

Loi ALUR pour les nouvelles construction: Densifier en zone urbaine, pour construire là où sont les besoins, Lutter contre l'étalement urbain, Favoriser les plans locaux d'urbanisme intercommunaux, Accompagner le développement de l'habitat léger.

Pour les professionnels de l'immobilier: Clarifier la rémunération et l'activité des syndicats, Instaurer une obligation de formation continue, Encadrer les syndicats de copropriété avec loi Alur”<sup>1</sup>

### ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat)

“L'Agence nationale de l'habitat est un établissement public placé sous la tutelle des ministères en charge du Logement et de l'Habitat durable, du Budget et de l'Economie.

Notre mission depuis plus de 45 ans est d'améliorer le parc de logements privés existants. L'Anah accorde des aides financières pour travaux sous conditions à des propriétaires occupants, bailleurs et copropriétés en difficulté.

Elle est partenaire des collectivités territoriales pour des opérations programmées (Opah). Et opérateur de l'Etat dans la mise en œuvre de plans nationaux.

Les axes d'intervention sont la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé, le traitement des copropriétés en difficulté, la lutte contre la précarité et l'adaptation du logement aux besoins des personnes âgées ou handicapées.”<sup>2</sup>

### ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine)

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine est en charge de la réalisation du PNRU. Elle approuve les projets qu'elle finance sur des fonds publics et privés. L'objectif de ce grand projet national est de transformer les quartiers classés ZUS ou Quartiers Prioritaires, concentrant des “ménages en difficulté sociale et économique”. « La rénovation urbaine a pour objet de faire évoluer ces quartiers vers des espaces urbains « ordinaires » caractérisés par la diversité des fonctions et des types d'habitat, l'ouverture et les relations avec le reste de la ville, la qualité des espaces publics. Plus fondamentalement, il importe de donner à tous les habitants de ces quartiers la possibilité de devenir des citoyens à part entière de la cité.»<sup>3</sup>

### API (Aide Parent Isolé)

“Créée en 1976 pour les personnes assumant seules la charge d'enfant(s), y compris les femmes enceintes, versée jusqu'au troisième anniversaire du dernier enfant ou pendant un an après isolement”.

Le plafond de ressource et l'allocation garantie s'élèvent pour une femme

1. <http://www.la-loi-alur.org/>

2. <http://www.anah.fr/qui-sommes-nous/>

3. <http://www.anru.fr/index.php/fre/ANRU/Objectifs-et-fondamentaux-du-PNRU>. consulté le 28/01/2017

enceinte à 524,06 euros par mois et pour une personne isolé avec un enfant à 722,75 euros par mois plus 180,69 euros par enfant supplémentaire. On considère comme isolée : veuve, divorcée, séparée de droit ou de fait, célibataire( au sens non marié), non liée par un Pacte civil de solidarité.<sup>1</sup>

### APL (Aide personnalisée au Logement)

L'aide personnalisée au logement (APL) est une aide financière délivrée par la CAF destinée à réduire le montant du loyer des bénéficiaires ou de leurs mensualités d'emprunt immobilier.

“L'Aide Personnalisée au Logement permet à ses bénéficiaires de réduire leurs dépenses de logement en allégeant:

- la charge de prêt pour les accédants à la propriété et les propriétaires qui occupent leurs logements
- la charge de loyer pour les locataires.

Le montant de l'APL consentie à chaque bénéficiaire est fixé au 1er janvier de chaque année jusqu'au 31 décembre de la dite année, en tenant compte de plusieurs éléments : la situation familiale, le nombre d'enfants ou de personnes à charge, les ressources, le loyer, la nature du logement, le lieu de résidence.

Le barème est indexé chaque année, au 1er janvier, sur l'évolution annuelle de l'indice de référence des loyers (IRL)

Pour en bénéficier de l'APL, il faut en faire la demande soit aux Caisses d'Allocations Familiales (CAF) soit aux Caisses de Mutualité Sociale Agricole suivant le régime de protection sociale du demandeur.”<sup>2</sup>

### ASF (L'allocation de soutien familial)

“L'allocation de soutien familial (Asf) est versée par la Caisse d'allocations familiales (Caf) ou la Mutualité sociale agricole (MSA) à la personne qui élève seule son enfant privé de l'aide de l'un de ses parents, sous conditions”.

Pour avoir le droit à l'ASF il faut vivre seul, résider en France et avoir au moins un enfant à charge (de moins de 18 ans) pour lequel l'autre parent ne participe plus à l'entretien depuis au moins 1 mois ou pour lequel l'autre parent vous verse une pension alimentaire inférieure à 109,65 €. Le montant de l'allocation est de 109,65 euros par mois.<sup>3</sup>

### BBC (Bâtiment Basse Consommation)

“La norme BBC, également appelée norme Bâtiment Basse Consommation, est issue du Grenelle de l'environnement. Un bâtiment BBC nécessite une consommation énergétique moindre que les habitations standards, à la fois pour le chauffer en hiver que pour le climatiser en été. La réglementation RT 2012 (réglementation thermique 2012) prévoit que la consommation en énergie primaire d'un bâtiment de basse consommation est inférieure de 80% de la consommation réglementaire normale.

La consommation dont il s'agit s'entend de la consommation à la fois pour le chauffage, la ventilation, le refroidissement, l'éclairage, la production d'eau chaude sanitaire, etc. C'est l'ADEME qui a pour mission de promouvoir cette norme et de donner divers conseils pour son application. Pour les logements neufs, la norme prévoit une exigence énergétique de 50 kWh/m<sup>2</sup>.

Le label BBC atteste que le logement consomme moins d'énergie que les

1. CNAF, MSA, UNEDIC, CNAMTS, CNAV, 2008. Rapport de l'Observatoire National de la pauvreté et de l'exclusion sociale pour 2005 – 2006

2. <http://www.logement.gouv.fr/aide-personnalisee-au-logement-apl>

3. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F815>

logements non dotés du label, et qu'il bénéficie d'un confort accru. A cet égard, la norme BBC permet de bénéficier d'avantages fiscaux et financiers.

Diverses techniques de production énergétique, à la fois économique et écologique, existent. On peut notamment citer la pompe à chaleur qui permet de bénéficier d'eau chaude, et une température agréable dans son logement, avec 60% d'économies d'énergie. On peut également citer le système de ventilation double flux pour rendre votre maison écologique”<sup>1</sup>

### **BEPOS (Bâtiment à énergie positive)**

Label mis en place en 2013 par l'association Effinergie afin de répondre aux objectifs visés par les réglementations thermiques (RT 2012 et 2020) et dans la continuité du label BBC. “ la consommation d'énergie non renouvelable doit être inférieure à la production renouvelable, le tout en énergie primaire et en prenant en compte tous les postes, les 5 réglementaires – ventilation, éclairage, ECS, chauffage et auxiliaires – et l'électrodomestique”.<sup>2</sup>

### **CAF (Caisse d'allocation Familiale)**

La Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) forme la branche « famille » de la Sécurité sociale française, qu'elle gère au travers le réseau formé par les 102 caisses d'allocations familiales (CAF) réparties sur tout le territoire. Avec les branches Maladie, Vieillesse et Recouvrement, la branche Famille fait partie du régime général de la Sécurité sociale créée en 1945 par une ordonnance du 4 octobre du Général De Gaulle.

“Actuellement, la branche Famille de la sécurité sociale a deux missions prioritaires :

- aider les familles dans leur vie quotidienne, faciliter, en particulier, la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle ;
- développer la solidarité envers les plus vulnérables, dont les personnes handicapées.

Pour remplir ces missions, elle s'appuie sur deux leviers :

- le versement de prestations financières aux familles (prestations familiales et sociales, aides au logement et minima sociaux comme l'aide aux adultes handicapés et le revenu de solidarité active) ;
- l'accompagnement des familles et la mise en place ou le cofinancement de différents services et équipements collectifs qui leur sont destinés (comme les crèches). Son objectif est de proposer une offre globale de services, au plus près des habitants, en luttant contre les inégalités territoriales et sociales.”<sup>3</sup>

### **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)**

“Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public responsable de l'aide sociale au niveau local. (...) En 1986, avec la mise en œuvre de la politique de décentralisation (...) le bureau d'aide sociale a alors pris le nom de Centre Communaux d'Action Sociale (CCAS).

Le Centre communal d'action sociale est responsable de l'aide sociale extralégale ou facultative allouée par les communes. La compétence générale des communes dans ce domaine est définie par une convention conclue entre le département (responsable de l'aide légale) et le CCAS.

Lorsque le CCAS s'occupe de plusieurs communes, il prend le nom de Centre intercommunal d'action sociale (CIAS). (...) Promoteur de l'action sociale locale,

1. <http://www.norme-bbc.fr/>

2. <http://www.lemoniteur.fr/article/exit-le-bbc-place-au-bepos-le-nouveau-label-devoile-20263135>

3. <https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/DCom/QuisommeSNS/plaquette%20branche%20Famille.pdf> consulté le 24/04/2017, p.2

le CCAS participe à l’instruction des demandes d’aide sociale légale, gère l’attribution de l’aide extra-légale facultative et anime des actions de prévention sociale.

Les différents rôles du CCAS sont ainsi les suivants :

- fournir aux familles des informations pour les orienter au mieux dans le foisonnement des diverses aides et subventions existantes (aide sociale à l’hébergement [ASH], allocation personnalisée d’autonomie [APA], aides au maintien à domicile, aides aux logements [ALS et APL], etc.).
- aider les familles à faire valoir leurs droits sociaux et à constituer tous les dossiers de demande d’aide financière. Le CCAS transmet alors le dossier au service départemental compétent pour traiter la demande d’attribution.
- participer à la lutte contre l’exclusion et la pauvreté, en œuvrant de concert avec les institutions menant des actions de développement social.
- créer différentes structures d’aide sociale : crèches, maisons de retraite publiques, dispensaires, services d’aide aux handicapés, etc.
- soutenir dans l’urgence les administrés : le CCAS attribue des aides de secours en cas de besoin, sous forme de versements monétaires ou de prestations en nature. <sup>1</sup>

### CDC (Caisse des Dépôts et Consignation)

« La Caisse des dépôts et consignations et ses filiales constituent un groupe public au service de l’intérêt général et du développement économique du pays. Le Groupe remplit des missions d’intérêt général en appui des politiques publiques conduites par l’Etat et les collectivités locales et peut exercer des activités concurrentielles. [...] La Caisse des dépôts et consignations est un investisseur de long terme et contribue, dans le respect de ses intérêts patrimoniaux, au développement des entreprises. » <sup>2</sup>

Article L. 518-2 du Code monétaire et financier (modifié par la loi de modernisation de l’économie de 2008).

### CGET

“Le Commissariat général à l’égalité des territoires (CGET) conseille et appuie le Gouvernement dans la conception et la mise en œuvre des politiques de lutte contre les inégalités territoriales et le développement des capacités des territoires. Rattaché au Premier ministre, il assure le suivi et la coordination interministérielle de ces politiques. “

Ces trois grandes missions sont:

- Observer les inégalités pour les réduire
- Assurer la continuité territoriale
- Développer les territoires au bénéfice des habitants <sup>3</sup>

### CIL

“Les CIL (Comité Interprofessionnel du Logement), avant d’être supprimés en 2017 à l’occasion de la réorganisation d’Action Logement, étaient en relation directe avec les entreprises pour collecter la participation des employeurs (PEEC). Ils utilisaient ensuite ces ressources pour accompagner plus de 14 millions de salariés dans leur parcours résidentiel. Cette collecte,

1. <https://www.capretraite.fr/le-ccas/>

2. <http://www.caissedesdepots.fr/notre-modele>

3. <http://www.cget.gouv.fr/missions>

ainsi que la distribution des aides listées ci-dessous, sont désormais assurées directement par Action Logement elle-même, en tant qu'entité unique.

**Aides aux salariés :** Les CIL proposaient aux entreprises et à leurs salariés des aides spécifiques pour faciliter l'accès à la propriété, à la location et à la mobilité professionnelle.  
**Logements réservés aux salariés :** En participant au financement des programmes immobiliers des bailleurs sociaux, les CIL disposaient de droits de réservation au bénéfice exclusif des salariés de leurs entreprises adhérentes.”<sup>1</sup>

### CNAV (Caisse Nationale d'Allocation Vieillesse)

“La CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) est une caisse de la sécurité sociale qui gère la retraite de base des salariés du régime général de l'industrie, du commerce et des services, les cadres du régime général et des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques et du personnel navigant de l'aviation civile.”<sup>2</sup>

### EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

“Les EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) sont des maisons de retraite médicalisées qui proposent un accueil en chambre. Les EHPAD s'adressent à des personnes âgées de plus de 60 ans qui ont besoin d'aide et de soins au quotidien.”<sup>3</sup>

### CROUS (Centre Régional des Oeuvres Universitaire et Scolaire)

“Les CROUS sont des établissements publics dont la mission consiste à améliorer les conditions de vie des étudiants (aides sociales, logement, restauration, accueil des étudiants étrangers, etc.). Les CROUS sont placés sous la tutelle du CNOUS (Centre National des Oeuvres Universitaires et Scolaires) et du Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Les CROUS sont notamment compétents pour gérer les dossiers relatifs aux bourses étudiantes, aux restaurants universitaires ou aux logements étudiants.”<sup>4</sup>

### DALO (loi)

Le Droit Au Logement Opposable est une loi datant de 2007 (loi n° 2007-290 du 5 mars 2007) qui “permet aux personnes mal logées, ou ayant attendu en vain un logement social pendant un délai anormalement long, de faire valoir leur droit à un logement décent ou à un hébergement (selon les cas) si elles ne peuvent l'obtenir par leurs propres moyens.

Ce droit est dit « opposable », c'est-à-dire que le citoyen dispose de voies de recours pour obtenir sa mise en œuvre effective. L'État est garant de ce droit et doit faire reloger ou héberger les personnes reconnues prioritaires. C'est le préfet de département qui mobilise les organismes de logements sociaux ou les structures d'hébergement pour reloger ou héberger les personnes.”<sup>5</sup>

1. <http://www.locservice.pro/acteurs-du-logement/les-cil/>

2. <http://www.simul-retraite.fr/V2/Lexique.aspx?id=43&ref=CNAV>

3. <http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/choisir-un-hebergement/vivre-dans-un-etablissement-medicalise/les-ehpad>

4. <http://droit-finances.commentcamarche.net/faq/25524-crous-definition>

5. <http://www.logement.gouv.fr/le-droit-au-logement-opposable-dalo>

## HLM (Logement social ou Habitation à Loyer Modéré)

“Dans les HLM ou les logements sociaux, les loyers, tout comme la désignation des locataires, sont soumis à des règles fixées par l’Etat. Ainsi, le montant du loyer au m2 est limité et le locataire devra passer par une commission d’attribution pour obtenir un logement. C’est cette commission qui va regarder si les candidats répondent bien aux critères fixés, notamment le plafond de revenus. L’accès au logement social est en effet conditionné à des ressources maximales : le logement devant permettre à des ménages modestes de bénéficier des loyers moindres que dans le parc privé, les revenus des ménages sont forcément limités. [...] Il existe plusieurs catégories de logements sociaux suivant les prêts et subventions accordés aux organismes, lors de la construction de l’immeuble :

Le PLAI (Prêt Locatif Aidé d’Intégration) réservé aux personnes en situation de grande précarité qui cumulent des difficultés sociales et économiques. Les loyers sont compris entre 4,56 euros/m2 et 5,97 euros/m2 selon les régions.

Le PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) correspond aux HLM traditionnelles. Les loyers sont compris entre 5,14 euros/m2 et 6,70 euros/m2 selon les zones. Plus de 80 % des logements sociaux sont régis par ce plafond de loyer et de ressources.

Le PLS (Prêt Locatif Social) finance des logements situés en priorité dans les zones dont le marché immobilier est le plus tendu. Les loyers sont compris entre 7,71 euros/m2 et 13,07 euros/m2.

En fonction de la nature du prêt, le plafond de revenus pris en compte pour avoir droit au logement social est différent. Il existe ainsi trois niveaux de plafonds progressifs qui correspondent à trois niveaux de loyers. Plus le loyer est élevé, plus les ressources du ménage le sont.”<sup>1</sup>

## HQE (Haute Qualité Environnementale)

“La charte de chantier HQE prévoit la prise en compte des 14 cibles suivantes pour une meilleure qualité environnementale des bâtiments :

- Les cibles d’écoconstruction (1 à 3) : Relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat, Choix intégré des procédés et produits de construction, Chantier à faibles nuisances.
- Les cibles d’écogestion (4 à 7) : Gestion de l’énergie, Gestion de l’eau, Gestion des déchets d’activités, Entretien et maintenance
- Les cibles de confort (8 à 11) : Confort hygrothermique, Confort acoustique, Confort visuel, Confort olfactif.
- Les cibles de santé (12 à 14) : Conditions sanitaires, Qualité de l’air, Qualité de l’eau.

La HQE n’est pas un label mais une démarche globale faisant appel à une approche multicritères. Pour qu’un projet soit certifié il devra atteindre 7 cibles maximum avec au moins 4 cibles au niveau performant et 3 au niveau très performant”.<sup>2</sup>

## INED (Institut National d’Études Démographiques)

“Organisme public de recherche spécialisé dans l’étude des populations, partenaire du monde universitaire et de la recherche au niveau national et à l’international.

Fondé en 1945, l’Ined est devenu en 1986 un Établissement public à caractère

1. <http://www.logement.gouv.fr/qu-est-ce-qu-un-logement-social>

2. [https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire\\_environnement/definition/haute\\_qualite\\_environnementale\\_hqe.php4](https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/haute_qualite_environnementale_hqe.php4)

scientifique et technologique (EPST) placé sous la double tutelle du ministère chargé de la recherche et du ministère chargé des affaires sociales. L'institut a pour missions d'étudier les populations de la France et des pays étrangers, de diffuser largement les connaissances produites et d'apporter son concours à la formation à la recherche et par la recherche. Par une approche ouverte de la démographie, il mobilise un large éventail de disciplines comme l'économie, l'histoire, la géographie, la sociologie, l'anthropologie, la biologie, l'épidémiologie. Fort de ses 11 unités de recherche, il encourage les échanges et conduit de nombreux projets de recherche européens ou internationaux."

Cette organisme regroupe 250 personnes dont 101 ingénieurs et techniciens titulaires et 52 chercheurs titulaires. Cette organisme a réalisé 700 recherches et communications scientifiques.

L'institut se trouve au 133 Boulevard Davout (75020) à PARIS et possède une bibliothèque ouverte au public. "Le fonds documentaire, constitué d'ouvrages, de revues (dont une grande partie est dépouillée et analysée dans la base Inedoc par les documentalistes), de recueils statistiques français et étrangers, est un des plus riches au monde en démographie".<sup>1</sup>

Base de donnée en ligne : INEDOC (<http://opac.ined.fr/cgi-bin/abnetcl-ABNET-opac/O7020/ID49e3b6a6?ACC=101>)

### IRIS ( Ilots Regroupés pour l'Information Statistique)

"L'IRIS constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales". C'est " un découpage du territoire en mailles de taille homogène mis en place par l'INSEE dans le cadre du recensement de 1999." "Il doit respecter des critères géographiques et démographiques et avoir des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps.

Les communes d'au moins 10 000 habitants et une forte proportion des communes de 5 000 à 10 000 habitants sont découpées en IRIS. Ce découpage constitue une partition de leur territoire. La France compte environ 16 100 IRIS dont 650 dans les DOM.

Par extension, afin de couvrir l'ensemble du territoire, on assimile à un IRIS chacune des communes non découpées en IRIS. [...]

On distingue trois types d'IRIS :

- Les IRIS d'habitat : leur population se situe en général entre 1800 et 5000 habitants. Ils sont homogènes quant au type d'habitat et leurs limites s'appuient sur les grandes coupures du tissu urbain (voies principales, voies ferrées, cours d'eau...).
- Les IRIS d'activité : ils regroupent plus de 1 000 salariés et comptent au moins deux fois plus d'emplois salariés que de population résidente.
- Les IRIS divers : il s'agit de grandes zones spécifiques peu habitées et ayant une superficie importante (parcs de loisirs, zones portuaires, forêts...).

[...] Un TRIRIS est un regroupement d'IRIS (en général 3 IRIS)."<sup>2</sup>

### MOUS (Maitrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale)

"La maîtrise d'œuvre urbaine et sociale a pour objectif de promouvoir l'accès au logement des personnes et familles défavorisées. C'est une prestation d'ingénierie dont le champ favorise la prise en considération de situations très diverses (exemples : accès au logement de gens du voyage sédentarisés, démolition reconstruction d'un foyer de travailleur migrants et transformation

en résidence sociale).

La MOUS est un outil du plan départemental pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD), pour la mise en œuvre d'actions inscrites dans ce plan, que ce soit pour reloger ou développer de l'offre à destination des ménages les plus défavorisés. Elle doit faire l'objet d'une programmation par le plan.

Les situations pouvant nécessiter l'intervention d'une MOUS hors PDALPD doivent rester des exceptions, car correspondant à des situations d'urgence non prévisibles, telles que par exemple la résorption d'un squatt."

" Les Mous à vocation plus directement opérationnelle :

- Les MOUS relogement : elles servent à trouver des solutions de logement dans le parc existant ou à produire adaptées à la situation de ménages identifiés ; dans ce cas le volet social est prépondérant : il s'agit de bien comprendre les besoins des ménages ainsi que leurs capacités financières afin de faire émerger des projets viables de logement adapté..
- Les MOUS projets : elles sont mises en place pour affiner des projets en vue de leur parfaite adéquation aux problèmes rencontrés (exemple réalisation d'une résidence sociale, d'un habitat adapté pour les gens du voyage).
- Les MOUS insalubrité : elles visent à apporter une solution de logement décent aux occupants d'un habitat insalubre.
- Les MOUS visant à permettre le maintien dans le logement (prévention des expulsions, diagnostic social FTM...).
- Les MOUS de prospection d'une offre nouvelle de logements sociaux, privés ou sociaux, dans le diffus ;

Les MOUS assistance à maîtrise d'ouvrage:

Elles apportent un appui, normalement ponctuel, à la gouvernance des PDALPD, montage du dispositif d'évaluation en continu, observation..."<sup>1</sup>

## ONPV (Observatoire National de la Politique de la Ville)

Créé le 19 Janvier 2016 par Patrick Kanner (ministre de la ville, de la jeunesse et des sports). L'observatoire est composé de 47 personnes, présidé par Jean-François Cordet.

"Créer par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, qui lui confère un rôle majeur pour la connaissance des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il succède à l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (Onzus) et au Comité d'évaluation et de suivi de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (CES de l'Anru) ".

Missions :

"Analyser la situation et les trajectoires des résidents des quartiers prioritaires. Mesurer l'évolution des inégalités et des écarts de développement au sein des agglomérations.

Contribuer de manière indépendante à l'évaluation de la mise en œuvre des politiques en faveur de ces quartiers prioritaires.

Évaluer le progrès en matière de participation des habitants aux instances décisionnelles de la politique de la ville.

Elaborer une méthodologie nationale et apporter son concours aux structures locales d'évaluation.

Analyser spécifiquement les discriminations et les inégalités entre les femmes et les hommes, dans les quartiers prioritaires.

Elaborer un rapport annuel sur l'évolution des quartiers prioritaires de la politique de la ville, remis au gouvernement et au parlement et rendu public."<sup>2</sup>

1. <http://www.financement-logement-social.logement.gouv.fr/les-maitrises-d-oeuvre-urbaine-et-sociale-mous-a1292.html>  
2. <http://www.onpv.fr/>

## OPAC (office public d'aménagement et de construction)

Ancienne institution publique française qui gérait le domaine du logement social, remplacée aujourd'hui par les Offices publics de l'habitat (OPH).

## OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

“Une opération programmée d'amélioration de l'habitat est une offre de service.[...] C'est une offre partenariale qui propose une ingénierie et des aides financières. Elle porte sur la réhabilitation de quartiers ou centres urbains anciens, de bourgs ruraux dévitalisés, de copropriétés dégradées, d'adaptation de logements pour les personnes âgées ou handicapées.

Chaque Opah se matérialise par une convention signée entre l'Etat, l'Anah et la collectivité contractante. Elle est d'une durée de 3 à 5 ans. Ce contrat expose le diagnostic, les objectifs, le programme local d'actions et précise les engagements de chacun des signataires.

En complément de l'Opah classique, il existe une gamme d'Opah thématiques pour des problèmes d'habitat spécifiques : Opah renouvellement urbain (RU) ; Opah revitalisation rurale (RR), Opah copropriétés dégradées.

Une Opah se prépare avec :

- une phase de diagnostic qui recense les dysfonctionnements du quartier ou des immeubles du périmètre choisi : problèmes urbains, fonciers, sociaux, état du bâti, conditions de vie des habitants...
- une étude préalable qui préconise les solutions à apporter aux dysfonctionnements soulevés lors du diagnostic et qui définit les objectifs qualitatifs et quantitatifs à mettre en œuvre dans l'opération programmée.

Puis l'Opération programmée est mise en place selon les termes fixés par la convention. Elle doit faire l'objet d'un bilan et d'une évaluation pour mesurer son efficacité.

La mission de «suivi-animation» est assurée en régie ou confiée à un opérateur externe. Cette mission suit la mise en œuvre (information, conseil aux propriétaires, aide au montage de dossiers) et le bon déroulement de l'opération.”<sup>1</sup>

## OPH (Office Public de l'Habitat)

“Les cinq principaux types de bailleurs sociaux sont les offices publics de l'habitat (OPH), les sociétés anonymes d'HLM (SA d'HLM), les sociétés coopératives d'HLM, les sociétés d'économie mixte (SEM) et les organismes agréés pour leur activité de maîtrise d'ouvrage.”<sup>2</sup>

“Les Offices Publics de l'Habitat sont des établissements publics locaux à caractère industriel et commercial (EPIC) rattachés à des collectivités territoriales (communes ou départements) ou à leurs groupements (EPCI). Les offices sont présents sur tout le territoire, assurant un service public de logement en étroite collaboration avec les collectivités locales auxquelles ils sont rattachés. Ils construisent et réhabilitent des logements locatifs destinés aux personnes à revenus modestes, dont ils assurent la location, la gestion et l'entretien. Ils construisent également pour l'accession sociale à la propriété et réalisent, par ailleurs, des opérations d'urbanisme et d'aménagement. Ce sont donc des opérateurs de premier plan au service des territoires.”<sup>3</sup>

1. <http://www.anah.fr/decideurs-publics/les-operations-programmees/quest-ce-quune-operation-programmee/> consulté le 24/04/2017

2. [http://www.logement.gouv.fr/IMG/pdf/Brochure\\_OLS.pdf](http://www.logement.gouv.fr/IMG/pdf/Brochure_OLS.pdf) consulté le 24/04/2017

3. OPH LA FEDERATION, 2015, Pour un habitat social positif. 21 innovations d'offices publics de l'habitat impliqués dans la transition énergétique, Paris.

Les OPH sont regroupés au sein de la FOPH (Fédération des Offices Publics de l'Habitat). Pour en savoir plus: <http://www.foph.fr/oph/>

### **PACT (Mouvement)**

Le mouvement pact est un réseau de 145 associations et organismes reconnus "service social d'intérêt général". Ces associations développent des interventions variées pour le maintien et l'accès dans le logement des personnes défavorisées ou vulnérables. Les actions des associations passent par l'accompagnement des personnes au quotidien, la réhabilitation individuelle accompagnée des logements, la production d'habitat durable, la gestion locative, ou encore la conduite de projets de territoires.

Pour en savoir plus: <http://www.pact-habitat.org>

### **PAJE (la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant)**

"Aide pour assurer les dépenses liées à l'entretien et l'éducation d'un enfant. Elle est destinée aux parents d'un enfant de moins de 3 ans. Elle est versée sous conditions de ressources. L'allocation de base est cumulable avec : l'allocation journalière de présence parentale , et l'allocation de soutien familial pour les enfants adoptés ou recueillis en vue d'adoption. En revanche, l'allocation n'est pas cumulable avec le complément familial ou l'allocation de base pour un autre enfant de moins de 3 ans".<sup>1</sup>

### **PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration)**

Voir définition HLM

### **PLS (Prêt Locatif Social)**

Voir définition HLM

### **PLUS (Prêt Locatif à Usage Social)**

Voir définition HLM

### **PMR (Personne à Mobilité Réduite)**

"La définition légale d'une «Personne à Mobilité Réduite» inclut l'ensemble des personnes qui éprouvent des difficultés à se déplacer, de manière provisoire ou permanente.

Il s'agit de « toutes les personnes ayant des difficultés pour utiliser les transports publics, telles que, par exemple, personnes souffrant de handicaps sensoriels et intellectuels, personnes en fauteuil roulant, personnes handicapées des membres, personnes de petite taille, personnes âgées, femmes enceintes, personnes transportant des bagages lourds et personnes avec enfants (y compris enfants en poussette) ".<sup>2</sup>

---

1. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2552>  
2. <https://glossaire.handicap.fr/definition-PMR-97.php>

## PNRU (Programme National de Rénovation Urbaine)

Institué par la loi du 1er Août 2003 pour la ville et la rénovation urbaine, il s'agit d'un effort national pour la rénovation des ZUS. L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine est en charge de sa réalisation, elle approuve les projets qu'elle finance sur des fonds publics et privés. L'objectif de ce grand projet national est de transformer radicalement ces quartiers classés ZUS concentrant des « ménages en difficulté sociale et économique », et de les mener "vers des espaces urbains « ordinaires » caractérisés par la diversité des fonctions et des types d'habitat, l'ouverture et les relations avec le reste de la ville, la qualité des espaces publics." <sup>1</sup>

## QPV (quartiers prioritaires)

"Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Leur liste et leurs contours ont été élaborés par le Commissariat général à l'égalité des territoires. En métropole, en Martinique et à la Réunion, ils ont été identifiés selon un critère unique, celui du revenu par habitants. L'identification des quartiers prioritaires a été réalisée à partir des données carroyées de l'Insee (source: RFL 2011). Dans les autres départements d'Outre-Mer, l'identification s'est faite à partir des données du Recensement à l'Iris. Une fois l'identification opérée, des échanges ont eu lieu avec les élus locaux afin de s'assurer de la cohérence du périmètre réglementaire du quartier prioritaire et, le cas échéant, l'ajuster." <sup>2</sup>

## RHI / THIRORI

Les RHI (Résorption de l'Habitat insalubre Irrémédiable) et THIRORI (Traitement de l'Habitat Insalubre Remédiable Opération de Restauration Immobilière) sont des outils coercitifs mis en place par l'Anah dans la lutte contre l'habitat insalubre. L'Anah les définit comme suit:

L'opération de RHI, sous maîtrise d'ouvrage publique locale, concerne les immeubles insalubres irrémédiables ou dangereux et définitivement interdits à l'habitation.

Le dispositif Thirori vise la réhabilitation lourde d'un immeuble ou d'un ensemble d'immeubles acquis par expropriation ou à l'amiable. Il concerne notamment les immeubles sous arrêté d'insalubrité remédiable, de péril ordinaire ou de prescription de mise en sécurité.

## Les aides au financement de la RHI et Thirori

### L'étude de faisabilité

Elle est nécessaire à la définition des conditions de mise en place d'une opération RHI ou Thirori. Vous pouvez bénéficier d'une aide de l'Agence pour la réalisation de cette étude. Elle s'élève à 50 % du montant HT de l'étude, pour un plafond de dépenses subventionnables de 200 000 € HT.

### La phase opérationnelle

Le montant alloué par l'Anah est établi à partir de l'état prévisionnel du déficit de l'opération de RHI ou Thirori. Ce déficit est le total des dépenses diminué des recettes. Les recettes sont constituées des cessions de charges foncières, des cessions de terrains, de la valorisation des commerces, etc. Les dépenses sont elles constituées des études de calibrage, des mesures d'accompagnement social et de relogement, des dépenses d'acquisition, de démolition et de réhabilitation lourde. Les taux de financement de ce déficit par l'Anah s'élèvent au maximum à :

70 % dans le cadre d'une opération de RHI et jusqu'à 100 % dans le cas de bidonvilles.

70 % dans le cadre d'une opération de Thirori pour les dépenses relatives aux mesures d'accompagnement social et de relogement. Les autres postes sont couverts au taux maximal de 40 %.

Ces taux peuvent cependant être modulés en fonction des capacités de financement de la collectivité et de la vocation sociale de l'opération.

### RIVP

La RIVP est un bailleur social qui a pour vocation de construire, réhabiliter et gérer des logements, des résidences étudiants, des commerces et des bureaux pour start-up et entreprises innovantes au sein de nos plateformes d'innovation (hôtels d'entreprises / pépinières). A la tête d'un patrimoine de près de 59 700 logements (habitations & foyers), la RIVP présidée par Frédérique Calandra (maire du 20e) est l'un des acteurs majeurs du logement social à Paris.<sup>1</sup>

### RMI (Revenu Minimum d'Insertion)

“Créé en 1988, il vise à garantir des ressources minimales à toutes personnes de 25 ans ou plus, la condition d'âge n'étant pas exigée pour les personnes ayant au moins un enfant à né ou à naître. Allocation dont le montant versé est différentiel - différence entre le plafond garanti et le montant de ressource du foyer allocataire pris en compte dans le calcul”.<sup>2</sup>

### SDF (Sans Domicile Fixe)

Abréviation officielle des sans domicile : “Dans le cadre de l'enquête auprès des personnes fréquentant les lieux d'hébergement ou de restauration gratuite, une personne est qualifiée de 'sans-domicile' un jour donné si la nuit précédente elle a eu recours à un service d'hébergement ou si elle a dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, abri de fortune)”.<sup>3</sup>

### SEM : Société d'économie mixte

Les Sem sont des sociétés anonymes (SA), dites d'économie mixte, créées par les collectivités locales (ou leurs groupements).

1. <http://www.rivp.fr/rivp/>

2. CNAF, MSA, UNEDIC, CNAMTS, CNAV, 2008. Rapport de l'Observatoire National de la pauvreté et de l'exclusion sociale pour 2005 – 2006

3. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1256>

Elles disposent d'au moins sept actionnaires, dont l'un est obligatoirement une personne privée. Les collectivités locales doivent être majoritaires et détenir entre 50 et 85% du capital. Les actionnaires privés (entre 15 et 50 %) apportent leurs savoir-faire et contribuent à la bonne gouvernance de la société.

Les Sem sont compétentes pour réaliser des opérations d'aménagement et de construction ou pour exploiter des services publics à caractère industriel ou commercial ainsi que toutes autres activités d'intérêt général. Leur champ d'action territorial n'est pas limité. Elles peuvent intervenir pour d'autres clients que leurs actionnaires ainsi que pour leur propre compte. Les collectivités locales ne peuvent leur confier des missions qu'au terme d'une mise en concurrence. Il existe environ 1 039 Sem à ce jour. <sup>1</sup>

## THIRORI

Voir RHI

## USH (Union Sociale pour l'Habitat)

“L'Union sociale pour l'habitat est l'organisation représentative du secteur Hlm qui représente quelque 730 organismes Hlm à travers 5 fédérations. Elle dispose également de filiales et de structures œuvrant à la formation et à la professionnalisation des organismes. L'Union sociale pour l'habitat est administrée par un Comité exécutif où siègent des représentants des cinq fédérations qui en sont membres et est présidée par Jean-Louis Dumont. Son délégué général est Frédéric Paul”. <sup>2</sup>

## ZUS (Zones Urbaines Sensibles)

“Les zones urbaines sensibles (ZUS) sont des territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires.

La loi du 14 novembre 1996 de mise en œuvre du pacte de relance de la politique de la ville distingue trois niveaux d'intervention :

- les zones urbaines sensibles (ZUS) ;
- les zones de redynamisation urbaine (ZRU) ;
- les zones franches urbaines (ZFU).

Les trois niveaux d'intervention ZUS, ZRU et ZFU, caractérisés par des dispositifs d'ordre fiscal et social d'importance croissante, visent à répondre à des degrés différents de difficultés rencontrées dans ces quartiers.” <sup>3</sup>

1. <http://www.semaeb.fr/>

2. <http://union-habitat.org/>

3. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1679> consulté le 24/04/2017

